



Inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans la région Centre - Val de Loire

par

Julien de Gand, archiviste chargé de mission par l'AHPNE

**Orléans
2019**

Rapport établi avec le soutien financier de la région Centre-Val de Loire
et en partenariat avec les Archives départementales de la région Centre – Val de Loire, France
Nature Environnement, France Nature Environnement Centre – Val de Loire et de la DREAL

Table des matières

Partie I - Élaboration d'un guide des sources.....	6
I – Les objectifs de l'opération « Inventaire des archives privées de la protection de la nature et de l'environnement en région Centre – Val de Loire ».....	6
A. Présentation de l'AHPNE.....	6
B. Mise en place du projet.....	7
C. Application à chaque département de la région - Définition de la mission.....	8
II - Le comité de pilotage et le suivi AHPNE.....	9
III – La méthodologie d'approche.....	10
A. La prise de contact et l'état des lieux des fonds d'archives.....	10
B. La « fiche-producteur », l'instrument de recherche et l'état des fonds.....	11
La « fiche producteur ».....	11
L'instrument de recherche, ou inventaire sommaire.....	12
La « fiche état du fonds ».....	13
IV – Présentation du travail réalisé.....	14
A. Les associations et particuliers participant au projet.....	14
Département du Cher.....	14
Département de l'Eure-et-Loir.....	15
Département de l'Indre.....	16
Département de l'Indre-et-Loire.....	16
Département du Loir-et-Cher.....	17
Département du Loiret.....	18
B. Jugement d'ensemble régional	19
L'approche quantitative.....	19
L'approche qualitative.....	20
V - Le guide des sources « Inventaire des fonds d'archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans la région »	21
A. La rédaction du guide des sources.....	21
B. La place de l'inventaire des archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement aux Archives départementales.....	21
C. Les modalités d'accès et de communication des fonds et des documents.....	22

VI - Bilan et Perspectives.....	23
A. Bilan.....	23
1- Une base de données accessible.....	23
2- Une prise de conscience de l'importance de l'archivage.....	23
3- Des problèmes de conservation et de classement.....	24
4 - Les difficultés rencontrées.....	25
Les archives perdues ou éliminées.....	25
Les personnes décédées.....	26
Les personnes ne disposant pas d'archives.....	26
Des contacts difficiles à obtenir.....	26
Les contacts intéressés n'ayant pas participé au guide des sources.....	28
5- Améliorer la méthode.....	28
6 – Bilan global et bilan quantitatif.....	29
B. Perspectives.....	30
1- La collecte orale.....	30
2- Un travail complémentaire sur les fonds et leur dépôt aux Archives départementales.....	31
3 – Les opérations de valorisation.....	32
4 – La mise en place d'un comité de suivi post opération.....	33
5 - L'application aux autres départements et régions.....	33
 Partie II - Guide des sources.....	 34
Introduction.....	34
Département du Cher.....	35
Chauve-qui-peut.....	35
Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre.....	41
Les Amis de la Nature : section Berry.....	46
Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) – Groupe du Cher.....	51
Nature 18.....	54
Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM).....	60
Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay.....	65
Fonds Jean Pierre Thyron.....	70
Département de l'Eure-et-Loir.....	74
Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN).....	74
Blaise Vallée Durable (BVD) et Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV).....	80
Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN).....	85
Eure-et-Loir Nature.....	90

FÉDÉRATION ENVIRONNEMENT EURE & LOIR (FEEL) – Fonds Gérard Breteaux	97
La Presle.....	101
Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir – d’Eure & Loir (UFC-Que Choisir-28) : Association locale d'Eure-et-Loir.....	105
Département de l'Indre.....	111
Association Brenne – Pays d'Azay (CPIE Brenne-Berry).....	111
Indre Nature.....	117
Département de l'Indre-et-Loire.....	126
Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle (AQUAVIT)...	126
Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement (CPIE) de Touraine - Val de Loire	132
Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher.....	139
Ligue pour la Protection des Oiseaux – Touraine – Association locale (LPO Touraine)	144
Société d’Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT)	151
Fonds François Botté.....	161
Fonds Michel Durand.....	173
Fonds Antoine Reille.....	176
Département du Loir-et-Cher.....	179
Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l’Environnement (CDPNE).	179
Écol'eau.....	185
Les Amis des Sources – Fonds Pierre de Brétizel.....	187
Maison Botanique - Atelier Vivant de Boursay.....	191
Perche Nature.....	197
Sologne Nature Environnement (SNE).....	203
Fonds Dominique Mansion.....	215
Département du Loiret.....	223
Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire.....	223
Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études (CERCOPE).....	232
France Nature Environnement (FNE) : fonds complémentaire conservé à Orléans.....	235
France Nature Environnement (FNE) Centre Val-de-Loire.....	238
Loiret Nature Environnement (LNE).....	249
Association MARDIÉVAL.....	259
Annexes.....	265
Table des annexes.....	265
Annexe 1 – La fiche « producteur ».....	266
Annexe 2 – La fiche « état des fonds ».....	267

Annexe 3 – Plan de classement des archives d'associations.....	268
Annexe 4 – Plan de classement des archives des personnalités de la protection de la nature et de l'environnement.....	270
Annexe 5 – Notice de sensibilisation à l'archivage.....	271
Annexe 6 – Tableau de gestion simplifié.....	274
Annexe 7 – Modèle d'une lettre d'intention de don.....	277
Annexe 8 – Modèle d'un contrat de dépôt.....	279
Annexe 9 - Modèle-type de convention AHPNE – association.....	281
Liste des sigles.....	283
Sites Internet.....	284

Partie I - Élaboration d'un guide des sources

I – Les objectifs de l'opération « Inventaire des archives privées de la protection de la nature et de l'environnement en région Centre – Val de Loire »

A. Présentation de l'AHPNE

L'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) a été créée en 2008 à l'initiative d'un petit groupe de personnes composé, notamment d'anciens agents du ministère chargé de l'environnement, de chercheurs, d'universitaires et de personnalités du monde associatif.

Pour ses promoteurs, la connaissance de cette histoire doit devenir une source d'inspiration et d'enrichissement pour toutes celles et tous ceux qui agissent dans le champ de la protection de la nature et de l'environnement et pour les chercheurs. L'AHPNE se tourne donc vers le passé pour mieux appréhender la genèse des questions environnementales actuelles.

Explorer cette histoire, l'analyser, la mettre en débat, afin, notamment, de mieux discerner les problèmes environnementaux récurrents et les questions nouvelles et la rendre accessible aux acteurs d'aujourd'hui et de demain est la mission que s'est donnée l'AHPNE.

À cette fin, l'association œuvre à :

- rassembler et faire connaître les travaux existant en France et à l'étranger sur l'histoire de la protection de la nature, des sites et des paysages et sur l'histoire de l'écologie, de l'environnement et du développement durable ;
- encourager de nouveaux travaux sur ces thèmes ;
- susciter des recherches, des études, des bibliographies, des répertoires de fonds documentaires, de les publier et d'assurer leur accès auprès du public ;

- organiser des séminaires, des colloques et toutes autres manifestations ;
- promouvoir et aider à la coordination des efforts des institutions, des personnes physiques et morales qui effectuent des études et des recherches dans ce domaine ;
- favoriser le recueil, le classement et la conservation de tout document utile à la connaissance de cette histoire

B. Mise en place du projet

L'opération « archives de la protection de la nature et de l'environnement » constitue une des premières actions concrètes de l'association.

En effet, pour l'AHPNE, la constitution d'une mémoire environnementale utile et nécessaire aux historiens et chercheurs passe, notamment, par l'identification, la connaissance et la conservation des fonds d'archives tant publics que privés.

Les documents écrits et les autres matériaux constitutifs de ces fonds sont conservés dans diverses institutions dont, en premier lieu, les services départementaux d'archives et le centre des archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine. Mais ils sont aussi dispersés dans d'autres organismes, dans les associations environnementales et chez de nombreux particuliers ayant œuvré pour la protection de la nature et l'environnement. La disparition des « pionniers » et le retrait de la vie professionnelle et associative de ceux qui leur ont succédé, ajoutés à la fragilité inhérente au monde associatif renforcent le sentiment d'urgence à protéger cette mémoire.

Dès sa création, l'AHPNE a engagé une réflexion sur la problématique des archives associatives et des particuliers. Elle a ainsi mis en place deux actions expérimentales de repérage des archives des personnalités et associations ayant œuvré pour la protection de la nature, d'abord dans le département du Finistère, puis dans le département de la Seine-Maritime avec le concours des archives départementales.

Suite à ses expériences, l'AHPNE a cherché à tester le rôle qu'elle pourrait jouer à l'avenir en ce domaine. *A priori*, elle l'envisage comme devant être une interface entre les propriétaires ou détenteurs de ces fonds, les services départementaux ou nationaux des archives et les chercheurs et historiens qui en sont les utilisateurs potentiels. Dans un premier temps, le niveau départemental a été choisi dans la mesure où il correspond à l'organisation territoriale des archives en France. Dans un second temps, l'AHPNE a revu son approche pour se tourner vers l'échelle régionale, afin d'inventorier plus efficacement l'ensemble du territoire, mais en conservant une dimension départementale par l'intermédiaire du concours des services départementaux d'archives.

Le choix s'est finalement porté sur la Région Centre – Val de Loire, dont la plupart des associations avaient auparavant été identifiées et dans laquelle résident deux administrateurs de l'AHPNE. Grâce au concours financier du Conseil régional auprès duquel l'AHPNE avait présenté le projet et une aide complémentaire de France Nature Environnement (FNE), l'opération « d'inventaire des archives privées de la protection de la nature dans la région Centre – Val de Loire » a ainsi pu être lancée.

L'AHPNE a mandaté Rémi Luglia, agrégé et docteur en histoire pour assurer sa direction et a recruté un archiviste de métier, Julien de Gand. En parallèle, un comité de pilotage a été constitué pour associer les parties prenantes à l'opération qui s'est déroulée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

C. Application à chaque département de la région - Définition de la mission

La mission de « archives de la protection de la nature et de l'environnement dans la région Centre – Val de Loire » effectuée par Julien de Gand consiste à :

- Identifier les associations et personnalités de la protection de la nature et de l'environnement dans la région Centre – Val de Loire et leurs principaux paramètres, puis prendre contact avec elles.
- Rencontrer les associations et les personnalités installées dans diverses communes de chaque département ayant accepté de participer à l'opération. À l'occasion de ces visites successives, il s'agit d'échanger sur la démarche de l'AHPNE ainsi que sur l'historique de la structure et du fonds d'archives (l'objectif est de produire une fiche de renseignement normalisée sous la forme d'une notice d'autorité), de réaliser un diagnostic et un état des lieux desdits fonds d'archives (calcul du volume, évaluer l'état et les conditions de conservation, reconnaissance des grands ensembles et des fonds particuliers tels que ceux relatifs à l'administration de l'association et aux actions menées par celle-ci en procédant notamment à des sondages...), afin de produire une description des fonds de la structure.
- Recueillir des données sur le volume d'archives numériques et /ou électroniques ou d'autres archives (orales, photos, films...)
- Conseiller et sensibiliser sur la conservation des archives, accompagner sur d'éventuels dons aux Archives départementales ou nationales (si l'action dépasse le cadre départemental) et discuter des possibilités d'accès des chercheurs aux fonds d'archives.
- Valoriser les fonds d'archives en encourageant et en aidant à l'organisation de manifestations et de communications à leur sujet (Café archives à la DREAL Centre, journée d'étude au PAJEP¹, projets d'expositions et de visites des Archives départementales, projets de journées d'étude, projets de rencontres avec les universités...).
- Élaborer un document normalisé et réaliser d'un inventaire sous la forme d'un état général des fonds des acteurs de la région Centre ainsi qu'un guide des sources s'appuyant sur les « fiches producteurs » et d'état des fonds d'archives (récolement ou inventaire sommaire de chaque association ou personnalité visitée).
- Contribuer à la diffusion des inventaires, notamment en les publiant ultérieurement sur les sites Internet « Inventaires des archives des associations » de l'AHPNE et « Archives historiques » du ministère de la transition écologique et solidaire².

Cette mission, réalisée avec l'appui technique et méthodologique des Archives départementales, s'est concentrée sur les archives détenues par les acteurs qui ont menés des actions militantes pour la protection de la nature et de l'environnement. Ainsi, les archives scientifiques et naturalistes ne rentrent pas dans le cadre de cette mission.

1 Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

2 <http://archives-apne.e-monsite.com/>

<http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/inventaires-des-fonds-des-acteurs-prives-et-r5190.html>

II - Le comité de pilotage et le suivi AHPNE

Au sein de l'AHPNE, cette opération a été supervisée localement par Rémi Luglia pour réaliser un suivi et des points d'étapes réguliers de l'opération. Se joignaient régulièrement à ces points d'étape Henri Jaffeux, Président de l'AHPNE et Patrick Cavalié, administrateur en charge de l'activité « archives » au sein de l'association et membre de la « mission archives » du ministère de la Transition écologique et solidaire.

En parallèle s'est constitué un comité de pilotage. Réuni à trois reprises lors de l'opération aux archives départementales du Loiret, il a eu pour objectifs de dresser des bilans d'étape, de préparer les suivantes, d'apporter des solutions techniques, de poursuivre la dynamique engagée dans la région et de préparer les travaux de valorisation. La première réunion s'est déroulée le 26 janvier 2018, la seconde le 2 juillet, et la troisième le 29 septembre.

Le comité de pilotage de cette mission est composé de :

- Henri Jaffeux, président de l'AHPNE
- Rémi Luglia, direction opération Centre, historien-chercheur, AHPNE
- Patrick Cavalié, archiviste à la mission archives du Ministère de la transition écologique, coordonnateur des opérations d'archivage, AHPNE
- Julien de Gand, archiviste, chargé de mission AHPNE
- Xavier Laurent, directeur des Archives départementales du Cher
- Jean-Yves Noël, Archives départementales d'Eure-et-Loir
- Anne Gérardot, directrice des Archives départementales de l'Indre
- Jeanne Udron, Archives départementales de l'Indre-et-Loire
- Tifenn Hamonic, Archives départementales de Loir-et-Cher
- Frédérique Hamm, directrice des Archives départementales du Loiret
- Florian Taillecourt, Archives départementales du Loiret
- Gilles Martinez, archiviste, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Centre-Val-de-Loire (DREAL)
- Samuel Senave, Président de France Nature Environnement Centre – Val de Loire
- Pierre Richard, Président de France Nature Environnement Centre – Val de Loire et Président de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT)

III – La méthodologie d’approche

La méthode utilisée est celle employée par les Archives départementales du Finistère lors de la réalisation de « l'inventaire des fonds des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l’environnement du Finistère »³. Celle-ci a été affinée et enrichie au cours de l'opération Centre – Val de Loire, mais garde son caractère normé afin de garder une cohérence avec les deux précédentes opérations dans les départements du Finistère et de la Seine-Maritime et de conserver une rigueur archivistique.

A. La prise de contact et l’état des lieux des fonds d’archives

Au sein de l’AHPNE, cette opération est supervisée par une antenne de l’AHPNE dirigée par Rémi Luglia. Cette antenne a effectué, en partenariat avec France Nature Environnement (FNE), un travail préliminaire d’identification et de contact des associations et personnalités œuvrant ou ayant œuvré pour la protection de la nature et de l’environnement. Ce travail d’identification a été poursuivi par Rémi Luglia et Julien de Gand au cours de l'opération au gré des prises de contact ou par d'autres méthodes d'approche telle que la consultation du Journal Officiel et des annuaires d'associations.

Dans le cadre de la mission, les différentes associations et personnalités ont été contactées, d’après cette liste des contacts, devenue une base de données et un tableau de suivi de l'opération. Par souci d'efficacité et afin d'instaurer un climat de confiance, cette prise de contact a été réalisée par téléphone et/ou par courriel, en priorisant dans un premier temps les « têtes de réseaux » ou fédérations d'associations, puis dans un second temps les personnalités, les associations « satellites » et enfin, les structures présentes en dehors des réseaux.

Suite à cette prise de contact, un rendez-vous est fixé afin de rencontrer l'association ou la personnalité. Cette rencontre donne lieu dans un premier temps à un échange pour éclairer les interlocuteurs sur la démarche de l’AHPNE, proposer des conseils en matière d'archivage et répondre à toutes les interrogations. Ce temps d'échange était également l'occasion de connaître l'acteur ou la structure (son histoire, ses activités et missions...) et d'identifier ensemble d'autres associations ou personnalités liées, susceptibles de posséder des fonds d'archives⁴. Cela permet aussi de connaître l'historique du fonds d’archives et de proposer les premières solutions techniques et méthodologiques en matière d'archivage et de conservation desdits fonds.

Suite à cet échange, il s'agit de consulter les archives de l'association ou de la personnalité afin de réaliser un diagnostic (évaluation de l’état des fonds et les conditions de conservation) ainsi qu'un état des lieux des fonds d’archives en procédant à leur récolement (reconnaissance des grands ensembles et des fonds particuliers, calcul ou estimation de leur

3 Voir sites internet des Archives départementales du Finistère (<http://www.archives-finistere.fr/>) et de l’AHPNE (<http://ahpne.fr/>).

4 L'échange commun relatif à l'identification d'acteurs susceptibles de posséder des fonds d'archives déboucha parfois sur un véritable travail d'enquête et a permis le regroupement de certains fonds isolés avec ceux de l'association.

volume...) et à leur identification. Ce récolement permettra par la suite d'établir l'instrument de recherche sommaire qui donnera une vue générale et une description des fonds d'archives.

Ainsi, pour chaque fonds d'archives, il a été notamment estimé :

- le métrage linéaire (le mètre linéaire correspond à l'unité de mesure de l'ensemble des documents placés côte à côte sur un mètre de rayonnage) ;
- la typologie documentaire (archives papier, documentation, supports image fixe, audio, vidéo, fichiers informatiques..., évaluation de la quantité) ;
- les conditions de conservation (boîtes, classeurs, liasses ; local de conservation) ;
- les éliminations éventuelles qui pourraient y être faites ;
- l'accessibilité du fonds (boîtes numérotées ou non, documents dispersés ou regroupés dans des boîtes..., autorisation préalable ou non du propriétaire...) ;
- l'intérêt du fonds pour la recherche historique.

B. La « fiche-producteur », l'instrument de recherche et l'état des fonds

Au cours des différentes visites, des informations ont été collectées, soit dans le cadre des échanges, soit dans le cadre du récolement effectué lors de la consultation des fonds d'archives. Ces différentes informations collectées ont permis la conception de la « fiche-producteur », de l'instrument de recherche (ou inventaire sommaire) et de la fiche « état des fonds ».

- **la « fiche producteur »**

La « fiche producteur » est une fiche de présentation de l'association ou de la personnalité détentrice - et généralement productrice - du fonds d'archives. En mentionnant notamment les dates d'existence, le lieu, les fonctions et activités, l'histoire, elle permet de cibler les différentes questions à poser lors de l'entretien avec l'interlocuteur représentant l'association ou avec la personnalité. Surtout, la « fiche producteur » est une description contextuelle permettant de lier la nature même des archives à l'identification du producteur ou dans quelques exceptions à son détenteur.

L'identification du producteur des fonds d'archives, ou le cas échéant, de son détenteur permet d'atteindre les objectifs suivants :

- connaître le contexte de production des archives pour comprendre l'organisation et le contenu informationnel des documents.
- connaître l'historique de la conservation des documents d'archives, de leur mode de classement et des circonstances entourant leur production et leur utilisation, établissant ainsi leur authenticité
- prévoir un don ou un dépôt des fonds d'archives dans un service d'archives pour faciliter un traitement futur desdits fonds.

Cette « fiche producteur » est conçue et saisie selon la norme internationale sur les notices d'autorité archivistiques relatives aux collectivités, personnes ou aux familles, ISAAR(CPF) (*International Standard Archival Authority Record for Corporate Bodies, Persons and Families*), 2ème édition, 2004. L'application de cette norme de description internationale a pour objet d'harmoniser, quels que soient les pays et les pratiques nationales, les descriptions de documents et de producteurs d'archives. La transcription de ces normes en langage informatique permet ainsi la facilitation d'échange d'informations au niveau international et

participe à la diffusion numérique d'outils de recherche accessibles au plus grand nombre possible de spécialistes.

L'utilisation de la norme ISAAR(CPF) permet ainsi une description normée du producteur de l'archive selon les éléments suivants qui permettent s'adapter à une grande variété de producteurs et d'informations :

1 ZONE D'IDENTIFICATION

- 1.1 Type d'entité
- 1.2 Forme(s) autorisée(s) du nom
- 1.3 Formes parallèles du nom
- 1.4 Formes du nom normalisées selon d'autres conventions
- 1.5 Autres formes du nom
- 1.6 Numéro d'immatriculation des collectivités

2 ZONE DE LA DESCRIPTION

- 2.1 Dates d'existence
- 2.2 Histoire
- 2.3 Lieux
- 2.4 Statut juridique
- 2.5 Fonctions et activités
- 2.6 Textes de référence
- 2.7 Organisation interne/généalogie
- 2.8 Contexte général

3 ZONE DES RELATIONS

- 3.1 Nom(s)/numéro d'immatriculation des collectivités, des personnes ou des familles associées
- 3.2 Type de relation
- 3.3 Description de la relation
- 3.4 Dates de la relation

4 ZONE DU CONTROLE

- 4.1 Code d'identification de la notice d'autorité
- 4.2 Code(s) d'identification du ou des services
- 4.3 Règles ou conventions
- 4.4 Niveau d'élaboration
- 4.5 Niveau de détail
- 4.6 Dates de création, de révision ou de destruction
- 4.7. Langue(s) et écriture(s)
- 4.8 Sources
- 4.9. Notes relatives à la mise à jour de la notice

- **L'instrument de recherche, ou inventaire sommaire**

L'inventaire sommaire est le résultat de la mise en ordre intellectuelle du récolement établi lors de l'état des lieux des fonds d'archives. Sa conception est établie à partir d'un plan de classement qui permet de structurer les documents ou dossiers de manière à en faire apparaître les grandes articulations logiques⁵.

La rédaction de l'inventaire reprend également les règles fondamentales de l'analyse archivistique qui a pour objectif de donner, sous une forme organisée, concise et précise les données pertinentes sur le contenu informatif d'un document ou d'un ensemble de documents. En raison du temps disponible limité lors de la consultation des fonds d'archives (une journée au maximum), l'analyse ne se rapporte pas toujours à l'article (unité matérielle de conservation et unité intellectuelle), mais le plus souvent à un ensemble d'unités, ou le cas échéant à un élément spécifique.

- **la « fiche état du fonds »**

Durant l'état des lieux, pour chaque association et particulier rencontré, des informations ont été collectées afin de concevoir une fiche « état du fonds ». Ce document, disponible en annexe, a pour objectif d'apporter les informations essentielles afin de caractériser le fonds d'archives. Pour chaque fonds cette fiche comprend les éléments suivants :

- les dates extrêmes
- le volume d'archives physiques, calculé ou estimé en mètres linéaires
- les informations relatives aux données numériques conservées (volume, conditions de stockage, état de classement, récolement sommaire des documents et le cas échéant l'arborescence des dossiers ou plan de classement des archives numériques)
- l'accroissement des archives
- le mode de classement et l'état de conservation des archives physiques
- le lieu de conservation des fonds d'archives
- les modalités d'accès pour consulter lesdites archives

Cette fiche « état du fonds » a été élaborée comme une simplification de la norme de description archivistique ISAD(G) (*International Standard for Archival Description – General*) qui dans sa seconde version de 2000 fournit une liste de 26 éléments de description répartis en 7 zones qui structurent la description du fonds et participe à la diffusion numérique d'outils de recherche. Cette simplification de la norme ISAD(G) se justifie pour éviter les redondances avec « la fiche producteur », pour s'adapter à la diversité des fonds rencontrés, et pour ne retenir que les informations essentielles pour aider au mieux le lecteur.

De la même manière que la fiche producteur, la fiche « état du fonds » a pour but d'être utilisée comme outil méthodologique à l'occasion d'autres missions similaires à celle réalisée dans la région Centre – Val de Loire.

5 Voir plans de classements des archives associatives et des personnalités en annexe.

IV – Présentation du travail réalisé

A. Les associations et particuliers participant au projet

La liste des associations et personnalités visitées et le contenu de leur fonds d'archives apparaissent dans le guide des sources se trouvant en seconde partie. Pour chaque fonds d'archives, la mission a également consisté à porter un jugement qualitatif, à décrire les conditions de conservation, à signaler d'éventuels problèmes de conservation, à diagnostiquer l'urgence d'intervention sur un fonds, à estimer son accessibilité et à voir avec le propriétaire s'il est disposé à effectuer un dépôt aux Archives départementales.

Les associations ont été recensées via le site Internet du Graine Centre, France Nature Environnement Centre – Val de Loire, le Journal officiel, la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL), et les nombreux contacts réalisés lors de l'opération.

Département du Cher

Associations

– **Chauve-qui-peut**

Les fonds d'archives sont conservés aux domiciles des membres de l'association à Bourges. Ils ont pour particularité d'être en lien avec la protection et l'aide aux chiroptères dans le département du Cher et en Afrique.

– **Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'antenne à Vierzon. Ils rendent notamment compte de l'activité en matière de gestion et de suivi des sites naturels protégés par l'association dans les départements du Cher et de l'Indre.

– **Les Amis de la Nature - section Berry**

Les fonds d'archives sont conservés au domicile du Président de l'association à Bourges. La présence dans ces fonds de plus de trois décennies de sorties nature, randonnées et séjours est à noter.

– **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) – Groupe du Cher**

Les fonds d'archives sont conservés dans les bureaux du groupe LPO 18 à Bourges et au domicile de son délégué. Ils rendent notamment compte de quinze années de vie statutaire.

– **Nature 18**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Bourges. Ils rendent notamment compte de la diversité des activités de l'association, de sa dimension naturaliste et de l'histoire de l'une des plus anciennes structures associatives de la région Centre – Val de Loire.

- **Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM)**
Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Bourges. La présence, dans ces fonds, d'une importante production de publications est à noter.
- **Sortir du nucléaire (SDN) Berry – Giennois – Puisay**
Les fonds d'archives sont conservés au domicile de la Présidente de l'association dans le Sancerrois. Ils rendent notamment compte de l'activité militante de l'association.

Personnalités

- **Jean-Pierre Thyriion**
Les fonds d'archives sont conservés à son domicile à Pigny. Ces derniers témoignent de son engagement associatif (particulièrement au sein de la SEPANEC – Nature 18), de son implication en faveur de la préservation et la plantation des haies et de la réalisation de nombreuses enquêtes de terrain concernant principalement les décharges sauvages et l'utilisation de pesticides.

Département de l'Eure-et-Loir

- **Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN)**
Les fonds d'archives sont conservés au domicile de la Présidente de l'association à Vernouillet. La présence, dans ces fonds, de près de dix-huit ans d'actions, notamment de sensibilisation et d'information sur l'environnement est à noter.
- **Blaise Vallée Durable (BVD) et Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV)**
Les fonds d'archives sont conservés chez la Présidente et la Vice-présidente de l'association dans le Drouais. Ils témoignent notamment des activités d'une ancienne association militante, engagée dans une lutte contre une carrière de silex dans la vallée de la Blaise.
- **Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) / fonds Serge de Filippis**
Les fonds d'archives sont conservés chez Serge de Filippis, Président de l'association CDQMN, domicilié dans la commune de Jouy. Ceux-ci ont pour principale caractéristique de refléter l'engagement au service de la protection de la nature de Serge de Filippis durant plus de trente années.
- **Eure-et-Loir Nature**
Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Morancez près de Chartres. Ils rendent notamment compte de la diversité des activités d'Eure-et-Loir Nature et de sa dimension naturaliste.
- **Fédération Environnement Eure & Loir (FEEL) / Fonds Gérard Breteaux**
Les fonds d'archives sont conservés au domicile de Gérard Breteaux, ancien Président et actuel secrétaire de la fédération. Ils témoignent notamment de l'engagement personnel de Gérard Breteaux au sein de la FEEL et également des actions communes, entreprises par les associations membres de la fédération.

– **La Presle, dite des 4 vallées**

Les fonds d'archives sont conservés au domicile de la Présidente de l'association à Faverolles. La présence, dans ces fonds, de nombreuses archives numériques est à noter.

– **Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir : association locale d'Eure-et-Loir.**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Chartres. Malgré de nombreuses lacunes dans ceux-ci, les archives (vie statutaire, bulletins,...) témoignent de l'engagement de l'association locale dans la protection de la nature et de l'environnement par l'intermédiaire de sa mission de défense des consommateurs.

Département de l'Indre

– **Association Brenne – Pays d'Azay (CPIE Brenne-Berry)**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Azay-le-Ferron. Ils témoignent notamment de l'implication de l'association dans le domaine l'éducation à l'environnement.

– **Indre Nature**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Châteauroux. Ils rendent notamment compte de la diversité des activités d'Indre Nature, de sa dimension naturaliste et de l'histoire de l'une des plus anciennes structures associatives de la région Centre – Val de Loire.

Département de l'Indre-et-Loire

Associations

– **Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle (AQUAVIT)**

Les fonds d'archives sont conservés au domicile du Président de l'association (archives courantes et intermédiaires) et aux Archives départementales d'Indre-et-Loire (don des archives anciennes en cours de réalisation et de traitement). Ces fonds témoignent notamment de l'implication de l'association dans protection de l'environnement de l'agglomération tourangelle (patrimoine naturel et patrimoine architectural).

– **Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Touraine – Val de Loire**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association dans l'abbaye de Seully. Ils témoignent notamment de l'implication de l'association dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

– **Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'antenne. Ils rendent notamment compte de l'activité en matière de gestion et de suivi des sites naturels

protégés par l'association et de son implication dans le plan/programme Loire grande nature.

– **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) – Touraine – Association Locale**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association au sein de son siège, dans un local excentré et aux Archives départementales d'Indre-et-Loire depuis 2018. Ils témoignent notamment de la dimension ornithologiste de l'association dans la Touraine, mais également de près de 50 ans d'histoire associative sur les 70 de son existence.

– **Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT)**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association au sein de son siège, dans un local excentré et chez différents membres de l'association. Ils témoignent de la diversité des questions abordées par la SEPANT, l'une des premières anciennes associations de protection de la nature et de l'environnement de la région Centre – Val de Loire.

Personnalités

– **François Botté**

Les fonds d'archives sont conservés au domicile de François Botté à Saint-Cyr-sur-Loire. Ils témoignent de son engagement, à titre individuel ou dans le cadre de mandats associatifs, au service de la protection de la nature et de l'environnement dans la région Centre - Val de Loire et en particulier en Touraine depuis la décennie 1960.

– **Michel Durand**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT). Ils ont été donnés à l'association dans le cadre de l'opération, par la veuve de Michel Durand, Jacqueline Durand, et rapatriés à l'été 2018 au siège social de l'association par Dominique Boutin, Secrétaire de la SEPANT. Ces archives témoignent de l'implication et du mandat de Président de Michel Durand au sein de la SEPANT, ainsi que de ses travaux de recherches relatifs à la climatologie, à l'hydrologie et à la Loire.

– **Antoine Reille**

Les fonds d'archives sont conservés à son domicile à Cerelles. La présence, dans ces fonds, d'archives en lien avec les diverses fonctions occupées à la Ligue pour la Protection des Oiseaux France (dont, Président) est à noter.

Département du Loir-et-Cher

Associations

– **Comité départemental protection nature et environnement (CDPNE)**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Blois. La présence, dans ces fonds, d'archives relatives à la de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain ainsi qu'à des projets de réserves naturelles dans le département du Loir-et-Cher sont à noter.

– **Écol'Eau**

Les fonds d'archives sont conservés au domicile du Président de l'association à Vendôme. Ils témoignent de l'activité principale de l'association qui consiste à nettoyer les rivières en canoë des nombreux déchets qu'elles contiennent.

– **Les amis des sources – Fonds Pierre de Brétizel**

Les fonds d'archives sont conservés au domicile de Pierre Borel de Brétizel, Président de l'association « Les Amis des sources », à Villebarout. Ces fonds d'archives témoignent de l'implication de M. de Brétizel au sein de son association et des activités de celle-ci en matière de géologie et plus spécifiquement d'hydrogéologie.

– **Maison Botanique - Atelier Vivant**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Boursay. Ils témoignent notamment de l'implication de l'association dans le domaine de l'éducation à l'environnement et dans l'organisation de la fête du Bio de Boursay.

– **Perche nature**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Mondoubleau. La présence, dans ces fonds, de nombreux documents en lien avec la forte implication naturaliste de Perche Nature est à noter.

– **Sologne nature environnement (SNE)**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Romorantin-Lanthenay. Ils rendent compte de la diversité des activités de SNE, notamment dans les domaines naturaliste et de l'éducation à l'environnement.

• **Personnalités**⁶

– **Dominique Mansion**

Les fonds d'archives sont conservés au domicile de Dominique Mansion à Boursay. Ils témoignent de son activité artistique au service de la protection de la nature et de l'environnement, de son implication dans le monde associatif du Perche vendômois et de sa passion pour les trognons.

Département du Loiret

– **Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre (CEN) Centre**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Orléans. Ils rendent notamment compte de l'activité en matière de gestion et de suivi des sites

6 À noter également la présence dans le Loir-et-Cher, du **fonds Jacques Hesse** qui est conservé à la Bibliothèque de l'Abbé Grégoire à Blois. Ce fonds d'archives donné par l'éditeur de publications relatives à la nature et à l'environnement, M. Hesse vers 2016, d'un volume d'environ 2,0 ml, est notamment constitué de dessins originaux du naturaliste, dessinateur et auteur, Robert Hainard. Le fonds est actuellement en cours de classement.

Pour plus d'informations :

BIBLIOTHÈQUE ABBÉ-GRÉGOIRE

4/6 place Jean-Jaurès

41 000 Blois

Tél. : 02 54 56 27 40

bibliotheques@agglopolys.fr

naturels protégés par l'association, de son implication dans le plan/programme Loire grandeur nature, ainsi que de 28 ans de vie associative au rayonnement régional.

– **Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'étude (CERCOPE)**

Les fonds d'archives sont conservés aux domiciles des membres de l'association, dont celui de Jean-Louis Pratz, Président de l'association, au siège social à Orléans et en ligne sur la base de données collective Cardobs. Ces fonds d'archives témoignent de l'activité naturaliste de l'association qui est spécialisée en entomologie.

– **France nature environnement (FNE)**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Orléans. Ils témoignent notamment de l'activité des réseaux de la fédération nationale.

– **France nature environnement (FNE) Centre-Val de Loire**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Orléans et chez le Vice-Président et ancien Président de la fédération régionale, Guy Janvrot. Bien qu'assez lacunaires par rapport à la dimension régionale de première envergure de l'association, les fonds d'archives témoignent notamment des contributions de la fédération en matière de politique environnementale.

– **Loiret nature environnement**

Les fonds d'archives sont conservés dans les locaux de l'association à Orléans. Ils rendent compte de plus de 70 ans d'histoire associative, notamment dans le cadre de ses activités naturalistes (il s'agit de la plus ancienne association de protection de la nature et de l'environnement en activité, si l'on fait exception de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher).

– **Mardiéval**

Les fonds d'archives sont conservés chez Jean-Marie Salomon, Président de l'association, domicilié dans la commune de Mardié. Ils témoignent notamment de l'implication de l'association contre les grands projets menaçant le paysage et la biodiversité dans l'espace ligérien (carrière de « l'étang » et projet de contournement est d'Orléans).

B. Jugement d'ensemble régional

- **L'approche quantitative**

Le guide des sources distingue les fonds d'associations et les fonds de particuliers. Les associations, qui sont aussi bien régionales que départementales ou locales, composent la majorité des fonds.

En effet, sur les 38 fonds inventoriés, seuls 5 sont des fonds de particuliers, ce qui correspond à 7,6 % de fonds de personnalités. La minorité de personnalités peut s'expliquer, en partie, par le décès d'un certain nombre d'acteurs de la protection de la nature et de l'environnement. Cependant, la raison la plus probable réside dans le fait que les archives de ces personnalités sont conservées dans les associations et structures où elles se sont investies. Certains fonds d'archives de personnalités se retrouvent parfois même dans mes fonds d'associations par « hasard de la vie » et sans contexte de production lié à la structure. Cela est

par exemple le cas, pour le fonds de l'enseignant et botaniste amateur M. Richard. Ce fonds est conservé avec les archives de la Maison botanique – atelier vivant à Boursay en raison d'une donation en main propre au Vice-Président et fondateur de l'association, Dominique Mansion. De plus, un certain nombre de personnalités n'ont probablement pas été identifiées ou bien leurs coordonnées n'ont pas été trouvées. Au contraire, certaines personnalités, pourtant identifiées et disposant de leurs coordonnées n'ont pas fait l'objet d'une rencontre pour différentes raisons (contacts identifiés trop tardivement, problèmes de santé, ne souhaitant pas participer à la démarche...). Enfin, certains fonds d'archives d'associations sont intimement liés à l'implication d'une personnalité principale. Cela a été le cas à trois reprises : avec les archives de la FEEL (Gérard Breteaux), avec celles du CDQMN (Serge de Filippis) et avec celles des Amis des sources (Pierre de Bretizel).

Sur près de 180 associations et particuliers contactés, 44 ont été intégrés au guide des sources dans les 38 notices et inventaires (certains fonds de personnalités ont été regroupés physiquement et/ou intellectuellement au sein de ceux des associations tels que les archives numériques de Guy Janvrot au sein de celles de FNE Centre – Val de Loire ou bien les archives de la Présidence de Jean-Mary Couderc au sein des fonds de la SEPANT). Ces chiffres illustrent l'intérêt accordé à cette démarche. En effet, les contacts pris ont été généralement très positifs lorsqu'ils ont abouti et se sont accompagnés d'une coopération active au projet qui donna lieu à important travail de regroupement des fonds. Toutefois, lors de la première prise de contact, nous avons pu remarquer, parfois, une certaine méfiance, laquelle s'est majoritairement dissipée après avoir expliqué la démarche de l'AHPNE lors de rencontres. Certaines prises de contact (14 pour être exact) ayant abouti par une rencontre ou un long entretien téléphonique se sont soldées soit par un refus, soit ont été sans suite, malgré des relances. La question apparaît sensible dès lors qu'il s'agit d'archives privées qui, pour les associations sont consubstantielles de leur indépendance et pour les particuliers peuvent révéler un parcours de vie. Dans les deux cas, aux yeux de leur propriétaire, détenteur ou dépositaire, ces matériaux n'ont donc pas pour vocation première d'être communiqués, de devenir des archives publiques.

• **L'approche qualitative**

Les archives consultées pour la rédaction du guide des sources sont globalement intéressantes du point de vue de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement. En effet, dans chaque fonds la présence de documents intéressants à conserver a été remarquée, réserve étant faite que, parfois, seuls quelques dossiers sont intéressants dans un grand volume d'archives (la documentation non produite par l'association ou la personnalité ainsi que la comptabilité occupent généralement un volume important alors que leur intérêt historique est souvent limité).

Les archives particulièrement intéressantes correspondent notamment à :

- aux documents uniques et historiques sur la création d'associations, la préparation de journées ou états régionaux, comme la correspondance ;
- aux séries complètes de procès-verbaux de réunion, conseil d'administration et assemblée générale. Ces données permettent en effet de retracer fidèlement la vie d'une association et ses actions ;
- aux dossiers complets d'action en justice ayant fait jurisprudence ;
- aux dossiers qui permettent de retracer les activités et l'évolution de l'association ;
- à certaines études réalisées par une association.

V - Le guide des sources « Inventaire des fonds d'archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans la région »

A. La rédaction du guide des sources

Le guide des sources « Inventaire des fonds d'archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans la région Centre - Val de Loire » est rédigé à partir des informations collectées au moment de l'échange avec l'acteur de la protection de la nature et de l'environnement et lors de l'état des lieux des fonds d'archives. Ce guide des sources s'organise en six parties, correspondant à chacun des départements de la région Centre – Val de Loire, dans l'ordre de son numéro. Dans chaque partie, les fonds des associations ont été distingués des fonds de particuliers.

Pour rappel, le guide des sources comprend pour chaque fonds relatif à une association ou à une personnalité :

- La « fiche producteur » ou fiche de présentation de l'association ou de la personnalité détentrice - et généralement productrice - du fonds d'archives, rédigée selon la norme ISAAR(CPF), 2ème édition, 2004.
- L'instrument de recherche, ou inventaire sommaire. Il est le résultat de la mise en ordre intellectuelle du récolement établi lors de l'état des lieux des fonds d'archives.
- La « fiche état du fonds » qui renseigne les informations essentielles afin de caractériser le fonds d'archives, rédigée selon une version simplifiée de la norme de description archivistique ISAD(G).

Ces fiches se présentent sous le format bureautique.

B. La place de l'inventaire des archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement aux Archives départementales

La mise en place de ce guide des sources est une première pour les six services d'archives départementales de chaque département de la région Centre – Val de Loire. Il leur permettra, notamment, de compléter leurs missions de collecte des fonds et de communication auprès du public.

L'objectif de ce guide des sources est d'offrir aux chercheurs un panorama aussi complet que possible des fonds disponibles et accessibles appartenant aux acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement dans le département, à l'exclusion des fonds déjà conservés et pouvant être consultés directement dans différents services d'archives. Ce recensement des différents fonds permettra donc aux chercheurs et aux étudiants de cibler efficacement les lieux, les structures et les particuliers qui détiennent des archives qui peuvent les intéresser. Par l'intermédiaire de ce guide, l'AHPNE peut atteindre son objectif qui est celui d'encourager les travaux de recherche. De même, ce guide des

sources peut servir d'indicateur aux associations de la protection de la nature et de l'environnement pour qu'elles puissent accéder à une base documentaire selon leurs besoins dans le cadre d'actions menées.

Dans un premier temps, il sera disponible en salle de lecture des différentes Archives départementales, ainsi que sur le site internet de l'AHPNE⁷.

Dans un second temps, ce guide des sources sera accessible en ligne sur le site des Archives départementales⁸ et du Ministère de la transition écologique et solidaire⁹. L'accès aux informations du guide des sources s'effectuera alors par plusieurs entrées : soit directement par les fonds d'archives, soit par les producteurs d'archives, soit par l'intermédiaire d'un moteur de recherche.

Ce guide des sources n'a pas vocation à rester tel quel. Il évoluera en fonction des dépôts qui seront effectués dans le futur, mais aussi dans le cas de l'incorporation d'autres fonds d'archives.

C. Les modalités d'accès et de communication des fonds et des documents

Pour chaque fonds, les modalités de communication, définies auprès des associations et particuliers, sont indiquées dans le guide des sources. La plupart des producteurs d'archives ont donné leur accord de principe pour une communication libre, réserve étant faite que, certaines structures ne souhaitent pas communiquer certains documents administratifs et de fonctionnement.

7 <http://archives-apne.e-monsite.com/>

8 <https://francearchives.fr/fr/annuaire/departements>

9 <http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/inventaires-des-fonds-des-acteurs-prives-et-r5190.html>

VI - Bilan et Perspectives

A. Bilan

1- Une base de données accessible

L'opération d'inventaire des acteurs privés de la protection de la nature et de l'environnement en région Centre-Val de Loire et le rendu final concrétisé par le guide des sources ont permis d'établir une base de données pour les chercheurs, les étudiants et toutes personnes s'intéressant à l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement dans la région. Ce guide des sources permettra au chercheur d'identifier rapidement l'association ou la personnalité qui conserve tel document sur tel sujet. De plus, l'accessibilité sur le site internet de l'AHPNE et des Archives départementales favorisera également la diffusion de ces informations au plus grand nombre.

2- Une prise de conscience de l'importance de l'archivage

Les associations et les personnalités militantes sont dans l'action quotidienne, le classement des archives n'est donc pas leur priorité. L'initiative de l'AHPNE, les contacts établis et la réalisation du guide des sources ont permis une prise de conscience de l'importance de la conservation des documents historiques de ces acteurs, même lorsque l'état des lieux des fonds d'archives n'a pas pu être réalisé.

Certaines associations et certaines personnalités sont même prêtes à effectuer un dépôt ou un don de leur fonds aux Archives départementales. Deux fonds d'archives ont d'ailleurs déjà fait l'objet d'une donation aux archives départementales d'Indre-et-Loire (archives anciennes de la LPO Touraine et de l'AQUAVIT) et sont en cours de traitement.

D'autres associations comme la SEPANT, sensibilisées par cette démarche, ont étudié la question de leurs archives en bureau ou en conseil d'administration. Elles ont notamment pour projet de mettre en place prochainement un classement de leur fonds. Dans le cas de la SEPANT, l'opération a été le déclencheur d'un travail collaboratif d'enquête et de regroupement d'un certain nombre de fonds isolés, plus ou moins en danger de disparition (fonds Annick Lenoir, fonds Jean-Mary Couderc et fonds Michel Durand¹⁰).

Même lorsque des difficultés ont surgi ou qu'une réponse négative a été enregistrée, les structures ou les personnes impliquées ont marqué un intérêt certain pour la démarche. Cela a par exemple été le cas avec les différentes fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique qui se sont réunies en réunion de bureau de l'Union régionale pour statuer sur leur participation éventuelle à l'opération menée par l'AHPNE. Ou encore, Bernard Rousseau, ancien Président de FNE et FNE Centre – Val de Loire, qui malgré son souhait à ne pas participer à l'opération s'est montré très attentif sur la question et le devenir de ses archives personnelles qui représentent quarante années d'engagement personnel au service de la protection de la nature et de l'environnement et notamment autour du « combat Loire ».

10 Voir notices et inventaires de la SEPANT et du fonds Michel Durand dans le guide des sources ci-après.

Les associations et personnalités se posent toutes la question de la conservation et du classement de leurs archives, et de ce qu'elles deviennent après la disparition de l'association ou le décès de la personne. Par exemple, l'association Nature 18 travaille actuellement à la recherche de ses racines en recherchant les fonds d'archives de ses fondateurs.

En effet, la plupart du temps les archives sont conservées chez un membre de l'association. La question se pose alors de ce qu'en feront les successeurs ou les descendants. L'expérience montre que, soit le fonds est donné à une autre association comme ce fut récemment le cas avec les archives de Michel Durand, à une municipalité (fonds Robert Hainard dans le cadre de la donation par Jacques Hesse de son fonds d'archives à la bibliothèque Abbé Grégoire appartenant à l'agglomération blésoise), à un service d'archives départementales (fonds René Pécherat aux archives départementales de l'Indre) ou à une personne intéressée. Le cas échéant le fonds d'archives est détruit ou éliminé, ou bien même il disparaît (archives de Vincent Labeyrie).

Au cours de cette mission, certaines associations et personnalités, très intéressées par cette démarche, ont également émis le souhait d'un contact annuel avec l'AHPNE sur l'évolution du projet « archives ». Cette demande illustre également la prise de conscience de l'importance de l'archivage et l'adhésion générale au projet de l'AHPNE.

De plus, nombre d'associations ont été désireuses de conseils en matière d'aide à l'archivage. Outre les réponses orales ou écrites sous forme de conseils techniques et scientifiques qui ont pu leur être apportés, un certain nombre d'outils, présents en annexe, ont été conçus et donnés tels que des plans de classements, des guides et notes de sensibilisation ainsi que lorsque la question se posait, ont été transmis des modèles de contrats de dons et de dépôts des différentes archives départementales.

3- Des problèmes de conservation et de classement

La prise de conscience de l'importance de l'archivage a soulevé dans de nombreuses associations et chez les particuliers le problème du classement et de la conservation de leurs archives. Il est en effet souhaitable de conserver les archives dans de bonnes conditions et de les classer pour ne pas perdre de documents et pouvoir les consulter facilement lorsque le besoin s'en fait sentir. Les mauvaises conditions de conservation et de classement pourraient, dans certains cas, justifier l'urgence d'intervention sur un fonds.

La plupart des archives consultées au cours de la mission sont conservées chez des particuliers, dans des bureaux, dans des greniers ou dans des caves même si parfois elles disposent de pièces de stockage situées dans des environnements sains.

Or, les sous-sols et les combles ne conviennent pas au stockage d'archives. La forte humidité, le manque d'aération, les fortes variations de température et la présence de poussière dans ces lieux entraînent la prolifération des moisissures, des insectes et des rongeurs. La détérioration de l'état des archives, papier ou autre support, est inévitable dans ces conditions.

Il convient donc de respecter les normes suivantes :

- la température et l'humidité : pour le papier : entre 18°C et 22°C et 55% d'humidité relative ; pour les photographies en noir et blanc : 12°C et 35% d'humidité relative ; pour les photographies couleur : 5°C et 35% d'humidité relative ; pour les bandes magnétiques : 18°C et 40% d'humidité relative. Le chauffage et une bonne circulation de l'air sont indispensables.

- la lumière naturelle ne doit pas porter directement sur les archives, car un fort ensoleillement provoque le dessèchement du papier. Cependant, un peu de lumière solaire indirecte a l'avantage d'être germicide.

Le problème de conservation s'accompagne également d'un problème de classement. En effet, lors de la mission, le constat a été fait que les archives ne sont pas ou peu organisées. Les personnes rencontrées sont conscientes de ce problème. Certains membres d'association ont avoué avoir des difficultés à retrouver des documents produits ou reçus par leur propre association. Ils sont donc intéressés, au travers de la mission portée par l'AHPNE, par une aide et des conseils de tri et de classement de leurs archives.

Conseils de classement :

Préparation des dossiers :

- regrouper les documents ayant le même objet ;
- ne pas laisser un document isolé : une pièce importante peut être ainsi perdue ;
- ne pas surcharger le dossier et extraire les pièces inutiles : les brouillons, les doubles, la documentation générale. Il faut également enlever les trombones, si possible les agrafes, les élastiques et les pochettes en plastique qui endommagent les documents ;
- maintenir un ordre interne chronologique : les dossiers plus complexes peuvent faire l'objet d'un classement méthodique en sous-dossier avec un ordre chronologique interne ;
- faciliter l'identification du dossier en inscrivant, sur une chemise semi-cartonnée propre, l'objet du dossier, la nature des documents et leurs dates extrêmes (du plus ancien au plus récent) ;

Classement des dossiers :

- le fonds d'archives peuvent être divisés en grandes rubriques reflétant l'activité quotidienne de l'association (administration, comptabilité, affaires juridiques, les réserves naturelles, le suivi des oiseaux marins, les animations, revue de presse...). La création de sous-rubriques permet de regrouper les dossiers en fonction des objets traités ;
- intégrer les dossiers dans des boîtes d'archives de 8 à 15 cm de largeur (dos) ;
- attribuer puis porter un numéro d'ordre sur chaque boîte en fonction du plan de classement ou à *minima* indiquer le contenu de la boîte.

4 - Les difficultés rencontrées

Au cours de la mission, un certain nombre de difficultés ont été rencontrées tant au niveau de la prise de contact avec les détenteurs de fonds, qu'au niveau des archives proprement dites.

- **Les archives perdues ou éliminées**

Lors de la réalisation des diagnostics des fonds d'archives et de leurs identifications, de nombreuses lacunes sont apparues, en particulier dans les associations les plus anciennes.

À titre d'exemple, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) – Touraine est une structure créée en 1949 sous la dénomination de Société tourangelle des amis des oiseaux (STAO). En 1979, elle devient le Groupe Ornithologique de Touraine (GOT), et garde cette dénomination jusqu'en 1999, où elle prend son nom actuel. Cependant, les plus anciennes

archives conservées (des pièces de comptabilités isolées) remontent à l'année 1970. Les autres traces de la STAO ne concernent que des pièces de comptabilités, quelques documents relatifs à la protection de la Loire et une collection de bulletins associatifs très lacunaire. À partir du GOT (décennie 1980), les fonds sont beaucoup plus importants et diversifiés, avec toutefois des lacunes qui se résorbent au fur et à mesure des décennies. Le constat est alors le suivant : nombre d'archives ont été perdues, éliminées ou dispersées chez d'anciens membres de l'association. Malheureusement, il est impossible de connaître le sort exact de ces archives, car la mémoire orale s'est également effacée.

Ce constat se retrouve ainsi dans de nombreuses associations. Parfois, il a été possible de connaître le sort de ces archives perdues, comme cela est le cas pour les fonds de FNE Centre – Val de Loire. Faute de place, dans un contexte de fortes difficultés financières, menacée de perdre ses locaux et ne disposant de personne capable d'accueillir un volume important d'archives, la majeure partie des fonds de la fédération a alors été détruite vers 2007.

La fragilité intrinsèque du monde associatif, la méconnaissance de l'organisation des archives en France, l'absence de sensibilisation à l'archivage ou bien les sinistres sont généralement le premier vecteur de la disparition des témoignages écrits de cette histoire de la protection de la nature et de l'environnement.

- **Les personnes décédées**

Un certain nombre d'acteurs de la protection de la nature et de l'environnement, détenant des archives potentiellement intéressantes sont malheureusement décédés comme Michel Durand en 2017, ancien président et figure de proue de la SEPANT, maire de Chambray-lès-Tours, climatologue et hydrogéologue spécialiste de la Loire ou bien le professeur Vincent Labeyrie (1924-2008), fondateur du Centre d'étude supérieur en aménagement (CESA), aujourd'hui PolyTech de l'Université de Tours et l'une des principales figures militantes du mouvement de protection de la nature et de l'environnement en région Centre – Val de Loire et dans les départements limitrophes dans la décennie 1960-1970. Lors de cette mission, il n'a pas été possible de trouver trace de ses archives. Les archives de Michel Durand font figure d'exception grâce au travail accompli par Pierre Richard (président de la SEPANT) et Dominique Boutin (Secrétaire de la SEPANT) lors de l'opération menée par l'AHPNE.

La question se pose alors de ce qu'elles sont devenues. L'élimination, la donation, le dépôt ou la conservation chez des descendants peuvent être envisagés, mais il est encore plus ardu de trouver la bonne personne ressource à contacter.

- **Les personnes ne disposant pas d'archives**

Certaines personnes qui ont œuvré pour la protection de la nature et de l'environnement n'ont pas ou peu d'archives personnelles. Il s'agit bien souvent de « penseurs » ou de témoins plus que de gestionnaires. Il peut toutefois être très intéressant de recueillir leur témoignage oral sur leur participation à l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement.

- **Des contacts difficiles à obtenir**

La principale difficulté rencontrée au cours de l'opération d'inventaire des archives privées des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement n'a pas été

l'identification des fonds d'archives, mais celle de la prise de contact qui est un point d'étape crucial pour se rendre auprès des associations et personnalités.

Le démarrage de l'opération s'est même parfois avéré assez compliqué. Ces différentes hypothèses non exhaustives peuvent être avancées pour l'expliquer :

- Le démarrage de l'opération en début janvier a coïncidé avec la reprise de l'activité associative après les fêtes de fin d'années et du temps du bilan de l'année passée (période de préparation des assemblées générales).
- L'activation du réseau FNE, partenaire de l'AHPNE et membre du comité de pilotage, a logiquement nécessité du temps afin d'être pleinement efficiente (établissement du partenariat, intervention au Conseil d'administration de FNE CVL le 26 janvier pour présenter l'opération à l'ensemble des associations membres de la fédération, prises de contact individuelles des différentes structures, préparation des rendez-vous, visites successives).
- Le décalage logique entre le temps de la prise de contact, de la réponse pour fixer un rendez-vous et la date visite est un facteur crucial à prendre en compte, surtout en début d'opération. Il peut y avoir ainsi entre deux semaines et quatre mois d'écart entre le contact et la visite chez la personnalité ou au sein de l'association.
- Il est aussi nécessaire de prendre en considération le temps associatif et les empêchements de la vie, qui se révèlent deux éléments essentiels dans la réussite des prises de contact favorables. Ces éléments sont rentrés à plusieurs reprises en opposition avec celui d'une opération se déroulant dans un temps limité. Par exemple, il n'a pas été possible de réaliser l'état des lieux et l'identification des fonds d'archives d'une personnalité comme Dominique Boutin, Secrétaire de la SEPANT, en raison d'un sinistre à son domicile, alors même qu'il a été très impliqué dans la réussite de l'opération dans le département de l'Indre-et-Loire.

Ainsi, l'opération a demandé un certain temps avant de véritablement prendre son ampleur. Une accélération des visites au sein des associations a alors été constatée à partir du mois d'avril. Ces rencontres ont généralement permis par la suite d'identifier, de sensibiliser à l'archivage et de prendre contacts avec les personnalités détenant des fonds ou la mémoire de la structure, amplifiant de fait l'opération à partir du début de l'été 2018.

Malgré la bonne réception globale de l'opération, les contacts pour retrouver certaines associations ou pour certains dossiers ont été très difficiles à établir et même parfois n'ont pas du tout été trouvés. Il s'agissait pour la plupart de structures en dehors des « têtes » réseaux naturalistes ou de la protection de la nature et de l'environnement tels que FNE Centre – Val de Loire, le CEN Centre – Val de Loire, la FEEL ou la SEPANT.

Autant cette mobilisation des réseaux a été déterminante et même fondamentale pour la prise de contact (la majeure partie des associations membres de FNE Centre – Val de Loire et de la FEEL a participé à l'opération), autant cela s'est révélé plus compliqué pour toucher des associations isolées des réseaux ou dans d'autres réseaux couvrant des domaines telles que la chasse ou l'agriculture durable. Pour ce dernier domaine composé principalement des GAB (groupements d'agriculteurs biologiques), des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou des fermes pédagogiques, cela peut s'expliquer par leur création relativement récente et donc de l'absence de prise de conscience de leur histoire passée ou en train de se construire. Pour les associations isolées desdits réseaux, la prise de contact a été encore plus difficile. Ne pouvant pas toujours contacter directement par téléphone une personne clé de la structure et n'ayant que pour seul moyen l'envoi d'un courriel d'invitation et de présentation, la démarche fut généralement infructueuse. Parfois, l'absence même de coordonnées a empêché la naissance d'une relation.

Enfin, des conflits de personnalités, et même de structures ont empêché des prises de contact favorables, même si cela a été ressenti dans une moindre mesure.

- **Les contacts intéressés n'ayant pas participé au guide des sources**

Certaines personnes et associations contactées ont été très intéressées par la démarche de l'AHPNE. Elles n'ont toutefois pas pu être intégrées au guide des sources pour diverses raisons (identification et coordonnées obtenues trop tardivement, agendas contraires, sinistre ou raisons personnelles).

Cela a été exemple le cas avec l'Association de veille environnementale du Cher (AVEC), dont l'identification, la localisation des fonds et l'obtention des coordonnées des personnes clés n'ont été obtenues qu'à la fin octobre suite aux déplacements au sein de Nature 18 et au domicile de son Vice-Président, Jean-Pierre Thyrion qui est également l'actuel Vice-Président de l'AVEC¹¹.

Toujours dans le Cher, la rencontre avec André Barre, président de l'Association pour la réouverture du canal de Berry (ARECABE) et l'état des lieux des fonds d'archives de l'association n'ont également pas pu se réaliser en raison du contact tardif (septembre) et de ne pas avoir réussi à trouver une date commune initialement prévue en octobre¹². L'association était alors très occupée en cette fin d'année 2018 dans une opération de sauvetage, de mise à l'eau et de transfert d'une péniche.

Ces personnes et associations – qui pour la plupart d'entre elles, ont tout de même été sensibilisées à la problématique de leurs archives – pourront être recontactées et relancées lors de prochaines missions similaires. De plus, une liste sous forme de tableau de contact et d'identification de leurs principales activités a été transmise au comité de suivi post opération dans lequel figurent les différentes archives départementales.

5- Améliorer la méthode

La méthode utilisée au cours de la mission a permis d'atteindre les principaux objectifs fixés. Toutefois, sont à signaler des difficultés par rapport à la mise en relation avec certains contacts. La phase de repérage pourrait être améliorée sur ce point pour des futures missions similaires. En effet, l'appui des réseaux et le bouche à oreille permettent essentiellement la mise en relation avec des contacts potentiels, mais qui ne sont pas toujours avérés. La liste aussi complète que possible des personnes et associations à contacter étant difficile à obtenir, sa réalisation serait donc à préparer plus en détail, en amont de la mission. Ou alors, ce travail préparatoire, qui prend beaucoup de temps, pourrait être intégré à la mission de l'archiviste, mais en augmentant la durée de sa mission.

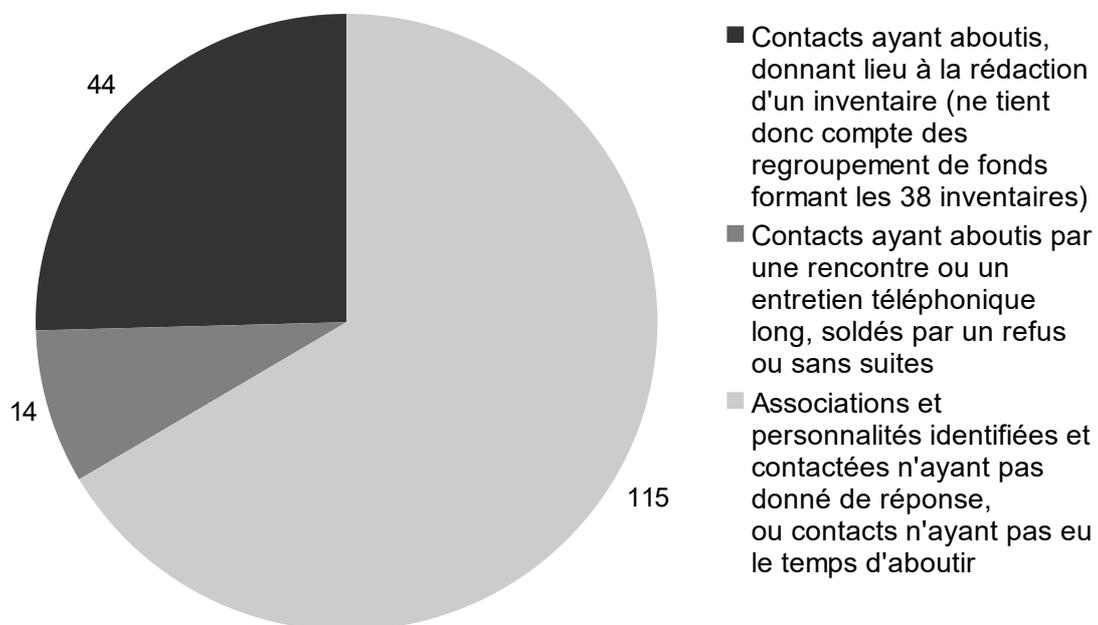
11 L'association AVEC est une association de protection de la nature et de l'environnement militante qui a son siège social à Méry-ès-Bois dans le département du Cher. Créée vers 2010, elle milite activement sur des sujets tels que les décharges sauvages, les farines animales, les épandages de boues d'Achères et de manière générale contre l'agriculture productiviste. Son Président actuel est Willy Beteau.

12 L'ARECABE n'est pas *stricto sensu* une association de la protection de la nature et de l'environnement, mais par l'intermédiaire de ses activités (milite pour la réouverture du canal du Berry comme voie navigable), agit en en faveur de la nature et de l'environnement

6 – Bilan global et bilan quantitatif

Si la réussite de l'opération est indéniable quantitativement (près de 1,2 kilomètres linéaires d'archives identifiées, 38 « fiches producteurs » et inventaires réalisés pour 44 contacts ayant participé à la démarche de l'AHPNE...), comme qualitativement (richesse et variété des fonds observés, état des lieux d'une histoire de la protection de la nature et de l'environnement régionale de plus de 70 ans, acteurs sensibilisés à l'archivage...), un certain nombre de difficultés ont été rencontrées tant au niveau de la prise de contact avec les détenteurs de fonds, qu'au niveau des archives proprement dites (fonds perdus, dispersés ou détruits). De manière générale, les prises de contact ont été positives, que ce soit par l'accueil favorable de la démarche, par la qualité des échanges avec les interlocuteurs (laissant entrevoir la richesse des témoignages oraux comme sources à part entière), par l'identification de fonds alors que le contact n'a pas forcément abouti par une rencontre, ou par la diversité des actions de protection de la nature et de l'environnement observée.

État des prises de contact



Le comité de pilotage et le suivi régulier assuré par Rémi Luglia ont été des éléments essentiels dans la conduite et la réussite de l'opération. Outre l'accueil très favorable et l'implication des différents membres dudit comité de pilotage, ils ont permis de résoudre des questions d'ordre technique (dons et dépôts), d'aider à l'identification et à la prise de contact avec les associations et d'affiner la stratégie de l'opération pour que cette dernière puisse avoir davantage d'ampleur (notamment dans le volet valorisation de l'opération et son devenir à moyen et long terme).

Les différentes rencontres avec les différents acteurs privés de la protection de la nature et de l'environnement ont également été des points positifs. Outre les échanges qui laissent entrevoir un travail de collecte de témoignages oraux et qui ont permis l'élaboration des « fiches-producteurs », il est important de noter le très bon accueil reçu lors des visites successives, la très bonne disponibilité des acteurs lors des moments d'échange ainsi que l'autonomie laissée pour accéder aux fonds d'archives et effectuer le diagnostic et le

récolement de ces derniers. De plus, les différents acteurs privés de la protection de la nature et de l'environnement ont montré un intérêt certain pour la conservation de leur mémoire, donnant parfois lieu à l'identification de fonds annexes et un travail de regroupement desdits fonds (SEPANT, Nature 18, etc.) et à une demande de conseils en matière d'archivage. Cet intérêt a eu pour conséquence plusieurs promesses et réalisations de dons. Le facteur temps a par contre été une contrainte lors de l'identification des fonds d'archives. Des choix et des compromis ont ainsi dû être faits pour se tenir aux délais implicitement imposés (une journée consacrée au maximum par fonds).

Bilan quantitatif de l'opération : associations et personnalités ayant participé à l'opération

Département	Inventaires et notices rédigés	Volume des archives physiques recensées (en ml)	Volume des archives numériques recensées (en Go)	Années extrêmes	Dons en cours de réalisation
Cher	8	118,8	0,46	1971-2018	2
Eure-et-Loir	7	81	90	1978-2018	0
Indre	2	114,5	0	1969-2018	0
Indre-et-Loire	8	293,2	0	1961-2018	2
Loir-et-Cher	7	326,5	1755	v.1934-2018	0
Loiret	6	262,8	1680	1945-2018	1
Total	38	1196,8	3525,46	v.1934-2018	5

B. Perspectives

Cette mission a permis d'envisager des suites pratiques à cette opération sur la connaissance, la conservation et l'exploitation des archives des acteurs privés et associatifs de la protection de la nature et de l'environnement.

1- La collecte orale

Lors de la mission, de nombreuses personnalités rencontrées telles que François Botté, Dominique Boutin (SEPANT), Dominique Mansion, Gérard Breteaux (FEEL), Serge de Filippis (CDQMN), Jean-Pierre Thyron (Nature 18 et AVEC), Jean Philippe Varin (studios de cinéma Jacana), Laurent Arthur (Chauve-qui-peut, Muséum d'histoire naturelle de Bourges), Bernard Rousseau (FNE, FNE Centre), Antoine Reille (LPO France), Guy Janvrot (FNE Centre), Didier Papet (LNE) se sont révélées être des personnes clés pour la réussite de la mission, mais également des témoins et des acteurs du mouvement de la protection de la

nature et de l'environnement dans la région Centre – Val de Loire. La collecte de leurs témoignages selon une méthodologie spécifique (grille des questions...) permettrait de conserver ces mémoires et apporterait aux chercheurs des sources différentes.

Dans l'historiographie récente, les sources orales – désignant les matériaux recueillis par enregistrement lors d'entretiens avec des témoins – sont devenues incontournables et sont considérées comme des sources à part entière. Le mérite de cette démarche de collecte des sources orales est de confronter les sources écrites aux sources orales pour la reconstitution des faits tels qu'ils se sont passés et tels qu'ils ont été perçus. Confronter l'histoire immédiate à l'histoire officielle permet non seulement de remettre cette dernière en question, de la corriger, mais aussi de compléter les lacunes existantes dans les sources écrites. Cependant, cette démarche a ses limites : les différents témoignages ne sont pas des vérités absolues et les enquêteurs et enquêtrices sont exposés à un certain subjectivisme. Comme pour les sources écrites, le chercheur doit faire appel à l'arme critique.

Quelques traces de sources orales constituées ont déjà été observées lors de l'opération en région Centre – Val de Loire : témoignages recueillis auprès de personnalités du CPIE Touraine – Val de Loire par l'universitaire Dominique Bachelart pour le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) et DVD retraçant les 50 ans de la SEPANT « Un demi-siècle d'engagement pour la protection de l'environnement en Touraine : Récit d'une histoire humaine et associative » dans lequel figurent de nombreuses interviews de personnalités de l'association, dont Michel Durand, décédé en 2017). La perspective serait d'étendre cette démarche aux nombreuses personnalités rencontrées dans la région et lors d'autres opérations. En Centre – Val de Loire, ces sources potentielles ont déjà été clairement identifiées, contactées et rencontrées lors de l'opération au sujet de leurs fonds d'archives personnels, constituant déjà la réalisation des premières étapes nécessaire à la collecte des matériaux recueillis par enregistrement lors d'entretiens avec des témoins de l'histoire du mouvement de la protection de la nature et de l'environnement.

2- Un travail complémentaire sur les fonds et leur dépôt aux Archives départementales

Certaines associations et personnalités se sont dites intéressées pour l'établissement d'un travail plus en profondeur sur leur fonds de tri, d'élimination, d'inventaire et de classement. Ce travail complémentaire pourrait être mis en place à l'occasion d'une autre mission par l'AHPNE ou dans le cadre de stages de fin d'études spécialisées au sein d'Archives départementales ou d'associations. Cette idée a notamment été mise en avant par Dominique Boutin pour le traitement du fonds Michel Durand, conservé depuis l'été 2018 dans les locaux de la SEPANT et qui nécessite un important travail de classement.

Les associations et personnalités peuvent également entrer en relation avec les Archives départementales afin de disposer de conseils et d'un appui technique dans la gestion de leurs archives. Ce travail complémentaire sur les fonds peut être entrepris lorsque la préservation d'un fonds devient urgente, en préalable à un don ou dépôt aux Archives départementales. En effet, l'urgence peut se décréter par les mauvaises conditions de conservation, la volonté d'éliminer des archives dans le contexte d'un déménagement ou du manque d'espace de stockage, mais aussi par l'âge avancé des détenteurs d'archives. La priorité serait alors donnée aux fonds qui risquent de disparaître.

Les modalités d'entrée des archives privées aux Archives départementales revêtent des formes diverses (le don, le legs, le dépôt ou la dation) présentées en annexe dans la note de sensibilisation à l'archivage.

Au cours de la mission, dix-neuf associations et particuliers se sont dits intéressés ou prêts à effectuer un don (le donateur cède cette propriété matérielle) ou un dépôt (le déposant conserve la propriété matérielle et confie ses archives à une personne) aux Archives départementales d'une partie de leurs archives¹³.

Deux dons ont été réalisés aux archives départementales d'Indre-et-Loire en fin de mission et seront prochainement en cours de traitement. Il s'agit des archives anciennes de La LPO Touraine et de l'AQUAVIT.

La priorité pour les autres dons et dépôts devrait être donnée aux archives qui ont le plus de risque de disparaître à terme, car étant conservées chez des particuliers. Cela nécessite la poursuite des relations avec l'AHPNE, les archives départementales, les associations et les personnalités pour que la dynamique ne retombe pas, d'où la mise en place d'un comité de suivi post opération et le rôle crucial qui sera joué par celui-ci, ainsi que la transmission des informations aux archives départementales.

En ce sens, cette opération permet de tester le conventionnement entre les associations ou personnalités et l'AHPNE pour d'une part normaliser l'autorisation de diffusion de la « fiche producteur » et de l'inventaire, d'autre part permettre leur mise à jour et enfin garder un contact entre les deux parties¹⁴.

3 – Les opérations de valorisation

Afin d'encourager les travaux des chercheurs et d'informer sur l'existence de sources de la protection de la nature et de l'environnement dans la région Centre – Val de Loire, le comité de pilotage et l'AHPNE sont en train de prioriser leur action sur l'aspect valorisation des archives. Les premières opérations de valorisation ont déjà été réalisées à la fin de l'année 2018 :

- sous la forme d'une intervention lors d'une manifestation organisée par la DREAL Centre – Val de Loire « Café archives » le 13 novembre 2018 à Orléans pour un public de professionnels sur le thème « *Les archives, mémoire du patrimoine naturel et de sa protection* » (intervenants : Gilles Martinez, archiviste de la DREAL ; Florian Taillecourt, archiviste des Archives départementales du Loiret ; Patrick Cavalié, archiviste de la mission archives du Ministère de la Transition écologique et solidaire et administrateur de l'AHPNE ; Julien de Gand, archiviste chargé de mission pour l'AHPNE)¹⁵.
- sous la forme d'une intervention par Rémi Luglia et Julien de Gand sur le « *Repérage des dimensions éducatives dans les inventaires d'archives d'associations environnementales en région Centre - Val de Loire* » dans le cadre du séminaire sur les « lieux de l'éducation à l'environnement » organisé par le Pôle de conservation des

13 Voir modèles de dons et de dépôt en annexe.

14 Voir modèle type de convention en annexe.

15 <http://archives-apne.e-monsite.com/pages/departements/45-loiret-1/les-archives-memoire-du-patrimoine-naturel-et-de-sa-protection.html>
<http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/les-archives-memoire-du-patrimoine-naturel-et-de-a48311.html>

archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) et le Comité d'histoire du ministère de la Jeunesse et des Sports au Ministère de la Transition écologique et solidaire le 28 novembre 2018.

- sous la forme d'une vidéo didactique pour aider les associations de la protection de la nature à trier, classer et valoriser leur patrimoine de l'écrit¹⁶.

D'autres manifestations ou communications sont en cours de programmation ou en projet afin de valoriser ces archives, telles que l'organisation d'une journée d'étude régionale avec le Conseil régional, des projets d'expositions et de visites au sein des Archives départementales ou des rencontres avec les universités.

4 – La mise en place d'un comité de suivi post opération

Lors de la réunion de comité de pilotage du 28 septembre 2018, l'idée d'une mise en place d'un comité de suivi post opération a été avancée et discutée. L'objectif serait de poursuivre la dynamique lancée par l'opération en gardant le lien avec le monde associatif qui a participé à celle-ci, en accentuant les manifestations de valorisation autour de ces sources, souvent méconnues, en aidant le monde associatif lorsqu'il le souhaite, en encourageant les associations et personnalités à se tourner vers les Archives départementales, FNE Centre et l'AHPNE, en créant des ressources pour aider à poursuivre la démarche de contact et de collecte d'archives et en continuant la réflexion autour des archives.

Le comité de suivi post opération est actuellement en train de se mettre en place, afin de préparer les différentes manifestations de l'année 2019.

5 - L'application aux autres départements et régions

Cette opération a également pour vocation d'être réalisée dans d'autres régions par l'AHPNE. En effet, cette mission, qui a montré son utilité, a établi une méthode de travail qui permet d'appréhender dans de bonnes conditions, la mise en place d'autres guides des sources départementaux ou régionaux.

Au cours de cette mission, quelques contacts ont été pris avec des personnes et associations résidant dans des régions et départements limitrophes comme en Normandie, en Bretagne ou dans l'Allier. Des opérations semblables pourraient donc s'y déployer en continuité, si l'AHPNE trouvait les relais financiers auprès des collectivités concernées, de préférence à échelle régionale, car cela permettrait de couvrir plus rapidement le territoire et de garder la cohérence structurelle du monde associatif, souvent organisé de manière régionale.

De telles opérations nécessiteraient, à l'instar de la présente opération, de s'appuyer sur les réseaux associatifs existants tel que celui de FNE et les services départementaux d'archives.

16 <http://archives-apne.e-monsite.com/pages/a-consulter/video-didactique-pour-les-associations-de-protection-de-la-nature.html>

Partie II - Guide des sources

Introduction.

Les différents fonds des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement sont conservés en majorité chez des particuliers, des membres et des présidents d'associations. Toutefois, les associations disposant de locaux y conservent leurs archives.

Les producteurs d'archives se distinguent en deux catégories : les associations, qui correspondent au plus grand nombre, et les particuliers.

Les archives des associations sont en grandes parties similaires. Elles sont constituées notamment de documents administratifs et de fonctionnement, de la comptabilité, d'études, d'une revue de presse, des dossiers de l'activité et de documentation.

Les archives des particuliers correspondent aux documents reçus et produits lors de leurs activités associatives, privées et professionnelles.

Les modalités d'accès aux fonds dépendent des producteurs. Cependant, la majorité des fonds est accessible après une demande préalable d'autorisation.

Chauve-qui-peut

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Chauve-qui-peut
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1997 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Peu avant la création de « Chauve-qui-peut », Laurent Arthur et Michèle Lemaire (Direction du Muséum d'Histoire naturelle de Bourges) et Jean-Jacques Chaut, tous trois spécialistes des chauves-souris, décidèrent de soutenir financièrement la structure « Bats » dans l'Indre, afin de participer activement à la protection de l'espèce.</p> <p>L'association « Chauve-qui-peut » est finalement créée en 1997 dans le but de servir de « banque » pour aider à la conservation et à la préservation des colonies de chauves-souris dans le département du Cher. Afin de remplir cet objectif, l'association a dégagé des fonds propres grâce aux bénéfices de la vente de jeux, achetés à l'occasion d'une importante exposition au Muséum d'Histoire naturelle de Bourges. Ce premier apport financier a été ensuite complété par des droits d'auteurs perçus sur des photographies de chauves-souris, des ventes de produits, des dons privés et des subventions. L'association perçoit également des revenus provenant d'actions particulières, d'expertises et de ventes de données à des tarifs avantageux contre des connaissances pour des études. Ces études sont commandées par des bureaux d'études dans le Cher, des collectivités (Conseil Régional Centre - Val de Loire et Conseil départemental du Cher), des services déconcentrés de l'État (DREAL) ou des entreprises. L'ensemble de ces modes de financement sont d'ailleurs toujours d'actualité.</p> <p>Depuis l'année 2000¹⁷, « Chauve-qui-peut » mène des actions d'urgence (« programmes d'aide ») en faveur des chauves-souris. L'efficacité de ses interventions est due à son autonomie, son indépendance et à sa faculté de pouvoir débloquer des fonds très rapidement.</p> <p>Vers 2007, « Chauve-qui-peut » prend une dimension internationale en menant des programmes internationaux, notamment au Burkina Fasso, au Cameroun ou au Bénin pour encourager la préservation des colonies de chauves-souris et pour aider les personnes faisant appel à l'association.</p> <p>« Chauve-qui-peut » va prochainement évoluer avec le projet d'une structure associative (« Chiroveille ») au champ plus large (réalisation d'études, publication, journées d'étude).</p>

17 Cf. document « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par Chauve-qui-peut ».

2.3. Lieu	Mme Lemaire - L'Observatoire 22, Rue RANCHOT 18000 BOURGES
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Depuis sa création, l'association n'a pas vocation à faire du militantisme. Elle souhaite surtout apporter une aide aux chauves-souris lorsqu'il y a conflit d'usage ou problème de cohabitation avec l'homme (l'espèce peut être source de nuisances). Elle consacre ainsi environ 6000 euros par an dans la protection de sites.</p> <p>« Chauve-qui-peut » priorise ainsi le dialogue en faisant notamment du travail de lobbying pour par exemple obtenir des contreparties lors de l'aménagement de la rocade nord de Bourges. L'association va donc rarement devant les tribunaux (elle n'a porté plainte qu'à trois reprises pour des cas de destruction d'espèces).</p> <p>« Chauve-qui-peut » assume sa discrétion en matière de communication pour se consacrer pleinement à son rôle de « banque » en faveur de la conservation et préservation les colonies de chauves-souris dans le Cher et aussi pour conserver son autonomie et indépendance. Pour autant, l'association est reconnue dans la région Centre et s'inscrit comme la pièce financière du réseau de protection de chauve-souris dans le département du Cher. « Chauve-qui-peut » a également une dimension internationale en raison des actions qu'elle mène notamment en Afrique.</p> <p>Les principales actions et activités de l'association sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes d'aide aux chauves-souris dans le département du Cher : aménagements de gîtes avec des entrepreneurs et des artisans (pose de bâche au sol, aménagement de grenier, etc. comme à l'abbaye de Blairon pour l'aménagement d'une colonie de sérotines pour 3000 euros). • Programmes d'aide aux chauves-souris à dimension internationale (« Chauve-qui-peut » investit environ 500 euros par an au Burkina Faso et encourage et aide à la protection des colonies de chauves-souris dans de nombreux pays tels que le Cameroun ou le Bénin). • Aide à la valorisation et assistance financière pour le Muséum d'Histoire naturelle de Bourges lors d'acquisitions (ex. : gravures de François Saint-Hilaire). • Promotion des structures de soins pour les chauves-souris. • Gratifications à des personnes ayant œuvré à la protection des chauves-souris. • Acquisitions de terrains au niveau de la rocade de Bourges en connexion avec la zone Natura 2000

	<p>pour favoriser la biodiversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail de lobbying (blocage de la construction d'un parc de loisirs et d'un projet de fast-food à Bourges, rôle dans le détournement de la rocade de Bourges). • Découvertes de nouvelles colonies grâce aux aménagements réalisés dans le cadre de programmes d'aide. • Réalisation d'analyses et d'études pour des programmes scientifiques. • Paiement de bus pour des écoles dans des communes éloignées de Bourges pour les « rencontres chauve-souris ». <p>Depuis sa création, l'association a mené et soutenu les programmes d'aide aux chauves-souris suivants¹⁸ :</p> <p style="text-align: center;">2000-2002</p> <ul style="list-style-type: none"> -Plantation de noyers et de tilleuls aux entrées d'une cavité souterraine (Charly, Cher) -Pose d'une bâche dans une grange pour une colonie de Grands rhinolophes (Vornay, Cher) -Bâche dans un grenier pour maintenir une colonie de Sérotines (Loye sur Arnon, Cher) -Pose d'une bâche au sein d'une colonie de Pipistrelles (commune de Foëcy, Cher) -Réouverture d'un clocher pour une colonie de Sérotines (St Eloy de Gy, Cher) -Maintien d'un accès à un site d'hibernation de Petits Rhinolophes (Bourges, Cher) -Prise en charge d'une chiroptère pour maintenir une colonie de Petits rhinolophes -Pose d'une gouttière anti-guano sous une colonie de Sérotines (commune de Villabon, Cher) -Plantation d'une haie pour protéger l'entrée d'un site d'hibernation (commune de Charly, Cher) <p style="text-align: center;">2003-2006</p> <ul style="list-style-type: none"> -Participation à la pose d'un plancher sous une colonie d'oreillards (Dampierre en Crôt, Cher) -Pose d'un plancher sous une colonie de Sérotines (Loye sur Arnon , Cher) -Construction d'un mini-grenier à Sérotines (Bengy sur Craon, Cher) -Percement d'un accès à une colonie de Sérotines (St Eloy de Gy, Cher) -Occultation d'un éclairage pour rendre un accès aux Sérotines (Lugny Bourbonnais, Cher) -Travaux pour le maintien d'une colonie de sérotines (Colombiers, Cher) -Pose d'un plancher sous une colonie de M.emarginatus (Sancoins, Cher) -Travaux pour le maintien d'une colonie de Sérotines (Bengy, Cher) -Pose d'une cloison pour une colonie de Pipistrelle (Nohant en Graçay, Cher) -Cloison isolante pour une colonie mixte rhinolophes / échancrés
--	--

18 Extrait de la liste des actions et de leur financement intitulée « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut » » (sous format numérique) transmise par Laurent Arthur.

	<p>(St Denis de Palin, Cher) - Pose d'une bâche dans un grenier pour une colonie de Sérotines communes (Ménétréol, Cher)</p> <p style="text-align: center;">2007-2011</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la création d'un réseau associatif pour les chauves-souris au Cameroun - Pose d'un plancher dans une colonie de Sérotines (St Amand-Montrond, Cher) - Aide au réseau chauves-souris de Madagascar - Pose d'une chiroptière sur colonie de Grand murins (Vignoux sur Barangeon, Cher) - Participation à la formation d'un réseau chauve-souris au Bénin - Aide au réseau chauves-souris du Cameroun - Isolation d'un grenier de Sérotines (Loye sur Arnon, Cher) - Aménagement d'une chiroptière pour une colonie de Grands murins (Cher) - Aménagement pour le maintien de 200 Noctules de Leisler (Sidiailles, Cher) - Aménagement d'un grenier suspendu pour une colonie de Sérotines (St Amand, Cher) - Participation à la construction d'une tour à chauves-souris au Bénin - Participation à l'isolation pour une colonie de Pipistrelles (Jars, Cher) - Aide au réseau Malgache <p style="text-align: center;">2012-2014</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'une passerelle métallique de guidage sur une rocade (Bourges, Cher) - Aménagement sur un gîte à Sérotine commune (St Amand-Montrond, Cher) - Pose d'un nichoir géant pour une colonie de Noctules communes (Culan Cher) - Achat de 5 nichoirs de substitution pour les particuliers - Pose d'un plancher sous une colonie de 150 sérotines - Aménagement sur colonie de pipistrelles + pose nichoir substitution - Aménagement et programme de sensibilisation pour les chauves-souris du Burkina-Faso - Aménagement accès sur colonie mixte de 400 Rhino-échancrées (St Denis de P. Cher) - Pose de gîtes de substitution pour une colonie de Barbastelles (pose de deux gîtes en bénévolat) - Changement de l'isolation sur colonie de 160 Leisler (Sidiailles, Cher) <p style="text-align: center;">2015-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement gîte à 40 sérotines (Farges-Allichamps, Cher) - Pose ouate cellulose sur gîte 150 Sérotine commune (Dun sur Auron, Cher) - Pose d'une grille sur colonie de 400 Rhino-échancrées (St Denis de P. Cher) - Mise en place d'une toiture-access sur colonie 250 Grands murins (Mareuil Cher) - Pose d'un plancher pour une colonie de 500 Grands Murins (Morogues) - Installation d'une pièce gîte pour une colonie de 800 Grands Murins (La Guerche) - Changement de l'isolation sur une colonie de sérotines (St Amand) - Pose d'un gîte prototype sur chien-assis (Sidiailles)
2.6. Textes de référence	Statuts.

2.7 Organisation interne	Pour plus d'efficacité, l'association a pour particularité de n'avoir aucun adhérent et de seulement compter sur les membres de son bureau qui sont les suivants : Président : Jean-Jacques Chaut Trésorier : Laurent Arthur Secrétaire : Michèle Lemaire Membres d'honneur : Patrick Hafner, Gunther Capo
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Muséum d'Histoire naturelle de Bourges (structure institutionnelle par laquelle il est possible de contacter l'association). Monde associatif (dont Associations de Chiroptologues et Indre Nature).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Octobre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Laurent Arthur, trésorier de Chauve-qui-peut et Directeur adjoint du Muséum d'Histoire naturelle de Bourges.

Présentation du contenu conservé par « Chauve-qui-Peut »¹⁹ :

Statuts ;

Liste des actions et de leur financement intitulée « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut » » (sous format numérique) ;

Comptes rendus d'Assemblées Générales (1999-2018) : 1 classeur ;

Livre de Compte.

Dates extrêmes	1997 - 2018
Métrage linéaire conservé	0,1 ml
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (comprends notamment le Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut »)
Accroissement	Fonds non clos
Mode de classement et état de conservation.	Bon état de conservation.

19 L'association produit assez peu d'archives en raison de sa structure qui priorise une efficacité optimale pour débloquer des fonds le plus rapidement possible afin de venir en aide aux chauves-souris. Le livre de compte est le document essentiel pour rendre compte de l'activité de « Chauve-qui-peut ».

Localisation physique	Chez les membres de l'association.
Modalités d'accès	Sur demande : Téléphone (numéro du Muséum d'Histoire naturelle pour joindre Laurent Arthur) : 02 48 65 37 34 Courriel : laurent.arthur@ville-bourges.fr

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association - antenne
1.2. Forme autorisée du nom	Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre
1.3. Autres formes du nom	CEN Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	Vers 1999 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Le 27 octobre 1990 est fondé le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement sous la dénomination suivante : « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre »²⁰. L'association s'est donnée dès sa création pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.</p> <p>Dans le cadre de cette démarche, le CEN Centre Val-de-Loire a entrepris de compléter les mesures réglementaires relatives à la protection du patrimoine naturel dans une échelle de plus en plus fine, et de plus en plus adaptée aux différents contextes locaux de l'ensemble de la région.</p> <p>C'est ainsi qu'à la fin de la décennie 1990, l'association décide de créer des antennes locales (antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir et Cher/Indre) afin de couvrir au mieux le territoire et d'assurer une gestion encore plus optimale des sites protégés. L'antenne Cher/Indre a été fondée vers 1999. Depuis, ses bureaux sont installés à Vierzon. Depuis sa création, l'antenne est amenée par l'intermédiaire de ses bénévoles et de ses salariés à gérer et protéger un réseau de 41 sites sur près de 1000 hectares en comprenant la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller (département du Cher) et la Réserve naturelle du Val de Loire qui dispose également d'un bureau et d'une équipe détachée à la Charité-sur-Loire (Nièvre).</p>
2.3. Lieu	16, rue bas de Grange 18100 VIERZON
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901 par l'intermédiaire Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire.
2.5. Fonctions et activités	L'antenne Cher/Indre remplit les mêmes missions que CEN Centre – Val de Loire, car elle dépend directement du siège localisé à Orléans. Néanmoins, elle limite ses interventions dans un territoire plus restreint, à savoir les départements du Cher et de l'Indre.

²⁰ Le « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre » est devenu Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire en 2015.

	<p>Pour rappel, CEN Centre – Val de Loire s'est donné pour mission de la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique, notamment à travers la gestion et la protection d'un réseau de 41 sites sur près de 1000 hectares (la Réserve naturelle du Val de Loire comprise)²¹.</p> <p>Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies...) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...).</p> <p>Ses axes de travail et activités principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection. • La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage. • La gestion des espaces naturels. • La Valorisation des espaces et des espèces.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges (membres de droits, membres élus et membres invités), les deux premiers avec voix délibérative.</p> <p>Il dispose aussi d'un Conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques (disciplines naturalistes, gestion de sites...) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels.</p> <p>L'association compte également environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (« conservateurs bénévoles », chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel, d'assurer leur surveillance et leur entretien et de veiller aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion).</p> <p>Elle emploie 31 personnes réparties entre le siège social à Orléans, les antennes et au Bureau de la Réserve naturelle du Val de Loire dont le CEN est co-gestionnaire.</p> <p>L'antenne Cher/Indre du CEN Centre – Val de Loire est quant à elle organisée comme une déclinaison territoriale du CEN Centre – Val de Loire.</p> <p>Deux délégués bénévoles (actuellement : Jean-Claude Bourdin pour le Cher et Michel Prévost pour l'Indre) représentent l'association, coordonnent l'action sur les sites</p>

21 Sites protégés dans le département du Cher : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/un-conservatoire-pour-la-nature/55-espaces-naturels-preserves/Cher>

Sites protégés dans le département de l'Indre : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/un-conservatoire-pour-la-nature/57-espaces-naturels-preserves/Indre>

	<p>et mettent en œuvre la politique du CEN dans chaque département.</p> <p>L'antenne dispose de locaux à Vierzon dans lesquelles sont présents sept salariés permanents aux fonctions diverses et assurant ainsi les missions du CEN Centre – Val dans les départements du Cher et de l'Indre (dont le responsable d'antenne Jean-Baptiste Colombo).</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	En raison de sa dépendance directe au siège du CEN Centre – Val de Loire localisé à Orléans, l'antenne Cher/Indre entretient les relations avec les mêmes partenaires et collaborateurs que l'ensemble de l'association. Ces relations sont orientées vers l'échelon territorial attribué à l'antenne (communes et Conseil départemental de l'Indre et du Cher et partenaires techniques locaux).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Jean-Baptiste Colombo, responsable de l'antenne Cher/Indre du CEN Centre – Val de Loire Site : https://www.cen-centrevaldeloire.org/
4.9. Fonds associés	Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher.

Présentation du contenu conservé par l'Antenne Cher/Indre du Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire :

Correspondance :

Courriers reçus (2010-2018).

Personnel :

Dossiers de recrutements.

Comptabilité :

Mécénat (doubles des documents présents au siège du CEN Centre – Val de Loire à Orléans).

Fonctionnement et activités :

Projets d'acquisitions foncières dans les départements de l'Indre et du Cher ;

Plans de gestion de sites protégés dans les départements de l'Indre et du Cher (0,30 ml) ;

Gestion et suivi des sites (dont Hauts de Lapan, Île Marie, Terres de l'Orme, étang Massé, Prairies de Chênevièvres, Chaumes du Vernillet, Chaumes de Périsset, Bois des Roches, Prairies de Guzon, Îles de la Gargaude, carrière de Baraize, Val d'Herry (captage, sentiers), Chabris, Bocage de Noirlac) (environ 9,50 ml) : communication, animation, historique, inventaires, études, documents de gestion (dont plan de gestion, devis), financements ;

Pelouses calcicoles du site de Lapan (avec études et projet d'acquisition) (1992-2001) ;

Réserve Naturelle Val de Loire (1999 - vers 2018). - Plan d'interprétation (1999), synthèse, plans de gestion (dont provisoire), subventions, études (dont diagnostique écologique), captages, chantiers expérimentaux ;

Suivi « Hors Site » relatif au Parc naturel régional (PNR) Brenne-Berry (environ 1,0 ml) ;

Demandes d'autorisations de capture (1 dossier) ;

Programme Loire Nature (environ 0,50 ml) (dont site du Val d'Herry). - Études, subventions et organisation de séminaires ;

Cartographie Nationale des Enjeux Territoriaux de Biodiversité remarquable réalisée par l'antenne « Carnets B » ;

Études et projets (dont Val d'Allier, Pays Fort) (0,40 ml) ;

Souscriptions pour la préservation de chauves-souris de la cave du Parc (1998) ;

Dossiers de travail relatif à l'éducation à l'environnement (dont bilans animations 2000-2018) ;

Dossier écoparc ;

Sites Natura 2000 (2,0 ml). - Participation aux comités de pilotage (dont animation des sites Natura 2000 des îlots de marais et des coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne), documentation ;

Participation aux commissions (dont commission des sites), au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Yèvre-Auron et au Conseil scientifique de la Réserve Naturelle du Val de Loire (environ 1,0 ml) ;

Relations avec les associations, l'État, les collectivités et la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) (0,50 ml).

Documentation :

« Centre de documentation » (12,0 ml). - Bulletins « feuille de liaison » du CEN – Val de Loire, rapports d'activités du CEN Centre – Val de Loire, études sur les milieux (dont études réalisées par le CEN Centre – Val de Loire) (1,0 ml), réglementation et textes juridiques (notamment relatifs à la gestion des sites) (0,80 ml), cartes IGN, publications extérieures au CEN Centre – Val de Loire : revues et bulletins (dont « Le courrier de l'INRA », « Symbiose ») ;

Documentation diverse (dont juridique et SAGE), doubles (environ 2,0 ml).

Varia non classé (dont projets scolaires, rapports et dossiers de travail, documentation du CEN Centre – Val de Loire, dossier tourisme, contrat territorial d'exploitation, rapport de stage) (environ 1,0 ml).

Dates extrêmes	1992 – 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 33 ml

Stockage bureautique conservé	Outre l'accès au serveur du CEN Centre – Val de Loire dont le volume total est estimé à 1,68 To, l'antenne Cher/Indre dispose d'un serveur local où sont notamment stockés les courriers et les dossiers de travail de chaque salarié. Des sauvegardes sont également réalisées fréquemment (journalières et hebdomadaires). Comme au siège de l'association à Orléans, le nommage des fichiers est appliqué.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Les fonds d'archives sont dans un très bon état de conservation et se trouvent dans un environnement sain. Ils sont regroupés par fonds selon l'usage des salariés et conditionnés dans des boîtes. À noter toutefois que par manque d'espace de stockage, un fonds de 4,0 ml (documentation et archives n'ayant plus d'utilité administrative) est entreposé à l'écart et peut présenter un risque en vue du déménagement prochain de l'antenne.
Localisation physique	16, rue bas de Grange 18100 VIERZON
Modalités d'accès	Sur demande : Téléphone : 02 48 83 00 28 Courriel : antenne18-36@cen-centrevaldeloire.org

Les Amis de la Nature : section Berry

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Les Amis de la Nature - section Berry
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1974 (date officieuse), 1978 (date officielle) – 2018
2.2. Histoire	<p>« Les Amis de la Nature - section Berry » est l'une des 100 associations locales appartenant à la fédération nationale « L'union touristique des amis de la nature », dénommée depuis 2018, « Les Amis de la Nature - France » qui est elle-même membre de l'Internationale des Amis de la nature.</p> <p>La création de l'association « les Amis de la Nature » remonte à 1895. Elle a été fondée par un instituteur d'Autriche-Hongrie « qui voulut, qu'après leurs 12 à 15 heures de travail quotidien, les ouvriers se réfugient dans la nature, plutôt que dans les cafés »²². L'association s'est ensuite développée en Allemagne, puis dans toute l'Europe centrale et nordique et à partir de 1919, dans le monde et notamment en France.</p> <p>Le développement des Amis de la Nature en France a d'abord débuté dans les régions montagneuses des Alpes et des Vosges, puis dans l'ensemble du pays dans l'ordre suivant : la région parisienne, les régions côtières de la Manche et de l'Atlantique et les Pyrénées et la Méditerranée. En 1949, est créée à Colmar (aujourd'hui à Montreuil) la fédération « L'union touristique des amis de la nature ». La fédération et les différentes associations locales rassemblent des gens faisant de la randonnée et possèdent un réseau de chalets ou de terrains de camping comme en Alsace. Le rapport à la nature est abordé avec une vision idyllique et hygiéniste : « la nature est faite pour se promener, respirer et se purifier ». L'approche est également assez similaire avec celle des auberges de jeunesse, tout en proposant une variété d'activités dans la nature.</p> <p>La création d'une association locale dans le Berry est quant à elle beaucoup plus récente, le mouvement des Amis de la Nature n'ayant pas pénétré le centre de la France pendant de nombreuses décennies. La section Berry des Amis de la Nature a été finalement fondée le 17 avril 1974 suite à l'installation en 1973 dans le département du Cher de deux couples, membres des Amis de la Nature : Jean et Jacqueline Leclercq et Roger et Réjane Meugnier.</p> <p>Avec l'appui apporté par les dirigeants de la « Fédération des Œuvres Laïques du Cher » et des enseignants de Saint-Amand-Montrond, proches des auberges de jeunesse, « la</p>

22 Extrait du rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.

	<p>section du Berry des Amis de la Nature » est officiellement créée le 8 juin 1978 (date à laquelle sont publiés les statuts au Journal officiel). Les quatre années nécessaires à cette création ont permis aux fondateurs de la section de s'organiser, de réaliser des sorties, de créer un bulletin intitulé « Le Chant du Berry », de nouer des relations avec le monde association (dont, affiliation avec la SEPANEC) et de se donner des objectifs clairs, à savoir : « la pratique du plein air par des promenades et randonnées et de favoriser toutes les activités para-sportives dans un esprit d'enrichissement et d'amélioration humaine, hors de conceptions compétitives ou de recherches »²³. Jean Leclercq devient le premier Président et passera ensuite le relais à un autre fondateur de la section : Roger Meugnier.</p> <p>Depuis sa création en 1974, la section du Berry des Amis de la Nature, organise une marche – randonnée chaque dimanche.</p> <p>En 2018, un nouveau Président dirige la section en la personne de Jean-François Lerat. L'objectif de l'association reste le même depuis sa création, à savoir organiser des randonnées dans la nature. Cependant, le public et l'approche ont évolué : si tous les âges sont accueillis, la section fait face aux problématiques de son vieillissement et de la baisse des adhérents ; l'association est confrontée au vieillissement et à la gestion des équipements ; le public est désormais majoritairement féminin et à la recherche d'entretien physique et de santé ; le Président essaye également de mettre en place une démarche participative et davantage de vie collective au sein de l'administration de la structure.</p>
2.3. Lieu	Siège de la section Berry : 16, rue de Vauvert 18000 Bourges
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>« Les Amis de la Nature » ont, depuis leur création, œuvré pour la préservation de l'environnement et des milieux de vie, pour la paix et le rapprochement des peuples, pour les droits sociaux et démocratiques de tous, ainsi que pour des pratiques de loisirs enrichissantes sur le plan physique et culturel.</p> <p>Les principales activités principales de la section Berry des Amis de la Nature sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de marches et de randonnées chaque dimanche. Tout âge est représenté. Concernant leur organisation : un programme des sorties est régulièrement établi à l'aide de guides papier ou informatisé (via des applications), la section entreprend de trouver de nouveaux itinéraires en

23 *Ibid.*

	<p>mettant en valeurs certains thèmes, le système de covoiturage est privilégié, des bénévoles de l'association partagent leurs passions en expliquant divers éléments afin de partager leurs connaissances (Histoire, patrimoine, botanique...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation à la fête des associations à Bourges.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>« L'Internationale des Amis de la Nature » compte environ 350 000 adhérents dans 45 organisations membres et partenaires, dont figure « Les Amis de la Nature - France », fédérant elle-même 100 associations locales qui représentent près de 7 500 adhérents.</p> <p>La « section Berry des Amis de la Nature » compte environ 50 adhérents, majoritairement des femmes. L'Assemblée générale se réunit une fois par an et le Conseil d'administration tous les trimestres pour réaliser les programmes de marche. Ce dernier est composé de 12 membres.</p> <p>Quant au Bureau, il est actuellement composé de :</p> <p>Jean-François Lerat (Président) Gislène Miolin (Vice Présidente et Trésorière) Vivianne Lehay (Secrétaire)</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>La « section Berry des Amis de la Nature » entretient ou a entretenu les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre de la fédération « Les Amis de la Nature - France ». • Anciennement (à la création) soutenue « Fédération des Œuvres Laïques du Cher ». • Mairie de Bourges (participation à la Fête des associations). • Associations locales et régionales de grande randonnée. • Nature 18 (anciennement SEPANEC).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Novembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	<p>Jean-François Lerat, Président de la section Berry des Amis de la nature.</p> <p>http://www.amis-nature.org (site de la fédération nationale).</p> <p><i>Rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.</i></p>

Présentation du contenu conservé par les Amis de la Nature section Berry²⁴ :

Création :

Statuts : Modification du 15/01/2017 ;

Rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.

Administration et composition :

Assemblée générale : comptes-rendus (2018) ;

Conseil d'administration : comptes-rendus (1994, 2018) ;

Cahier des adhérents (1979-1989) ;

Listes et fiches des adhérents (décennie 1990, 2018).

Correspondance :

Courriers avec la fédération (vers 1996).

Comptabilité :

Livres de comptes (1993-2009) ;

Facturier (1996-2009) ;

Comptes du jumelage (1999) ;

Cotisations et abonnements au bulletin de l'association (1974-1976, décennie 1980 – 2009) (0,10 ml), dont : 4 cahiers, bulletins, lettres de demandes de timbres.

Fonctionnement et activités²⁵ :

Séjours longs (environ 4 jours) : voyages touristiques ;

Sorties journalières ;

Programmes des marches (avec parcours) (2015-2018) ;

Fiches des marches thématiques ;

Dossier sauvegarde des sentiers cadastrés appartenant aux collectivités (2018) : pétition ;

Menu du XX^e anniversaire de la section (1994).

Documentation :

Bulletins : « L'ami de la Nature » (fédération) (n°89-104), « le chant du Berry des amis de la nature » (section Berry) (1997-2008) (n°81 – 104) ;

Cartes IGN renseignées ;

Diapositives des sorties et des chalets (1975 - décennie 1980) (3 boîtes) ;

Photographies anciennes de la vie associative (vers 1975 – 1983)

Album photographique du séjour de la section Berry des Amis de la Nature à Augsburg (1982) ;

24 Il s'agit du fonds d'archives réuni par l'actuel Président de l'association : Jean-François Lerat.

25 Chaque dossier comporte des éléments de correspondance liés à chaque activité de l'association.

Photographies des activités (décennie 1990) ;

Blason et broche de « l'Union touristique des Amis de la Nature ».

Dates extrêmes	1974 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 0,60 ml
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (comprends notamment : des courriels, la préparation de sorties, des cartes numériques, des échanges et des comptes-rendus des Assemblées générales et Conseils d'administration).
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Les fonds d'archives sont conservés dans des boites dédiées ou dans d'autres supports de conservation et classés par dossiers, typologies documentaires ou objets. Très bon état de conservation des fonds d'archives dans un environnement sain.
Localisation physique	Au siège de la section Berry : 16, rue de Vauvert 18000 Bourges
Modalités d'accès	Sur demande auprès du Président de l'association, Jean-François Lerat : Courriel : lerat.francois@wanadoo.fr

Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) – Groupe du Cher

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Groupe faisant partie de l'association LPO France
1.2. Forme autorisée du nom	Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) – Groupe du Cher
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	Décennie 1990 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Le groupe LPO du Cher a été constitué au début des années 1990 par des passionnés d'oiseaux. En tant que groupe LPO, les activités sont communes à celles de la LPO France. Par conséquent, il ne s'agit pas une personnalité morale indépendante, mais d'un membre dépendant du réseau LPO France.</p> <p>Depuis 2006, le groupe LPO du Cher dispose de locaux au Moulin de Voiselle à Bourges.</p>
2.3. Lieu	<p>Moulin de la Voiselle 5 boulevard Chanzy 18000 Bourges</p>
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901 (par l'intermédiaire de la LPO France).
2.5. Fonctions et activités	<p>Le groupe LPO du Cher a pour objectifs de faire connaître les activités de la LPO France auprès du grand public en participant à des manifestations locales comme la fête de la nature à Bourges ou lors de conférences.</p> <p>Les principales actions et activités du groupe LPO sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actions pédagogiques à la demande d'enseignants auprès des élèves des écoles et collèges (meilleure connaissance des oiseaux, sensibilisation aux problèmes liés à la biodiversité), • tenue de stands pour faire connaître la LPO et sensibiliser le grand public, avec vente de publications ornithologiques, nichoirs, mangeoires, etc. lors de marchés bio, de marchés de Noël, de fêtes associatives (fête des Associations de Bourges, fête des Marais de Bourges, fête de la Nature), • création de parcours pédagogiques sous la forme de sentiers nature, • sorties nature animées par un ornithologue (observation et suivi de la faune et de la flore locales), • sortie-animation dans le cadre de la Journée mondiale des Zones humides et de l'Eurobirdwatch (migrations), • organisation de manifestations telles que la Nuit de la Chouette tous les deux ans, de conférences, d'expositions, • création et gestion de refuges (collectivités ou particuliers), • Pose et suivi de nichoirs (rapaces nocturnes, hirondelles ...), • comptage d'oiseaux (migration des grues, oiseaux d'eau, rapaces, etc),

	<ul style="list-style-type: none"> • aide et protection dans les cas de destruction de sites et aide sur les nuisances pour les particuliers • activités de conseils relatives à la faune blessée • inventaires de biodiversité, • actions pour améliorer la biodiversité, • participation à certaines commissions locales ayant pour sujet l'environnement, • organisation de l'approvisionnement en tournesol biologique en hiver, • études ponctuelles menées de concert avec les agriculteurs, • réflexions et sensibilisation sur les problématiques d'abattages d'arbres.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Le groupe LPO – Cher compte une dizaine de bénévoles actifs et environ 250 adhérents. Il est représenté auprès de la LPO par un délégué qui est actuellement Alain Dailly et qui a succédé à Bernard Michel. Le secrétariat est quant à lui assuré par Jacqueline Dailly.</p> <p>Le groupe LPO – Cher est financé grâce aux adhésions et au produit de la vente des publications LPO sur les stands lors de manifestations.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Le groupe LPO – Cher mène des actions communes et des partenariats avec le monde associatif local (Nature 18, l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage de Vierzon, Atoupic, GO Vierzon, BIO Berry, Patrimoine Marais) et le monde institutionnel (Muséum d'Histoire naturelle de Bourges et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) pour des cas de litiges).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Octobre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Alain Dailly (délégué) Jacqueline Dailly (secrétaire) http://lpocher.blogspot.com/

Présentation du contenu conservé par LPO 18 - Groupe du Cher :

Vie statutaire (1993-2018) (0,1 ml). - Comités de pilotage et réunions : comptes rendus, ordres du jour ;

Revue de presse des actions du groupe LPO du Cher (1994-2018) (0,2 ml) ;

Demandes de subventions (avec documentation) (décennie 2000) (0,1 ml) : 2 classeurs ;

Comptabilité (2006-2010) : pièces justificatives ;

Documentation concernant principalement des publications de la LPO France et ornithologiques ;

Panneaux d'expositions (une dizaine).

Dates extrêmes	1994-2018
Métrage linéaire conservé	Environ 0,50 ml
Stockage bureautique conservé	Non renseigné.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Bon état de conservation. Fonds principalement dans des classeurs.
Localisation physique	- Au siège social : Moulin de la Voiselle 5 boulevard Chanzy 18000 Bourges - Chez Alain Dailly, délégué du groupe du Cher.
Modalités d'accès	Sur demande : cher@lpo.fr 07 67 02 51 17

Nature 18

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Nature 18
1.3. Autres formes du nom	Anciennement, Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature et de l'Environnement du Cher (SEPANEC)
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1970 - Aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>En 1970, la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature et de l'Environnement du Cher (SEPANEC) est fondée par des passionnés de la nature dont Simone Fromage et son mari (ce dernier sera par la suite salarié du CPIE de Tronçais dans l'Allier, créant ainsi de nombreux liens entre les personnes des deux départements), Jacques Maillet et des personnalités issues de l'administration (dont l'ONF et la DDE).</p> <p>Cette création s'inscrit dans la lignée de l'émergence du mouvement de la protection de la nature dans la région Centre et de départementalisation du mouvement associatif débutée dans la décennie 1960 impulsée par des personnalités telles que Vincent Labeyrie (création de la SEPANT en 1966 dans l'Indre-et-Loire par Marc Jacquet, Vincent Labeyrie et le chanoine Corillon ; création en 1969 de la SEPANI dans l'Indre par René Pecherat).</p> <p>La SEPANEC change de nom le 29 juin 1988 pour devenir Nature 18.</p> <p>En 1991, Nature 18 recrute son premier salarié permanent.</p> <p>Nature 18 est une association militante, libre de toute appartenance politique et confessionnelle, et a pour objet dès la fondation de la SEPANEC de mener toute étude ou action pouvant aider à la connaissance, à la protection et à l'amélioration du milieu naturel et de l'environnement, principalement dans le département du Cher. Sa devise actuelle « Connaître et Protéger, Transmettre et Accompagner » témoigne de cet engagement inscrit dans les statuts.</p> <p>Parmi les actions notables de l'histoire de la SEPANEC – Nature 18, peuvent être cités l'engagement contre l'implantation du centre de stockage des déchets ultimes à Charenton du Cher en 1996, ou celui au début des années 90 contre les chasseurs qui détruisent massivement les populations de blaireaux dans le département du Cher.</p>
2.3. Lieu	16 rue Henri Moissan 18000 Bourges
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	Nature 18 est une association départementale d'étude et de protection de la nature et de l'environnement dans le Cher. Il

s'agit d'une association militante, libre de toute appartenance politique et confessionnelle qui a pour objet d'aider à la connaissance, à la protection et à l'amélioration du milieu naturel et de l'environnement, principalement dans le département du Cher.

« L'association s'efforce, dans la mesure de ses moyens, d'atteindre ces buts par les voies suivantes²⁶ :

- dresser l'inventaire de la faune, de la flore et des habitats;
- coopérer, au besoin par adhésion ou fédération, avec tous les organismes, collectivités ou associations qui pourraient aider à la réalisation des buts de l'association.
- s'efforcer d'obtenir le classement en réserves ou Parcs Naturels de tous terrains de grande valeur écologique, appartenant ou non à l'association ;
- aménager et mettre en valeur les sites gérés par l'association, surveiller leur évolution et les entretenir à l'aide d'un personnel rétribué ou bénévole ;
- développer le goût et l'intérêt du plus grand nombre, par et pour la connaissance et la protection de la nature, des milieux et de l'environnement ;
- se mettre à la disposition des organismes ou institutions pour les aider à améliorer le capital constitué par la faune sauvage *res nullius* (qui n'appartient à personne), ainsi que la flore et les milieux ;
- s'attacher à protéger les espèces animales et végétales menacées ;
- entreprendre toute recherche, mener toute enquête, donner tout avis, poursuivre toute étude se rapportant directement ou indirectement à toutes ces questions ;
- promouvoir et réaliser des études scientifiques entrant dans le cadre des objets de l'association ;
- veiller au respect des espaces verts et du cadre naturel dans les plans d'urbanisme et d'aménagement ;
- publier bulletins, brochures, affiches, tracts, cartes postales, etc. se rapportant à l'étude, la protection ou l'aménagement de la nature, au besoin en collaboration avec des associations ou établissements poursuivant des buts analogues ;
- mener toute action en justice, se constituer partie civile et réclamer des dommages et intérêts en faveur de la conservation de la nature et de l'environnement;
- entreprendre toute action visant à lutter contre les pollutions de l'air, de l'eau, des sols ou des milieux naturels. »

En se référant à sa devise « Connaître et Protéger, Transmettre et Accompagner », Nature 18 remplit quatre missions principales :

26 Extrait de l'article 2 des statuts de Nature 18.

	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître <p>La connaissance naturaliste sur le terrain est l'une des principales activités de Nature 18. L'association s'engage ainsi dans un grand nombre d'inventaires (ornithologie, herpétologie, botanique, etc.).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger <p>Nature 18 s'engage à défendre la nature et l'environnement en menant constamment des actions très diverses telles que : la protection d'espèces en danger, la gestion de sites remarquables, la participation au débat public pour porter la voix de la Nature auprès des décideurs ou encore l'engagement sur la réduction d'usage des pesticides dans les communes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmettre <p>Nature 18 mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en s'adressant aussi bien au grand public que dans des écoles, collèges et lycées du département.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner <p>Nature 18 propose ses services aux collectivités locales et aux entreprises et les accompagne pour leur permettre de prendre en compte la biodiversité et la transition écologique dans leurs décisions.</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	Nature 18 compte aujourd'hui plus de 370 adhérents. Elle est gérée par un conseil d'administration de 9 bénévoles et 6 salariés y travaillent à plein temps (dont la Directrice Marion Fourtune). Isabelle Vaissade-Maillet est la Présidente actuelle. La Vice-Présidence est quant à elle assurée par Alain Favrot.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<ul style="list-style-type: none"> - Monde associatif (dont France Nature Environnement (FNE), FNE Centre Val-de-Loire, le GRAINE Centre, et la Fédération Connaître et Protéger la Nature (FCPN), Conservatoire des espaces naturels (CEN)). - Collectivités et associés : Région Centre Val-de-Loire, Conseil départemental du Cher, Agence régionale de Santé, communes (dont ville de Bourges), Agence de l'eau Loire-Bretagne, DREAL. - Entreprises.
3.2. Type de relations	<p>L'association est adhérente France Nature Environnement (FNE) (adhérente) et membre de FNE Centre Val-de-Loire</p> <p>Nature 18 entretient de nombreux partenariats techniques avec le monde associatif dans le cadre d'actions communes. L'association dispose aussi de partenaires financiers (dont le département du Cher).</p> <p>Nature 18 accompagne également les collectivités et les</p>

	entreprises, notamment dans le cadre d'études d'impacts ou de diverses prestations.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Août 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Marion Fourtune, Directrice de Nature 18.

Présentation du contenu conservé par Nature 18 :

- **Local de stockage archives (environ 17 ml)**

Administration et composition :

Comptes rendus de Bureau (avec ceux du bureau de Nature centre) (vers 2012) ;
Bulletins d'adhésions (avec des lacunes) (1999-2018).

Correspondance :

Registres des courriers reçus (2002-2014) et des courriers envoyés (1996-2014).

Comptabilité :

Subventions (2009-2011) (0,9 ml)

Comptabilité générale (2001-2016) (environ 1,50 ml) : bilans annuels (2001-2005), factures, pièces justificatives ;

Personnel, salaires. - Fiches de paies, cotisations ;

Reçus pour dons.

Fonctionnement et activités :

Actions. - Plan de valorisation du patrimoine naturel de Boischaut (copil, état des lieux) (2004) ; valorisation des haies : projet, documentation (2002 – décennie 2010) ; projet de réserve naturelle d'Herry ; études des Marais de Rampenne, étude Yèvre-Auron ; protection des marais de Bourges (0,30 ml) (avec documentation) (décennie 1980-2009) ;

Études d'impacts (1991-2003) ;

Activités naturalistes. - Inventaires de la faune et de la flore des étangs du Cher (dont fiches par étangs) ; prestations d'inventaire ; inventaires pelouses (dont atlas 2012), inventaires divers ; lichen (0,3ml) : observations de terrains, photographies, documentation ;

Val d'Auron. - Observations ornithologiques (avec synthèses) (décennies 1980-1990) (0,30 ml) ; valorisation : panneaux (2010) ;

Contentieux (0,20 ml) : dont contentieux Blaireau (1994), poulailler de Barlieu (2004), recours contre la carrière de Saint-Saturnin (2009) ;

Manifestations : grand défi Biodiversité de Lignéres (2010) ;

Animation (dont Maison de l'éclusière, recyclage, « récupère ») ;

Participation aux commissions (dont Comité local d'information et de surveillance (CLIS), Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), Hygiène, Agence régionale de santé (ARS), Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), SAGE, aménagement, carrières) (2,50 ml).

Documentation :

Bulletin de la SEPANEC, « *la lettre aux adhérents* », « *le Traine-Buisson* » (1971-2018) ;

Publication Nature 18 : plaquettes du groupe ornitho « carnets de terrain », « atlas des Oiseaux », « le Cher, d'étang en étang », « des marais en plein coeur », « j'observe les oiseaux dans le Cher », « j'observe les oiseaux les arbres et arbustes dans le Cher », « Le guide pratique du planteur de haies champêtres dans le Cher », plaquettes et brochures diverses ;

Mémoires de stages ;

Revue extérieures à Nature 18 (dont LPO Magazines, Courriers de la Nature) ;

Photographies et diapositives : Pochette de cartes postales (dont Nature 18) ;

Cartes IGN.

Varia :

Collection de lichens ;

Affiches de Nature 18 et de la SEPANEC ;

Dessins naturalistes de bénévoles ;

- **Bureaux de Nature 18 (environ 20 ml, bibliothèque comprise)**

Fonctionnement et activités :

Participation au Schéma d'Aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de l'Auron ;

Participation au plan national d'action en faveur des plantes messicoles ;

Opération Zéro Pesticides : dossier de lancement (2009) ;

Activités du Groupe ornithologique (dont fiches d'observation de terrain) ;

Études de la faune (dont chouette chevêche, sonneur à ventre jaune et avifaune de Noirlac) (0,50 ml) ;

Études sur le Busard : rapports d'étude, fiches d'espèce ;

Études d'impacts (principalement dans le cadre d'installation d'éoliennes) ;

Études sur l'éolien ;

Gestion et protection de sites (dont bas marais du Val d'Auron et pelouses calcicoles des Coillards) ;

Chantiers « jeunes bénévoles » (2000-2011) : 0,20 ml ;

Dossier relatif aux déchets ultimes de Charenton ;

Atlas des oiseaux nicheurs (1985-1990 ; 2009-2012) : dossier de rédaction, publications.

Documentation :

Bibliothèque (environ 10 ml) : publications et ouvrages classés par thème ;

Dates extrêmes	1971 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 37 ml.
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (classé par mission de salarié).
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	<p>Très bon état de conservation global. L'association dispose d'un local de stockage dédié aux archives dans un environnement sain, mais à la capacité limité.</p> <p>Les archives sont conservées dans des boites dédiées. Il existe de nombreuses lacunes relatives aux premières décennie de l'association.</p>
Localisation physique	<p>16 rue Henri Moissan</p> <p>18000 Bourges</p>
Modalités d'accès	Sur demande (téléphone : 02 48 70 76 26).

Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères
1.3. Autres formes du nom	SFEPM
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1977 - aujourd'hui
2.2. Histoire	La Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) a été créée en 1977. La première mission de cette association loi de 1901 fut la réalisation du premier « atlas des Mammifères sauvages de France » (publié en 1984). Depuis sa création, la SFEPM œuvre pour la connaissance, la promotion et la protection des Mammifères et de leurs habitats sur tout le territoire national, métropole et DOM-COM.
2.3. Lieu	19 allée René Ménard 18000 BOURGES
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>La SFEPM est une association loi 1901, agréée au titre de la protection de la nature et structurée par un réseau de bénévoles agissant en partenariat avec d'autres associations, des administrations ou des organismes scientifiques pour connaître, protéger les Mammifères et sensibiliser le public à leur diversité et à leur rôle. Elle assure ainsi le rôle de tête de réseau associatif sur les Mammifères de France. Ses principaux projets actuels sont la rédaction et l'animation de Plans Nationaux d'Actions (PNA), la publication d'un nouvel atlas des Mammifères de France (dont le premier volume sur les mammifères marins est paru en 2016), la création d'un Observatoire national des Mammifères, la rédaction des guides techniques pour mieux inventorier et connaître, l'actualisation d'une nouvelle Liste Rouge, et le lancement d'études nationales participatives.</p> <p>La philosophie de l'association est la conservation des espèces de Mammifères sauvages et de leurs habitats, dans un monde en évolution où la cohabitation Homme-Mammifères est devenue inévitable. L'association développe son action autour de trois axes :</p> <p><u>La connaissance :</u></p> <p>Depuis sa création, la SFEPM mène de nombreuses études sur les différentes espèces en France (métropole et DOM-COM) avec l'appui d'associations régionales et/ou locales. En outre, elle actualise l'atlas national, participe aux atlas régionaux et à des groupes de travail thématiques, et centralise les données. Plus particulièrement, l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordonne des campagnes d'études : Campagnol amphibie (2008-2014), Chiroptères de Martinique

(2013), Rat des moissons (2013-...), etc.

- actualise la liste des espèces des Mammifères sauvages de France.
- publie la revue naturaliste scientifique *Arvicola* dédiée aux Mammifères sauvages.
- partage et valide des connaissances : relations avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), et publie la revue *l'Envol des Chiros*, base de données bibliographiques, etc.
- a publié l'*Encyclopédie des Carnivores de France* (21 fascicules disponibles actuellement).

La protection et la conservation :

La SFEPM anime, rédige et/ou met en œuvre des programmes ou plans d'actions (dont Plans nationaux d'actions ou PNA) en faveur d'une espèce ou groupe d'espèces, réalise l'expertise de l'état de conservation des espèces et de leurs habitats. En particulier, l'association :

- anime des Plans Nationaux d'Actions (PNA) en faveur d'espèces : Vison d'Europe (1999-2003) ; Chiroptères (1999-2003) et rédaction du deuxième PNA (2008-2012) ; Loutre d'Europe (2010-2015)
- réalise l'opération refuge pour les chauves-souris (campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans les bâtiments et les jardins créée et conduite par le Groupe Mammalogique Breton ou GMB depuis 2006. Cette opération, transcrite aujourd'hui à l'échelle nationale, est menée par la SFEPM avec l'appui des groupes Chiroptères ou associations régionales et locales adhérentes.).
- a été en charge du rapportage Natura 2000 (2007-2013) qui consiste à évaluer l'état de conservation des espèces de la Directive Habitats Faune Flore de l'Union européenne
- conseille le Ministère en charge de l'écologie pour le classement des espèces (protection, régulation)
- intervient dans des lois cadre (biodiversité, nuisibles, etc.), sur des décrets (bromadiolone, piégeage, destruction d'espèces, espèces exotiques, etc.), pour la cohabitation Homme-Mammifères auprès d'organismes socioprofessionnels, de particuliers ou de collectivités
- soutient les actions de différentes associations (dont FERUS et l'ASPAS), y compris sur le plan juridique si nécessaire.

L'information et la sensibilisation :

Qu'il s'agisse de naturalistes adhérents, du grand public, de

	<p>partenaires socioprofessionnels ou autres, la SFEPM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coordonne l'organisation de manifestations et promeut des actions à destination du grand public : Nuit de la Chauve-souris, Printemps des castors, Fête de la Nature, etc. • réalise des actions à destination du réseau associatif : organisation du Colloque francophone de mammalogie, participation à différentes manifestations (Festival de Ménigoute, Rencontres mammalogiques picardes, Rencontres régionales Chiroptères, etc.) • assure la coordination des Groupes Chiroptères et Loutre au niveau national. • diffuse des informations sur l'actualité des Mammifères sauvages via son bulletin Mammifères sauvages
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>La SFEPM compte environ 500 adhérents directs et 10 160 adhérents indirects associés au travers de 46 associations adhérentes (chiffres décembre 2014). Elle est composée d'un Conseil d'Administration et d'une équipe salariée regroupant des spécialistes des mammifères sauvages (amateurs ou professionnels) : scientifiques, naturalistes, vétérinaires, acteurs de l'étude et de la conservation de la faune, etc. Le Président actuel est Christian Arthur.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<ul style="list-style-type: none"> • associations nationales régionales et/ou locales (partenariats et soutiens). • membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) – France. • membre de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles (FFSSN). • Ministère en charge de l'écologie (conseils) • Muséum d'histoire naturelle de Bourges. • partenaires socioprofessionnels divers.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Novembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Christian Arthur (Président de la SFEPM) https://www.sfepm.org

Présentation du contenu conservé par la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) :

Fonctionnement et activités :

Études sur les mammifères, dont (0,5 ml). - « Mode d'utilisation de l'espace et des exigences écologiques du vison d'Europe dans les landes de Gascogne » ; « Mortalité exceptionnelle du minioptère de Schreibers en France lors de l'année 2002 » : bilan national, propositions pour l'établissement du plan de restauration du vison d'Europe en France (1998) (avec bilan d'activité 1999-2000) ;

Fonds relatif aux chauves-souris (0,5 ml) : convention d'étude (2010), études et rapports, comptes-rendus et actes de rencontres de la SFEPM, publications diverses.

Documentation :

Publications de la SFEPM (environ 15 ml), dont : Bulletin de liaison « Mammifères sauvages » (2 numéros par an) (1980 n°3 - 2018), Revue « Arvicola » (depuis le tome 1) (1984-2017), « L'envol des Chiros » (2002 n°5 – 2017 n° 23) ; ouvrages et publications diverses (dont ouvrages collectifs) : dont « Atlas des Mammifères d'Auvergne », « Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées », « L'étude et la conservation des carnivores », « Encyclopédie des carnivores de France » (La Fouine, La Loutre, Le Blaireau, la Martre, le Putois...) (1986-2011) ; rencontres et actes de colloques (dont Colloques francophones de Mammologie de la SFEPM (1987-2015), « 3e rencontres nationales des chauves-souris » (1991)) ; brochures ;

Articles de François Moutou²⁷ ;

Affiches réalisées par la SFEPM ;

Collection de cartes de la SFEPM intitulée « portraits de carnivores » ;

Expositions (environ 1,0 ml) : panneaux (dont présentation de la SFEPM), affiches, objets ludiques et scénographiques ;

Publications extérieures à la SFEPM, revues et bulletins classés par nom dont : « La Lettre du Hérisson », « Biotopes & Bulletin de Mayenne Science » (Mayenne Nature), « Nature Allier », « Jura Nature », « Annales de Biologia », « Galemys » (SECEM), « Donaña », « Cahiers de l'éthologie appliquée », « La Terre et la vie », Travaux scientifiques du PNR de Corse, « Wildlife Biology », « Mammalia », « African Wild Life », « Mammal Review », « Revue de la fédération des sociétés de Sciences Naturelles », « Journal of Mammology », « Mémoires de la Société de Biogéographie », « Journal of the society for the preservation of the fauna of the Empire », Bulletin du Muséum national d'Histoire Naturelle, « Acta Theriologica », « Oryx », « Linx », « Species », « Le courrier de l'environnement de l'INRA », « Sologne Nature Infos », « Sud-Ouest Nature », « Férus : la Gazette des Grands prédateurs », « La Salamandre », « PIAF environnement », « L'écho des tourbières », « Canopée », « Le Castor : petits secrets d'un patrimoine oublié » de Gilles Larnac, « A l'affut des Loutres » de Stéphane Raimond, « L'Europe des Ours » de Jean-Paul Mercier, « Les Cahiers techniques de la Gazette des Terriers » ;

Publications et ouvrages extérieurs à la SFEPM classés par thèmes (dont Mammifères Marins, ornithologie, le Loup) ;

Bibliothèque spécialisée de la SFEPM. - Ouvrages et publications extérieurs à la SFEPM : dont « Nos derniers Loups » de Jacques Baillon, « Histoire Naturelle des carnivores de France » de Jean Méloche, « Les carnivores au sein des mammifères des départements et Territoires français d'Outre-Mer » par François Moutou, « Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine » ;

Documentation diverse (dont affiches).

27 Ancien Président de la SFEPM.

Dates extrêmes	1980 - 2017
Métrage linéaire conservé	Environ 42 ml.
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Très bon état de conservation dans un environnement sain. Classement documentaire des ouvrages et publications.
Localisation physique	19 allée René Ménard 18000 BOURGES
Modalités d'accès	Sur demande à : Dominique SOLOMAS (chargé de communication et de la vie associative). Tél : 02 48 70 40 03 courriel : contact@sfepm.org

Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay
1.3. Autres formes du nom	SDN Berry – Giennois – Puisay
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2013 - 2018
2.2. Histoire	<p>« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » est une association Loi 1901 fondée en 2013 faisant partie de l'un des 200 groupes adhérents au réseau « Sortir du nucléaire ».</p> <p>Alors que le chantier de construction de la centrale nucléaire de Dampierre dans le département du Loiret s'achève (mise en service en 1980), un autre projet de centrale est en train de naître à Belleville-sur-Loire dans le département du Cher à une distance orthodromique de 35 km. Une association, « l'Association pour la Défense de la Qualité de la Vie en Val de Loire » (ADQVL) s'opposant à ce dernier projet est alors créée à la fin de la décennie 1970. Malgré des contestations, le projet est retenu. La Centrale nucléaire de Belleville met en service ses deux unités de fonctionnement en 1987 et en 1988.</p> <p>Vers 1995 est créé le « Comité Stop Belleville Stop Dampierre » qui a pour objectif de réunir toutes les personnes et associations qui souhaitent la fermeture des deux centrales, notamment en raison de la porosité du béton de celle de Belleville. À partir de 2007, l'association tombe progressivement en sommeil, jusqu'à la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011 qui donne lieu à une nouvelle prise de conscience et une remobilisation contre le nucléaire. Localement, des manifestations sont organisées tous les mardis de ce mois de mars 2011.</p> <p>Une nouvelle association est alors fondée le 11 juin 2013 (déclaration en Préfecture le 2 juillet et publiée le 27 juillet au Journal officiel), par d'anciens militants du « Comité Stop Belleville et Stop Dampierre », du Cher, de l'Yonne, du Loiret et de la Nièvre. L'objectif était de reconstituer une structure associative forte, pour informer et agir en faveur d'un abandon au recours de l'énergie nucléaire et à la force armée nucléaire. Dès sa constitution, il a été décidé unanimement d'adhérer à la Charte nationale du Réseau Sortir du nucléaire, notamment pour accéder à ses compétences. Depuis, de nombreuses actions sont réalisées dans cet objectif de l'abandon du nucléaire, tout en proposant et favorisant la maîtrise de l'énergie, et le développement d'autres moyens de production électrique.</p>
2.3. Lieu	Siège – adresse postale : 9 bis, chemin de la Taupinière Bourges

2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » est une association Loi 1901 qui exerce sa compétence dans les départements du Cher, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne. Elle adhère symboliquement au réseau « Sortir du nucléaire » et est invitée à l'Assemblée générale annuelle. Bien qu'appartenant à ce réseau, SDN Berry-Giennois-Puisay conserve son autonomie pour mener différentes actions avec pour principaux objectifs, la sortie du nucléaire (l'association estime que le danger représenté par le fonctionnement des centrales nucléaires et l'utilisation d'armes nucléaires sont réel et sérieux, et qu'il tend à s'accroître avec le vieillissement des centrales, et le développement non contrôlé des techniques évoluées des armes nucléaires : d'où la demande de l'arrêt programmé des centrales et l'abolition de l'arsenal nucléaire), la sensibilisation sur les énergies alternatives et la lutte contre le gaspillage environnemental.</p> <p>Plus précisément, « Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » a pour buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « de fédérer localement les individus, les associations et autres personnes morales qui veulent sortir du nucléaire, • de mettre en œuvre toutes les actions que la loi autorise, pour une sortie du nucléaire selon la charte du Réseau « Sortir du nucléaire » annexée aux présents statuts, • d'informer la population sur les dangers de la filière nucléaire, ainsi que sur les alternatives énergétiques, • de favoriser les énergies renouvelables respectueuses de l'environnement et les moyens de maîtriser la demande en énergie et en électricité. • de lutter contre les pollutions et les risques pour l'environnement et la santé que représente l'industrie nucléaire et les activités et projets d'aménagement qui y sont liés (création ou extension d'installations nucléaires de base, construction de lignes à haute tension, programmes de recherche et de développement, etc.) • de défendre en justice l'ensemble de ses membres. »²⁸ <p>En conséquence, l'association mène des actions qui se veulent populaires. Elles sont proposées d'un commun accord par les membres du Conseil d'Administration, mais elles sont soumises à l'accord de tous les adhérents, qui peuvent assister à tous les travaux du Conseil d'Administration. Ces actions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de manifestations et participations aux marches (notamment, devant les centrales de Belleville/Loire et St Laurent-des-Eaux lors des dates anniversaires de Tchernobyl et de Fukushima,

28 Article 2 des statuts de l'association.

	<p>manifestation régionale « FukuChinon » à l'automne 2014, manifestation « le Cher marche pour la paix », manifestation européenne « Fermons Fessenheim » le 26 avril 2015),</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'actions symboliques, dites « actions en réaction », • Réalisations de prélèvements d'eau (comme en 2017 à Montsoreau dans le cadre d'une action collective avec le collectif « Loire-Vienne »), • Campagnes d'informations et de communication : mise à plat des informations, communiqués de presses, passages en radios, • Tractages, notamment sur les ronds-points de Cosnes/Loire, Saint Satur et Bourges, • Sensibilisation des élus locaux à l'importance de ramener le débat nucléaire dans un cadre démocratique, • Propositions de remplacer l'énergie produite à partir du nucléaire par les énergies renouvelables (éolien, Solaire, Biomasse...) et en développant les techniques tendant à assurer « une sobriété énergétique », • Actions en justice : dépôt d'une plainte à l'encontre de la Centrale de Belleville pour non-respect des règles de sécurité et infractions de fonctionnement, infractions relevées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire lors d'un contrôle à l'été 2014, dépôts de plaintes par l'intermédiaire du réseau national (en 2015 pour 36 infractions et en 2017 pour 46 infractions).
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » se réunit une fois par an en Assemblée générale. L'association s'articule autour d'un Conseil d'administration de 12 membres. Son actuelle Présidente est Françoise Pouzet.</p> <p>« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » compte également une soixante d'adhérents.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » entretient les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre du réseau « Sortir du nucléaire » (adhésion à la charte du réseau, accès aux compétences, actions communes, deux adhérents administrateurs du réseau). • Participation et membre du collectif « Sortir du nucléaire Loire et Vienne » créé en 2015 (réunion tous les deux mois et action annuelle commune)²⁹.

29 Le collectif « Sortir du nucléaire Loire et Vienne » est un groupe macro régional œuvrant pour la sortie du nucléaire. Ce regroupement ambitionne de mutualiser et dynamiser la réflexion, les informations et les actions autour de cet objectif. Il se compose des structures suivantes : SDN Berry-Giennois-Puisaye autour des centrales de Belleville et Dampierre, l'ACIRAD Centre et le réseau Fukussenheim basés à Orléans, SDN 41 autour de St Laurent des Eaux, SDN 37 à Tours et Chinon, SDN 49 aux alentours d'Angers, la coordination poitevine « Vivons sans nucléaire » autour de Civeaux, SDN 72 et SNE 72 autour du centre d'ionisation des aliments Ionisos, SDN 79 dans les Deux-Sèvres et, SDN Pays Nantais.

	<ul style="list-style-type: none"> • Mouvement de la paix (manifestations communes). • Représentation au sein de la commission locale d'information (CLI). • Actions communes avec les associations locales (dont « l'Association pour la Défense de la Qualité de la Vie en Val de Loire » (ADQVL)).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Françoise Pouzet, Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay. Site : https://sdn-berry-puisaye.webnode.fr/

Présentation du contenu conservé par l'association « Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay »³⁰ :

Dossier de Présidence de Françoise Pouzet (0,10 ml) (archives courantes). -

Fonctionnement de l'association : adhésion, listes de sympathisants ;

Activités et actions : demande d'autorisation et déclaration de manifestation, chansons de manifestations, préparation de communiqué de presse pour une conférence à Boulleret, fiche relative à des prélèvements et analyse d'eau, intervention de Daniel Desprez³¹ à la commission locale d'information de Belleville (2017) ;

Notes et documents de travail (dont préparation rapport moral de l'association pour l'Assemblée générale 2017, réunions d'Assemblées générales et de Conseils d'administration, brouillon de discours, notes et listes de contacts) ;

Documentation : tracts de « Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisay », affichettes, coupures de presse, brochure relative au dépôt de plainte effectué en 2017 ;

Lettre du Conseil d'État rejetant un arrêt de chantier à la centrale de Belleville (14/05/1979).

Dates extrêmes	1979 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 5,0 ml ³² .
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (comprend notamment les comptes rendus des Assemblées générales et des Conseils d'administration et les courriels).
Accroissement	Fonds non clos.

³⁰ À titre informatif, les archives décrites ci-dessous ne représentent que quelques dossiers des 5,0 ml d'archives conservées chez Françoise Pouzet, Présidente de l'association : le récolement de l'ensemble des fonds n'ayant pas pu être effectué.

³¹ Vice Président de SDN Berry-Giennois-Puisay.

³² Volume total conservé chez Françoise Pouzet.

Mode de classement et état de conservation.	Classement par dossiers. Bon état de conservation.
Localisation physique	Au domicile de la Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay, Françoise Pouzet.
Modalités d'accès	Sur demande auprès de Françoise Pouzet, Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay : Courriel : pouzet.francoise18@gmail.com Tél. : 06 64 33 91 29

Fonds Jean Pierre Thyrion

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Personnalité.
1.2. Forme autorisée du nom	Jean-Pierre Thyrion
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1947 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Avant d'être une personnalité connue et reconnue dans la protection de la nature et de l'environnement dans le département du Cher, Jean-Pierre Thyrion est d'abord un passionné d'aéronautique.</p> <p>Ainsi à l'âge 16 ans, il obtient son brevet de pilote d'avion privé (<i>Private Pilot Licence (PPL)</i>). Jean-Pierre Thyrion s'est ensuite naturellement dirigé vers une carrière professionnelle dans l'aéronautique. Il a commencé sa vie professionnelle dans l'évaluation des matériels aéronautiques et de leur certification à la Direction technique des constructions aéronautiques (DCTA) en Île-de-France.</p> <p>En 1980, Jean-Pierre Thyrion a l'opportunité de travailler à Bourges pour le compte de l'État au sein du SIAR (Service industriel de l'armement), avec pour mission de surveiller les productions aéronautiques auprès de l'Aérospatiale en s'assurant « de la qualité des produits, de gérer les modifications, de contrôler le suivi financier des marchés et contrats, et de vérifier la satisfaction client »³³.</p> <p>Cette évolution dans sa vie professionnelle lui permet de s'installer à Pigny, dans la campagne environnante de Bourges en raison de sa passion pour la nature. Sa vision idyllique du milieu rural est alors confrontée à un environnement en pleine mutation dans un contexte des premiers remembrements et du développement d'une agriculture productiviste et destructrice des milieux naturels. Passionné par la nature, Jean-Pierre Thyrion cherche alors à s'impliquer en tant que militant dans l'écologie.</p> <p>Dès 1982, il adhère à la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature et de l'Environnement du Cher (SEPANEC). Son entrée dans l'association coïncide avec le contexte des pré-études pour le projet de barrage de Chambonchard contre lequel Jean-Pierre Thyrion milite activement au sein de la SEPANEC et de Loire-Vivante. Il participe ainsi à des occupations, des marches et à diverses actions en faveur de l'annulation de ce projet, définitivement abandonné en 1999. Jean-Pierre Thyrion devient alors très rapidement un des bénévoles les plus actifs de la SEPANEC, laquelle changera de nom en 1988 pour devenir Nature 18. Il entre ainsi au Conseil d'administration dès la décennie 1980, puis obtient successivement les mandats de Président (vers 2012 – 2016) et de Vice-Président (vers 2016 à aujourd'hui).</p>

33 Extrait de l'article « Mémoire vive. Jean-Pierre Thyrion : un homme de passions » rédigé par Bernard Rousseau et Gilles Pineau.

	<p>Dans le cadre de ses activités militantes au service de l'environnement, Jean-Pierre Thyryon rejoint également l'Association de veille environnementale du Cher (AVEC), dont il est actuellement le Vice-Président. Cette association, présidée par Willy Beteau, est notamment très active sur les sujets des farines animales et des épandages des boues d'Achères dans le département du Cher.</p> <p>Jean-Pierre Thyryon milite principalement contre l'agriculture productiviste (lutte contre les produits phytosanitaires et contre les brûlages de pailles, de haies et de champs) en réalisant notamment des enquêtes de terrain ou en écrivant des articles militants avec un ami journaliste au Berry Républicain, Laurent Courtet. Il défend également la préservation et la plantation des haies qui constituent notamment un abri naturel pour les oiseaux et la faune. Jean-Pierre Thyryon promeut ainsi leur plantation par la transmission de son savoir, par ses conseils sur l'application de la méthode Soltner, par des actions de valorisation et par des initiatives telles que la création du programme « Plantons-le-décor »³⁴.</p>
2.3. Lieu	Pigny
2.4. Statuts juridiques	Droit privé.
2.5. Fonctions et activités	<ul style="list-style-type: none"> • Carrière professionnelle dans l'aéronautique. • Engagement dans les associations de protection de la nature : <ul style="list-style-type: none"> - Vice-Président de Nature 18 (anciennement SEPANEC) et ancien Président, - Vice-Président de l'Association de veille environnementale du Cher (AVEC), - Ancien adhérent au FIR (fonds d'intervention des rapaces), - Militant à titre individuel. • Divers : <ul style="list-style-type: none"> - Photographe amateur, - Adhérent à la Société pomologique du Berry (Indre), fondée par Jacques Aubourg, - Rédaction d'articles humoristiques et pamphlets sous le pseudonyme « Alain Broglio » dans le blog de Jean-Pierre Gilbert « La Borne / Gilblog » (http://www.gilblog.fr/).
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Monde associatif de la protection de la nature et de l'environnement, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SEPANEC – Nature 18 (Vice-Président, ancien Président). • Association de veille environnementale du Cher (AVEC) (Vice-Président).

³⁴ Le programme « Plantons-le-décor » a été créé dans le but d'aider et de sensibiliser les particuliers et/ou les collectivités à la plantation de haies selon la méthode Soltner. Depuis sa création, 7000 à 10000 arbres ont été plantés grâce au concours de Jean-Pierre Thyryon et de Nature 18. Ce programme a été depuis repris par les « Pays » de Bourges et de Vierzon.

4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Octobre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Jean-Pierre Thyron

Présentation du contenu conservé par Jean-Pierre Thyron :

Correspondance :

Courriers relatifs aux activités de protection de l'environnement de Jean-Pierre Thyron (dont relatives à ses fonctions au sein de la SEPANEC - Nature 18).

Activités :

Dossier « la Haie – SEPANEC » (vers 1983 - 85) (un classeur). - Pédagogie et techniques de plantation (avec fiches rédigées par Jean-Pierre Thyron) ; photographies relatives au remembrement de Lizy-Pigny ; plantations de haies : campagnes du milieu de la décennie 1980, photographies, coupures de presse ;

Opération « plantons le décor » : dossier relais avec le Pays de Bourges (vers 2001-2003) ;

Fonds relatif aux haies : écrits et revue de presse sur la haie champêtre, modèle personnel d'une plantation en terrain argilocalcaire chez Jean-Pierre Thyron ;

Dossiers des litiges et contentieux (décennie 1980 - 2016) : décharges sauvages, plantations de haies ;

Dossier de pétition contre le brûlage de pailles (avec réserve) (1986) ;

Dossier de sauvegarde du site du Patouillet à la Chapelle Saint-Ursin (1980-1985) ;

Notes de travail, ébauches d'articles, conseils et réflexions (pièces manuscrites).

Documentation :

Articles de presse : sur Jean-Pierre Thyron, tribune faune-flore de Nature 18 dans le journal le Berry Républicain), sur l'environnement principalement dans le département du Cher ;

Documentation personnelle (0,30 ml) (nucléaire, busard, OGM, remembrement, haie).

Dates extrêmes	1980 - 2018
Métrage linéaire conservé	0,60 ml environ
Stockage bureautique conservé	Volume total de 461 Mo. Décennies 2000 – 2010. Les archives numériques sont conservées sur disque dur. Dans leur dossier originel, ces archives ne suivent aucun plan de classement et ne bénéficient d'aucun nommage particulier. Ce travail de nommage et de classement a été par la suite réalisé à l'aide de la copie des fichiers donnée

	<p>par Jean-Pierre Thyron à l'AHPNE.</p> <p>Le fonds se compose désormais de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités : <p>Défendre. - Enquêtes personnelles de Jean-Pierre Thyron ou en relation avec son engagement au sein de Nature 18 : décharges sauvages (dont enquête de 2014 relative à une décharge sauvage sise sur les communes de Vierzon et Foëcy avec le courrier à la Ministre de l'Environnement, Ségolène Royal), pesticides et produits phytosanitaires (dont enquête relative à un épandage massif de désherbant entraînant la destruction de prairies humides et haies à Achères), dossiers divers (dont unité de désamiantage à Vierzon, Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Saint Palais).</p> <p>Sensibiliser. - Opération « Zéro Pesticide » ; Programme « Plantons le décor » ; documents de sensibilisation relatifs à la haie champêtre ; reportage relatifs aux conférences de la COP 21 organisées par Nature 18.</p> <p>Articles écrits par Jean-Pierre Thyron.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documentation : <p>Bulletin de nature 18 « Le traine-buissons » (2014-2016). Coupures de presse.</p>
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	<p>Les archives sont classées par dossier selon les activités ou les thèmes abordés. Elles disposent pour la plupart d'entre elles d'un conditionnement adapté (boite, classeur), mais les différents dossiers ne sont pas toujours séparés par des chemises.</p> <p>L'ensemble des archives est en très bon état et se trouve dans un environnement sain.</p>
Localisation physique	Pigny (Cher)
Modalités d'accès	<p>Sur demande :</p> <p>Téléphone : 02 48 69 41 56</p> <p>Courriel : jp.thyron@orange.fr</p>

Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association Vie Environnement Respect Nature
1.3. Autres formes du nom	AVERN (sigle). Association Vernoulitaine pour un environnement respectueux et nouveau (ancienne dénomination).
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2001 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>« L'Association Vie Environnement Respect Nature » (AVERN) a été fondée officiellement le 8 octobre 2001 (date du dépôt des statuts ; l'annonce au Journal officiel date du 3 novembre 2001) sous la dénomination « Association Vernoulitaine pour un environnement respectueux et nouveau ».</p> <p>Cette création fait suite à une prise de conscience environnementale d'habitants du bourg (« les corvées ») de la commune de Vernouillet dans le département de l'Eure-et-Loir. En 2001, une déchetterie sauvage s'était installée au milieu des habitations de la commune de Vernouillet. Après la réaction des riverains, le Maire de la commune est venu sur place et la déchetterie sauvage fut fermée. Cette prise de conscience environnementale d'habitants, liée notamment avec cet événement déclencheur, donna alors lieu à la création d'une association de protection de la nature et de l'environnement : l'AVERN.</p> <p>Dès sa création, l'association a pour ambition de dépasser les seuls intérêts locaux, tout en poursuivant les actions auprès de la commune de Vernouillet pour améliorer le cadre de vie des habitants. L'association se donne alors pour objet la protection et le respect de l'environnement, de la nature, des animaux, de la santé, du cadre de vie et de la qualité de vie ainsi que du patrimoine sous tous ses aspects (architectural, paysager...).</p> <p>Le tri et le compostage individuel ont été l'un des premiers engagements de l'AVERN dans l'agglomération drouaise. En effet, plusieurs membres de l'association étaient déjà sensibilisés à ce sujet, n'employaient ni pesticides, ni engrais et pratiquaient le tri de leurs déchets en faisant notamment du compost. L'association commence alors son travail de sensibilisation sur le tri des déchets et le compostage individuel en organisant une conférence et en distribuant des composteurs à l'issue de celle-ci.</p> <p>En parallèle, l'AVERN accompagne et porte une demande de haies de la part de la population de Vernouillet. Cette demande est acceptée vers 2002 - 2003 par la commune.</p> <p>En 2005, l'association poursuit son engagement sur le tri des</p>

	<p>déchets malgré les difficultés rencontrées pour convaincre les élus. Une réunion d'information est organisée à Luray dans laquelle sont présents un atelier enfant, des promenades à cheval et une loterie gratuite où sont offerts des plantes, des outils et trois composteurs. Germaine Fraudin, Présidente de l'association réalise également des interventions sur le tri et le compostage dans les classes des écoles élémentaires de Luray, Vernouillet et Dreux. Ces actions contribuent à l'institution d'un plan de prévention des déchets à Luray en 2008, qui fut par la suite adopté à échelle départementale en 2012.</p> <p>En 2007, l'AVERN obtient l'agrément de protection de l'environnement sur les 75 communes du Drouais.</p> <p>En 2009, l'association est reconnue d'intérêt général.</p> <p>En 2010, l'AVERN est acceptée comme membre de Nature Centre (depuis, France Nature Environnement - Centre Val de Loire).</p> <p>En 2013, l'association obtient l'agrément de protection de l'environnement sur le département de l'Eure-et-Loir.</p>
2.3. Lieu	41, rue Henri Dupont 28500 Vernouillet
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'AVERN a pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'agir pour une prise de conscience collective au plan environnemental et assurer un avenir meilleur et durable. L'association s'engage principalement sur les thématiques et sujets suivants : la protection de la biodiversité, l'eau et sa qualité, la santé, la réduction des déchets et le compostage individuel, le jardin au naturel, les économies d'énergie, la promotion d'une agriculture non productiviste, le cadre de vie et la santé, l'intervention auprès des jeunes et des pouvoirs publics pour respecter et protéger la nature.</p> <p>Afin de parvenir à ses objectifs, l'AVERN mène les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation et organisation de conférences, colloques et débats sur des thèmes variés (dont biodiversité, climat, environnement et santé, qualités des eaux, manipulations génétiques, rapports avec les animaux, énergies durables, nucléaire, biomimétisme, nanomatériaux, agriculture, agroécologie, arbres et forêts, polluants chimiques et pesticides, perturbateurs endocriniens, OGM) en invitant des spécialistes et personnalités de la protection de la nature (dont Lauriane d'Este, <i>prof.</i> ; Jane Lecomte, <i>prof.</i> ; Jacques Testart ; Jean-Mary Pelt ; Allain Bourgrain Dubourg ; Jean Jouzel ; Jean-Marc Lainé, journaliste ; Perrine Hervé-Gruyer, « ferme du Bec Hellouin » dédiée à la permaculture ; Hervé Kempf). • Organisation de projections de films suivis de débats avec le public.

	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers « jardin au naturel » et formation à la permaculture. • Organisation de sorties nature avec des naturalistes de l'association. • Plantation d'arbres à Vernouillet en 2010 (des aulnes en raison de l'étymologie de la commune : « Vern » correspond à aulne en Celte) et 2011 (120 arbustes pour les dix ans de l'association et à Dreux en 2016 (2 pommiers). • Protection du patrimoine et valorisation des lieux de mémoire (brochure sur l'église de Vernouillet, don de deux plaques pour rebaptiser une place « la place de la Mare », don d'une stèle en l'honneur du lieutenant Walter Francis Perra dont l'avion a été abattu en 1944). • Protection et sensibilisation autour du sujet de l'eau (conférences dans des lycées, sorties et visites). • Mobilisation pour sensibiliser les habitants et les scolaires aux problèmes des déchets ménagers et pour promouvoir le tri et le compostage. • Interventions auprès des scolaires et des jeunes pour les sensibiliser, les informer et les éduquer à l'environnement. • Organisation et participation au salon « Vivre et habiter, écologique et bio » afin de faire évoluer les modes de pensées et les conduites qui accentuent le changement climatique et la perte de la biodiversité en incitant à adopter un autre mode de vie (stands, conférences, atelier...). • Présence de l'AVERN au forum des associations à Dreux. • Partenariat avec la Lyonnaise des eaux pour la mise en œuvre d'un plan d'action « Biodiversité et milieux naturels » (protection des captages des eaux, de l'usine de traitement des eaux de Vernouillet et à Ivry-la-Bataille, inventaire faune-flore, conseils). • Actions auprès des pouvoirs publics et des élus pour protéger la nature, l'environnement et le cadre de vie (dont contre projet à celui de l'autoroute concédée A 154). • Publication d'un bulletin depuis 2005.
2.6. Textes de référence	Statuts du 8 octobre 2001, modification de 2009.
2.7 Organisation interne	<p>L'AVERN se compose d'une Assemblée générale ordinaire qui réunit chaque année tous les adhérents et dans laquelle sont notamment abordés la situation morale, les activités, la gestion et le bilan financier de l'association.</p> <p>L'AVERN est également composé d'un Conseil d'Administration de 3 à 20 Membres élus par l'Assemblée générale ordinaire pour 2 ans et d'un Bureau composé notamment de la Présidente actuelle Germaine Fraudin. Tous les membres sont rééligibles.</p> <p>L'Association compte actuellement de 412 adhérents (membres fondateurs, membres actifs et membres bienfaiteurs versant une cotisation annuelle). Reposant sur le bénévolat exclusivement, elle ne compte aucun salarié, ni ne</p>

	dispose de local dédié.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>L'AVERN entretient des relations avec les entités, structures associatives et institutions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre de France Nature Environnement (FNE) Centre Val de Loire depuis 2010, et vice-présidence assurée par Germaine Fraudin. • Membre de la Fédération Environnement Eure & Loir (FEEL). • Participation au débat public par sa présence et ses représentations aux commissions et dans les instances délibératives : membre de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPP), du Conseil de développement de l'agglomération du Pays de Dreux, de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL de Vernouillet), du Comité de pilotage du plan de prévention des déchets (départemental et régional), du Comité de suivi de l'aménagement autoroutier RN 154 – RN 12, participant à l'élaboration du PLU de Vernouillet, et à celle de l'Agenda 21 de l'agglomération de Dreux. • Région Centre – Val de Loire (subvention relative au salon « Vivre et habiter, écologique et bio »). • Commune de Vernouillet et agglomération du Pays de Dreux. • Lyonnaise des eaux (convention dans la mise en œuvre d'un plan d'action Biodiversité et milieux naturels).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Novembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Germaine Fraudin, Présidente de l'AVERN et Vice-Présidente de France Nature Environnement (FNE) Centre – Val de Loire. http://www.avern.fr/

Présentation du contenu conservé par l'AVERN :

Création :

Statuts (08/10/2001), modification (2009).

Administration et composition :

Assemblée générale et Conseil d'Administration (2001-2018) : comptes-rendus, rapports moraux d'activités et financiers.

Fonctionnement et activités :

Actions de l'AVERN classées par année (2001-2017) (0,80 ml) : comptes rendus des activités, courriers, coupures de presse, documentation relative aux manifestations (dont brochures) ;

Participation et organisation à des salons (dont « Mieux vivre autrement ») (0,5 ml).

Documentation :

Bulletin de l'AVERN (2005-2018) (46 numéros, soit 3 par an) ;

Lettres d'informations de l'AVERN (2001-2004) ;

Affiches des conférences et manifestations diverses organisées par l'AVERN (deux classeurs) ;

Publication « La cause des animaux : des livres clés » ;

Documentation diverse (1,0 ml).

Varia :

Archives non classées (environ 1,0 ml).

Dates extrêmes	2001-2018
Métrage linéaire conservé	4,0 ml
Stockage bureautique conservé	85 Go (dont plaquette de l'association, courriels et 60 Go de photographies). Enregistrements audio de conférenciers sur le site de l'association : http://www.avern.fr/enregistrements-audio/
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	La majorité des fonds d'archives sont conservés dans des classeurs ou des dossiers (les actions et activités de l'AVERN suivent un classement chronologique). Un fonds est cependant non classé. Bon état de conservation des fonds d'archives dans un environnement sain.
Localisation physique	41, rue Henri Dupont 28500 Vernouillet

Modalités d'accès	Sur demande auprès de Germaine Fraudin, Présidente de l'AVERN : Tél. : 02 37 46 71 97 Courriel : fraule@wanadoo.fr
--------------------------	---

Blaise Vallée Durable (BVD) et Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Blaise Vallée Durable
1.3. Autres formes du nom	BVD, Anciennement Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV) (aujourd'hui fusionnée avec Blaise Vallée Durable)
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	SPVCV : septembre 2003 – 2014 BVD : 2009 – aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Blaise Vallée Durable (BVD) a été créée en 2009 pour s'inscrire dans la mouvance de l'association Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV) qui s'est battue avec succès contre une carrière qui menaçait l'environnement de la commune de Saulnières et la rivière de la Blaise. Cette création résulte aussi de l'idée d'élargir les actions de la SPVCV à l'ensemble de la vallée de la Blaise (actions de protection de la nature et de l'environnement, d'éducation à l'environnement et de protection du patrimoine) (cf. tableau du site).</p> <p>Depuis 2009, cela a amené l'association à faire un certain nombre d'actions, ou publier divers documents. Entre 2011 et 2013 ont été mis en place la conception et la création de supports graphiques, suivi du projet dans l'opération signalétique à Crécy-Couvé (flyers ; plaques de maison ; panneau central et site internet pour l'association Crécy d'Hier et d'Aujourd'hui ; conception, réalisation graphique et initialisation du site internet de la mairie pour valoriser la commune). En 2014, l'association organise la visite à la ferme du Bec Hellouin en permaculture, réalise un document d'information sur le panachage dans les communes de moins de 1 000 habitants et assiste dans le projet d'amélioration de la circulation rue principale de Crécy-Couvé. En avril 2016, BVD ouvre le Café 16 - de la Blaise autour duquel s'organisent de nombreuses manifestations telles que des concerts. Ce café culturel a pour objectif de valoriser la commune et son patrimoine historique et environnemental.</p> <p>Quant à l'association Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV), elle n'a jamais été officiellement dissoute. La SPVCV a fusionné au sein de Blaise Vallée durable en décembre 2014 après le dédommagement, la même année, des frais de procédure relatifs à la lutte contre la carrière de Saulnières.</p> <p>La SPVCV a été créée en 2003 en raison de cette lutte emblématique pour l'association. Il s'agissait d'un projet de carrière appartenant au groupe Béton-Lafarge. Ce projet consistait à la création d'une exploitation de silex, prévue sur 35 hectares, pouvant être étendue en zone sauvegardée. La</p>

	<p>SPVVCV s'est alors créée en réaction à la menace environnementale sur la vallée de la Blaise. En effet, cette carrière devait laver les cailloux dans la Blaise (rivière de vallée karstique avec une présence de multiples nappes phréatiques) avec des produits hautement toxiques, dont du flocculant. En 2005, après l'avis favorable du Préfet, malgré le désaccord des Mairies, du commissaire enquêteur, et des habitants, la SPVVCV lance urgence un référé. Même si l'action en justice devant le tribunal est gagnée par les opposants à la carrière, il faut attendre l'année 2011 pour que le Conseil d'État se prononce et casse le projet de carrière.</p> <p>En parallèle à cette lutte la SPVVCV a mené différentes actions de protection de la nature et de l'environnement telles que l'organisation en 2003 d'une Foire aux fleurs ou « de sorties nature ».</p>
2.3. Lieu	<p>Le 16 – Café de la Blaise 16 rue de l'ancien château 28 500 Crécy-Couvé</p>
2.4. Statuts juridiques	<p>Association Loi 1901.</p>
2.5. Fonctions et activités	<p>Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVVCV) avait pour but de protéger et de valoriser l'environnement et le Patrimoine de la commune Saulnières. L'association s'est construite autour de la lutte emblématique qu'elle a menée contre une carrière de silex, tout en réalisant des actions de protection et de valorisation de la nature et de l'environnement (organisation d'une Foire aux fleurs ou « de sorties natures », nettoyage de la Blaise, actions d'éducation à l'environnement).</p> <p>Blaise Vallée Durable (BVD) est quant à elle une association « citoyenne », domiciliée à Crécy-Couvé, qui se veut résolument tournée vers l'information au citoyen dans la vie de tous les jours.</p> <p>En tant qu'association de la protection de la nature et de l'environnement et plus largement, BVD a pour buts³⁵ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>« La protection de la nature et de l'environnement,</i> • <i>La protection et l'amélioration du cadre de vie, la protection de l'eau, de l'air, du sol, des sites et des paysages, de l'urbanisme,</i> • <i>La lutte contre les pollutions et les nuisances,</i> • <i>La mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique.</i> • <i>Partage et mise en valeur des compétences</i> • <i>Sentinelle : relais et/ou force de proposition auprès des collectivités locales, en direction des scolaires »</i> <p>BVD a réalisé comme principales actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2011-2013 : Mise en place, conception et création des supports graphiques, suivi du projet dans

35 Extrait des statuts de l'association.

	<p>l'opération signalétique à Crécy-Couvé : flyers, plaques de maison, panneau central et site internet pour l'association Crécy d'Hier et d'Aujourd'hui, réalisation graphique et initialisation du site internet de la Mairie de Crécy-Couvé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2014 : organisation de la visite à la ferme du Bec Hellouin en permaculture, réalisation d'un document d'information sur le panachage dans les communes de moins de 1 000 habitants et assistance dans le projet d'amélioration de la circulation rue principale de Crécy-Couvé. • Depuis avril 2016 : Gestion du Café 16 – de la Blaise (ouvert en avril 2016), café culturel valorisant le patrimoine, et l'environnement de la vallée de la Blaise.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Blaise Vallée Durable dispose d'un bureau et d'un Conseil d'administration. Elle se réunit en Assemblée Générale environ une fois par an.</p> <p>Le bureau actuel est notamment composé de sa Présidente, Catherine Aussel et de sa Vice Présidente Dominique Van Den Heede.</p> <p>BVD compte 350 adhérents, dont 30 bénévoles actifs et un « noyau dur » d'une dizaine de personnes.</p> <p>Les locaux du 16 - Café de la Blaise sont prêtés à titre gracieux par un particulier et fonctionne grâce aux bénévoles selon des services.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<ul style="list-style-type: none"> • BVD (et anciennement SPVCV) sont membres de la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL), • Partenariats et actions communes avec l'agglomération du Pays Drouais et les communes de la vallée de la Blaise, • BVD, est membre de Maisons Paysannes de France, • BVD, est adhérente au réseau des cafés culturels associatifs.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Dominique Van Den Heede (Vice Présidente de BVD)

Présentation du contenu conservé par BVD et ex SPVCV :

- **Fonds de l'association SPVCV (2003-2015) (environ 1,80 ml)**

Création, modifications :

Statuts (2003), modification sous la forme d'une fusion/absorption (2015).

Administration et composition :

Assemblée Générale, Conseil d'administration (2003-2015) . - Comptes rendus et procès-verbaux : 1 classeur ;

Listes d'adhérents.

Correspondance :

Courriers divers : 1 dossier.

Comptabilité (2003-2015) (0,3 ml) :

Livre de comptabilité, Cotisations, dons, relevés bancaires, factures.

Activités :

Carrière de silex de Saulnières (environ 1,0 ml) (2003-2014) : dossier explicatif du projet, mémoires des procès (0,40 ml), expertises (dont fiche donnée de sécurité, expertise de l'hydrogéologue François Fillon), pièces du Conseil d'État, copie du dossier d'enquête publique, soutiens, courriers, affiches de journaux, coupures de presse, réunions d'information, documentation (concernant principalement des recherches sur l'impact touristique, et la dangerosité des produits), cassette de l'enregistrement de la présentation du carrier au Conseil municipal ;

Dossier de lutte contre le projet d'autoroute A 154 : documentation ;

Étude paysagère ;

Fiches de liaisons internes au Conseil municipal ;

Dossiers d'activités diverses et de sensibilisation à la nature et à l'environnement : rallyes à pieds, à cheval et à vélo, week-end champignons.

Varia :

Doubles relatifs à l'activité de Dominique Van Den Heede au sein de l'association.

- **Fonds de l'association Blaise Vallée Durable (BVD) (2009-2018) (0,2 ml)³⁶**

Administration et composition :

Assemblée Générale, (2009-2017) : comptes rendus ;
Cahiers-registres d'adhésions.

Comptabilité :

Demandes de subvention.

³⁶ Archives essentiellement numériques.

Activités, fonctionnement :

Activités diverses, actions (2009 – 2015) (0,05 ml) . - Projet d'assainissement collectif : document de conférence (2015) ; Action scolaire « l'eau à la Maison » : document distribué dans les écoles (2016) ; signalétique de circuit touristique (vers 2009) ; participations aux manifestations ; dossier sur le panachage (2014), dossier éolien ;

Café 16 de la Blaise, fonctionnement, actions. - Dossiers de présentation du Café de la Blaise classés par année (2014-2018) (0,05 ml) ; personnel : Service civique ; organisation de manifestations diverses (avec affiches et flyers) ; concerts (avec documents comptables) ; participation au réseau des cafés culturels associatifs.

Dates extrêmes	2003-2018
Métrage linéaire conservé	Environ 2,0 ml.
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (présence pour les archives de BVD de : rapports moraux ; comptes rendus des Assemblées Générales, des Conseils d'Administration et des réunions de Bureau ; cahier d'adhésion).
Accroissement	Fonds clos pour la SPVCV. Fonds non clos pour Blaise Vallée Durable.
Mode de classement et état de conservation.	Classement dans des classeurs, ou dans des dossiers rangés dans des cartons. Bon état de conservation.
Localisation physique	Chez Catherine Aussel (Présidente de BVD) et Dominique Van Den Heede (Vice-Présidente de BVD).
Modalités d'accès	Sur demande par courriel adressé à Dominique Van Den Heede : dvdh.16@orange.fr

Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) / Fonds Serge de Filippis

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association 1901.
1.2. Forme autorisée du nom	Comité de défense du quartier des Moulins Neufs
1.3. Autres formes du nom	CDQMN
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1978 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) est une association loi 1901 qui a été fondée le 8 avril par Serge de Filippis, ancien magasinier d'une entreprise de serrurerie né en 1935 et aujourd'hui à la retraite. D'abord association de riverains, elle a évolué très rapidement en association militante de protection de la nature et de l'environnement dans le département de l'Eure-et-Loir et en particulier dans le secteur de Jouy.</p> <p>Cette création fait suite à un incident de quartier et des problèmes environnementaux locaux. En 1976, Serge de Filippis voit la construction de bâtiments industriels contre sa maison dans un site protégé de la commune de Jouy. L'installation de cet Atelier-usine d'art et de mobilier cause alors de nombreuses nuisances (fumées de plastiques et d'amiante brûlés, poussières, peinture et nuisances sonores). Après la création d'une pétition, une association de voisinage - le CDQMN - a été constituée par des riverains du quartier, parmi lesquels Serge de Filippis. S'en est suivie une action en justice menée par ladite association. En 1980, le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs gagne le procès.</p> <p>En parallèle à cette action, Serge de Filippis, préoccupé par une autre menace pesant sur l'environnement du hameau des Moulins Neufs, se mobilise contre la fermeture d'une décharge dans une ballastière.</p> <p>Dans la foulée du procès gagné en 1980, il rejoint une autre association de protection de la nature et de l'environnement en adhérent à « l'Amicale des Vallées »³⁷.</p> <p>Depuis, le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs et Serge de Filippis ont mené de nombreuses actions sous la forme de luttes ciblées à l'encontre d'atteintes à la nature et l'environnement qui ont valu à son Président de fortes inimitiés et des menaces physiques et verbales. Ainsi en 1991, des chasseurs sont venus demander l'aide du CDQMN, suite à des déversements de boues de fosses septiques dans un bois entre Jouy-et-Berchère la Maingot qui risquaient de polluer la nappe phréatique. Ce lieu a d'ailleurs auparavant fait l'objet d'une mobilisation de Serge de Filippis en raison de résidus et de déchets provenant</p>

37 Cette association est aujourd'hui dissoute, mais a fortement contribué à la création de la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL).

	<p>d'une usine d'abattage de poulets qui a été fermée à l'aide notamment du soutien apporté par l'association « l'Amicale des Vallées » et de l'un de ses membres, François Fillon.</p> <p>En 1996, le CDQMN rejoint la « Fédération Environnement Eure-et-Loir » (FEEL) dans l'idée de pouvoir s'unir et de peser lorsque la construction d'un rapport de force est nécessaire. De nombreuses actions communes ont ainsi été menées telles que le soutien au Parc Naturel Régional du Perche, l'encouragement des syndicats intercommunaux d'Épernon, de Maintenon, d'Auneau et de Rambouillet à valoriser le tri sélectif, l'engagement en faveur de la réouverture de la ligne ferroviaire Chartres-Orléans et la lutte contre le projet de troisième aéroport Bassin-Parisien.</p> <p>L'association a également mené des actions de sensibilisation et de protection sous la forme de campagnes informatives, d'expositions-débats notamment sur le thème de l'eau, de plantations d'arbres avec les enfants des écoles de Saint-Prest et de Jouy, de ramassage de déchets dans les bois et de rédactions d'articles.</p> <p>Depuis la décennie 2010, le CDQMN est en sommeil relatif en tant qu'organisme associatif. Cependant, Serge de Filippis poursuit sa mission de protection de l'environnement en prodiguant de nombreux conseils à la FEEL et en prenant position sur divers sujets tels que récemment des brûlages de déchets plastiques à Jouy ou la lutte contre le projet de mise en concession autoroutière des routes nationales 154 et 12.</p>
2.3. Lieu	2, rue des Moulins Neufs 28300 Jouy
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) est une association loi 1901 qui milite en faveur de la protection de la nature et de l'environnement.</p> <p>Ses principales activités sont l'information et la sensibilisation du patrimoine naturel, et la dénonciation et la lutte contre des projets ou des actions menaçant l'environnement dans le département d'Eure-et-Loir, et plus particulièrement dans le secteur de la commune de Jouy.</p> <p>Depuis 1978, le CDQMN a notamment mené les actions notables suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Luttes et actions militantes en faveur de la protection de l'environnement. <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture d'une décharge publique dans une ballastière. - Mobilisation contre la construction de bâtiments industriels « Atelier-usine » contre la maison de Serge de Filippis dans un site protégé de la commune de Jouy, et responsable de nombreuses nuisances (fumées de plastiques et d'amiante brûlés, poussières, peinture et nuisances sonores)

(condamnation en 1982).

- Intervention contre la réutilisation de l'« Atelier-usine » en atelier de customisation de véhicules et causant également des nuisances sonores (dont nocturnes) et provoquant un certain nombre de risques en raison de l'utilisation de produits dangereux.
 - Arrêt d'un projet d'extension d'une usine et de création d'une conserverie situé dans un secteur protégé de la vallée de l'Eure.
 - Dénonciation auprès des médias et mobilisation contre des déversements de boues de fosses septiques dans un bois entre Jouy-et-Berchère la Maingot qui risquaient de polluer la nappe phréatique.
 - Interventions auprès des services de l'État (Préfecture, Ministère de l'écologie, Direction départementale de l'agriculture) au sujet d'un abattage massif d'arbres dans la vallée de l'Eure.
 - Implication contre le projet de troisième aéroport Bassin-Parisien (dont manifestations).
 - Lutte contre les carrières de Villebeau, Mondeville Sainte-Barbe et Prasville.
 - Assistance contre un élevage de porcs à Authon-du-Perche avec la FEEL.
 - Lutte contre des constructions illégales en zone inondable.
 - Participation à la mobilisation contre l'ouverture d'un club de moto-trial à l'emplacement de l'ancienne décharge du quartier des Moulins Neufs à Jouy.
- **Actions de sensibilisation et d'informations.**
 - Expositions-débats sur la protection de l'environnement (dont sur les inondations et zones inondables, thème de l'eau).
 - Tables rondes avec la presse.
 - Rédactions d'articles et de films.
 - Implication lors de fêtes de villages (création de chars, stands...).
 - Participation aux rencontres de l'écologie.
 - Interventions de sensibilisation dans les écoles (avec plantations d'arbres avec les scolaires).
 - Participation à la Journée de la Terre (nettoyages avec les enfants des communes de Jouy et de Saint-Prest).
- **Actions diverses.**
 - Actions d'aide pour d'autres associations (dont formation avec « l'Amicale des vallées », participation à la commission environnement de « l'UFC d'Eure-et-Loir », membre et vice-présidence de la Fédération Environnement Eure-et-Loir, recueil de signatures pour une action de la fondation Cousteau...).
 - Participation à la vie communale de Jouy et de Saint-Prest (remise en état d'un fossé, busé en accord avec la commune de Saint-Prest, intervention au sujet de l'appropriation d'un chemin communal, obtention d'un

	<p>passage piéton et d'un panneau de signalisation dans un lieu de passage fréquenté par les écoliers...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat et revente de jeux au bénéfice de futures plantations d'arbres.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs a compté jusqu'à 54 bénévoles. Actuellement en sommeil relatif, elle est présidée depuis sa création par Serge de Filippis.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs entretient, ou a entretenu des relations avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'association « l'Amicale des Vallées » (aujourd'hui dissoute) : adhésion de Serge de Filippis et engagements communs. - La « Fédération Environnement Eure-et-Loir » (FEEL) (membre) et les associations membres (dont « l'UFC Que-choisir ? d'Eure-et-Loir »)³⁸ : actions communes. - La coordination d'Eure-et-Loir. - Les communes de Saint-Prest et Jouy. - Les écoles de Saint-Prest et de Jouy. - Les services de l'État (dont Préfecture d'Eure-et-Loir) : alertes. - Personnes ou groupes divers : chasseurs, randonneurs, spéléologues, promeneurs...
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Novembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Serge de Filippis

Présentation du contenu conservé par le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) :

Création :

Création de l'association (1977-1978) (1 classeur). - Statuts ; dossier de constitution ; Assemblée Générale constituante ; comptes rendus de Conseil d'administration (procès-verbaux) ; participations aux commissions communales ; premières actions de l'association ; courriers ; photographies (dont des premières réunions) ; coupures de presse.

Fonctionnement et activités :

Dossiers des actions de l'association³⁹ (2,00 ml), dont. - Dossier « usine-atelier » de la Société Philippe Jean (avec dossier de procédure au tribunal) (1976-1983) ; informations

³⁸ Cf. Notice et inventaire de la FEEL.

relatives aux inondations et lutte contre les constructions en zone inondable (avec plans) ; dossier Manoir des près du Roy relatif au déversement de déchets (2001) ; dossier contre le projet d'autoroute A 154 ; plantations d'arbres (avec invitations) ; dossier usine d'abattage de poulets à Jouy ;

Participation et organisation de manifestations (1989 - décennie 1990) (0,1 ml), dont. - Animations avec enfants, album de photographies (1989-1998) ;

Expositions réalisées par l'association (dont sur l'eau) : panneaux ;

Dossier des 30 ans du CDQMN : coupures de presse, photographies, lettres, dessins, comptes rendus, articles rédigés par Serge de Filippis, pétitions ;

Notes écrites par Serge de Filippis (dont notes sur les menaces et les dégradations à son encontre) (0,20 ml).

Documentation :

Articles pour la presse ;

Communiqués de presse ;

Coupures de presse (dont l'écho République, La République du Centre) ;

DVD de vidéos prises (2008-2009) ;

DVD 55e anniversaire de la libération de Saint-Prest ;

Cassette VHS des inondations de 1995,1997,1999 et de l'orage de 2000 ;

Films sur les inondations.

Documentation diverse (environ 0,10 ml) : informations et bulletins d'associations de la protection de la nature et de l'environnement (dont bulletins du PIAF, combat nature), dans le cadre de la Coopération à l'écriture du Livre Blanc de l'environnement (1982), sur le bruit.

Dates extrêmes	1976 - 2017
Métrage linéaire conservé	Environ 3,50 ml
Stockage bureautique conservé	Conservation de films également déposés à l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (Ciclic).
Accroissement	Fonds non clos
Mode de classement et état de conservation.	Classement des fonds par dossier. Bon état de conservation des archives dans un environnement sain.
Localisation physique	Au domicile du Président du CDQMN, Serge de Filippis : 2, rue des Moulins Neufs 28300 JOUY
Modalités d'accès	Sur demande : Tél. : 02 37 22 31 94 Courriel : serge.defilippis@sfr.fr

39 Pour précision, chaque dossier d'action menée par le CDQMN contient un certain nombre de photographies.

Eure-et-Loir Nature

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Eure-et-Loir Nature
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1992 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>L'association Eure-et-Loir Nature a été créée le 10 mars 1992. Cette création résulte d'une scission des <i>Amis du Muséum d'Histoire Naturelle</i> de Chartres. Parmi les quatre membres fondateurs, figure Jean-Pierre Barnagaud, Directeur de l'association jusqu'en 2018. Eure-et-Loir Nature comptait alors 63 adhérents avec comme premier Président Michel Doublet. Toujours dans la même année, paraît le Premier numéro <i>la Garzette</i>. Eure-et-Loir Nature mène dès sa création de nombreuses études (atlas des oiseaux en hiver, participation à l'atlas des mammifères de la région Centre, et étude floristique d'une pelouse calcicole à Maintenon). L'association réalise son premier dossier « protection » relatif à la destruction d'une héronnière dans le Perche, sur l'étang de Moulin-Richer.</p> <p>En 1993, l'association est affiliée à NATURE CENTRE, fédération régionale de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT.</p> <p>En 1994, le sentier-nature de Séresville, à Mainvilliers est inauguré dans le cadre du premier « contrat vert » avec la Région Centre (d'autres sentiers suivront en 1995 et 1996). En parallèle, est créé le premier poste salarié (coordination des activités, animations scolaires). L'association débute aussi ses premières animations pour les scolaires.</p> <p>Vers 1994-1995, des membres de Perche nature présents dans le département de l'Eure-et-Loir rejoignent Eure-et-Loir Nature.</p> <p>Après l'agrément Jeunesse et éducation populaire, Eure-et-Loir Nature bénéficie en 1996 de l'agrément protection de la nature et de l'environnement. Le contrat vert « chemins de nature en Eure-et-Loir » est achevé avec la création de 5 parcours nature dont les panneaux sont toujours en place aujourd'hui. En parallèle, l'opération « les Oiseaux dans la Ville » est lancée (un parcours d'observation dans chaque ville du département). Eure-et-Loir Nature s'empare du thème des déchets et prend position contre le plan d'élimination (trop d'incinération, pas assez de recyclage).</p> <p>En 1998, François PERCHET devient président de l'association.</p> <p>En 1999, un second poste salarié dédié à l'éducation à l'environnement est créé, ainsi que la zone humide de Fontenay sur Eure. Cette année marque aussi le début du creusement du nouveau cours de la Cloche à Margon, dans le cadre du second contrat vert, en cours depuis 1998. Eure-et-Loir Nature mène l'opération « Avifaune de plaine et</p>

environnement » avec des agriculteurs et des enfants des écoles des communes concernées : 41 classes bénéficient d'animations.

Suite au décès de François PERCHET en 2000, Eric LE BRAS devient président. Un troisième poste salarié (chargé de mission biodiversité) est en place depuis le 1er septembre 2000.

En 2001, l'association obtient l'agrément Éducation nationale (renouvelé en 2011 et 2016).

Après des travaux d'aménagement, la Maison de la nature à Morancez est inaugurée par le Préfet le 12 septembre. Eure-et-Loir Nature s'installe le 1er juillet 2002. L'association dispose depuis d'un bail emphytéotique de 25 ans. Une Fête de la Nature, rassemblant environ 4800 visiteurs, est organisée sur le site le 22 septembre, coïncidant avec la parution du numéro 50 de *La Gazette*. 65 classes sont inscrites aux cycles d'animations scolaires. L'association est également occupée par de nombreux dossiers tels que l'extension de la carrière de la STAR à Margon (qui débouchera sur la création de la zone humide actuellement en cours de réalisation), le débat public sur le projet de 3^e aéroport en Beauce, la révision du plan départemental d'élimination des déchets, qui ne parle pas encore de prévention (il faudra attendre 2012).

En 2004, la seconde Fête de la nature à Morancez rassemble 3000 visiteurs. Un quatrième poste de salarié d'assistance à la vie associative est créé.

Entre 2004 et 2008, l'association réalise un 4^e et 5^e contrat vert avec la Région Centre (parcours nature à Vernouillet, édition de 3 guides-nature, Fête de la nature, animations scolaires) et participe au plan d'élimination des déchets du BTP et des boues d'épuration. En parallèle Eure-et-Loir Nature relaie l'opération régionale *Récup'ère* (exposition et atelier à Chartres d'Ambroise Monod, fils de Théodore en 2005), puis l'exposition *Vues sur la Mare*, mène un inventaire des Arbres remarquables pour le département, réalise les premières études d'impact avifaune associées au projet de fermes éoliennes et mène diverses études naturalistes telles que la participation à l'enquête Rapaces, à l'atlas national des oiseaux nicheurs et hivernants, et à l'atlas régional des orchidées, et la réalisation de premières recherches entomologiques. Depuis 2005 l'association est présidée par Joël Aubouin et voit ses actions évoluées (biodiversité et agriculture, avec la réalisation de diagnostics biodiversité, l'organisation d'un colloque en décembre 2005 au lycée agricole de La Saussaye), l'aide à la création d'une première AMAP sur Chartres ; préfiguration de la Trame Verte avec les corridors écologiques dans le Perche ; accompagnement de la gestion différenciée des bords de routes mise en place par le département ; partenariat avec les Agences de l'eau, pour relayer les consultations du public prévues par la Directive-cadre sur l'eau ; investissement du thème de l'énergie (organisation d'un salon Eco-Habitats, et de l'opération Eco Mobiles, et enquêtes économies d'énergie dans les lycées par des lycéens.). Durant cette période, l'association se dote

	<p>également d'un site internet.</p> <p>En 2009-2010, l'association organise un colloque sur les trajets domicile-travail, avec l'objectif de lancer une dynamique sur Chartres et son agglomération. Dans le domaine de l'eau, Eure-et-Loir Nature poursuit son action de sensibilisation en proposant des « parcours-spectacles » (dont <i>A l'eau, citoyens</i>). Eure-et-Loir Nature participe également au débat public sur le devenir de la RN 154, en se prononçant contre l'option autoroutière, dans un cahier d'acteurs et à l'occasion de plusieurs séances publiques. L'année 2010 est aussi marquée par le début de l'action <i>Objectif Zéro Pesticide</i>.</p> <p>En 2011, Eure-et-Loir Nature réalise ses premiers Inventaires de la Biodiversité Communale à Mainvilliers et Champhol. En parallèle, un cinquième poste salarié est créé.</p> <p>En 2012, l'association participe aux actions « Carnets B » sur les amphibiens et les chiroptères, organise et anime Jurys citoyens sur l'eau et élabore le Plan de gestion de la centrale photovoltaïque de Crucey.</p> <p>En 2015 est organisé un Repair Café à Mainvilliers (2^e édition en 2016). L'association adhère à la nouvelle base de données SIRFF Centre-Val de Loire et articule ses études sur les odonates et les amphibiens. En parallèle Eure-et-Loir Nature accroît son action en direction des entreprises en se préparant à accompagner les PME dans les démarches Responsabilité Sociétale et Environnementale et sur la gestion différenciée des emprises dans les zones d'activité.</p> <p>En 2016, la demande des communes s'accélère dans le cadre de l'opération <i>Objectif zéro pesticide</i> avec l'approche de l'application de la Loi Labbé (Illiers-Combray est la 200^e commune de la région et la 40^e d'Eure-et-Loir à signer la charte). Un partenariat commence avec Cofiroute dans le but de suivre la fréquentation des écoducs installés sous l'A11. L'association améliore sa communication en révisant la présentation de <i>La Garzette</i>, en ouvrant un compte Facebook et en démarrant un partenariat avec L'Echo Républicain.</p> <p>En 2017, Eure-et-Loir Nature fête ses 25 ans et compte alors 244 adhérents dont une soixantaine de bénévoles actifs. La 56^e commune signe la charte Objectif zéro pesticide et 11 communes ont bénéficié d'un Inventaire de la Biodiversité Communale. L'action avec les scolaires continue de prendre de l'ampleur avec 34 classes bénéficiaires d'animations.</p> <p>En 2018, sont lancées deux actions biodiversité sur la Cloche et sur l'Eure en partenariat avec les Agences de l'eau tandis que se prépare la <i>Semaine de l'Arbre</i> et d'un colloque sur l'eau en Eure et Loir.</p>
2.3. Lieu	Maison de la Nature, rue de Chavannes 28630 Morancez
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités	<p>L'association exerce son action sur l'ensemble du département d'Eure-et-Loir, et sur tout fait externe au département qui serait de nature à avoir une incidence sur la préservation de la nature et de l'environnement en Eure-et-Loir.</p> <p>En tant qu'association de la protection de la nature et de l'environnement, EURE-ET-LOIR NATURE a pour but⁴⁰ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance, la conservation et la restauration des espaces, milieux, habitats et ressources naturels, de la biodiversité et des équilibres fondamentaux écologiques, • La protection de l'environnement et la lutte contre les pollutions et nuisances, • L'aménagement équilibré du territoire et de l'urbanisme, • L'information et la sensibilisation du public sur la nature et l'environnement, • La mise en œuvre de toute action favorisant la connaissance et l'appropriation par le public de ces thématiques et de toute mesure concourant à un développement durable • La participation aux instances consultatives et de débat public concernant la nature et l'environnement, • La réalisation de projets en partenariat avec les instances publiques et les personnes morales privées concernées ou intéressées par les objets pré-cités. <p>Les actions phares de l'association sont la participation aux opérations Zéro Pesticides, Jardin au Naturel, Famille à énergie positive, la réalisation d'études (dont inventaires de la biodiversité communale) et les actions de sensibilisation à l'environnement par des animations scolaires.</p> <p>L'association dispose des agréments de l'inspection académique et départemental « Protection de l'environnement ». A ce titre, et par ses compétences et son activité, l'association est représentée dans de nombreuses instances extérieures et commissions (CODERSET, CESER, SAGE, conseils de développements, espaces fonciers) au sein desquelles elle poursuit son objectif de protection de la nature et de l'environnement.</p> <p>Eure-et-Loir Nature travaille également en coordination avec les Agences de l'eau Loire Bretagne et Seine-Normandie.</p> <p>Elle publie aussi un bulletin (<i>La Garzette Eure-et-Loir Nature</i>), des numéros hors série de la Garzette ainsi que des petits guides.</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	Eure-et-Loir Nature se compose d'un bureau et d'un Conseil d'administration de 14 membres (sept hommes et sept

40 Extrait des statuts : article 2.

	<p>femmes). Michel Cohu est le Président actuel.</p> <p>L'organisation interne est quant à elle structurée autour de sept commissions ou groupes (Groupe naturaliste, Commission Nature/Environnement, communication-animation, groupe social-économique...).</p> <p>L'équipe salariée est actuellement dirigée par Jean-Pierre Barnagaud. Elle compte six salariés (direction, trois chargés de missions, secrétariat, technicien faune) à laquelle se joint des services civiques.</p> <p>L'association compte également environ 250 adhérents et un noyau d'une cinquantaine de bénévoles composé en majorité de naturalistes amateurs.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Associations : France Nature Environnement (FNE), FNE Centre-Val-de-Loire, réseau FNE CVL, Conservatoire d'espaces Naturel (CEN), fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Eure-et-Loir, Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir, Graine Centre, Hommes et Territoires.</p> <p>État, Collectivités, familles associées : DREAL, Agence régionale de Santé, Région Centre-Val-de-Loire, Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Communes, Parc Naturel Régional du Perche, ONC, ONF, CESER, SGAR, CCI, Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.</p> <p>Entreprises : (dont EDF pour l'éolien, Caisse des dépôts et consignations, Cofiroute).</p> <p>Agences de l'eau (Seine-Normandie, Loire Bretagne).</p>
3.2. Type de relations	<p>Partenariats avec le monde associatif.</p> <p>Partenariats, financements (principalement DREAL et Région Centre-Val-de-Loire), prestations (collectivités), relations techniques (PNR du Perche), colloques (CCI) avec l'État, les collectivités et familles associées.</p> <p>Représentation au sein d'instances extérieures et commissions.</p> <p>Partenariat avec Eau de Paris depuis 2018 pour 5 ans (convention sur les aires de captages).</p> <p>Prestations pour des entreprises.</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Mai 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.

4.8. Sources	Jean-Pierre Barnagaud, Directeur d'Eure-et-Loir Nature. Site : http://www.eln28.org/
--------------	---

Présentation du contenu des fonds conservés par Eure-et-Loir Nature :

Administration et composition :

Conseil d'Administration (1992-2018) : procès-verbaux, rapports ;

Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire (1997-2017) : comptes-rendus.

Comptabilité :

Comptabilité générale (2001-2016) (environ 28,0 ml) : bilans et comptes de résultats, grand livre, journaux de comptes, factures, pièces justificatives de comptabilité ;

Rapports financiers au commissaire au compte (2012-2017).

Fonctionnement et activités :

Convention collective ;

Personnel : salaires et charges (1,0 ml), dossiers de stagiaires.

Activités (décennie 2000 – décennie 2010). - Actions spécifiques ; Dossiers relatifs aux animations de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (avec documentation) ; Parcours spectacle : dossiers de préparation ; projet pédagogique sur les déchets ; études et diagnostics (dont sur les éoliennes, la biodiversité, la faune et la flore) ; collaborations avec les agences de l'eau ; activités naturalistes : dessins de bénévoles sur la flore, la faune et les milieux naturels (environ 10 classeurs) ; carton non identifié relatif aux activités (0,5 ml) ;

Actions : conventions, projets, dossiers administratifs, bilans (dont conventions vertes) (1999-2016) (0,40 ml) ;

Dossiers thématiques (décennie 2000) : Avant projet de charte du Parc Naturel Régional (PNR) du Perche, déchets, transports ;

Organisation de la fête de la nature (vers 2004) ;

Contrats vert (1993-2004).

Documentation :

Revue des actions d'Eure-et-Loir Nature (un classeur) ;

Publications d'Eure-et-Loir Nature : Bulletin *La Garzette d'Eure-et-Loir Nature* (collection complète de 128 numéros) (1992-2018), hors séries de *La Garzette d'Eure-et-Loir Nature*, dites « spéciales », études (principalement botaniques) ;

Affiches et banderoles (1,0 ml) ;

Plaquettes de l'association (4,0 ml) ;

Dépliants de sentiers ;

Bibliothèque d'Eure-et-Loir Nature (Centre de documentation). - Publications extérieures, études et rapports de stages (dont mémoires d'étudiants) et dvd classés par thème (sur l'ornithologie, les déchets, le génie urbain, l'agriculture, la forêt, le jardinage, l'urbanisme et l'aménagement urbain, sites naturels, la faune (dont batraciens, insectes, arthropodes), la

flore, les eaux douces, la biodiversité, la protection de la nature, l'énergie, la science de la nature et le droit) ;

Bulletins et revues d'associations de la protection de la nature et de l'environnement (dont *La Hulotte*, *Environnement Magazine* de l'INRA) ;

Planches et tables de Gaston Bonnier, botaniste (1934) ;

Documentation diverse (dont SDAGE Eau Seine Normandie).

Varia (0,40 ml) : dont photographies (0,10 ml) et diapositives.

Dates extrêmes	1992-2018.
Métrage linéaire conservé	Environ 58 ml.
Stockage bureautique conservé	Non renseigné.
Accroissement	Fonds non clos
Mode de classement et état de conservation.	Fonds documentaire classé, archives mises en boîtes. Bon état de conservation et environnement sain.
Localisation physique	Maison de la Nature, rue de Chavannes 28630 Morancez
Modalités d'accès	Sur demande (accueil à la Maison de la Nature sur rendez-vous. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30). Tél : 02 37 30 96 96

FÉDÉRATION ENVIRONNEMENT EURE & LOIR (FEEL) – Fonds Gérard Breteaux

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	FEDERATION ENVIRONNEMENT EURE & LOIR
1.3. Autres formes du nom	FEEL
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	Mai 1995 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>La Fédération Environnement Eure & Loir (FEEL) a été créée en 1995, suite au décès d'Albine Du Peyrat, Présidente de l'<i>Amicale des Vallées du Bassin de l'Eure et Vallées limitrophes</i> et militante très active contre les implantations des carrières dans l'Eure-et-Loir dans les décennies 1970 et 1980.</p> <p>Cette fédération a été constituée par douze d'associations Euréliennes dont Action Nature (aujourd'hui dissoute), le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs, la Confédération Paysanne 28 et L'Union Fédérale des Consommateurs d'Eure-et-Loir. En tout, trente-deux associations sont ou ont été membre de la FEEL.</p> <p>La fédération s'est ainsi constituée afin de continuer une action militante relative à la protection de la nature et l'environnement dans le département (dont les carrières).</p> <p>Gérard Breteaux, membre fondateur de l'association et membre de l'Amicale des Vallées depuis l'opposition à un projet d'implantation de carrière à Saint-Georges-sur-Eure, devient en décembre 1995 le premier Président de la FEEL. Se succèdent ensuite Jean Moreau (2001-2006 ; 2007-2012), Jacques Le Gall (2006-2007) et depuis janvier 2012 Martine Trofleau.</p> <p>En tant qu'acteur de la protection de la nature et de l'environnement dans l'Eure-et-Loir, la FEEL a été mobilisée par de nombreux dossiers, dont les plus emblématiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre le projet de troisième aéroport du bassin parisien qui a duré 9 ans. L'action de la FEEL s'est traduite par l'organisation et la participation à de nombreuses conférences et débats, par la rédaction de documents (dont « dossier de non candidature ») et par des participations à des manifestations et à des délégations (dont l'une au Ministère des Transports). • La lutte contre le projet d'autoroute concédée A 154 depuis janvier 2007. • La lutte contre les boues d'Achères. • La lutte contre le projet de carrière à Saulnières. • Le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers. • L'élaboration du SAGE de la Nappe de Beauce. • La réouverture aux voyageurs de la ligne Chartres-

	<p>Orléans.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dysfonctionnements de la ligne Paris-Chartres-Le Mans. <p>La FEEL soutient et participe également à des combats régionaux et nationaux tels que la mobilisation contre le Projet d'Aéroport de Notre Dame des Landes, le Comité Stop TAFTA 28 et des manifestations de passage (Marche contre les OGM, mobilisation contre l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure...).</p> <p>La Fédération décernait également entre 1997 et 2007 les prix symboliques « Blés d'Or » et « Orties ». Ces prix avaient pour objet de mettre en valeur les acteurs ayant fait des actions notables en faveur de l'environnement et à l'inverse de dénoncer des acteurs allant à l'encontre des questions environnementales.</p>
2.3. Lieu	<p>Siège social : Mairie de Chartres</p> <p>Archives historiques de la FEEL et Secrétariat (Gérard Breteaux) : 3 rue basse - Berneuse 28 190 Saint-Georges-sur-Eure</p> <p>Présidence (Martine Trofleau) : 5 rue des Louveries 28 210 Faverolles</p>
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>La FEEL est une fédération regroupant une dizaine d'associations ayant pour principe de constituer un rapport de force en sa faveur afin de « défendre l'environnement pour le respect de tous et des générations à venir ».</p> <p>Les principales actions de la FEEL sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • défense de l'environnement du département de l'Eure-et-Loir en participant notamment au débat public. • défense des lignes SNCF du département et pour la réouverture de la liaison Chartres – Orléans • opposition au projet d'autoroute concédée A 154 • opposition à l'implantation d'un 3^e aéroport du bassin parisien. <p>Entre 1995 et 2006 la FEEL a publié sous la forme d'une feuille d'information de 2 à 16 pages, un bulletin d'information dénommé « Bulletins infos Environnement 28 ». Ce bulletin informe sur les actions menées par la fédération, et par les associations et acteurs du département soutenus par la FEEL.</p> <p>Entre 1995 et 1999, six brochures thématiques de 40 pages ont été également publiées (transport aérien ; aménagement du territoire ; protection de la nature et de l'environnement et défense de la faune et flore ; gestion des déchets et carrières ; agriculture et alimentation ; gestion de l'eau des rivières et de consommation).</p>

2.6. Textes de référence	Statuts de 1995, nouveaux statuts de 2017.
2.7 Organisation interne	<p>La FEEL a compté jusqu'à 14 associations fédérées. Elles sont actuellement au nombre de 9.</p> <p>Le Conseil d'administration est constitué par l'ensemble des associations membres de la fédération. Chacune d'entre elles est représentée par un délégué.</p> <p>La FEEL dispose d'un bureau permanent composé de bénévoles.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Les associations membres (ou ayant été membres) de la FEEL au nombre de 32 (dont Action Nature, Amicale des Vallées, Association de défense et de sauvegarde du Cadre de vie et de l'environnement de Garnay (ASCVEG), Association Vie Environnement Respect Nature (AVERN), Blaise Vallée Durable (BVD), le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs, la Confédération Paysanne 28 , L'Union Fédérale des Consommateurs d'Eure-et-Loir, Association pour la Protection du site et de la salubrité de Voves, Pour la qualité de Vie dans le Perche et Dunois, Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV), Vivavre).</p> <p>État et collectivités.</p>
3.2. Type de relations	<p>Participation aux actions de protection de la nature et de l'environnement (associations membres de la FEEL ou amis).</p> <p>En opposition avec l'État ou les collectivités lorsqu'ils veulent faire aboutir un projet néfaste pour la nature et l'environnement.</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Avril 2018
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Gérard Breteaux secrétaire actuel du FEEL et ancien Président du FEEL.

Présentation du contenu conservé par la FEDERATION ENVIRONNEMENT EURE & LOIR (FEEL)⁴¹ :

Création :

Statuts : 20 mai 1995, modification de 2017.

⁴¹ En marge du fonds d'archives de la FEEL, Gérard Breteaux conserve chez lui un fonds d'archives personnel d'environ 4,0 ml composé essentiellement de doubles UFC, documentation sur le SAGE des nappes de Beauce, dossiers relatifs à son mandat de Conseiller Régional de la Région Centre (2004-2010), Documentation « Sortir du Nucléaire » et « Greenpeace ».

Administration et composition :

Conseils d'administrations : comptes-rendus (2002-2018) ;

Rapports moraux, d'activités et financier (2000-2017) ;

Fonctionnement et activités :

Documents d'activités par année (2010-2017) : dossiers de suivis et de travail (avec relations avec les autres associations) ;

Projet d'autoroute A 154. - Projet Alternatif de la FEEL (avec dossiers pour l'aménagement et la sécurisation des RN 154 – RN 12 et pour la réouverture aux voyageurs de la ligne SNCF Chartres-Orléans) ; revues de presses de l' A 154 : originaux, récapitulatifs (2007-2018) ; documentation : rapport d'orientation des infrastructures, étude d'impact, rapport des commissaires enquêteurs ;

Dossiers sur le thème de l'eau et déchets ;

Dossier d'opposition au projet de 3^e aéroport bassin parisien (dont enquête publique) ;

Dossier d'opposition au projet de carrière Berneuse (années 1980).

Documentation :

Publications de la FEEL. - Bulletins *infos Environnement 28* et numéros hors séries thématiques (dont gestion de la nature flore et faune, déplacements urbains, carrières et déchets) (0,5 ml) (1995-2006) ;

Revues de l'*Amicale des Vallées* (1978-1995) ;

Coupures de presses ;

Documentation diverse (dont CESER).

Dates extrêmes	1978-2018
Métrage linéaire conservé	Environ 4,0 ml
Stockage bureautique conservé	Non renseigné.
Accroissement	Fonds non clos
Mode de classement et état de conservation	Bon état de conservation global, Mise en boîte archives d'une partie du fonds.
Localisation physique	Chez Gérard Breteaux, secrétaire de la FEEL : 3 rue basse - Berneuse 28 190 Saint-Georges-sur-Eure
Modalités d'accès	Demande auprès de Gérard Breteaux, secrétaire de la FEEL. gerard.breteaux@free.fr

La Presle

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	La Presle
1.3. Autres formes du nom	La Presle, dite des 4 vallées
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2002 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>La Presle a été créée en 2002. Il s'agissait à l'origine d'une association de riverains d'une dizaine de personnes luttant contre la création d'un stockage de produits phytosanitaires à Faverolles.</p> <p>Après le succès de son action, la Presle s'est engagée contre la construction par une coopérative d'un silo de grains avec une extension de stockage de produits phytosanitaires à Coulombs près de Nogent-le-Roi. Cette action a demandé à l'association un important travail d'information et est allée jusqu'au tribunal. Cependant, la procédure judiciaire s'est soldée par un échec vers 2005 – 2006.</p> <p>Malgré cet échec, la Presle poursuit son engagement de protection de la nature et de l'environnement en faisant notamment la promotion d'une agriculture biologique. Dans le cadre de cette démarche, l'association se rapproche de la ferme bio de « Néron » et mène vers 2010 une opération de sensibilisation auprès de communes dans l'objectif d'introduire des produits bio dans les cantines scolaires. La Presle entame alors un rapprochement avec les GAB (groupes d'agriculteurs biologiques) et SELF Bio Centre (implantation dans le secteur de l'alimentation dans les lycées). Malgré plusieurs échecs, l'association poursuit jusqu'à aujourd'hui la promotion de l'alimentation bio dans la restauration collective en travaillant notamment avec la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB).</p> <p>La Presle mène également depuis une dizaine d'années le suivi écologique de la rivière Maltorne. Des relevés sont réalisés deux fois par an en dix points de la rivière. Toujours dans cette démarche de protection de la rivière, l'association a créé un aménagement pédagogique en invitant les Maires des Communes bordant la Maltorne. Un partenariat s'est par la suite développé entre la Presle, la commune de la Boissière (située à la source de la Maltorne), l'école élémentaire, la ferme de la Tremblaye, et l'école Herriot (internat de primaires sur le modèle d'un éco-établissement scolaire). Dans le cadre de ce partenariat, un projet d'aménagement des berges a été lancé à partir de la source. La Presle encadre également tous les jeudis, sous la forme d'un tutorat, des étudiants stagiaires en BTS GPN (gestion Protection de la Nature) qui réalisent des animations ou des présentations de travaux.</p> <p>En parallèle, la Presle a mené de nombreuses réflexions sur de multiples sujets environnements en s'appuyant sur les passions des bénévoles (la gestion des déchets, la</p>

	sensibilisation au compostage...).
2.3. Lieu	Siège social : 5 rue des Louveries 28210 Faverolles
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>En tant qu'association de la Protection de la nature et de l'environnement, la Presle s'est fixée pour principaux objectifs d'assurer la transition écologique, d'alerter et de participer au débat public, de valoriser le patrimoine environnemental, et de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement à Faverolles et dans la Communauté de communes.</p> <p>Les principales activités menées par l'association sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation au débat public dans le cadre de luttes telles que les créations et extensions de stockages de produits phytosanitaires à Faverolles et à Coulombs. • Assurer la promotion de l'agriculture biologique (notamment dans la restauration scolaire) et de manière plus générale, construire une réflexion sur la question alimentaire inscrite dans une démarche globale de protection de la nature et de l'environnement. • Protection et mise en valeur des rivières (principalement la Maltorne grâce à la réalisation d'aménagements, d'un suivi écologique régulier et du tutorat d'étudiants stagiaires en BTS GPN...). • Réflexions et actions autour de la question des déchets (sur le compost (dont réalisation d'une enquête sur la fonction du composteur), l'épandage des boues d'Achères, la méthanisation de la ferme de la Tremblaye (question des déchets ultimes). • Réflexions sur de multiples sujets environnementaux en s'appuyant sur les passions des bénévoles. <p>La Presle publie également une lettre d'information intitulée la « Feuille de Presle » au rythme de quatre éditions par an (format recto verso 4 fois /an).</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>La Presle est composée d'un bureau d'environ 10 membres. Le Conseil d'Administration se réunit environ quatre fois par an. L'association organise son Assemblée générale une fois dans l'année.</p> <p>La Presle s'organise autour de 15/20 bénévoles actifs pour une quarantaine d'adhérents.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Monde associatif : Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL) (membre), Bio Centre, GAB (groupes d'agriculteurs biologiques), Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB).

	Collectivités : communes de la Boissière et de Faverolles. Écoles. Étudiants stagiaires en BTS GPN
3.2. Type de relations	Avec le monde associatif : adhésions (FEEL, Bio Centre) et/ou actions communes. Partenariat avec les communes de la Boissière (avec subvention) et de Faverolles, l'école élémentaire, la ferme de la Tremblaye, et l'école Herriot dans le cadre du projet d'aménagement de la Maltorne. Tutorat d'étudiants stagiaires en BTS GPN.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juillet 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Martine Trofseau, Présidente de la Presle ⁴² .

Présentation du contenu conservé par La Presle chez Martine Trofseau⁴³ :

Statuts.

Fonctionnement et activités de la Presle :

Comptes-rendus ;

Actions communes et relations avec la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL) et BIO Centre ;

Contentieux : extension du silo de Coulombs (0,30 ml) ;

Notes de conférences et d'entretiens.

Documentation :

Lettres d'information « Feuille de Presle » : 60 numéros (2002-2018) (0,20 ml), divers.

Dates extrêmes	2002-2018
Métrage linéaire conservé	1,0 ml
Stockage bureautique conservé	Archives essentiellement numériques (volume : 5 Go).

⁴² Martine Trofseau est également l'actuelle Présidente de la FEEL.

⁴³ Les archives de La Presle sont essentiellement numériques et non sur support papier (cf. ci-après).

	Classement dans des dossiers selon le thème et l'activité et l'action : abeilles, adhérents, administration, Assemblée Générale et Conseil d'Administration, Agence de l'eau Seine-Normandie, Agroécologie, alimentation, arbres et haies, bassins de captage, agriculture et alimentation biologique, biodiversité, compostage, déviation de Nogent-le-Roi, déchets, eau, démocratie environnementale, fumier épandage.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Très bon état de conservation des archives qui sont classées dans des dossiers et des classeurs.
Localisation physique	Siège social : 5 rue des Louveries 28210 Faverolles
Modalités d'accès	Sur demande auprès de l'association : Courriel : lapresle@orange.fr

Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir (UFC-Que Choisir-28) : Association locale d'Eure-et-Loir

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir : association locale d'Eure-et-Loir.
1.3. Autres formes du nom	UFC-Que Choisir- 28 Anciennement, Union locale des consommateurs d'Eure-et-Loir
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	13 juin 1981 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Au début de la décennie 1980, l'Union Fédérale des Consommateurs veut étendre son implantation sur l'ensemble de la France et cherche à créer des unions locales un peu partout. Une invitation est notamment lancée dans le département de l'Eure-et-Loir, donnant lieu à la création d'une Union locale le 13 juin 1981. L'assemblée générale constitutive a alors rassemblé 66 participants et élu Michel Lamarche comme Président fondateur. Cette création voit immédiatement la formation de plusieurs animateurs de l'Union locale d'Eure-et-Loir ainsi que la publication d'un bulletin : « Le Consommateur d'Eure-et-Loir ».</p> <p>L'association a pour particularité de s'intéresser à la question de l'environnement dès sa naissance avec la création en 1981 d'une commission dédiée parmi deux autres (Prix par Dominique Cossoux et Information par Gérard Breteaux). La commission Environnement, représentée alors par Jean-Louis Damble s'intéresse particulièrement aux problèmes relatifs aux nitrates dans l'eau.</p> <p>En 1982 sont créées cinq nouvelles commissions (litiges, santé, automobile, logement et transport), un avocat vient aider l'association en raison de l'afflux de litiges et les premières enquêtes sont alors menées. La même année, une permanence est ouverte au cercle des sociétés, rue Noël Parfait à Chartres. En parallèle, l'Union locale tisse très rapidement un réseaux de contacts avec les différentes structures associatives du département en relation avec la protection de la nature de l'environnement (La coopérative biologique « Nature & Vie 28 », « L'Amicale des Vallées du bassin de l'Eure et vallées limitrophes » présidée par Albine Du Peyrat, « l'ACLV de Châteaudun », « Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs » ou CDQMN présidée par Serge de Filippis, « Nature et Progrès 28 » et la « Confédération paysanne d'Eure-et-Loir »). La commission Environnement s'investit en organisant des conférences sur l'eau et la pollution des nappes phréatiques à Auneau, Châteaudun et Voves en 1982, participe à celles organisées par « L'amicale des vallées » et le CDQMN et milite activement pour l'utilisation du papier recyclé, notamment en organisant en 1984 en collaboration avec d'autres associations une manifestation intitulée « Récupérons</p>

	<p>Recyclons » pendant un week-end (avec exposition et conférence).</p> <p>En 1984, l'Union locale réalise plusieurs enquêtes (dont l'une relative aux cabines téléphoniques de Chartres), débute sa participation au Centre Technique départemental de la Consommation⁴⁴ et contribue à la création de l'UFC région Centre.</p> <p>En 1985, l'association change de Président (Gérard Breteaux succède à Jean-Louis Damble) et s'engage pour la réouverture de ligne ferroviaire Rouen-Évreux-Dreux-Chartres-Orléans / Tours en réponse au projet contesté d'arrêt TGV à Courtalain.</p> <p>Durant la fin de la décennie 1980, l'Union locale poursuit son travail d'enquêtes (dont celles sur les centres de contrôles techniques, les maternités du département, prix dans les grandes surfaces et la collecte des déchets en Eure-et-Loir), organise des expositions, tient un stand lors de la Foire de Saint-André et se consacre à la publication de numéros spéciaux du « Consommateur d'Eure-et-Loir » (dont l'un sur le thème de la qualité de l'eau et de sa pollution et un autre sur l'environnement : installations classées, carrières, la rivière de la Conie, les bords de l'Eure, les produits biologiques et les actions du CDQMN).</p> <p>En 1992, la Fédération conclut avec 9 autres organisations nationales « l'Alliance Paysans, écologistes consommateurs » pour stopper le modèle agricole productiviste. L'Union locale d'Eure-et-Loir y participe alors localement en signant avec des associations de la Région dont figure la « Confédération paysanne d'Eure-et-Loir », le « groupement des agriculteurs biologiques d'Eure-et-Loir » ou « Perche Nature ».</p> <p>L'année suivante l'Union locale obtient un local 78 rue du faubourg Lagrappe à Chartres.</p> <p>En 1994 l'association change de nom pour devenir « L'Union Fédérale des consommateurs Que Choisir d'Eure-et-Loir » (UFC – Que Choisir – 28) dans le contexte d'unification des appellations des unions locales. La même année elle commence à suivre avec attention - du point de vue des consommateurs - l'élaboration du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la nappe de Beauce qui ne sera approuvé qu'en 2013.</p> <p>En 1995, une nouvelle structure est créée dans le département : « la Fédération Environnement Eure-et-Loir » (FEEL). L'UFC Que Choisir 28 se joint à cette création de fédération avec onze autres associations qui agissent dans le domaine de l'environnement. Gérard Breteaux devient alors le premier Président et y restera jusqu'en 2000. Avec la FEEL, l'Union locale s'engage notamment dans l'opposition du projet de troisième aéroport du bassin parisien et pour la défense de la ligne ferroviaire Chartres-Courtalain, menacée de fermeture.</p> <p>En 1998, Clément Duluard (responsable des litiges) devient le nouveau Président de l'UFC Que Choisir 28 et met alors</p>
--	--

44 Le CTC regroupait des structures départementales de consommateurs et menait de nombreuses enquêtes. Il a été créé en 1983, puis dissous en 1994, faute de subventions.

	<p>en place avec Dany Rousseau une nouvelle organisation de l'association.</p> <p>En 2015, Didier Eleaume, arrivé à l'UFC Que Choisir 28 en 2013, devient le Président de la structure⁴⁵.</p>
2.3. Lieu	<p>25 place Saint-Louis 28000 CHARTRES</p>
2.4. Statuts juridiques	<p>Association Loi 1901.</p>
2.5. Fonctions et activités	<p>L'UFC Que Choisir 28 est la déclinaison locale de l'Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir. Elle n'est ni composée de professionnels, ni un service public. Ce n'est pas non plus une association de protection de la nature et de l'environnement par définition, mais par son histoire, ses prises de positions, ses actions, le traitement de litiges en lien avec l'environnement, et les études réalisées, l'UFC Que Choisir 28 a une influence réelle sur la protection de la nature de l'environnement dans le département.</p> <p>En tant qu'association de défense des consommateurs, elle a pour principale activité d'intervenir dans des litiges entre particuliers (consommateurs) et professionnels en apportant son aide et ses conseils lorsque ledit litige n'est pas déjà soumis à la justice. L'association assure ainsi un rôle d'écoute et d'accueil du consommateur pour l'aider à régler le litige et intervient en tant que médiateur et conseiller (étude du dossier, détermine les autres recours envisageables...). Le litige est celui du consommateur et non celui de l'association, même si elle peut prendre des positions ou bien entreprendre des actions dans la limite de ses moyens (il ne s'agit pas d'un cabinet d'avocats). À cette fin l'UFC Que Choisir 28 assure un accueil téléphonique et des permanences dans plusieurs localités du département. Cette mission est remplie par sa secrétaire et ses bénévoles. Actuellement, entre 450 et 500 dossiers de litiges sont traités par l'association locale chaque année. Ils concernent principalement les secteurs du logement, de la copropriété, de l'immobilier, des assurances, des banques et organismes de crédit, des véhicules (auto, moto, caravane, mobile-home, bateau), de l'alimentation, des services marchands, de l'administration, des opérateurs de télécommunication, de la santé, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement.</p> <p>Pour autant, les activités de l'association ne se limitent pas qu'aux règlements des litiges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'études et d'enquêtes de façon anonyme (quatre à cinq par an en moyenne) comme : sur les auto-écoles, la qualité de l'eau, les EHPAD, les pompes funèbres, sur les produits phytosanitaires dans les magasins de jardinage, enquête sur les magasins bio. L'objectif est de faire des états des lieux, de connaître les alternatives ou substitutions et de s'assurer que les règles soient bien respectées pour de la mise en conformité.

45 Par manque de témoins et d'archives, l'histoire de l'UFC de la décennie 2000 comporte de nombreuses zones d'ombres.

	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de campagnes, notamment : les retards sur les trains en région, l'eau (avec remontés d'informations de consommateurs sous le contrôle du cabinet Veritas et le développement de cartes interactives). - Propositions et prises de positions, notamment : le développement du compteur linky, l'opposition au projet d'autoroute concédée A 154, la gestion des déchets, l'étiquetage, l'énergie (baisse des tarifs, l'ouverture à la concurrence, proposition de contrats avec de nouveaux fournisseurs). - Rédaction et publication du bulletin « Le Consommateur d'Eure-et-Loir ».
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>L'Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir est composée de 146 associations locales, d'environ 141 000 adhérents, de 144 salariés dans l'ensemble des associations locales et de 133 salariés à échelle fédérale.</p> <p>Quant à l'UFC Que Choisir 28, elle est composée d'un bureau et d'un conseil d'administration dont l'actuel Président est Didier Eleaume. L'association compte également une salariée permanente et environ 765 adhérents localement (dont une quarantaine de bénévoles actifs). En 2017, 461 litiges ont été traités en Eure-et-Loir (sur les 56 000 traités nationalement).</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>L'UFC Que Choisir 28 entretient les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir (nationale). - Membre de la « la Fédération Environnement Eure-et-Loir » (FEEL). - Partenariats sous la forme de subventions avec la Direction Générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la Mairie de Chartres et la Mairie de Dreux. - Présente dans de nombreuses commissions à titre consultatif et dispose de représentants auprès des instances délibératives : <ul style="list-style-type: none"> - Préfecture : Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), commission départementale des taxis, préservation des ressources en eau, commission départementale du commerce non sédentaire, comité local des usagers, comité de pilotage permis de conduire. - Sous-Préfecture de Nogent le Routrou : comité local d'usagers. - Sous-Préfecture de Dreux : comité local d'usagers. - Dreux – agglomération : comité local d'usagers, commission eau assainissement – commission aménagement du territoire, Eure&Link

	(développement de la fibre optique) - Commission consultative des services publics locaux (CCSPL). - Comité sécheresse. - Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire Bretagne. - Chambre d'agriculture. - SICTOM de Nogent-le-Routrou : COPIL local pour la réduction des déchets., - Conseil territorial de Santé (CTS). - Commission des usagers (CDU).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Didier Eleaume (actuel Président). Gérard Breteaux (Secrétaire de la FEEL et administrateur et ancien Président de l'UFC 28, administrateur du Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre – Val de Loire). « Histoire de l'UFC – que Choisir d'Eure-et-Loir » par Gérard Breteaux.

Présentation du contenu conservé par l'Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir (UFC-Que Choisir-28) - Association locale d'Eure-et-Loir⁴⁶ :

Administration et composition :

Assemblée Générale et Conseil d'Administration (1998-2018) (1,0 ml) : comptes rendus, procès-verbaux, rapports et bilans (très nombreuses lacunes) ;

Personnel (0,3 ml) : contrats, salaires.

Comptabilité :

Comptabilité générale (1997-2018) (2,0 ml). - Factures, livres de comptes, relevés bancaires, pièces justificatives ;

Subventions.

Fonctionnement et activités :

Litiges et fiches d'accueil (2012-2018) (2,0 ml).

Documentation :

Bulletin trimestriel « Le consommateur d'Eure-et-Loir » (n°1-143) (1981-2018) (0,3 ml) ;
Documentation diverse (dont revue de l'Union Fédérale) (3,0 ml).

⁴⁶ Le fonds d'archives présente de nombreuses lacunes, notamment en raison des déménagements.

Dates extrêmes	8,50 ml.
Métrage linéaire conservé	1981-2018
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Mise en boîte des archives, sauf de la documentation. Bon état de conservation des fonds d'archives, malgré de nombreuses lacunes.
Localisation physique	25 place Saint-Louis 28000 CHARTRES
Modalités d'accès	Sur demande auprès de : Didier Eleaume (Président) : pdt-eureetloir@ufc-quechoisir.org Siège de l'association : Tél. : 02.37.30.17.57 courriel : contact@eureetloir.ufcquechoisir.fr

Association Brenne – Pays d'Azay (CPIE Brenne-Berry)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association Brenne – Pays d'Azay
1.3. Autres formes du nom	Association Brenne – Pays d'Azay (création – aujourd'hui), Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) Brenne-Pays d'Azay (label CPIE depuis 1980 – vers 1997), Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne- Pays d'Azay (vers 1997 – vers 2014), Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry (nom sans modification des statuts vers 2014- 2015).
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1979 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>« L'Association Brenne – Pays d'Azay » (plus communément appelé CPIE Brenne-Pays d'Azay entre 1980 et 2014, puis CPIE Brenne-Berry) a été fondée en 1979 dans l'objectif de devenir un Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE)⁴⁷. Cette association doit sa création à des personnalités et des institutions locales (dont Raymond Coutant, décédé en 2016).</p> <p>Elle obtient en 1980, sa labellisation en tant que CPIE Brenne-Pays d'Azay. Dès sa création, son principal objectif est l'accueil de groupes principalement scolaires pour faire de l'éducation à l'environnement.</p> <p>Par la suite, l'association s'implique activement dans la préfiguration du Parc Naturel Régional (PNR) de la Brenne, créé en 1989.</p> <p>À sa création « L'Association Brenne – Pays d'Azay » étend seulement son action que sur une partie de l'Indre. L'action vers le territoire est donc venue plus tardivement. Son expansion est finalement réalisée vers 2002-2003 sur l'ensemble du département, puis en 2016 dans celui du Cher, avec la création d'une antenne à Saint-Amand-Montrond. En parallèle, les activités du CPIE augmentent jusqu'à prendre la forme actuelle.</p> <p>Vers 2014-2015, par proposition de ses adhérents à l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE), l'association change de nom sans pour autant modifier ses statuts pour devenir le CPIE Brenne-Berry.</p> <p>Le CPIE a eu notamment pour anciens Présidents Raymond Coutant, Pascal Sionneau (2007 – 2008) et Jean-François Hellio (2008 – 2015/16).</p>

47 Depuis, 1997, les Centres permanents **d'initiation** à l'environnement sont devenus des Centres Permanents **d'initiatives pour l'Environnement**

2.3. Lieu	<p>Siège⁴⁸ : 35 rue Hersent Luzarche 36290 Azay-le-Ferron</p> <p>Antenne : 16 rue de la Brasserie 18200 Saint-Amand-Montrond</p>
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>« L'Association Brenne – Pays d'Azay » ou plus communément dénommée « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry » mène de nombreuses missions en lien avec l'éducation à l'environnement vers tous les publics, la formation professionnelle et l'accompagnement de démarches de développement durable.</p> <p>Il s'agit d'une association de loi 1901 qui entreprend différentes actions dans les départements de l'Indre et du Cher pour répondre aux deux objectifs généraux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'appropriation de connaissances, de capacités et d'attitudes nécessaires à la prise de conscience des réalités du monde actuel et des enjeux liés au développement durable ; • Accompagner les projets permettant l'évolution des comportements individuels ou collectifs au regard des enjeux liés au développement durable. <p>Outre le label CPIE obtenu en 1980, l'association est reconnue d'utilité publique et a toujours gardé un lien fort avec l'éducation nationale en raison d'une cohérence pédagogique et de son histoire (les anciens Directeurs étaient tous enseignants de profession). À la différence du CPIE Touraine – Val de Loire, elle ne mène aucune étude afin de centrer ses activités sur l'éducation à l'environnement.</p> <p>Ses principales missions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par l'intermédiaire de son équipe d'animateurs, le CPIE Brenne-Berry réalise de nombreuses animations à destination de tous les publics et particulier vers les scolaires. Il privilégie le contact avec le terrain et la pédagogie par objectifs (notionnels, méthodologiques, comportementaux). Ces animations peuvent se dérouler sur une ou plusieurs demi-journées ou journées tout au long de l'année. Le CPIE a également la capacité d'accueillir son public dans le cadre de séjours de classes découvertes ou de camps (dont colonies) lors des

48 Les locaux sont situés dans les anciens communs du château d'Azay-le-Ferron. Ils sont eux-mêmes issus d'un legs, appartiennent à la ville de Tours et ont été cédés à la commune d'Azay-le-Ferron par bail emphytéotique jusqu'en 2047.

	<p>vacances.</p> <p>- Le CPIE Brenne-Berry propose des formations naturalistes, méthodologiques ou artistiques à différents publics (particuliers, professionnels, élus...). Chaque année depuis 2003, un programme est élaboré (« Stages en Brenne ») et comprend une vingtaine de formations pour permettre aux professionnels et particuliers d'approfondir leurs connaissances sur la faune et la flore, d'enrichir leurs compétences dans le domaine de l'éducation à l'environnement, ou encore de développer leur esprit créatif et artistique.</p> <p>- Parallèlement, le CPIE apporte un accompagnement pédagogique et technique pour favoriser l'évolution des comportements individuels ou collectifs au regard des enjeux liés au développement durable. Par exemple, le CPIE s'est associé depuis 2010 avec l'association « Indre Nature » pour développer l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » (OZP) dans l'Indre. Il a aussi accompagné des collectivités pour un approvisionnement en circuits courts de proximité de ses cantines scolaires ainsi que cinq collèges du territoire de l'Indre.</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>« L'Association Brenne – Pays d'Azay » / « CPIE Brenne-Berry », se compose d'un Conseil d'administration qui se réunit d'une à trois fois par an et qui comprend des membres de droit (Président de la Région et Président du Conseil départemental, Président du PNR de Brenne, Directeur académique, Maire d'Azay-le-Ferron, conseillers municipaux d'Azay-le-Ferron, élus de la ville de Tours) et des membres individuels élus. Le Président actuel est Patrick Roux (conseiller municipal de la commune d'Azay-le-Ferron)</p> <p>L'association compte également environ 160 adhérents.</p> <p>Le bureau et les salariés ont un rôle prépondérant pour assurer le fonctionnement au quotidien.</p> <p>L'équipe salariée est quant à elle actuellement composée de 13 permanents, d'une personne mise à disposition par l'éducation nationale et de contractuels (dont un animateur de vie quotidienne en CDD). Elle se décompose en différents « pôles » : administration (dont l'actuelle directrice est Aline Chérencé) ; pôle animations ; pôle Développement territorial ; pôle Formations et Communication ; antenne de Saint-Amand-Montrond ; pôle Hébergement et Restauration ; Sécurité, maintenance et transport.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Le CPIE Brenne-Berry entretient notamment des relations avec l'Union Nationale des CPIE, le CPIE Touraine – Val de Loire et la commune d'Azay-le-Ferron, le Parc Naturel Régional de la Brenne, la Réserve de Chérine, et les

	associations Graine Centre et Indre Nature.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Novembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Aline Chérencé, Directrice du CPIE Brenne-Berry. Dominique Bachelart, Administratrice du CPIE Touraine – Val de Loire et Maître de Conférences à l'Université François Rabelais de Tours. http://www.cpiebrenne.fr/

Présentation du contenu conservé par l'Association Brenne – Pays d'Azay (CPIE Brenne-Berry) :

Administration et composition :

Registre des délibérations (1985-1998) : comptes rendus des Assemblées générales et des Conseils d'administration, convocations et ordres du jour ;

Réunions du Bureau et du Conseil d'administration (1998-2018) (0,20 ml) : comptes rendus ;

Comptes rendus de réunions d'équipe (2003-2005) ;

Registre du personnel (1982-2018) ;

Rapports d'activités (2001-2012) ;

Dossiers de la Direction (0,20 ml).

Correspondance :

Courriers reçus (2006).

Comptabilité :

Comptabilité (1999-2016) (environ 13,0 ml). - Comptabilité générale (avec factures) ; salaires et charges ; subventions (2009-2016) (0,40 ml) ; demandes de financements (0,50 ml) ;

Assurances.

Fonctionnement et activités :

Agréments ;

Conventions (dont conventions vertes avec la Région Centre entre 2004-2017 (0,30 ml)) ;

Animateurs de vie ;

Animations. - Projets ; réalisations dans le cadre de Natura 2000 (2000-2005) (0,20 ml) ; animations des clubs nature et jardins ; agendas des salariés (2010-2017) ; plannings (2008-2018) ; rapports de stages (0,50 ml) ; outils pédagogiques ; documentation ;

Projets (dont non aboutis) ;
 Bilans de séjours (2009-2018) (0,10 ml) ;
 Dossiers clients relatifs à l'accueil des publics (2013-2017) (environ 2,0 ml) ;
 Programme « Objectif Zéro Pesticides » : projets, chartes avec les communes ;
 Formations (dont stages, bilans pour la période 2011-2018 (0,20 ml)) ;
 Dossiers relatifs aux espaces naturels sensibles (ENS) ;
 Travaux entre le CPIE et les institutions ;
 Relations avec les partenaires du CPIE (dont Parc Naturel Régional, Réserve de Chérine, Graine Centre) (0,40 ml) ;
 Autorisations d'images ;
 Attestations de sécurité.

Documentation :

Publications du CPIE Brenne-Berry, dont : « Passeport Mare », « Passeport Rivière », bulletin « Le Bout' bout » (du n°9, 2008 au N°23, 2011),
 Documentation produite par le CPIE Brenne-Berry et l'UNCPIE : affiches et plaquettes, DVD inauguration d'un sentier pédagogique ;
 Rapport de stage effectué au CPIE Brenne-Berry ;
 Revues de presse (2003-2018) (0,50 ml) ;
 Diapositives : 3 classeurs concernant notamment des sorties et activités du CPIE (classement thématique) (décennies 1980 – 1990) ;
 Exposition : panneaux relatifs à l'écogestion ;
 Plaque d'accueil ancienne du CPIE Brenne-Berry ;
 Centre de documentation (11 ml) : publications diverses classées par thème (dont éducation à l'environnement, jardinage), DVD ;
 Films sur support VHS ;
 Documentation diverse (0,50 ml).

Dates extrêmes	1982 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 40,5 ml.
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (comprends notamment un fonds photographique important et les documents relatifs à l'ensemble de la vie statutaire de l'association depuis 2012). Des copies sont réalisées régulièrement.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Bon état de conservation des archives. L'environnement est sain malgré le manque de capacité de stockage, sauf pour certaines archives (principalement de la comptabilité) qui malgré leur bon état sont conservées dans un hangar et exposées aux risques suivants : variations de température, à l'humidité et aux nuisibles.

Localisation physique	35 rue Hersent Luzarche 36290 Azay-le-Ferron
Modalités d'accès	Sur demande : Tél. : 02 54 39 23 43 Courriel : info@cpiebrenne.org

Indre Nature

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Indre Nature
1.3. Autres formes du nom	Fusion de trois anciennes associations : <ul style="list-style-type: none"> • la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre (SEPANI, créée en 1969), • Nature Brenne Pays blancs, • le Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre (GEAI).
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1988 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Fondée en 1988, « Indre Nature » est à l'origine une fusion de trois associations historiques de la protection de la nature et de l'environnement dans le département de l'Indre : la « Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre » (SEPANI), « Nature Brenne Pays blancs » et le « Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre » (le GEAI).</p> <p>L'association a été déclarée en Préfecture le 21 juillet 1988 (déclaration publiée au Journal officiel du 24 août 1988) au chapitre des modifications du « Groupe d'Étude de l'Avifaune de l'Indre ». Les principales personnalités fondatrices de l'association sont Dominique Moreau, premier Président et ancien Président de « Nature Brenne Pays blancs », Joël Moulin et Jean-Pierre Barbat. L'association s'installe alors au cœur du parc naturel régional de la Brenne, au lieu dit de Cambrai dans la commune de Rosnay.</p> <p>Cette fusion d'associations en une entité est la réunion d'un héritage et d'un passé commun au service de la protection de la Nature. Il est ainsi nécessaire de remonter à l'origine de ce mouvement dans le département de l'Indre avec la création en 1969 de la « Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre » (SEPANI) par René Pécherat⁴⁹.</p> <p>Cette fondation de la première association de défense de la nature dans l'Indre, s'inscrit dans la lignée de l'émergence du mouvement de la protection de la nature dans la région Centre et de départementalisation du mouvement associatif</p>

49 René Pécherat (1922-2016) naquit à Sainte-Lizaigne et passa une partie de son enfance au Blanc. Instituteur à Buzançais, puis à Châteauroux, il entra dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Ses centres d'intérêt furent multiples : patrimoine, environnement, photographie. Il devint ainsi, après sa retraite, le photographe des Archives départementales de l'Indre. Militant de la protection de la nature et de l'environnement, il créa en 1969 la SEPANI (aujourd'hui, Indre Nature) et devint son premier Président. Il fut également à l'origine de la création du parc naturel régional (PNR) de la Brenne. Ardent défenseur des sites géologiques, préhistoriques et archéologiques et amoureux du patrimoine, il occupa trente-six années durant la présidence de l'Académie du Centre.

	<p>débutée dans la décennie 1960 impulsée par des personnalités telles que Vincent Labeyrie ou René Pécherat (création de la SEPANT en 1966 dans l'Indre-et-Loire par Marc Jacquet, Vincent Labeyrie et le chanoine Corillon ; de la SEPANEC en 1970 dans le Cher ; de la SEPANLC dans le Loir-et-Cher...).</p> <p>Dans la foulée, d'autres associations éclosent dans le département de l'Indre. Vers 1974 – 1976 sont créées « l'Alouette » et « Le chevalier », toutes deux associations de naturalistes. En 1978 est fondé le « Groupe d'Étude de l'Avifaune de l'Indre » (GEAI) par également de jeunes naturalistes, dont l'ancien Président Michel Prévost.</p> <p>La décennie 1980 voit à l'inverse la fusion de ses associations aux nombreuses visions communes de la protection de la nature et de l'environnement. Vers 1981, « l'Alouette » et « Le chevalier » deviennent « Nature Brenne Pays blancs » sous la Présidence de Dominique Moreau. En 1988, c'est enfin la réunion de cette dernière avec le GEAI et la SEPANI pour former « Indre Nature ».</p> <p>En 1992, le siège « d'Indre Nature » se déplace à son lieu actuel au Parc Balsan à Châteauroux (par convention précaire avec la Mairie, devenue depuis 2017 annuelle).</p> <p>Après le décès de Dominique Moreau en 1998 en cours de son mandat de Président, une crise interne au sein « d'Indre Nature » pour des divergences de visions. Il s'opère alors en 2000 une séparation qui voit le départ d'un certain nombre de naturalistes et donne lieu à la fondation de « Berry Nature Environnement » par Michel Prévost.</p>
2.3. Lieu	<p>Parc Balsan 44 Avenue François Mitterrand 36000 Châteauroux</p>
2.4. Statuts juridiques	<p>Association Loi 1901.</p>
2.5. Fonctions et activités	<p>Indre Nature est une association de protection de la nature et de l'environnement de type Loi 1901, à but non lucratif et qui a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « la gestion, l'étude et la protection de la nature (faune et flore) ainsi que la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité du département de l'Indre ; • L'initiation, l'éducation et la formation du public et des jeunes à l'écologie et aux sciences naturelles ; • La conservation des écosystèmes terrestres et aquatiques ainsi que la gestion de la ressource en eau dans un souci d'équilibre écologique ; • la protection et l'aménagement du cadre de vie et de l'environnement »⁵⁰.

50 Extrait de l'article 2 des statuts modifiés et adopté lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2005.

Pour l'association, ces objectifs constituent les enjeux majeurs pour le devenir de la planète et l'avenir des générations futures. Indre Nature participe ainsi activement au débat environnemental afin de garantir à la population actuelle et aux générations futures un patrimoine naturel préservé, un environnement et un cadre de vie de qualité. L'association entend relever, au niveau local du département de l'Indre ces enjeux à la fois par la mobilisation de ses adhérents et de son équipe de naturalistes spécialisés et en s'inscrivant dans une démarche de partenariat et de dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs économiques, techniques et sociaux de l'Indre.

En conséquence, Indre Nature mène de nombreuses actions qui sont organisées dans le [projet associatif](#) défini en 2015 autour des quatre objectifs statutaires et des axes stratégiques suivants :

- **Améliorer la connaissance** : L'association mène de nombreuses études des espèces et des milieux (notamment sur la botanique, les mollusques, les odonates, les amphibiens, les oiseaux et les mammifères) et enrichit une base de données naturaliste : [OBS'Indre](#).
- **Diffusion des connaissances** dans les médias (publications d'ouvrages d'Atlas départementaux de fascicules thématiques et de guides, bulletin de l'association, lettres d'information, mise à jour du site internet, réalisation et diffusion d'expositions et de conférences...).
- **Protéger les milieux et les habitats** à forts enjeux et prioritaires au regard du contexte local (bocage, zones humides, milieux aquatiques, mares, pelouses sèches, prairies naturelles).
- **Protéger des espèces emblématiques à fort enjeu et la biodiversité ordinaire.**
- **Évaluer, restaurer et favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement** (Réalisation d'études d'incidences, d'expertises écologiques, de plans de gestions de sites naturels, de plans régionaux et nationaux d'actions, de mesures agro-environnementales, contribution à l'animation de réseaux Natura 2000, études et suivis avifaunistiques et chiroptérologiques des parcs éoliens, vigilance sur l'ensemble des espaces naturels du département...).
- **Éduquer et sensibiliser à l'environnement** en proposant des animations sur le terrain, en réalisant des actions de communication et de vulgarisation, pour que la connaissance et la prise en compte du patrimoine naturel soient partagées par le plus grand nombre et en proposant des formations naturalistes et à l'écologie, notamment auprès des jeunes.
- **Sensibiliser et accompagner les** acteurs

	<p>économiques et les collectivités (notamment en contribuant à la mise en place des Trames Vertes et Bleues et à la réalisation de Plans locaux d'urbanisme (PLU)).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au débat public, favoriser la prise en compte de la nature et de l'environnement dans les politiques publiques et faire appliquer la réglementation (Indre Nature est représentée auprès d'une quarantaine de commissions et comités locaux, départementaux et régionaux). • Contribuer à la préservation de la ressource en eau et de la continuité écologique des cours d'eau par la défense du point de vue de l'association sur les différentes composantes de la politique de l'eau : continuité écologique de la Creuse, cartographie des cours d'eau, défense de la ressource en eau au plan quantitatif (ex : Observatoire de la Ressource en Eau) et qualitatif (pollution des eaux). • Contribuer à la réduction de l'utilisation des pesticides (co-animation de l'action Objectif Zéro Pesticides (OZP)). <p>Afin d'exercer pleinement ses missions, Indre Nature bénéficie de plusieurs agréments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • association agréée pour la protection de l'environnement, • Jeunesse et Éducation Populaire, • au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, • missions d'intérêt général (environnement) proposées au titre du service civique.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Indre Nature se réunit une fois par an en Assemblée générale. Elle s'articule autour d'un Conseil d'administration de 12 membres dont le mandat est renouvelé par tiers tous les ans et d'un bureau composé des membres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Président : Jacques LUCBERT (depuis 2014 et administrateur depuis 2012) • 1^{er} Vice-Présidente : Ann WOODS • 2^{ème} Vice-Président : Daniel DUFOUR • Secrétaire : Régis CLEVA • Secrétaire adjoint : Damien DESCHAMPS • Trésorière : Agnes AUCLAIR • Trésorier adjoint : Jean-Pierre BARBAT • Président d'honneur : René PECHERAT (décédé en 2016) <p>Indre Nature emploie également une équipe de salariés de 9 permanents dont le Directeur Francis Lherpinière. Ces derniers sont des naturalistes spécialisés (ornithologues, chiroptérologues, herpétologues, entomologistes, botanistes, et animateurs...).</p>

	<p>Cette équipe de salariés est secondée par un réseau de bénévoles expérimentés. Ensemble, ils sont organisés en commissions et groupes thématiques ou clubs (photo, eau, pelotes, biodiversité, bocage, ornithologie...) afin de couvrir l'ensemble des secteurs d'activités de l'association.</p> <p>Enfin, l'association dispose en 2018 d'un réseau de 702 adhérents.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Indre Nature entretient ou a entretenu les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec le monde associatif (partenariats et actions communes) : affiliée au niveau régional à France Nature Environnement Centre - Val de Loire (entretien donc des relations avec l'ensemble des associations du réseau) et au niveau national à France Nature Environnement, L'Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire (URGC), la Société pomologique du Berry, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). • Avec l'État et les collectivités (financements, partenariats et accompagnement, participation au débat public), dont : Union Européenne (via le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)), Région Centre - Val de Loire, Conseil départemental de l'Indre, Commune de Châteauroux. • Avec le mécénat d'entreprise : Jean Hervé, Espace Bio, La Banque populaire
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	<p>Francis Lherpinière, Directeur d'Indre Nature. Jacques Lucbert, Président d'Indre Nature. Jean-Pierre Barbat, Trésorier adjoint et co fondateur d'Indre Nature, ancien membre du GEAI. Édith Armand, ancienne Secrétaire d'Indre Nature, adhérente depuis 1989. Site de l'association : https://www.indrenature.net/</p>

Présentation du contenu conservé par Indre Nature à son siège :

Administration et composition :

Assemblée Générale (décennie 2000) : préparation, comptes rendus, émargement et déroulement ;

Conseil d'administration et bureau (1989-2016) (0,35 ml) : comptes rendus des réunions ;

Adhésions (2000-2002) ;

Correspondance :

Courriers départs et arrivés (chronos) (vers 1992 - 2007) (4,2 ml).

Personnel :

Objecteurs de consciences, TUC, emplois jeunes (0,20 ml) ;

Dossiers de personnels (avec contrats), cotisations et charges (1993-1999).

Comptabilité :

Comptabilité générale (1995-2015) (5,0 ml) : grands livres, journaux de comptes, factures, salaires, pièces justificatives ;

Financements et subventions (1989-2016) (1,0 ml) ;

Financements FEDER (2009-2013) (0,40 ml).

Fonctionnement et activités :

Contrat Patrimoine Naturel Boischaud Sud (0,5 ml) ;

Contrats Vert (0,40 ml) ;

Contrat Vert avec l'Office National des Forêts (ONF) (0,1 ml) ;

Contentieux juridiques (1,0 ml) (vers 1984 -2010) ;

Rapports d'études classées par thèmes (dont agriculture, faune, éolien, milieux, sites géographiques) (6 ml) ;

Inventaires, études d'impacts, études des espèces et des milieux et rapports (dont Chauve-souris, oiseaux d'eau hivernaux, outardes, faune-flore en Brenne-Chérine, pelouses calcicoles) (environ 5,0 ml) ;

Fiches de saisies et de données faune-flore (environ 5,0 ml) ;

Études sur la Vallée de l'Indre (vers 1996, 2005) ;

Inventaires ZNIEFF (dont fiches pour l'élaboration) ;

Élaboration de l'Atlas Orchidées (avec bilan et observations) (2003) ;

Enquêtes diverses (dont hirondelles) ;

Études d'impacts diverses (dont contournement autoroutier RN 20 de Châteauroux de 1992, pelouses calcicoles, Parc Balsan à Châteauroux) (0,5 ml) ;

Diagnostiques « nitrates » ;

Dossier relatif aux projets d'implantations d'éoliennes ;

Dossier relatif au remembrement de Mongivray ;

Dossier relatif à l'Autoroute A20 ;
Dossier éco parc ;
Dossiers eau et rivières ;
Tourisme : soutien à la petite randonnée ;
Dossiers de travail d'un permanent (0,30 ml) ;
Centres de soin : fiches (1991-2012) ;
Conférences et formations à l'environnement (0,10 ml) ;
Propositions de mesures agro-environnementales ;
Application de Natura 2000 : sensibilisation des agriculteurs dans le cadre de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET-MATER) ;
Participation au programme LIFE Brenne (1994) ;
Participation au programme LIFE de conservation de l'Outarde avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) (1997-2001) (1,0 ml) ;
Participation aux commissions (dont CDH, CODERST, CLIS, SDAGE, chasse, carrières) (environ 3,0 ml) ;
Participation à la commission remembrement (2006) ;
Relations avec EDF (dont conventions) (0,20 ml).

Documentation :

Bibliothèque d'Indre Nature « Centre de documentation ». - Publications de l'association : Bulletin « Le G.E.A.I » (1981, 1983 - 1994), bulletin de liaison « Mosaïque » (sous format numérique depuis 2013) (1994-2018), suppléments (« Geai Lu », « Mosaïque ») (1988-2014), publications thématiques (dont « Orchidées », « reptiles et amphibiens », « Orthoptères », « les Chauve-souris »), cassettes VHS (dont « L'indre Couleur Nature ») ; Publications extérieures à l'association : ouvrages principalement naturalistes (dont « Vertébrés Sauvages du département de l'Indre », René Martin et Raymond Rollinat, 1894), revues et magazines (dont « Ornithos », « Le courrier de la Nature », « L'oiseau magazine », « Symbiose ») ;
Bulletins « Le GEAI » (0,5 ml) et « Mosaïque » (1,0 ml)⁵¹ ;
Publications extérieures à Indre Nature non intégrés à la Bibliothèque de l'association. - Ouvrages et bulletins d'associations diverses (dont « Cormoran », « bulletin des naturalistes orléanais », « CICONIA », « Combat Nature », « Les naturalistes d'Eure-et-Loir », « Alauda », « La lettre du Hérisson ») (environ 12,5 ml) ;
Réédition des Oiseaux du département de l'Indre à la fin du XIX^e s de M. Rollinot ;
Revue de presses : du Geai et d'Indre Nature par année (1978-2017) (8 classeurs), par thématique environnementale (dont agriculture, manifestations, énergies, Brenne PNR Chérine, eau, pollutions, éolien) (2,0 ml), thématique généraliste (1,70 ml) ;
Association « Jeunes pour la nature » : Albums photos (1973-1978) (2 classeurs) ;
Albums photos divers (dont fleurs de l'Indre) (1,0 ml) ;
Diapositives (dont relatives activités Indre Nature) (1,5 ml) ;
Dessins (dont réalisés par des bénévoles de l'association) ;
Affiches d'Indre Nature ;

51 Il s'agit principalement de doubles situés dans le grenier au siège d'Indre Nature et qui ne font donc pas parti de la bibliothèque.

Panneaux d'expositions (dont exposition du 20e anniversaire d'Indre Nature) et objets scénographiques ;

Matériel de stands ;

Maquette du recueil de jurisprudence d'Indre Nature.

Documentation diverse.

Varia :

Fonds de l'association SEPANI (1969-1991) (0,40 ml) : déclaration au Journal officiel, dossier de constitution, Assemblées Générales et Conseils d'Administration (dont comptes rendus 1983-1987), dossiers de personnel, comptabilité, contentieux concernant un complexe auto-moto de saint-Maur (vers 1991) (0,20 ml) ;

Fonds de l'association Le G.E.A.I : photographies (vers 1979-1992) ;

Fonds Germinet relatif aux questions juridiques et au droit de l'environnement (0,90 ml) ;

Carnets d'observation de Pierre Boyer ;

Cartes des rivières de Brenne (1865) ;

Vrac non identifié et documentation diverse.

Dates extrêmes	1969 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 74 ml
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (comprends notamment les statuts et les documents administratifs importants).
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	<p>Les archives d'Indre Nature sont localisées au siège de l'association dans deux environnements différents.</p> <p>Les premiers fonds d'archives (environ 34 ml) se situent dans les bureaux (environnement sain, très bon état de conservation) et sont principalement classées par activités dans des dossiers ou des boîtes archives.</p> <p>Quants aux autres fonds (environ 40 ml), ceux-ci sont situées à l'étage dans un grenier. L'état de conservation de ces archives est bon malgré un environnement soumis à d'importantes variations de températures et à la poussière. Les archives ne sont pas toutes conservées dans des cartons ou boîtes (surtout la documentation extérieure) et des étagères sont renversées en raison du poids imposé par lesdites archives.</p>
Localisation physique	Parc Balsan 44 Avenue François Mitterrand 36000 Châteauroux
Modalités d'accès	Sur demande : Tél. : 02 54 22 60 20 Courriel : association@indrenature.net

Présentation du contenu associé, conservé par les archives départementales de l'Indre, « Fonds René Pécherat » (104 J) :

Ce fonds actuellement non classé, concerne en premier lieu les activités environnementales de René Pécherat⁵².

Dates extrêmes	[XXe siècle]
Métrage linéaire conservé	9,70 ml
Accroissement	Fonds clos.
Mode d'entrée	<i>Par voie extraordinaire (Don effectué en 2016).</i>
Mode de classement et état de conservation.	Non classé. Cotes provisoires attribuées : 104 J 1-77
Localisation physique	Archives départementales de l'Indre 1, rue Jeanne d'Arc 36000 Châteauroux
Modalités d'accès	Non renseignées. Demande a effectuer auprès des services d'archives départementales de l'Indre : Tél. : 02 54 27 30 42 Les Archives départementales de l'Indre sont ouvertes au public les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

52 Cf. Biographie en note 1.

Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle (AQUAVIT)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle
1.3. Autres formes du nom	AQUAVIT
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1990 – aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>L'Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle (AQUAVIT) a été créée en 1990 en réaction à des choix politiques en matière d'urbanisme et d'environnement dans l'agglomération Tourangelle : autoroute intra-urbaine, artificialisation du lit du Cher, remblaiement des zones inondables, effets de la périurbanisation, dégradations de la qualité de vie liées aux promoteurs immobiliers et aux entreprises de Bâtiments et de travaux publics.</p> <p>Parmi les dossiers notables que l'association a défendus, on peut par exemple citer la sauvegarde des bâtiments de caractère de l'Hôpital Bretonneau, la protection du Couvent des Minimes à La Riche et la restauration de l'ancienne école Mirabeau qui devait être démolie.</p> <p>L'association - qui a été en sommeil quelques années durant - a été relancée depuis la reprise de la Présidence par François Louault.</p> <p>La Présidence d'AQUAVIT a été occupée successivement par Claude Guillomaud, Hervé Buisson (début des années 2000), Jean-Michel Bouillet (fin des années 2000), et François Louault.</p>
2.3. Lieu	29 rue Auguste Comte 37000 Tours
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901 inscrite au Journal officiel le 1er février 1990 et agréée au titre de l'urbanisme par arrêté préfectoral du 20 juin 1995.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'AQUAVIT est une association citoyenne, indépendante, apolitique, sans subventionnement local, hors des milieux d'affaires et des réseaux de pouvoir. Elle s'en tient strictement à ses objectifs statutaires et aux choix démocratiquement formulés par ses sociétaires dans le but de contribuer à une meilleure qualité de vie des Tourangeaux.</p> <p>L'association s'intéresse de ce fait à l'ensemble des problématiques environnementales concernant</p>

l'agglomération tourangelle et ses environs, participant du concept d'écologie urbaine. Sa priorité va à la maîtrise des impacts environnementaux et patrimoniaux de l'urbanisation afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. L'AQUAVIT défend une approche globale de tous les thèmes aidant à la promotion d'un mode de vie soutenable en zone urbaine (valorisation de la démocratie locale, urbanisme, habitat, transports, lutte contre les nuisances et pollutions, sauvegarde des milieux naturels et des continuités écologiques, notamment des « trames vertes et bleues » urbaines, etc.).

Chaque second jeudi du mois se tient aux Halles une réunion des adhérents, ouverte aux sympathisants, au cours de laquelle est fait le point de tous les dossiers en cours et se décide l'ouverture de nouveaux dossiers.

Pour chaque dossier, après discussion, l'assemblée esquisse les actions à mener. Les particuliers peuvent exposer lors de cette assemblée les difficultés liées à leur environnement ; l'AQUAVIT essaye d'y repérer les éléments significatifs et s'efforce d'apporter des réponses ou d'indiquer des pistes à explorer et de soutenir les actions proposées par des particuliers ou des « collectifs ».

Les dossiers traités par l'AQUAVIT abordent différents thèmes relevant de l'intérêt général :

- urbanisation,
- qualité de l'eau et traitement des eaux usées,
- qualité de l'air et Plan de Déplacement Urbain,
- protection des espaces verts,
- protection et mise en valeur du patrimoine architectural,
- problèmes locaux de circulation,
- traitement des déchets, etc.

L'association est particulièrement attachée à :

- La préservation de l'urbanisme XIX^{ème} siècle et à la protection juridique de ce patrimoine au titre d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP).
- La protection des arbres remarquables et des jardins publics : le jardin botanique, le jardin des Prébendes, le parc Mirabeau, le parc Grandmont ainsi que les alignements d'arbres des boulevards et de l'avenue de Grammont.
- La préservation des rives et des îles de la Loire avant même que la vallée de la Loire n'entre dans le patrimoine mondial de l'humanité sur l'initiative de l'Unesco : Coteau Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde, Marmoutier.
- La qualité de l'eau et au traitement des eaux usées de l'agglomération dans des conditions techniquement et écologiquement satisfaisantes.
- La qualité de l'air et un transport en commun en site propre (TCSP) issu d'un débat démocratique mené

	<p>au niveau de toute l'agglomération.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte du bruit : trafic routier, aérien, etc. • La limitation de la publicité. L' AQUAVIT est adhérente à l'association Paysages de France. Notre association est intervenue à plusieurs reprises pour faire démonter des panneaux illégaux. Elle a participé aux groupes de travail chargés de préparer un nouveau règlement de publicité à Tours et Saint-Avertin. Actuellement, elle fait partie du groupe de travail de Joué les Tours. • La surveillance des implantations de téléphonie mobile. <p>L'AQUAVIT présente son actualité, ses actions et son analyse de la situation tourangelle par l'intermédiaire d'un bulletin disponible sur le site de l'association et de courriels d'information.</p>
2.6. Textes de référence	Statuts de l'association.
2.7 Organisation interne	<p>L'association est entièrement composée de bénévoles (environ une centaine) qui se réunissent chaque second jeudi du mois aux « Halles ».</p> <p>Le Président actuel est François Louault, Géographe à l'Université de Tours. Claude Guillaumaud-Pujol est Présidente d'honneur.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Monde associatif : SEPANT, Association santé protection et information environnement (ASPIE), adhésion à l'association Paysages de France.</p> <p>Collectivités.</p>
3.2. Type de relations	<p>L'association est membre de la SEPANT et mène des actions communes avec cette dernière ainsi qu'avec l'ASPIE.</p> <p>En tant qu'association ancrée dans l'agglomération Tourangelle, l'AQUAVIT est en relation avec les différentes collectivités et les différents services déconcentrés de l'État selon les actions menées et selon la participation de l'association dans le débat public (ville de Tours pour le Tramway et la défense des arbres dans la commune, Direction départementale des territoires dans le cadre de questions relatives à l'urbanisme...).</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Août 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	<p>François Louault, Président d'AQUAVIT.</p> <p>http://www.aquavit37.fr</p> <p>http://pressibus.org/blogcvl/</p>

	http://pressibus.org/blogcvl/a2/arbres2d.html (« Les luttes de l'Aquavit de 1993 à 2006 » relatives à la défense des arbres) BEYRAND Alain, <i>Tours et ses arbres qu'on ne laisse pas grandir : chronique d'un saccage écologique urbain</i> , ILV éditions, 2012.
--	---

Présentation du contenu conservé par l'AQUAVIT :

- **Archives courantes et intermédiaires conservées chez le Président François Louault (2010-2017) (environ 2,50 ml)**

Création :

Statuts.

Administration et composition :

Comptes rendus des réunions de bureau et des Assemblées Générales (2010-2017)

Fonctionnement et activités :

Suivis des inondations et des digues (décennie 2010) (0,20 ml). - Dossier Pont-sur-le-Cher, recours relatif à la digue du canal, procédures diverses ;

Dossiers clos relatifs à l'urbanisation (dont rue de la Pierre, « îlot Vinci à Tours », Château de Saint-Avertin)

Dossier Tramway ;

Recours divers et dossiers en cours.

Documentation :

Documentation diverse (dont juridique)

- **Archives définitives (3,70 ml)⁵³**

Personnel :

Secrétariat de l'association (0,10 ml).

Correspondance :

Courrier (2004-2010).

Fonctionnement et activités :

Recours contre l'implantation d'une zone commerciale « Casino » à La Riche (1992-2003) (0,40 ml) : recours, courriers informatifs, coupures de presse, documentation ;

Défense des arbres du Parc de Grammont (avec un livre d'or des arbres réalisé par des enfants) (2000) ;

Défense du parc Montsoudun (avec recours et pétition) (2000-2001) (0,30 ml) ;

⁵³ Don aux archives départementales d'Indre-et-Loire en cours de réalisation.

Actions diverses relatives à la défense contre l'abatage d'arbre et la bétonisation dans l'agglomération tourangelle ;

Tramway de Tours : dossier de participation à la concertation, étude, documentation ;

Dossier relatif à la construction du Parc des expositions « Vinci » à Tours (avec recours pour la période 1990-1992) ;

Actions de défense du patrimoine. - Protection du couvent des Ursulines à Tours, dossier foyer Mirabeau ; défense de la chapelle à l'Hôpital Bretonneau (1991-1992) : historique, pétition, revue de presse ;

Urbanisme : recours ;

Avis de l'AQUAVIT sur le Plan de déplacement urbain (PDU) (2002-2003) ;

Participation à l'enquête publique du Plan local d'urbanisme (PLU) de Tours (2011) (0,10 ml) : sondage sur la stratégie locale, courriers, travail d'information dans le cadre du débat public ;

Participation à la commission des sites (0,40 ml)

Actions diverses (dont rue de la Fourbisserie à Joué-lès-Tours) (0,10 ml).

Documentation :

Affiches de l'AQUAVIT ;

Plaquettes de l'AQUAVIT ;

Revue de presse thématique (aménagement du territoire, transport, etc.) et photographies aériennes (0,20 ml) ;

Coupures et dossiers de presse (1990-2010) (0,60 ml) ;

Réglementation sur la publicité (dont mémoire de stage pour l'AQUAVIT) (0,30 ml) ;

Photographies (dont construction du Parc des expositions « Vinci » à Tours) (décennies 1990 – 2000) ;

Diapositives relatives aux actions de l'AQUAVIT (dont Hôpital Bretonneau et rue Nationale à Tours) : une mallette ;

Documentation relative à l'urbanisme et au Plan d'occupation des sols (POS) de la ville de Tours (avec double), aux zones inondables et aux secteurs sauvegardés.

Dates extrêmes	1990 - 2017
Métrage linéaire conservé	Environ 6,20 ml
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné en raison de présence de nombreuses ressources mises en ligne sur le site de l'AQUAVIT. Bulletins de l'association (2012-2017) : http://www.aquavit37.fr/bulletins/index.html Dossiers archivés de l'association (1990-2018) : http://www.aquavit37.fr/dossiers.html
Accroissement	Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.	<p>Les archives courantes et intermédiaires sont conservées dans un environnement sain et sont classées par dossiers selon leur suivi.</p> <p>Les archives définitives (fonds clos des anciennes Présidences) sont quant à elles conservées dans des boites archives et sont en bon état. L'environnement est relativement sain, mais présente des risques (variations de température, poussière, nuisibles).</p>
Localisation physique	<p>Chez François Louault, Président actuel d'AQUAVIT.</p> <p>Aux Archives départementales d'Indre-et-Loire à Chambray-Lès-Tours.</p>
Modalités d'accès	<p>Sur demande par courriel à l'adresse suivante : contact@aquavit37.fr</p>

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Touraine - Val de Loire

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Touraine – Val de Loire
1.3. Autres formes du nom	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Touraine – Val de Loire (vers 1997-1998) ; Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) d'Indre-et-Loire (à partir de 1980) ; CPIE Maison Val de Vienne (antenne du CPIE à Lerné) ; Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) de Lerné (1976-1980) ; Association Val de Vienne (support du CPIE) (1971 - aujourd'hui).
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1976 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>La création du CPIE Touraine – Val de Loire remonte à la fondation en 1971 de l'Association Val de Vienne par Yves Dauge⁵⁴. Cette association soutient alors activement un projet de création de Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) qui aboutit officiellement le 15 mars 1976 par la déclaration des statuts du CPIE de Lerné en préfecture. L'association a pour objet de « favoriser et développer l'étude des questions concernant l'homme et son environnement, et conseiller les personnes ou associations appelées à intervenir dans les domaines de l'aménagement, de la conservation de l'environnement et de l'action éducative »⁵⁵.</p> <p>Durant les années suivantes le CPIE de Lerné, s'inscrit dans le cadre du projet de création d'un CPIE départemental en Indre-et-Loire porté depuis 1977 par Marc Jacquet, Conseiller général du canton d'Azay-le-Rideau. Ce CPIE prend alors la forme d'une structure départementale à deux antennes, l'une à Lerné, l'autre au Teillay à Saint-Benoît-la-Forêt.</p> <p>Le 11 février 1980, le label CPIE est officiellement attribué en 1980 au CPIE d'Indre-et-Loire et l'antenne de Lerné devient la « Maison Val de Vienne ». Les premiers postes de salariés sont alors créés et Jean-Pierre Camuzard devient le premier Directeur. L'équipe professionnelle s'implante l'année suivante sur le site de l'abbaye de Seuilly pour accueillir des actions éducatives telles que des séjours scolaires. L'action du CPIE se fonde ainsi sur une « approche pluridisciplinaire de l'environnement » visant à « apprendre de son cadre de vie » et propose dans son programme de 1981 des</p>

54 Président de l'association Val de Vienne, Maire de Saint-Germain-sur-Vienne, puis Président du SIVOM de la rive gauche de la Vienne et Conseiller général du canton de Chion.

55 Extrait des statuts du 15 mars 1976.

	<p>animations en milieu rural, la participation au développement économique, la participation à la vie sociale, la formation de formateurs, des actions éducatives, des études d'impacts et des contrats d'enseignement avec le Centre d'études supérieures de l'aménagement (CESA) à Tours.</p> <p>En 1982, les statuts du CPIE sont de nouveau modifiés pour notamment permettre sa reconnaissance comme association d'éducation populaire et pour élargir les activités aux études à la demande d'administration, d'organismes public ou d'intérêt public.</p> <p>Au début des années 1990, le CPIE s'implique dans le projet de parc naturel régional Val de Loire - Anjou – Touraine en tant « qu'opérateur technique et logistique du projet ».</p> <p>Après une courte période marquée par des difficultés (dont fragilité financière), le CPIE recentre dans son programme de 1994 ses activités autour de l'initiation à l'environnement (classes découvertes, interventions auprès d'établissements scolaires), de l'action de sensibilisation et d'animation à l'environnement et au patrimoine et au développement d'un service d'étude et de conseil en environnement. En parallèle, l'association voit son équipe salariée se reconstituer.</p> <p>En 1997, Franck Boitard devient le nouveau Directeur du CPIE. La même année les CPIE changent de noms pour devenir des Centre Permanents d'initiatives pour l'environnement, marquant ainsi une évolution de la structure et du secteur de l'éducation à l'environnement qui s'oriente désormais vers le développement durable.</p> <p>En 2004, Vincent Lecureuil devient le nouveau Directeur.</p> <p>En 2010, l'Union Régionale Centre Val-de-Loire (URCPIE) est créée et s'installe à l'abbaye de Seully.</p>
2.3. Lieu	4 route de l'Abbaye 37500 SEUILLY
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Le CPIE Touraine – Val de Loire est une association loi 1901 labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Ce label traduit la nature et la qualité de ses activités et son appartenance à un réseau national (UNCPIE : Union Nationale des CPIE) qui contribue au développement durable des territoires.</p> <p>Situé dans le cadre historique de l'Abbaye de Seully, le CPIE a pour mission de développer des actions de valorisation, de sensibilisation et de gestion de l'environnement et du patrimoine local. Il joue également le rôle de médiateur, alliant le conseil et l'action à travers des disciplines aussi diverses que l'écologie, l'écotourisme, les sciences de l'éducation.</p> <p>Les principales missions du CPIE sont ainsi :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • L'éducation à l'environnement pour les scolaires : L'équipe salariée conçoit et anime des journées et des séjours d'initiation pour les scolaires. Elle met également en œuvre des programmes pédagogiques pour le compte des collectivités. • La formation de professionnels : En tant que spécialiste de l'environnement, le CPIE mène des actions de formation pour des publics variés (programme régional de formation à l'environnement, intervention dans des formations universitaires...). • Le Conseil et les études : Le CPIE mène des études et propose ses conseils pour répondre aux demandes et aux interrogations des collectivités et des services de l'État en matière de gestion, d'entretien d'espaces naturels et d'aménagement rural. • Chantiers d'entretien de milieux naturels : Une équipe d'agents de l'environnement (Régie rurale de l'environnement et des espaces naturels) aide les collectivités pour réhabiliter et gérer des sites naturels. • Tourisme de nature – écotourisme : Le CPIE organise des rendez-vous lors des diverses balades et d'itinérances organisées tout au long de l'année afin de découvrir des sites patrimoniaux. Ces balades se déroulent à pied, en bateaux traditionnels (à Candes-Saint-Martin) et en roulotte (itinérance nature).
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Le CPIE Touraine - Val de Loire dispose d'un Conseil d'Administration de 20 personnes qui participe au pilotage de l'association. Celui-ci est composé des membres du bureau, d'un collège des élus membres de droit, d'un collège d'élus et d'un collège des membres individuels.</p> <p>Le bureau actuel est le suivant : Présidente : Madame Lise COUEDY-GRUET Vice-président délégué : Monsieur Christian PORCHEREL Trésorier : Monsieur Franck HENNEBEL Secrétaire : Madame Maryvonne ALBERT</p> <p>Afin de remplir ses missions au quotidien, le CPIE s'appuie sur une équipe de 14 salariés répartie en 5 « pôles » (Direction, gestion, secrétariat, communication ; Environnement (étude, animation locale) ; Animation, formation et interprétation du patrimoine ; Régie rurale ; Tourisme de nature). L'actuel Directeur est Vincent Lecureuil.</p>

3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Partenaires Institutionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Union Régionale Centre Val-de-Loire (URCPIE) (créée en 2010, elle se trouve également à l'abbaye de Seully). • Union Nationale des CPIE • Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine • Agence de l'Eau Loire-Bretagne • Direction Régionale de l'Environnement de la Région Centre • Communautés de communes Chinon Vienne et Loire et Touraine – Val de Vienne • Ville de Chinon • Conseil départemental d'Indre et Loire • Conseil régional du Centre Val-de-Loire • SMICTOM du chinonais • Syndicat de la Manse et de ses affluents • Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre • Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Cours d'Eau du Bassin de l'Authion (SIACEBA) • Syndicat mixte du Pays du Chinonais • Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de la région Centre • Ecomusée du Véron • Chambre d'agriculture d'Indre et Loire • Fédération de pêche d'Indre et Loire <p>Partenaires associatifs environnement et patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ligue de Protection des Oiseaux Touraine • Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT) • Jardiniers des Hucherolles • Jardiniers de Nouâtre • Foyer Associatif Rural Lerné <p>Tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office de tourisme Azay – Chinon – Val de Loire • Agence Départementale du Tourisme d'Indre-et-Loire • Maison des vins et du tourisme du Véron <p>Éducation à l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPIE Brenne Berry • GRAINE Centre <p>Gîtes et hébergements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gîte Pic Epeiche, Lerné <p>Partenaires Privés (dont EDF (mécénat d'entreprise) et Cofiroute (prestation)).</p>

4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Septembre 2018
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Vincent Lecureuil, Directeur du CPIE Touraine – Val de Loire. Dominique Bachelart, Administratrice du CPIE Touraine – Val de Loire et Maître de Conférences à l'Université François Rabelais de Tours. http://www.cpie-val-de-loire.org/

Présentation du contenu conservé par le CPIE Touraine – Val de Loire :

Création

Projet de création de création du CPIE de Touraine. - Programme de développement et de projet pédagogique intitulé « Dossier Programme » ;

Statuts.

Administration et composition :

Registre associatif relatif à la vie statutaire (avec ordres du jour, comptes rendus de réunions, rapports moraux...) (1976-1996) ;

Conseil d'Administration, Bureau : comptes rendus (2004-2005) ;

Conseil d'administration : comptes rendus sous format papier (2004-2005) et sous format numérique (2004-2018) ;

Bureau : comptes rendus des réunions (2004-2005) ;

Assemblées Générale, Conseils d'Administration et Bureau. - Réunions (1998-2009) : notes, documents préparatoires, convocations) ;

Rapports d'activités (1994-2007) ;

Bilans (décennie 1990).

Correspondance :

Courriers : copies (vers 1989), originaux (1996) (0,2 ml) ;

Comptabilité :

Comptabilité générale (environ 15,0 ml) (1999-2015) : grands livres, factures (clients et fournisseurs), pièces justificatives, relevés de banque ;

Comptes annuels (2003-2006) (0,1 ml) ;

Demandes de subvention (décennie 1990) ;

Personnel :

Salaires et cotisations ;
Registre d'enregistrement des salariés (1982-2003) ;
Mutations, démissions ;
TUC, objecteurs de conscience ;
Dossiers de salariés.

Fonctionnement et activités :

Locaux de l'abbaye de Seuilly (0,5 ml) : chantier de 1981 et aménagements, plans ;
Préfiguration du Parc Naturel Régional (PNR) Val de Loire - Anjou - Touraine porté par le CPIE (avec création de l'association, échange de courriers avec Jean Royer Maire de Tours défendant un autre projet de PNR, courriers et comptes rendus de réunions, documents annotés par Yves Dauge , Président du CPIE) (vers 1990) ;
Contrats verts ;
Conventions d'études (2000-2006) (0,5 ml) ;
Dossier Loire Vivante relatif à la remontée du Saumon (1990) ;
Espaces naturels sensibles (aménagements) et protection de la faune et flore (1,0 ml) ;
Questionnaires dans le cadre de l'enquête « décideurs locaux et environnement » (1992) (0,1 ml) ;
Étude sur les batraciens (1993) ;
Éducation à l'environnement. - Séjours scolaires, activités sur le thème de l'énergie (0,1 ml) (décennie 2000), projets de classes, documentation ;
Tourisme. - Balades (dont bateaux et nature) (2009-2012) (0,2 ml) ; projets de séjours touristiques ; séjours relatifs au Centre de Loisirs (décennie 2010) ; aménagements de gîtes ;
Sorties nature : observations naturalistes, balades (avec plaquettes, programmations) ;
Chantiers et actions d'insertion ;
Stages (avec conventions) ;
Prestations sous la forme d'animations extérieures ;
Prestations diverses (dont stages, réalisation théâtrale sur Rabelais, demandes de séjours) (1987 - décennie 1990) ;
Procédures et contentieux (0,2 ml) ;
Organisation de manifestations (dont « Veillée aux noix », sur Rabelais (1992-1996)) ;
Relations avec l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE).

Documentation :

Centre de documentation. - Études du CPIE classées par thème (environnement, milieux et habitats, espèces, eau, sciences humaines, ressources territorialisées, développement durable, agriculture) (environ 12,0 ml) ; Documentation (environ 25,0 ml) : ouvrages et publications extérieures à l'association (dont périodiques et revues), outils pédagogiques, supports vidéos ;
Revues de presse (vers 1994 – décennie 2010) (environ 1,5 ml) ;
Documentation pédagogique (0,1 ml) ;

Photographies de « sorties » ;

Documentation diverse (dont articles de presse, bulletin du syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) sur le CPIE).

Varia :

Fonds Jacky Breton relatif à ses fonctions d'administrateur et de vice-président délégué du CPIE (1976-1993) (0,30 ml). - Dossier de création et de genèse de l'association Val de Vienne (dont récépissé de déclaration en préfecture) (1976-1980) ; vie statutaire : comptes rendus de réunions de Conseil d'Administration et de bureau (décennie 1980 - vers 1992), Assemblée Générale de 1985, projet de budget ; contrat de travail ; courriers ; actions du CPIE : constitution de l'association de préfiguration du PNR Val de Loire – Anjou – Touraine (1990), projets (dont projet de formation dans le cadre de la création du PNR en 1993, projets pédagogiques, projet d'exposition artistique (1992), activités diverses (dont classe patrimoine), participation à des commissions (décennie 1980) ; plaquettes de l'association ; coupures de presse ; documentation ; notes.

Archives orales (4 témoignages constitués dont celui de Jacky Breton, en cours de dépôt).

Dates extrêmes	1976 - 2017
Métrage linéaire conservé	Environ 64,0 ml
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné. Existence d'archives sur support numérique.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Bon état de conservation. Les archives dans les bureaux et dans le Centre de documentation sont classées et mises en boîte archives lorsqu'il cela s'avérait nécessaire. Le fonds Jacky Breton n'est ni conditionné, ni classé. Un fonds important (environ 21 ml) situé dans un grenier présente des risques de conservation, en raison de facteurs environnementaux (variation de température, poussière très présente). Les archives sont cependant en bon état de conservation et pour la plupart en boîte.
Localisation physique	4 route de l'Abbaye 37500 SEUILLY
Modalités d'accès	Sur demande : Tel : 02 47 95 93 15 Courriel : info@cpievaldeloire.org

Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association - antenne
1.2. Forme autorisée du nom	Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher
1.3. Autres formes du nom	CEN Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	Vers 1998 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Le 27 octobre 1990 est fondé le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement sous la dénomination suivante : « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre »⁵⁶. L'association s'est donnée dès sa création pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.</p> <p>Dans le cadre de cette démarche, le CEN Centre Val-de-Loire a entrepris de compléter les mesures réglementaires relatives à la protection du patrimoine naturel dans une échelle de plus en plus fine, et de plus en plus adaptée aux différents contextes locaux de l'ensemble de la région.</p> <p>C'est ainsi qu'à la fin de la décennie 1990, l'association décide de créer des antennes locales (antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir et Cher/Indre) afin de couvrir au mieux le territoire et d'assurer une gestion encore plus optimale des sites protégés. L'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher est fondée vers 1998 et s'installe à ses débuts à la Maison de la Loire à Montlouis-sur-Loire, avant de déménager - peu de temps après - à Tours. Depuis sa création, elle est amenée par l'intermédiaire de ses bénévoles et de ses salariés à gérer et protéger un réseau de 34 sites sur près de 1300 hectares. Le premier site protégé acquis dans le département a été celui de l'île de la Folie (Loir-et-Cher) grâce aux crédits <i>Life</i>.</p>
2.3. Lieu	6 Place Johann Strauss 37 200 Tours
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901 par l'intermédiaire Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire.
2.5. Fonctions et activités	L'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher remplit les mêmes missions que CEN Centre – Val de Loire, car elle dépend directement du siège localisé à Orléans. Néanmoins, elle limite ses interventions dans un territoire plus restreint, à savoir les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher ⁵⁷ .

56 Le « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre » est devenu Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire en 2015.

	<p>Pour rappel, CEN Centre – Val de Loire s'est donné pour mission de la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique, notamment à travers la gestion et la protection d'un réseau de 34 sites sur près de 1300 hectares⁵⁸.</p> <p>Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies...) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...).</p> <p>Ses axes de travail et activités principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection. • La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage. • La gestion des espaces naturels. • La Valorisation des espaces et des espèces.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges (membres de droits, membres élus et membres invités), les deux premiers avec voix délibérative.</p> <p>Il dispose aussi d'un Conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques (disciplines naturalistes, gestion de sites...) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels.</p> <p>L'association compte également environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (« conservateurs bénévoles », chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel, d'assurer leur surveillance et leur entretien et de veiller aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion).</p> <p>Elle emploie 31 personnes réparties entre le siège social à Orléans, les antennes et au Bureau de la Réserve naturelle du Val de Loire dont le CEN est co-gestionnaire.</p> <p>L'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du CEN Centre – Val de Loire est quant à elle organisée comme une déclinaison</p>

57 À noter que l'antenne est à cheval dans le département du Loir-et-Cher avec un autre CEN indépendant de celui du Centre – Val de Loire : « le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher » (créé en 1987).

58 Sites protégés dans le département de l'Indre-et-Loire : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/un-conservatoire-pour-la-nature/58-espaces-naturels-preserves/Indre-et-Loire>

Sites protégés dans le département de Loir-et-Cher : <https://www.cen-centrevaldeloire.org/un-conservatoire-pour-la-nature/60-espaces-naturels-preserves/Loir-et-cher>

	<p>territoriale du CEN Centre – Val de Loire.</p> <p>Deux délégués bénévoles (actuellement : Gérard Tardivo pour l'Indre-et-Loire et Jean-Pierre Jollivet pour le Loir-et-Cher) représentent l'association, coordonnent l'action sur les sites et mettent en œuvre la politique du CEN dans chaque département.</p> <p>L'antenne dispose de locaux à Tours dans lesquelles sont présents sept salariés permanents aux fonctions diverses (animatrice nature, chargé d'études scientifiques, chargé de gestion écologique, chargés de mission animation, chargée des mesures compensatoires et informaticien rattaché au siège), assurant ainsi les missions du CEN Centre – Val dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire. La responsable d'antenne est actuellement Cécile Otto-Bruc</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>En raison de sa dépendance directe au siège du CEN Centre – Val de Loire localisé à Orléans, l'antenne Indre- et- Loire / Loir - et-Cher entretient des relations avec les mêmes partenaires et collaborateurs que l'ensemble de l'association.</p> <p>Ces relations sont orientées vers l'échelon territorial attribué à l'antenne (communes et Conseil départemental de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, partenaires techniques locaux, partenaires privés financiers locaux, dont Vinci en raison de mesures compensatoires).</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Cécile Otto-Bruc, responsable de l'antenne Indre- et- Loire/Loir - et - Cher du CEN Centre – Val de Loire Site : https://www.cen-centrevaldeloire.org/
4.9. Fonds associés	Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : antenne Cher/Indre.

Présentation du contenu conservé par l'Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire :

Fonctionnement et activités :

Suivi et gestion des sites (dont Puys du Chinonais, prairies du Fouzon, bocage du Véron, Val de Langeais, Val de Montlouis, île de la Folie, vallée de la Choisille, étang de Beaumont) (environ 6,50 ml) (vers 1998-2017). - Plans de gestion (doubles), études et données scientifiques, réflexions et prises de positions, conventions, baux de chasse et de régulation

d'espèces (principalement des copies), observations, demandes de financements, aménagements (avec factures) ;

« Hors sites » du CEN Centre – Val de Loire (0,70 ml). - Plans de gestion (0,20 ml), études hors sites CEN (région Centre, Indre et Loire, Loir-et-Cher) (0,50 ml) ;

Suivi et animation des sites Natura 2000 (environ 1,0 ml) (vers 2006) : conventions, courriers, comité de pilotage, dossiers de travail, documents d'objectifs, doubles du CEN Centre, documentation ;

Programme Loire Nature (1,0 ml) : doubles, documentation ;

Animations (0,60 ml, dont : dossiers de travail (0,10 ml) et sorties ;

Fiches pédagogiques (0,50 ml)

Événements et manifestations (vers 2003-2017) (0,50 ml) : organisation et préparation, dossiers de travail, programmation, communication ;

Actions de valorisation diverses (dont aménagement de sentiers pédagogiques) (0,50 ml).

Documentation :

Newsletters ;

Brochures et prospectus du CEN Centre – Val de Loire ;

Revue de presse (1999-2015) (0,40 ml) ;

Cartes IGN

Bibliothèque/centre de documentation. - Ouvrages et publications classés par thématique (dont pédagogie, insectes, botaniques, mammifères, ornithologie) ; revues et magazines (dont « Symbiose », « Le courrier de l'environnement de l'INRA », « Recherches naturalistes ») (1,0 ml) ;

Documentation diverse (dont relative aux amphibiens, aux pelouses calcicoles et à l'agro-environnement) (2,50 ml).

Dates extrêmes	1998-2017
Métrage linéaire conservé	Environ 15,50 ml.
Stockage bureautique conservé	Outre l'accès au serveur du CEN Centre – Val de Loire dont le volume total est estimé à 1,68 To, l'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher dispose d'un serveur local où sont notamment stockés les courriers et les dossiers de travail de chaque salarié, ainsi que les photographies et une cartothèque. Des sauvegardes sont également réalisées fréquemment tous les jours. Comme au siège de l'association à Orléans, le nommage des fichiers est appliqué.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Les fonds d'archives sont dans un très bon état de conservation et se trouvent dans un environnement sain. Ils sont regroupés par fonds selon l'usage des salariés et conditionnés dans des boîtes ou rangés sur des étagères (pour la documentation).

Localisation physique	6 Place Johann Strauss 37 200 Tours
Modalités d'accès	Sur demande : Tél. : 02 47 27 81 03 Courriel : antenne37-41@cen-centrevaldeloire.org

Ligue pour la Protection des Oiseaux – Touraine – Association locale (LPO Touraine)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Ligue pour la Protection des Oiseaux – Touraine – Association Locale
1.3. Autres formes du nom	Anciennement Société tourangelle des amis des oiseaux (STAO) (1949-1979) ; Anciennement Groupe Ornithologique de Touraine (GOT) (1979-1999) ; Ligue pour la Protection des Oiseaux Délégation Touraine dite LPO Touraine (depuis 1999) ; Ligue pour la Protection des Oiseaux – Touraine – Association locale (nom actuel).
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	8 avril 1949 (modifiée en 1972 et 1999) - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Ligue pour la Protection des Oiseaux – Touraine – Association Locale (LPO Touraine) a été fondée le 8 avril 1949 sous le nom de Société tourangelle des amis des oiseaux (STAO) par un groupe de naturalistes passionnés d'ornithologie (parmi lesquels figurent M. Arsicaud, photographe et M. Baecroot). À sa création la STAO a pour objectifs de « développer, propager, vulgariser et enseigner par tous les moyens l'élevage des oiseaux ; perfectionner les races par la sélection et par l'échange entre les sociétaires ; intensifier les moyens de protection des oiseaux utiles à l'agriculture »⁵⁹.</p> <p>En 1972, l'association change ses statuts et se fixe les objectifs suivants : l'étude et la protection des oiseaux libres dans leur milieu naturel. En parallèle, les locaux sont transférés du Café de l'époque place Jean Jaurès à Tours vers ceux de la Chambre d'agriculture.</p> <p>Dans la continuité de l'évolution commencée en 1972, la STAO change alors de nom pour devenir le 31 janvier 1979, le Groupe Ornithologique de Touraine (GOT) et se déplace au quartier des Fontaines à Tours.</p> <p>En 1983, les statuts de l'association sont de nouveau modifiés pour étendre son champ d'action à la protection de l'ensemble de la faune en lien avec les oiseaux.</p> <p>En 1994, le GOT déménage ses locaux à la Maison des associations à Saint-Cyr-sur-Loire.</p> <p>Pour plus de visibilité, l'association s'est ensuite ralliée par conventionnement à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), pour devenir le 9 mai 1999 une antenne locale. Pour autant, l'association reste indépendante dans ses actions et dans son financement. Elle a depuis pour objet de « favoriser l'étude et la protection des oiseaux et des éco-systèmes dont ils dépendent et en particulier de la faune et de la flore ;</p>

59 Extrait du journal Officiel du 8 avril 1949.

	développer une action éducative » ⁶⁰ .
2.3. Lieu	148 rue Louis Blot 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>La Ligue pour la Protection des Oiseaux – Touraine est une association loi 1901 indépendante, mais conventionnée avec la LPO qui est une des plus importantes associations françaises ayant pour objet d’agir pour l’oiseau, la faune sauvage, la nature et l’homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l’éducation et la mobilisation. L’association agit sur l’ensemble du département d’Indre-et-Loire.</p> <p>Les principales activités et missions de la LPO Touraine sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enrichissement des connaissances sur les espèces et leurs milieux <ul style="list-style-type: none"> – Suivi annuel des espèces remarquables du département (outardes, sternes, chauves-souris...). – Enquêtes et réalisation d'études (enquêtes locales et nationales (comptage Wetlands International, enquête sur les rapaces nocturnes, enquête EPOC relatif au recensement des oiseaux communs...), participation à l'atlas des oiseaux, engagement sur l'Inventaire de biodiversité communale, saisie des données naturalistes sur le département, expertises dans divers domaines pour conseiller et accompagner les publics). – Mise en ligne d’un portail collaboratif pour la saisie et la consultation des données naturalistes sur le département : www.faune-touraine.org • La protection des espèces et de leurs milieux <ul style="list-style-type: none"> – Sauvegarde des nids de busards et des nichées de râles des genêts en collaboration avec les agriculteurs, des colonies de chauves-souris... – Protection des colonies de sternes (suivi des oiseaux, pose de panneaux d’information, surveillance de grèves, sensibilisation les canoéistes et les kayakistes et organisation des chantiers de dévégétalisation des îlots). – Préservation de la nature de proximité grâce au programme « Refuges LPO » et à l’intégration de la biodiversité dans le bâti. – Accompagnement des collectivités dans leur projet d’aménagement grâce à notre expertise sur les oiseaux et les chauves-souris.

⁶⁰ Extrait des statuts.

	<ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation et l'éducation - Développement de projets pédagogiques de la maternelle au lycée. - Réalisation de sorties nature sur les sites remarquables du département. - Formation de professionnels pour intégrer la biodiversité dans leurs pratiques. - Constitution d'un centre documentaire principalement composé de publications sur l'ornithologie. - Tenue de stands lors de manifestations locales. <p>La LPO Touraine rédige également un certain nombre de publications dont son bulletin d'information, « LPO Info » (envoyé à tous ses adhérents chaque trimestre) et sa revue naturaliste annuelle, « le P'tit Grav' ».</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>LPO Touraine s'articule autour d'un bureau composé de trois membres, dont l'actuel Président, Christian ANDRES. Le Conseil d'administration compte quant à lui 10 membres.</p> <p>LPO Touraine est composée de 8 salariés et compte entre 800 et 900 adhérents (dont environ 200 bénévoles actifs pour les comptages, manifestations, travaux techniques, sorties nature).</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>- Monde associatif (partenariats et actions communes) : BirdLife, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) (membre par convention), France Nature Environnement Centre Val-de-Loire (membre), SEPANT (partenaire local).</p> <p>- État et collectivités (partenariats, expertises, sensibilisation, participation au débat public) : DREAL Centre, Conseil Régional Centre Val de Loire, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, Pays, Communautés de Communes, Communes, PNR Loire-Anjou-Touraine, Centre des Monuments Nationaux.</p> <p>- Autres acteurs : Agriculteurs locaux (sensibilisation et collaboration)</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Septembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.lpotouraine.fr/ Christian Andrès, Président LPO Touraine. Cécile Wallis, Administratrice LPO Touraine.

Présentation du contenu conservé par LPO Touraine :

- **Archives définitives situées dans le local de stockage des archives de la LPO Touraine (Tours) (volume total estimé à environ 16,50 ml)⁶¹ :**

Création :

Groupe Ornithologique de Touraine (GOT) : modifications des statuts de 1983 et 1985 (avec bilans financiers).

Administration et composition :

Assemblée Générale : Rapports moraux d'activités, élections du bureau (1989-2000) ;
Conseil d'Administration : cahiers de comptes rendus (avec adhésions) (1982, 1990-1998) ;
Adhésions (dont listes des adhérents et fiches adhérents) (décennie 1990) (0,2 ml).

Personnel :

Dossiers de TUC et d'objecteurs de conscience ;
Emplois du temps des salariés.

Correspondance :

Courriers (décennie 1980) (0,8 ml).

Comptabilité :

Comptabilité générale (1970-2006) (1,3 ml) : livre de comptes (1972-1988), carnet de caisse de la participation à la foire de Tours (décennie 1980), bilans de l'expert comptable (avec comptes de résultat), factures, relevés bancaires (1997-1998), pièces justificatives (dont talons de chèques et fiches de déplacements) ;

Demandes de subvention (1998-2002) (0,1 ml) ;

Subventions du FIR (fonds d'intervention pour les rapaces) (1981-1986) ;

Assurances (0,1 ml).

Fonctionnement et activités :

Classeurs intitulés vie de l'association GOT comprenant notamment des études, les ordres du jour de réunions, des factures, l'organisation de séjours nature, et le calendrier des activités (décennie 1990) (2 pièces) ;

Contrat vert avec l'ONF et la Région (1996) : dossier de préparation ;

Protection de la Loire (0,50 ml) (1975 – décennie 1990) : dont étude Loire-Moyenne (1996), projet de réserves naturelles (dont à Montlouis 0,2 ml), études d'impacts dans le cadre de projets tels que le renforcement de la digue Val de Cisse ;

Climatologie (1983-1993): relevés et observations (0,2 ml) ;

Suivi des mesures agro-environnementales et actions de protection des busards (décennie 1980) ;

61 Don aux archives départementales d'Indre-et-Loire en cours de réalisation.

Données et études naturalistes. - Études et suivis des espèces (dont Busard, étourneaux, castors) (avec fiches d'observation) (0,1 ml), fiches d'observation d'espèces (environ 2,0 ml), élaboration banque de données naturaliste Région Centre, données naturalistes pour l'Atlas des Mammifères (vers 1983) et l'Atlas des Hivernants (1985) ;

Campagnes sur le cormoran. - Commission de régulations, études (décennies 1990 – 2000) ;

Infrastructures de transports. - Étude d'impact autoroute, étude du GOT sur le TGV, projet de Route Nationale à Rillé (0,2 ml) ;

Chasse. - Participation et prises de position à la commission départementale de la chasse et de la faune (CDCFS), prise de position du GOT sur la chasse (décennie 1990), procès-verbaux relatifs à la sous-commission nuisibles ;

Contentieux. - Technopole de Tours (décennie 1990) (0,2 ml), recours en justice concernant principalement la chasse d'espèces protégées (1982-1998) ;

Animations (0,5 ml) ;

Organisation de voyages « nature » de LPO Touraine : 3 dossiers préparation ;

Manifestations, expositions. - Panneaux d'expositions, projet d'exposition « Loire itinérante ».

Gestion de la bibliothèque. - Fiches de prêts livres ;

Publication du livre « Voir les oiseaux en Touraine ». - Fiches de souscripteurs (début décennie 2000), dossier de préparation de l'ouvrage (avec relevés et observations de terrain) ;

Participation au débat public. - Participation aux commissions (dont carrières, remembrement, A 85) (1985-2004) (environ 0,3 ml), participation à l'élaboration Natura 2000 ;

Relations avec LPO France, refuges. - Documentation LPO FRANCE, courrier (copie) ;

Relations avec Nature France Centre.

Documentation :

Publications de la Société tourangelle des amis des oiseaux (STAO) et du Groupe Ornithologique de Touraine (GOT) (environ 2,0 ml). - Bulletins de la STAO (avec nombreuses lacunes) (1971-1975), bulletins de liaison du GOT « La Sterne » : numéros, maquettes (vers 1987- 1994) (0,3 ml) ;

Publications extérieures à la LPO Touraine (environ 7,0 ml) : dont publications ornithologiques en italien, « Oiseaux de France », « La lettre du Hérisson », « Le Courrier de la nature », revue du centre ornithologique d'Auvergne, « Le Héron » (Groupe Ornithologique de Normandie) ;

Conférence régionale de l'environnement (1991-1995) ;

Suivi de l'élaboration du SDAGE ;

Photographies de sorties de terrain du GOT (décennie 1980) ;

Affiches et plans cadastraux ;

Documentation diverse (0,5 ml).

Varia :

Études et maquette pour l'élaboration de l'ouvrage « Étymologie des noms d'oiseaux » (1^{ère} édition de B. Chauvet et de P. Cabard) (0,3 ml) ;

Travaux de Georges Fournier.

- **Archives au sein du siège de la LPO Touraine à Saint-Cyr-sur-Loire (volume total estimé à environ 30,0 ml) :**

Création :

Statuts.

Administration et composition :

Assemblée Générale : Comptes rendus et procès-verbaux (2001-2018) ;

Conseil d'Administration : Comptes rendus et procès-verbaux (1994-2017) ;

Agréments.

Comptabilité :

Comptabilité générale (2007-2017) (environ 2,0 ml) ;

Subventions ;

Fiches de déplacements ;

Personnel :

Dossiers de stagiaires, salariés et services civiques (dont contrats, paies, cotisation) (1,0 ml).

Fonctionnement et activités :

Conventions ;

Contrat vert ;

Études d'impacts : dont TGV Aquitaine, Autoroute Tours-Angers, déviation de Richelieu ;

Données et études naturalistes (environ 3,50 ml). - Études et suivis d'espèces, rapports (dont à Rillé, orientation régionale de gestion de la faune sauvage et de l'amélioration et de l'amélioration de la qualité de ses habitats 2003, balbuzard pêcheur, outarde, hirondelle, oiseaux d'eau, hulottes, râles, rapaces) (environ 1,5 ml) (décennies 2000-2010), fiches d'observation (environ 2,0 ml) ;

Données ZNIEFF ;

Études et suivis divers : dont suivi de la Vallée de l'Indre, études ZPS (zones protégées sensibles), Inventaires de Biodiversité Communal (IBC), Données pour l'atlas des oiseaux nicheurs (1970-1987), études et comptages relatifs à l'élaboration de l'Atlas des oiseaux ;

Actions de Préservation des zones humides (dont à Limeray 2009) ;

Indice ponctuel d'abondance (IPA) (2004-2011) (0,6 ml) ;

Participations à la nuit de la chouette (1995-2017) ;

Prestation relative à la Ligne de Grande Vitesse (LGV) : étude d'impact de la LGV, rapport de suivis ;

Élaboration du Plan Loire grandeur nature ;

Refuges LPO Touraine ;

Projet d'arrêté biotope de Tours ;

Enquêtes et réflexions ;

Action relative aux poteaux téléphoniques ;
 Suivi Natura 2000 ;
 Animations (avec prestations) (1,0 ml) ;
 Sorties « nature » ;
 Participation aux commissions.

Documentation :

Publication GOT, LPO Touraine (environ 0,5 ml). - Bulletins de liaison du GOT (1974-1990), « La Sterne » (1988-2000), « LPO Touraine info », « le p'tit grav » (n°2-7) (2004-2014) ; rapport de stage ;

Publications extérieures à l'association (environ 12,0 ml) : bulletins associatifs (dont « Touraine Nature », « Symbioses », « L'oiseau Magazine »), revues d'ornithologie et naturalistes classées par région, ouvrages ;

Coupures de presse par thème (1999-2003) ;

Revue de presse de la LPO Touraine (2013-2018) (avec version au format numérique) ;

Brochures ;

Documentation de la LPO France ;

Diapositives.

Dates extrêmes	1970-2018
Métrage linéaire conservé	Environ 46,5 ml
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné. LPO Touraine dispose d'un réseau interne sous la forme d'un serveur. Les sauvegardes sont effectuées régulièrement de manière automatique et/ou manuelles. Les archives numériques concernent principalement les différents bulletins (Bulletin de liaison GOT - « La Sterne » - « Le P'tit Grav' »), des études et rapports, des bases de données et les documents de travail relatifs aux animations.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Très bon état de conservation global. L'association dispose d'un local de stockage dédié aux archives dans un environnement sain, mais soumis aux variations de températures et à la poussière. Les archives sont conservées dans des boîtes dédiées. Il existe de nombreuses lacunes concernant principalement la première appellation de l'association (Société tourangelle des amis des oiseaux (STAO)).
Localisation physique	148 rue Louis Blot 37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Modalités d'accès	Sur demande : Tél. : 02.47.51.81.84 Courriel : touraine@lpo.fr

Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine.
1.3. Autres formes du nom	SEPANT
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1966 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>La SEPANT est née officieusement le 27 décembre 1966 à partir de la Société des Sciences naturelles de Touraine, où un certain nombre de membres du comité directeur ont voulu créer avec l'accord de ceux restés à la Société des Sciences, une société de Protection de la Nature indépendante. La SEPANT est aussi née de la rencontre entre Vincent Labeyrie, Marc Jacquet, conseiller général, soucieux de préserver une partie du camp américain de la forêt de Chinon au départ de leurs troupes en en faisant une réserve cynégétique et une zone d'accueil de classes vertes, et Pierre Robin, ingénieur agronome en chef, responsable des services agricoles puis directeur du lycée agricole de Fondettes.</p> <p>Cette création obéissait principalement à l'impulsion donnée par le professeur Vincent Labeyrie, biologiste, membre de la Société des Sciences naturelles de Touraine depuis 1965, fondateur en 1961 du laboratoire d'écologie de la faculté des Sciences de Tours, puis en 1969 du Centre d'Études supérieures de l'Aménagement (CESA). Préoccupé par les questions environnementales et voulant un élargissement des sciences naturelles, le professeur Labeyrie souhaitait créer une Fédération régionale, la Société d'Étude et de Protection de la Nature (SEPAN). Cette fédération fut créée en janvier 1967 par des naturalistes et des Universitaires (dont faisait partie Vincent Labeyrie). Des réflexions sont alors menées sur divers sujets (nucléaire, Tiers-Monde, surpopulation, alimentation, remembrements, protection de la nature, parasites, aménagement du territoire...) et plusieurs colloques sont organisés. La SEPAN élargit ensuite son champ d'action pour devenir jusqu'à la fin des années 1970, la SEPAN Loire-Moyenne qui renaîtra par la suite sous le nom de SEPAN Centre. Cette structure macro-régionale était à l'origine destinée à s'appuyer sur un certain nombre de sociétés départementales fédérées qui étaient alors en train de se créer. Ces Présidents furent notamment Vincent Labeyrie, le Chanoine Corillion de la faculté catholique d'Angers et M. Pecherat.</p> <p>Ainsi, dans ce contexte de naissances de sociétés départementales de protection de la nature, la création de la SEPANT fut actée en Assemblée générale le 22 avril 1967 pour se pencher sur la protection de la nature dans le Val de Loire et principalement en Touraine. Son premier président fut Louis Marsigny, Maître de conférences de chimie au</p>

collège universitaire de Tours (les vice-présidents étant le Dr Jacquet et Vincent Labeyrie). Entre temps, le phénomène de départementalisation des associations de la protection de la nature et de l'environnement se poursuit jusque dans les années 1980 (création de la SEPANEC dans le Cher, de la SEPANI dans l'Indre, de la SEPANLC dans le Loir-et-Cher...).

A son origine, la SEPANT a créé quatre commissions afin de remplir ses objectifs : espaces forestiers (Dr Jacquet), espaces verts urbains (Mademoiselle Maye), La Brenne (J.-P. Berton) et pollution (L. Marsigny). En 1970, elle publie le premier numéro de son bulletin qui se distingue par un caractère de revue de plus en plus affirmé. Dans la décennie 1970, l'association se renforce par l'arrivée en son sein de deux nouvelles personnalités qui organisent notamment de nombreuses sorties de terrain jusque dans des pays européens : Jean-Mary Couderc à partir de 1970 (sciences naturelles et protection de la nature) et François Botté (botanique et entomologie).

Comme en attestent les bulletins de la SEPANT, les deux structures, SEPANT et SEPAN sont souvent confondues en raison des connexions des nombreuses personnalités qui ont marqué leur histoire, souvent commune. A ce titre les personnalités marquantes sont ou ont été René Joumier, Jean-Mary Couderc, Frank Hennebel, Martine Hubert, Dominique Boutin, Annie Chamerois, Gérard Coinde, Michel Durand, Jean-François Hogu, Marc Jacquet, Vincent Labeyrie, Jean-Pierre Berton (biologiste attaché de recherche au CNRS), Yves Babonaux (géographe, spécialiste de la Loire) et Jacques Dubois, (professeur de physique et de chimie).

Depuis le 10 novembre 1978, la SEPANT dispose de l'agrément de protection de l'environnement qui sera complété par la suite par celui de la Jeunesse et de l'Éducation populaire.

L'association s'est faite connaître à propos de sujets majeurs qui ont parfois absorbé plusieurs années de lutte, dont :

- La protection des îles de la Loire.
- L'affaire Danbros : pollution aux triazines d'une partie de la zone industrielle de Joué-les-Tours.
- L'élaboration du Livre Blanc de l'Environnement au niveau régional.
- L'achat et la protection en 1971 de quarante hectares des Puys du Chinonais, collines au nord de Chinon hébergeant une flore originale et rare.
- Le choix raisonné d'un itinéraire autoroutier Tours-Angers évitant les massifs forestiers.
- La défense de la Loire vivante.
- La bataille juridique autour de la construction du pont

	<p>Voisin sur la Loire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion des eaux potables. - La lutte contre les pollutions (dont récemment, celles de l'usine PROTEX-SYNTHRON). <p>Le projet associatif de la SEPANT formalisé en 2008 propose des actions locales en cohérence avec les enjeux environnementaux mondiaux afin de répondre localement aux grandes crises que sont le dérèglement climatique et la perte de biodiversité.</p> <p>Comme ses fondateurs l'avaient souhaité, la SEPANT a développé sa capacité à fédérer les associations locales de l'Indre et Loire. Une première ébauche de fédération a vu le jour dans les années 1990 (vers 1993-1999) sous l'appellation Touraine Environnement, puis autour de la SEPANT elle-même. Dans la même logique, la SEPANT fait elle-même partie du réseau national de France Nature Environnement (anciennement Nature France) en étant membre de FNE Centre-Val-de-Loire.</p>
2.3. Lieu	8 bis allée des rossignols CHAMBRAY-LES-TOURS 37170
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>De manière générale l'association prend part à toutes les questions environnementales actuelles en Touraine.</p> <p>Elle participe aux débats publics dans les grands choix d'aménagement du territoire départemental : préservation et gestion des milieux naturels, gestion des déchets, développement du réseau de transports, préservation de la ressource en eau... La SEPANT est également représentée au sein de commissions préfectorales ainsi qu'aux groupes de travail des collectivités territoriales sur les thématiques liées à l'environnement, au cadre de vie et à la nature. Ces participations s'inscrivent dans une démarche de veille concernant l'actualité environnementale pour pouvoir alerter, prendre part aux débats locaux et sensibiliser les citoyens.</p> <p>De plus, elle développe et accompagne divers projets visant à préserver l'environnement et à amener les acteurs locaux (élus, techniciens, agriculteurs) vers une meilleure prise en considération de cette question. Voici quelques exemples de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de sites Natura 2000 (Pelouses de Champeigne, Basse vallée de la Vienne et de l'Indre...), • Mise à jour des ZNIEFF, • Diagnostic de biodiversité (dans les exploitations agricoles, Inventaire de la Biodiversité communale,...), • Accompagnement à la mise en place de mesures compensatoires,

	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de collectivités ou d'entreprise dans l'évolution de leurs pratiques (éco-administration, 0 pesticides dans nos villes et villages, gaspillage alimentaire, Agenda 21, Responsabilité sociétale des entreprises,...) <p>La SEPANT intervient également dans le champ de l'éducation à l'environnement. Elle sensibilise le grand public ou les scolaires aux comportements écocitoyens, en participant à diverses manifestations et en accompagnant des projets scolaires. Pour cela, la SEPANT a réalisé plusieurs expositions (écoconsommation, écoadministration, La Vallée de l'Indre et son patrimoine naturel...). L'association mène également des actions dans le cadre d'opérations telles que « Objectif Zéro Pesticides » ou « Laissons pousser! ».</p> <p>L'action de la SEPANT est particulièrement orientée à l'heure actuelle vers la protection de la biodiversité, à travers des inventaires naturalistes, ou la gestion des mesures d'urgence liées à la construction de la LGV Tours-Bordeaux, vers la réduction des déchets et l'amélioration de la gestion de ceux-ci, la réduction de l'utilisation des pesticides, l'amélioration de la qualité des eaux, ou l'éducation à l'environnement.</p> <p>Afin de marquer le 50e anniversaire de la SEPANT, l'association a réalisé un film sur la protection de l'environnement en Touraine pour ainsi retracer les combats menés depuis 50 ans.</p> <p>L'association publie également un bulletin depuis 1970.</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>La SEPANT est composée d'un Bureau dont le Président actuel est Pierre Richard. Elle dispose aussi d'un Conseil d'Administration et se réunit tous les ans en Assemblée générale.</p> <p>L'équipe salariée est composée de 8 permanents.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>La SEPANT fédère ou a fédéré 17 associations⁶² :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association de Sauvegarde de l'Environnement, du département d'Indre-et-Loire, de la Commune de Chargé et ses environs. • ADEVE • ADTT • AMAP La Riche en bio • APE Athée-sur-Cher • Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE) • APNEAE • Ensemble pour bien vivre à Verneuil-le-Château et dans le pays de Richelieu

62 Cf. Annuaire à l'adresse suivante : <http://www.sepant.fr/index.php/vie-de-l-association/associations-federees>

	<ul style="list-style-type: none"> • Entomologie Tourangelle et ligérienne • Evsres Environnement • Int'AIRlibre Touraine • Le Pic Noir • Mouvement de Lutte contre les Nuisances Aériennes de Tours (MLNAT) • Nature et Environnement Sorigny • PAPOU • PVCT • Raiponce <p>La SEPANT est également affiliée au réseau France Nature Environnement. Par conséquent elle entretient de multiples relations avec les associations du réseau FNE, comme localement avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Touraine.</p> <p>La SEPANT est aussi en relation avec les collectivités (communes, communautés de communes, Conseil départemental, Conseil Régional), l'État, des entreprises et diverses associations locales et régionales (dont Graine Centre et Inpact 37).</p> <p>Enfin, la SEPANT est représentée sein de commissions préfectorales ainsi qu'aux groupes de travail des collectivités territoriales (dont le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, la commission PIVOT (la nature - les paysages et sites - les carrières - faune sauvage captive), la commission d'orientation de l'agriculture - MAE / la commission nitrate, le Comité de suivi des engagements de l'état LGV SEA, la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, la commission de suivi du grand cormoran, les CLIC (Socagra DeSangosse / Arch water / Synthron / Terralys Serpot), la Commission consultative de l'aérodrome de TOURS, le Comité de pilotage Natura 2000 : Champeigne, Basses vallée de la Vienne et de l'Indre, Natura 2000, le Comité de pilotage du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, le CLIC du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Chinon-Avoine).</p>
3.2. Type de relations	<p>Comme ses fondateurs l'avaient souhaité, la SEPANT a développé sa capacité à fédérer les associations locales de l'Indre et Loire pour agir plus efficacement tout en leur laissant leur autonomie complète.</p> <p>Les relations entretenues par la SEPANT peuvent prendre la forme de partenariats financiers (par exemple avec le Conseil Départemental) ou bien techniques (principalement avec le monde associatif sur le long terme ou bien lors d'organisation d'événements ponctuels).</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Pierre Richard Dominique Boutin François Botté Site officiel : http://www.sepant.fr/

Présentation du contenu conservé par la SEPANT :

- **Fonds conservé par la SEPANT à son siège 8 bis allée des Rossignols à Chambray-Lès-Tours (environ 30,5 ml)**

Comptabilité :

Comptabilité générale (décennie 2010) (2,0 ml). - Factures et pièces justificatives.

Fonctionnement et activités :

Espaces naturels sensibles (décennies 2000 - 2010). - Sites de Prairies du Roy à Beaulieu-les-Loches et de Perrusson : études pour classement, suivis, procès-verbaux des réunions avec les collectivités ;

Comités de pilotage (dont Aménagement du Puys de chinonais) ;

Actions sur les déchets (dont rapports d'activités, projets, documentation) ;

Conventions relatives à des contrats verts (2011-2014) ;

Dossier SYNTHRON-PROTEX : dont recours et coupures de presse (décennies 1980 - 2000) (0,30 ml) ;

Dossiers concernant diverses actions (dont Aérodrome de Tours, Chasse, SOCAGRA de SANGOSSE à Saint-Antoine du Rocher, Ford CSS Nitrobrick, périphérique de Tours) ;

Participations aux commissions (dont carrières) (1,0 ml) ;

Commémoration du 50e anniversaire de la SEPANT (2016) : concours de photographie, exposition, film, conférence, repas ;

Manifestations de la SEPANT (décennie 2000) : dossiers d'organisation ;

Expositions, panneaux (2005-2016). - Dont « La Vallée des trois prairies » (12 panneaux 120x80 cm) (2005), « éco-administration » (5 panneaux 60x80 cm) (2006), « Consommer autrement » (6 panneaux 120x80 cm) (2008), « Alimentation et écobilan » (6 panneaux 60 X 80 cm) (2010), « L'évolution du lit Loire de 1800 à aujourd'hui entre Montlouis et Amboise » (6 panneaux 80x60 cm) (2008), « Connaître et protéger la nature en Touraine : 50 ans d'actions de la SEPANT » (20 panneaux 60x60 cm) (2016).

Documentation :

Publications de la SEPANT. - Bulletins : SEPANT (dont hors séries) (1970-1999) (avec lacunes), Touraine Nature 47 n° (2000-2018) ; études (dont sur les zones humides) ;

DVD de la SEPANT sur la vallée de l'Indre et sur le 50e anniversaire de l'association ;

Centre de documentation au siège de la SEPANT (15 ml). - Publications extérieures : ouvrages, études, mémoires, rapports de stage, bulletins d'autres sociétés ; DVD.

Documentation diverse (dont climat, COP 21, eau, Natura 2000) (2,0 ml).

Varia :

Fonds Jean-Mary Couderc⁶³ (vers 1979 - fin décennie 1990) (0,20 ml). - Papiers de sa Présidence de la SEPANT (principalement de la correspondance) ; dossiers de travail (dont relatifs aux déchets).

Fonds Annick Lenoir⁶⁴ (décennies 1980 - 2000) (0,40 ml). - Carnets, sorties botaniques, études et recherches sur la botanique, documentation (dont bulletins de la Société d'Histoire naturelle Tourangelle).

- **Fonds conservé par la SEPANT dans son local dédié aux archives à Tours-Sud (environ 18 ml) :**

Administration et composition :

Liste des adhérents de la SEPANT (1991-1996) ;

Objecteurs de conscience (0,10 ml).

Correspondance :

Courrier (1991-2000).

Comptabilité :

Comptabilité générale (dont pièces justificatives) (décennie 1990) (0,40 ml).

Fonctionnement et activités :

Lutte contre les OGM ;

Dossier relatif à l'implantation de la ZAC de Sorigny ;

Eau (0,40 ml) ;

Ligne à grande vitesse (LGV) : documentation ;

Expositions, panneaux (dont exposition de 1982 relative aux espaces de la Touraine) ;

Participations aux commissions (Hygiène, sites, carrières, déchets, eau) (4 ml) ;

Relations avec Nature Centre.

Documentation :

Publications de la SEPANT. - Bulletins de la SEPANT (avec maquettes), lettres d'information *Brassica SEPANTI* ;

Publications extérieures à la SEPANT (1,0 ml) ;

Coupures de presse (0,30 ml) ;

Diapositives ;

Documentation diverse (1,0 ml).

63 Membre de la SEPANT, Maître de Conférence en Géographie à l'Université de Tours.

64 Naturaliste de la SEPANT, Maître de Conférence à l'IUT de Tours en Biologie appliquée.

Varia :

Fonds Touraine Environnement (1993-1999) : projet de création d'une fédération départementale, statuts, dissolution, adhésion à nature centre, comptes-rendus des Assemblées générales, courriers, comptabilité (dont livre de comptes), lettres d'informations ;

Fonds Loire Vivante Touraine (décennie 1990) (1,50 ml) : opérations (dont Barrage Maisons Rouges, Technopole au quartier des deux lions à Tours, usine Pfizer à Possé-sur-Cisse (1,0 ml), inondations (décennie 1990), relevés d'études) ;

Fonds Jean Domec (0,50 ml) ;

Herbier.

- **Fonds conservé par la SEPANT chez Pierre Richard, Président de l'association⁶⁵ :**

Administration de la SEPANT :

Bureau hebdomadaire : comptes-rendus et relevés de décisions (fichiers électroniques) (2012 à 2018).

Conseils d'administration et assemblées générales : préparation ; relevé de décisions ;

Actualisation du projet associatif de la SEPANT.

Comptabilité :

Suivi budgétaire et financier de la SEPANT.

Fonctionnement et activités . - Dossiers papier sur projets et actions de la SEPANT :

Décision agrément SEPANT au titre du code de l'environnement ;

Dispositif « conventions vertes » avec le Conseil Régional ;

Zéro pesticide : signatures chartes communales

Communication SEPANT ;

50e anniversaire de la SEPANT : manifestations en 2016 ;

Préparation de la conférence-débat « la Loire dans tous ses états » (SEPANT/Université de Tours) ;

ZAC des Courelières. - Actions en justice (conjointement avec l'AQUAVIT) : contre la modification du PLU de Joué-lès-Tours permettant l'urbanisation de terres agricoles ; contre les décisions d'urbanisme commercial permettant la construction d'un hypermarché, sa galerie marchande et ses commerces satellites, sur des terres agricoles à Joué-lès-Tours ;

Lande de Larçay : défense d'un espace naturel, recours (Tribunal Administratif, CAA) contre un permis de construire préfectoral de construire un parc photovoltaïque sur cet espace, et actions militantes ;

Autoroute A 10 : projet élargissement à 2X3 voies ;

LGV Sud Europe Atlantique : gestion des mesures compensatoires environnementales, recours contre COSEA et DTP relatifs aux dommages environnementaux dus au chantier de la LGV ;

Rigny-Ussé : lutte contre l'implantation d'un Travel Park BMW ;

65 Récolement des archives courantes et intermédiaires de la SEPANT effectué par Pierre Richard. Volume non communiqué.

ZAC Pasqueraie 3 à Ballan-Miré : construction sur un espace naturel ;
Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) « Prairies Humides » ;
Zones de non-traitement (ZNT) par produits phytopharmaceutiques. - Points d'eau : recours gracieux puis juridictionnel contre un projet préfectoral définissant les ZNT ;
Fondettes : projet de zone d'activité
Ile des Buteaux à Saint-Pierre-des-Corps : projet de bivouac pour paddles géants ;
Eco-quartier Chambray-lès-Tours ;
Affaire PalPack : plainte pour pollution ;
Tours Nord : site du Vieux Groison ;
Bois de la Duporterie, projet d'éco-lodges. - Études de biodiversité ;
Bondésir (Montlouis-sur-Loire) : déboisement massif dans une zone Natura 2000 ;
Conseils de développement (CODEV) de l'agglomération Tours Métropole Val de Loire ;
Mise en place de SIRFF (système d'information sur la flore et la faune) Centre-Val de Loire ;
Parc de Grandmont : préparation d'un plan de gestion ;
Plantes messicoles : Conservatoire de Saint-Luarent-de-Lin ;
Saules pleureurs de la Guinguette de Tours ;
Cher canalisé : continuité écologique sur le Cher ;
Préparation SRADDET ;
Inventaires de la biodiversité communale (IBC) ;
Jury du concours Eco-Trophées du PNR LAT ;
Notre-Dame-d'Oé : zone humide du Tertreau ;
Forêts alluviales de la Loire ;
Préparation du contrat territorial du Filet et du petit Cher ;
Groupe « eau » de la SEPANT ;
Gestion des déchets : préparation du PRPGD ;
Digues du Cher : préservation de la végétation ;
Dossier peupleraies.

Relations, partenariats :

Relations avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine ;
CDPENAF Indre-et-Loire ;
Relations avec Vienne Nature ;
Nature Centre ;
Commissions, participations. - Conciliation en matière d'urbanisme, choix des commissaires-enquêteurs du Département d'Indre-et-Loire.

Documentation :

Revue de presse « environnement et développement durable en Indre-et-Loire » (à partir de juillet 2010, sur support électronique) ;
Revue « Touraine Nature » (n° 28, 32 à 35, 38 à 47 et 1 hors-série) : format papier.

Dates extrêmes	1970 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 50 ml (hors fonds conservé par Pierre Richard)
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (concerne notamment les Inventaires de Biodiversité communale (IBC))
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	<p>La plupart des archives sont conditionnées soit dans des cartons, soit dans des boites archives, et sont le plus souvent identifiées.</p> <p>Très bon état de conservation global. L'environnement dans le local archives à Tours-Sud peu présenter quelques risques (poussière, variations de température), mais celui est sain.</p>
Localisation physique	<p>Au siège de la SEPANT (8 bis allée des rossignols ; 37170 ; CHAMBRAY-LES-TOURS)</p> <p>Dans le local du quartier des Fontaines à Tours.</p> <p>Chez diverses personnalités de l'association (dont au domicile du Président actuel, Pierre Richard)</p>
Modalités d'accès	<p>Sur demande :</p> <p>Tél. 09 64 10 82 16</p> <p>Mail : sepant@wanadoo.fr</p>

Fonds François Botté

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Personnalité.
1.2. Forme autorisée du nom	François Botté
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	22 août 1947 – aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>François Botté est une personnalité de la protection de la nature et de l'environnement de la région Centre – Val de Loire, né le 22 août 1947. Intéressé par la nature depuis l'âge de six ans, il développe un goût prononcé pour la botanique et l'étude de la flore dès la sixième ainsi que la géologie et l'entomologie.</p> <p>François Botté effectue ses études secondaires à Paris, successivement dans les Lycées Jeanson de Sailly (1962) puis Chaptal (1965).</p> <p>Après avoir fait une Classe préparatoire aux Grandes Écoles Agronomiques au Lycée Chaptal de Paris (1965 et 1966), il se dirige naturellement vers des études supérieures d'ingénieur agronome. Ces dernières débutent à l'ENSA de Rennes (École Nationale Supérieure Agronomique, promotion 1967), puis se poursuivent à l'ENSA de Thiverval-Grignon (promotion 1969), où François Botté se spécialise en écologie et en phytosociologie⁶⁶, et obtient un DEA d'écologie végétale et phytosociologie et un DEUG d'écologie et entomologie en tant qu'auditeur libre. Enfin, ses études supérieures s'achèvent en 1970 par un mémoire à l'ENGREF de Nancy (aujourd'hui ParisTech) sur le sujet suivant : « Comparaison floristique, phytosociologique, écologique et forestière des Monts Ventoux et Aigoual ».</p> <p>À cette période, François Botté est déjà très investi en tant que militant associatif de la protection de la nature et de l'environnement (sans être militant politique) pour répondre aux préoccupations de la très riche actualité (Vanoise, Néouvielle, Torrey Canyon).</p> <p>Entre 1970 et 1971, François Botté effectue son service militaire dans le cadre de la coopération technique Haute Volta au Niger et Cameroun. Celui-ci s'inscrit dans la lignée de son parcours de naturaliste et d'aménageur, puisqu'il participe notamment à l'étude et à la définition de parcours de pâturages pour les pasteurs Peuls de la Réserve de Tin Arkachen et réalise un herbier.</p> <p>De retour de son service militaire, en 1972, François Botté est chargé de mission avec la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature), le Bureau MAR (protection des marais) du Muséum National d'Histoire naturelle de Paris et la FFSPN (Fédération française des Sociétés de Protection de la Nature devenue par la suite France Nature Environnement) sous la responsabilité de Michel Brosselin dans le cadre d'une commande du Ministère de la Protection</p>

66 Étude des associations végétales.

de la Nature et de l'Environnement. À l'issue cette mission, il rédige un rapport sous la forme d'un inventaire bibliographique et réalise une mise en forme cartographique des sites à soumettre au gouvernement pour l'instauration de réserves ornithologiques et cynégétiques sur le littoral français.

En 1973, François Botté, est recruté par la Ville de Tours au sein du service des espaces verts en tant qu'ingénieur écologue. Chargé des collections animales et végétales vivantes du Jardin botanique et de l'aménagement écologique et de loisirs des futures zones naturelles acquises au titre du FIANE (Fond Interministériel d'Actions pour la Nature et l'Environnement) par la Ville à Larçay, Evsres, les Hâtes, soit près de 400 hectares, il rédige notamment un inventaire des animaux « exotiques » du Jardin botanique, l'inventaire et la cartographie des arbres de l'Arboretum, « l'inventaire et la cartographie du patrimoine paysager, floristique, faunistique et écologique des communes de l'Agglomération tourangelle », assure la gestion de l'ensemble du domaine forestier des dites zones naturelles et met en place des visites pédagogiques.

Son arrivée en Touraine coïncide avec la naissance et la montée en puissance du mouvement de la protection de la nature et de l'environnement dans la région Centre, lequel est initié par des personnalités telles que Vincent Labeyrie. François Botté voit ainsi l'éclosion des associations environnementales telles que la SEPAN (première expérience d'une fédération régionale « Société d'Étude et de Protection de la Nature » en 1966), la SEPANT (« Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine » née en 1966-1967) ou la SEPANI (« Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre », fondée en 1969). De témoin, il devient très rapidement acteur en s'investissant dans les très nombreuses associations tourangelles telles que la SEPANT, la Société tourangelle des amis des oiseaux (aujourd'hui Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO) – Touraine) ou Entomologie Tourangelle et Ligérienne. Il réalise par exemple des études d'impact sur la flore et la faune de l'agglomération tourangelle dans le cadre de projets d'aménagement.

Préoccupé également par la sauvegarde de l'architecture rurale traditionnelle, François Botté rejoint également l'association Maison Paysannes de Touraine.

S'étant découvert une passion de l'enseignement dans ces différents domaines, il entre progressivement à partir de 1974 au CESA (Centre d'Études Supérieures d'Aménagement devenu par la suite Polytech'DA - École d'Ingénieurs de l'Université de Tours en Génie de l'Aménagement), fondé en 1969 par les écologues, agronomes et géographes Vincent Labeyrie, Yves Babonaux

et René Benoît. François Botté répond d'abord à une commande de cours, en particulier sur les forêts périurbaines, l'aménagement du littoral et le sol. Il rejoint vers 1975 le laboratoire d'écologie expérimentale sur les agrosystèmes (devenu par la suite IBEAS puis IRBI (Institut de recherche sur la biologie de l'Insecte) de Vincent Labeyrie pour définir un sujet de recherche et débiter une thèse de Docteur Ingénieur en écoéthologie sur le sujet de floristique des *Allium* de France, de systématique, de cartographie et d'écologie. En 1976, François Botté est nommé comme assistant non agrégé stagiaire au CESA, puis assistant titulaire enseignant chercheur en 1977, enseignant en Ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux (*IMACOF*) et Maître de conférence en 2002.

Au cours de sa carrière au CESA – Polytech, il enseigne notamment en agronomie, agrologie, agriculture, sylviculture, géologie et pédologie, géomorphologie, hydrologie, hydrogéologie, hydrographie, systématique végétale, conservation génétique végétale et animale, écologie fondamentale et appliquée, biologie et physiologie, éthologie, biogéographie et phytosociologie. François Botté réalise également des encadrements universitaires qui lui donnent l'occasion de réaliser de nombreuses études d'impacts d'environnement et d'incidences, de terroirs, d'écosystèmes, de parcelles forestières de milieux humides et d'espaces ruraux, des diagnostics écologiques, et des évaluations du Patrimoine naturel lors de sessions, sorties et voyages écologiques, paysagers, sylvicoles et agricoles en Touraine, Berry, Poitou, Sologne, Brenne, Loire et dans d'autres régions françaises (Rochefort, Rance-Mont-Saint-Michel, Côte d'émeraude, bassin de la Seine...).

En parallèle de sa carrière universitaire au CESA, François Botté poursuit son engagement au service de la protection de la nature et de l'environnement au sein de nombreuses structures associatives de niveaux national, régional, départemental ou local. Il est surtout très investi dans les activités naturalistes et en particulier dans le domaine de la botanique, notamment au sein de France Nature Environnement (FNE) Centre – Val-de-Loire (réalisation de listes et livres rouges des espèces menacées de faune et de flore), de la Société Française d'Orchidologie (groupe Val de Loire, où il coécrit un livre sur les Orchidées de la région Centre), d'Entomologie Tourangelle et Ligérienne (administrateur, réalisation d'expertises principalement sur les lépidoptères), de la Société Botanique Ligérienne (Président fondateur, organisation de sessions et sorties botaniques notamment), ou du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre – Val de Loire (administrateur, délégué départemental, membre du Conseil scientifique, initiateur de l'opération LIFE Loire 1 en Indre-et-Loire...).

Ces activités naturalistes permettent de compléter ses différents axes de recherche en tant qu'enseignant-chercheur au CESA (prospections et inventaires floristiques, études des *allium* rares et des espèces menacées dans le Val de Loire, étude des mares, inventaire des microhabitats

	<p>rivulaires et alluviaux des rivières d'Indre et Loire, inventaires mycologiques...).</p> <p>En 2010, François Botté prend sa retraite et poursuit son engagement en faveur de la protection de la nature et de l'environnement ainsi que ses activités naturalistes dans le cadre associatif, ou en participant à différents comités de pilotages, comités de coordination et conseils scientifiques.</p>
2.3. Lieu	Saint-Cyr-sur-Loire.
2.4. Statuts juridiques	Droit privé.
2.5. Fonctions et activités	<p>Synthèse des activités et du parcours professionnel et associatif de François Botté :</p> <p>Carrière professionnelle (retraité depuis 2010) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ingénieur Agronome dans le cadre de la coopération militaire en Afrique de l'Ouest (18 mois, de 1970 à 1971 (Maisons-Alfort) : inventaire de la flore africaine et des groupements végétaux phytosociologie), cartographie des pâturages sahéliens, relation avec les transhumances des troupeaux, les Mossi, Touaregs, Peuls Bororo (Ouagadougou Bangao au nord en Haute Volta (Burkina Fasso), Niamey (Niger), Yaoundé Ngaoundéré (Cameroun francophone), Bamenda (Cameroun anglo-germanophone de l'Ouest)). • Chargé de mission sur Contrat avec la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature), le Bureau MAR du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris du 1er mars 1972 à la fin août 1972, s'occupant de la politique de protection des marais et la FFSPN (Fédération française des Sociétés de Protection de la Nature devenue FNE) sous la responsabilité de Michel Brosselin, sur une commande du Ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement : « Inventaire bibliographique et mise en forme cartographique des sites à soumettre au gouvernement pour l'instauration de réserves ornithologiques et cynégétiques sur le littoral français ». • Ingénieur subdivisionnaire écologue aux espaces verts à la Ville de Tours (septembre 1973 – septembre 1974 (1 an 1 mois) : chargé de la mise en place d'une politique « écologique » au sein d'un service municipal (Jardin botanique, espaces verts, forêts municipales périurbaines-Hâtes/Larçay/Esvres/Preuilly sur Claise), et de gestion des collections vivantes. • Universitaire au CESA (Centre d'Études Supérieures d'Aménagement) – Polytech de Tours entre 1975 et 2010 en tant qu'enseignant-chercheur, d'abord comme assistant non agrégé stagiaire, puis comme assistant titulaire enseignant chercheur en poste à

partir de 1977, puis enseignant en ingénierie des milieux aquatiques et des corridors fluviaux (IMACOF), et Maître de Conférence en 2002⁶⁷.

Engagements associatifs (nature, environnement et patrimoine rural) :

- Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) (administrateur, membre depuis 1970),
- Société botanique de France (membre depuis 1970),
- Maison Paysannes de Touraine / France (MPF/MPT) (Président, administrateur, membre depuis 1970),
- Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO) – Touraine (anciennement STAO 37 puis GOT) (administrateur, membre depuis 1970),
- Entomologie Tourangelle et Ligérienne (ETL) (Vice-Président, membre depuis 1970),
- Bretagne Vivante (membre depuis 1970),
- Société française de phytosociologie (membre depuis 1975),
- Société botanique du Centre ouest (SBCO) (administrateur, membre depuis 1975),
- Conseil scientifique et prospective PNR LAT (membre depuis 1980),
- France Nature Environnement (FNE) Centre – Val de Loire (anciennement Nature Centre) (administrateur)
- Société botanique ligérienne (SBL) (depuis janvier 1989, Président),
- Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre – Val de Loire (Vice Président, Administrateur, délégué d'Indre-et-Loire, Membre du Conseil Scientifique depuis sa création en 1990),
- Société française d'odonatologie (membre depuis 2000)
- Société d'étude de la rivière Indre et ses affluents (membre depuis 2000),
- Société française d'orchidophilie (SFO) et SFO Centre – Val de Loire (membre depuis 2014).

67 Pour rappel, au cours de sa carrière universitaire François Botté a prodigué les enseignements suivants : agronomie, agrologie, agriculture, sylviculture, géologie et pédologie, géomorphologie, hydrologie, hydrogéologie, hydrographie, systématique végétale, forestière et horticole et animale, étude des milieux humides, conservation génétique végétale et animale, écologie fondamentale et appliquée, biologie et physiologie, éthologie, biogéographie et phytosociologie, étude de terroirs, d'écosystèmes, de parcelles forestières, des milieux humides et d'espaces ruraux, diagnostic écologique et évaluation du patrimoine naturel, études d'impact, d'environnement et d'incidences, matériaux et connaissance de l'architecture rurale traditionnelle et du petit patrimoine.

Anciens engagements associatifs ou simples adhésions (nature, environnement et patrimoine rural) :

- Société française d'écologie (membre entre 1975 et 1990),
- Naturalistes parisiens (NP) (membre entre 1965 et 2004),
- Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) (membre entre 1980 et 2000),
- ALEXANOR,
- Alauda, Société ornithologique de France (SOF)
- Croqueurs de pomme – section 37,
- Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) Centre,
- Maison de la Loire de Touraine (ancien membre et représentant),
- Loiret Nature Environnement (anciennement les Naturalistes orléanais),
- Société d'études scientifiques de l'Anjou,
- Société entomologique de France (SEF),
- Société française d'étude des mammifères (SEFPM) (ancien membre).

Participations dans différents organismes (protection de la nature et de l'environnement) :

- Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (Membre du Conseil scientifique),
- Comité de pilotage de la base de données STERNE (Carnets de sorties, première charte et collaboration scientifique auprès du CNPN, révision de la charte),
- CSRPN Centre (Conseil scientifique régional de protection de la nature) auprès de la DIREN puis de la Région, depuis sa création dans le cadre des DRAE (contrôle Natura 2000, espèces protégées, espèces et habitats déterminants pour les ZNIEFF...),
- NATURA 2000 : Comités de pilotage régional, départemental et de certains sites (Puits du Chinonais, Loire, Champeigne, complexe Changeon Roumer et Gatine du Nord Ouest...), proposition initiale scientifique des grandes enveloppes, exposés de leur validité, collaboration plus ou moins étroite avec les opérateurs,
- CBN MA et CBN BP (Conservatoires botaniques du Massif armoricain et du Bassin Parisien),

- DDAF: DGERF (Document de gestion de l'espace rural et forestier) Inventaire des zones humides et Comité de pilotage avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire,
- Chambre d'Agriculture 37 : SCOT agricole avec le Lycée agricole de Fondettes,
- Bureaux d'études nombreux et Maîtres d'ouvrages divers dont le Conseil Général d'Indre-et-Loire : études d'impact d'élargissements routiers, TGV atlantique et « Comité de pilotage » TGV aquitaine 37, prises d'eau en Loire, réhabilitation de gravières en fin d'exploitation, Autoroutes A 85, A 28, Périphérique de Tours (Comité de suivi et d'évaluation),
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) première et seconde génération : coordination scientifique et surtout administrative d'un inventaire DIREN et Région Centre, réponses sur le contenu scientifique pour des demandeurs et maîtres d'ouvrages, pour et via la DIREN,
- LIFE : initiateur et lancement de l'opération européenne LIFE Loire ou Loire Nature 1 à « Montlouis » et sur le cours de la Loire in fine, relayée par Loire Nature, propositions, participations et expertises pour d'autres sites LIFE (pelouses...),
- ENS (Espaces Naturels Sensibles) : nombreuses collaborations personnelles, associatives ou universitaires à des inventaires, expertises (forêt alluviale du Bois Chétif, prairies inondables de la vallée de l' Indre à Loches, Bois des Rouchoux, Île de Rochecorbon, Vieux Cher...),
- Commissions préfectorales.

Bénévolat

- Coopération militaire Haute Volta Niger Cameroun (septembre 1970 – décembre 1971) : Aide à la définition de parcours de pâturages pour les pasteurs Peuls.

Nominations, prix et distinctions :

- Palmes académiques : Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques le 27 juillet 1995, Officier dans l'ordre des Palmes académiques le 27 février 2001,
- Ordre du mérite agricole (Chevalier).

	<p>Publications⁶⁸</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Inventaire de la flore exogène du bassin de la Loire (Orléans) », REMUCE (Muséums de la Région Centre), novembre 2005. • Coécrit avec botanistes relais du Bassin et de la Région Centre, Société botanique ligérienne (SBL), SEPANT, et Dominique Tessier, « Inventaire des messicoles du Bassin de la Loire (GAP) », CBN Alpin, 1995. • Coécrit avec P. Lebrun, « Étude phytosociologique et écologique de la Réserve de Tin Arkachen en Haute Volta » IEMVT Maisons Alfort, IEMVT Maisons Alfort, décembre 1970. <p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la réalisation d'expositions, • Interventions lors de séminaires et conférences.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>François Botté entretient ou a entretenu les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Université de Tours (carrière professionnelle en tant qu'enseignant-chercheur), • Engagement dans le monde associatif de la protection de la nature et de l'environnement à niveau national, régional et local en Touraine (voir liste ci-dessus dans les Fonctions et activités occupées par François Botté), • Participations avec différents organismes à des comités de pilotages, comités de coordination et conseils scientifiques (voir liste ci-dessus dans les Fonctions et activités occupées par François Botté).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Janvier 2019.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	François Botté

⁶⁸ Liste non exhaustive.

Présentation du contenu conservé par François Botté :

Papiers personnels :

Études d'agronomie approfondie (1961-1970) (0,60 ml) : cahiers, mémoires ;
Archives personnelles diverses (0,70 ml).

Papiers de fonctions :

Carrière professionnelle :

Dossier relatif à la mission de François Botté avec le Muséum National d'Histoire Naturelle (0,10 ml) ;

Archives d'ingénieur subdivisionnaire écologue Espaces vert à la Ville de Tours (1973-1974) (0,60 ml) ;

Archives produites dans le cadre des fonctions de François Botté en tant que Maître de Conférence au CESA (Centre d'études supérieures d'aménagement) - Polytech de Tours⁶⁹, concernant notamment. - Études d'impacts (décennie 1980 – décennie 1990) (1,20 ml), dont : Plan Loire Grandeur Nature (0,70 ml) et barrage Maisons Rouges (0,20 ml) ; travaux de recherches sur l'allium (2,0 ml) ; études effectuées par des étudiants dans le cadre de travaux pratiques (0,50 ml) ; cours dispensés au CESA sur l'écologie (1975-2010) (3,0 ml) ; études communales (dont communes tourangelles) : calques, coupes (un carton à dessin), cartes, calques, dossiers (classeurs 1,50 ml), stage d'étudiants ; projet d'éco musée de Charentilly (0,10 ml) ; catalogues de livres (dont certains provenant de la librairie Thomas à Paris) sur la nature, l'environnement et le patrimoine (0,40 ml) ; contrats étudiants pour les ENS (espaces naturels sensibles) de la vallée de l'Indre dans le lochois (0,10 ml) ; bibliographie sur les plantes invasives (0,10 ml) ;

Travaux personnels « TAP » (0,30 ml).

Engagement à titre individuel en faveur de la protection de la nature

Agendas (0,5 ml) ;

Carnets et agendas naturalistes et cahiers des herborisations⁷⁰ (1989-2018) (3,0 ml) (avec compléments concernant diverses îles) ;

Herborisation avant 1989 ;

Carnets botaniste rédigés à partir d'observations sur la flore du littoral français (dont l'île du Ponant) (10 pièces) ;

Herbier de mousses, lichens et algues (1,0 ml) ;

Prospections et herborisations diverses (0,10 ml) ;

Cartes IGN annexées ;

Bibliographies sur les oiseaux et la botanique (1,20 ml).

69 Le CESA, devenu depuis 2002 l'École polytechnique de l'université de Tours (Polytech Tours), a été créée en 1969 par Vincent Labeyrie afin de former des ingénieurs spécialistes des questions relatives à l'aménagement, l'urbanisme, le développement territorial et la gestion de l'environnement.

70 Une herborisation est une promenade ou excursion faite pour effectuer la collecte de spécimens végétaux intéressants, notamment en vue de constituer un herbier.

Activité au sein de la Société botanique ligérienne (SBL) :

Archives associatives relatives à sa fonction de Président de l'association (1989-2018) (3,40 ml) ;

Inventaires parcellaires des forêts de Touraine (0,60 ml) ;

Étude relative au Vieux Cher et au Bois chétif pour le Conseil Général d'Indre-et-Loire (0,10 ml) ;

Étude relative à la presqu'île de Berthenay (Indre-et-Loire) (0,10 ml) ;

Projet de périphérique de Tours à Choisille, Saint-Cyr-sur-Loire et Fondettes (0,10 ml) (décennie 1990) : réunions, études, rapports ;

Étude sur les espèces végétales protégées dans le cadre de la participation à la publication du « Livre Rouge des habitats naturels et des espèces menacés » (FNE – Agence Bretagne Presse) (0,30 ml) : listes ;

Conférence « arbres de Parcs » (0,10 ml) ;

Expositions « orchidées » et « graminées » (deux cartons à dessin).

Activité au sein de l'association Maisons Paysannes de France – Touraine :

Fonctionnement et vie statutaire de l'association (environ 3,70 ml) ;

Expositions (30 panneaux).

Activité au sein du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre – Val de Loire :

Fonction d'administrateur du Conservatoire d'espaces naturel (CEN) Centre - Val de Loire (1989-2018) (2,20 ml) : pré-études, convocations, procès-verbaux de réunions, documents reçus divers.

Activité au sein de la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) :

Suivi du projet de ligne à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Paris (2013) (0,10 ml).

Activité non restreinte à un seul organisme ou association⁷¹ :

Natura 2000 : comité de pilotage (membre en tant que SEPANT, CESA, SBL, ETL), suivi (0,40 ml) ;

Études communales relatives aux activités de François Botté à la SBL ou au CESA (dont à Saint-Cyr-sur-Loire) (1,80 ml) ;

Étude relative au projet de périphérique à Choisille (0,10 ml) (vers décennie 1990) ;

Études de sites : Bertignolles (0,30 ml), Puy du Chinonnais (0,20 ml) ;

Études diverses en cours et terminées (avec liste) (environ 5,0 ml), dont : île Aucard, soie, sentier pédestre, Bray de Sonzay ;

Zones naturelles d'intérêt écologique faunistiques et floristiques (ZNIEFF) (environ 2,80 ml) (vers 1982-2005) : création en région Centre, pré-fiches, base de données par commune, inventaires réalisés par François Botté à titre individuel ou dans le cadre de ses fonctions à la SBL ou au CESA (0,80 ml) ;

71 De nombreux fonds d'archives ne peuvent être associés à une fonction particulière de François Botté, étant donné qu'il a souvent été le producteur dans le cadre de multiples fonctions au même instant.

Site des landes de Larçay (fonctions occupées à la SEPANT, à la LPO Touraine et à la SBL) (2013-2016) (0,20 ml) : Mesure compensatoire ;

Dossiers TGV et autoroutes (1,0 ml) ;

Aménagement de la plaine de la gloriette à Tours (1962) (0,10 ml) ;

Participation à la commission des sites : bordereaux des procès-verbaux (0,10 ml) ;

Documents de participation au Conservatoire botanique national (0,20 ml) ;

Bibliographie réalisée à titre individuel ou dans ses fonctions au CESA ou à la SBL relative à la botanique ou à la nature classée par thématique ou groupe d'espèce (7,30 ml) ;

Fonds d'archives associatives diverses non clos (dont CEN Centre et SBL) (décennie 2010) (3,0 ml) : dossiers en cours, plans de gestion du CEN, sentiers botaniques.

Varia :

Fonds de diapositives réalisées par François Botté à titre personnel ou dans le cadre de ses activités associatives (principalement SBL) et professionnelles (CESA) (environ 100 000 pièces avec plusieurs carnets faisant office d'inventaires)⁷². - Touraine : paysages, communes, architecture rurale, opérations d'aménagement, faune et flore ; France (une trentaine de régions concernant des espaces ciblés tels que le Queyras, les îles, Saint-Pierre et Miquelon) ;

Photocopies de flores (1,0 ml) ;

Collection de coupures de presse de « La nouvelle République » produite dans le cadre d'un dépouillement relatif aux thématiques sur la nature et le patrimoine (1978-2006) (3,0 ml) ;

Bibliothèque personnelle (22,0 ml). - Ouvrages et publications sur diverses thématiques (dont écologie, ornithologie, poissons, mollusques, coquillages, batraciens, reptiles, mammifères, orchidées (4,0 ml), plantes alimentaires, lichens et mousses, arbres et arbustes) (19,0 ml), ouvrages anciens du XIX^e sur la botanique (2,00 ml) ;

Revue et magazines naturalistes (dont « Martinia », « Sybium », « NOROIS ») (15,0 ml) ;

Collection d'affiches relatives à la nature, à l'environnement et au patrimoine, dont certaines sont en relation directe avec l'engagement associatif de François Botté (un carton à dessin) ;

Collection de prospectus et brochures touristiques sur le patrimoine et la botanique (1,0 ml) ;

Inventaire de cartes postales anciennes (0,10 ml) ;

Collection de cartes postales relatives à la France, à la Touraine, aux espaces ruraux, et aux communes rurales (3,0 ml) ;

Fonds de Cartes de végétation au 200 000^e du CNRS créées et dédiées par le chanoine Corillon ;

Cartes IGN relatives au bassin de la Loire et à la Touraine (une centaine de pièces) (vers décennie 1960) ;

Cartes géologiques de la Touraine (1,0 ml) ;

Fonds Michel Brosselin (vers 1972) (0,20 ml)⁷³. - Documents ayant servi au manuscrit du rapport sur le « milieu naturel et environnements littoraux » de 1972-1973 (dont calques).

72 Ce fonds a été constitué afin de servir de base documentaire pour assurer ses cours au CESA ou dans le cadre de sorties individuelles, stages botaniques ou avec la SBL.

73 Michel Brosselin : Né le 27 septembre 1936 à Clermont-Ferrand ; diplômé de l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA) de Rennes (1959) ; titulaire de l'International *Short Course on the administration of National Parks and Equivalent Reserves* (Ann Arbor University) en 1969 ; conseiller d'études techniques du Centre d'Études techniques agricoles de Villefranche-de-Rouergue (1962-1964) ; chargé de mission du projet MAR de l'UICN pour le littoral atlantique (1965-1970) ; directeur scientifique de la Société nationale de protection de la nature (SNPN) (1970-1980) ; décédé accidentellement le 7 août 1980 à Chasnais (Vendée).

Dates extrêmes	1961 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 90 ml.
Stockage bureautique conservé	Non renseigné.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Très bon état de conservation des fonds d'archives dans un environnement sain dédié, et bénéficiant en général d'un conditionnement adapté (boîtes archives, cartons à dessins). Classement selon les activités de François Botté, la typologie de document ou leur format.
Localisation physique	Au domicile de François Botté à Saint-Cyr-sur-Loire
Modalités d'accès	Sur demande auprès de François Botté : Courriel : f.botte@yahoo.fr

Pour plus de détails, voir notice biographique complète rédigée par Jean-Pierre Raffin sur le site de l'AHPNE (<http://ahpne.fr/spip.php?article169>).

Fonds Michel Durand

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Personnalité.
1.2. Forme autorisée du nom	Michel Durand.
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1940 - 2017
2.2. Histoire	<p>Professeur de physique, Michel Durand (1940-2017) fut reconnu notamment par ses engagements en politique et dans le monde associatif.</p> <p>Il fut ainsi le premier maire socialiste de Chambray-lès-Tours (1977-1983). Durant son mandat, la ville a connu des transformations profondes, notamment en matière d'équipements publics avec le Centre de loisirs, l'école Claude Chappe, le complexe sportif du Breuil, le gymnase Danguillaume ou encore l'acquisition du bois de Chambray. Michel Durand a œuvré au développement des quartiers et de la vie associative, ainsi qu'au rayonnement économique avec la création des nouvelles zones industrielles et commerciales Jean Perrin et la Vrillonnerie. Il fut par la suite conseiller municipal de 1983 à 1989, puis Conseiller Régional PS avant de s'engager dans la vie associative.</p> <p>Grand animateur de la prise de conscience écologiste, Michel Durand était un ardent défenseur de l'environnement et de la protection de la biodiversité. Il a notamment accompagné la ville de Chambray-lès-Tours dans son passage au zéro pesticide et dans la démarche participative engagée sur l'éco-quartier de la Guignardière.</p> <p>Passionné de climatologie et d'hydrologie, Michel Durand s'était également engagé comme militant dans la défense de la Loire, notamment avec l'association Loire Vivante.</p> <p>Son engagement associatif a surtout été reconnu au sein de la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT), dont il fut le Président à onze reprises (2001-2017) et Vice-Président cinq fois. <i>« Au sein de la Sepant, il était apprécié par son expertise, son côté parfois visionnaire, mais aussi par son sens du travail en équipe et son sens du consensus »</i>, ont souligné Pierre Richard et Gérard Van Oost, respectivement Président et Trésorier de l'association. Il a notamment rédigé en 2008 le projet associatif de la SEPANT, dans lequel il a formalisé la notion de crise écologique, à travers trois facteurs centraux : le dérèglement climatique, la perte de biodiversité, et la dégradation de la ressource en eau. Il avait aussi veillé à accompagner les politiques publiques dans la protection des milieux naturels et contre les atteintes à l'environnement.</p> <p>Michel Durand fut également fondateur ou animateur de plusieurs associations dans le domaine de l'humanitaire et de l'économie sociale.</p>

	Les archives de Michel Durand relatives à son engagement en matière de protection de la nature et de l'environnement ont été données à la SEPANT par sa veuve, Jacqueline Durand, et rapatriées à l'été 2018 au siège social de l'association.
2.3. Lieu	SEPANT 8 bis allée des rossignols 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS
2.4. Statuts juridiques	Droit privé.
2.5. Fonctions et activités	<ul style="list-style-type: none"> • Carrière professionnelle <p>-Professeur de Physique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carrière politique <p>-Maire de socialiste de Chambray-lès-Tours (1977-1983). -Conseiller municipal de Chambray-lès-Tours (1983-1989). -Conseiller Régional (PS).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement associatif <p>-Militant Loire Vivante Touraine -Membre de la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT), dont il fut le Président à onze reprises (2001-2017) et Vice-Président cinq fois. -Fondateur ou animateur de plusieurs associations dans le domaine de l'humanitaire et de l'économie sociale.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	En raison de son engagement associatif et de ses mandats électoraux, Michel Durand a notamment été amené à côtoyer : <ul style="list-style-type: none"> - La commune de Chambray-lès-Tours - La Région Centre - Loire Vivante Touraine - La SEPANT
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Octobre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Pierre Richard, Président de la SEPANT. Dominique Boutin, Secrétaire de la SEPANT. DVD des 50 ans de la SEPANT « Un demi-siècle d'engagement pour la protection de l'environnement en Touraine : Récit d'une histoire humaine et associative ».

Présentation du contenu conservé par la SEPANT relatif au fonds Michel Durand :

Fonds relatif à ses fonctions à la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) (2005-2017) (0,50 ml). - Statuts (modification de 2006) ; vie associative (vers 2005 – vers 2012) : projets associatifs, dossiers de préparation des Assemblées générales et des Conseils d'administration (2005-2012) ; comptabilité de l'association (2008-2016) (0,20 ml) : comptes et rapports d'activités, expertise comptable, documents de montage des comptes, budgets prévisionnels 2016 et 2017, financements divers et subventions ; recrutement du personnel de l'association ; photographies de paysages de Touraine ; varia, dont : courriers (copies de courriels), notes, projet d'une convention verte.

Fonds relatif aux travaux de recherche de Michel Durand classé par champ d'étude (4,50 ml) (vers décennie 1990 – décennie 2010)⁷⁴. - Climatologie, Loire, crues et inondations, hydrologie, air (dont documents relatifs à son engagement dans l'association Lig'Air : documents de travail, notes, varia.

Interventions de Michel Durand dans le DVD retraçant les 50 ans de la SEPANT « Un demi-siècle d'engagement pour la protection de l'environnement en Touraine : Récit d'une histoire humaine et associative ».

Dates extrêmes	Vers décennie 1990 - 2017
Métrage linéaire conservé	Environ 5,0 ml
Stockage bureautique conservé	Non renseigné.
Accroissement	Fonds clos.
Mode de classement et état de conservation.	<p>Le fonds relatif aux fonctions de Michel Durand à la SEPANT se présente sous la forme de dossiers et nécessite un conditionnement en boîte. Comme susmentionné, le second fonds relatif à ses travaux de recherche dispose d'un conditionnement adapté, mais nécessite un important travail de tri et de classement en raison de sa nature de vrac.</p> <p>L'ensemble des archives est en bon état et se trouve dans un environnement relativement sain.</p>
Localisation physique	<p>Au siège de la SEPANT :</p> <p>8 bis allée des rossignols 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS</p>
Modalités d'accès	<p>Sur demande à la SEPANT :</p> <p>Tél. 09 64 10 82 16</p> <p>Mail : sepant@wanadoo.fr</p>

⁷⁴ Les archives de ce fonds ont été regroupées et conditionnées par Dominique Boutin, Secrétaire de la SEPANT pour conserver la cohérence intellectuelle suivant les domaines de recherche de Michel Durand. Néanmoins, l'ensemble du fonds nécessite un travail de classement et de tri très important.

Fonds Antoine Reille

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Personnalité
1.2. Forme autorisée du nom	Antoine Reille
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1943 - Aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>« <i>Ornithologue amateur, Antoine Reille a longtemps présidé la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et participé à la fondation de la FFSPN (Fédération française des sociétés de protection de la nature) devenue FNE (France Nature Environnement).</i></p> <p>Fils du baron Karl Reille, grand peintre de la chasse à courre, Antoine Reille est né en Touraine le 2 décembre 1943. De brillantes études le mènent en 1962, à l'Ecole normale supérieure. Son intérêt pour les oiseaux vient d'une rencontre avec Michel Lacoste, normalien comme lui avec qui il lance des opérations de baguage et réalise des échanges d'oiseaux entre parcs zoologiques, notamment avec celui de Clères (Seine-Maritime), propriété de Jean Delacour, président de la LPO.</p> <p>Agrégé de physique, il prépare une thèse de 3^e cycle sous la direction d'Yves Rocard, le père de Michel, qui le charge d'étudier le champ magnétique terrestre perçu par les oiseaux. Pour cela, il dispose d'un élevage de pigeons sur le toit de la Halle aux vins, la nouvelle faculté des sciences, puis sur le toit de l'ENS. Son intérêt pour les oiseaux et leur protection le conduit à être un des premiers bénévoles au siège parisien de la LPO. Il en devient le secrétaire général de 1965 à 1976, vice-président de 1976 à 1978, président de 1978 à 1986 et président d'honneur depuis lors⁷⁵.</p> <p>En 1968, il est recruté par François de la Grange pour l'assister dans l'émission <i>Les animaux du monde</i>. Après sa mort, en 1976, il en devient le producteur avec la femme de François, Marlyse. Il y restera jusqu'en 1988, date à laquelle TF1 est rachetée par l'entrepreneur Francis Bouygues qui, divisant par deux le budget de l'émission, provoquera sa suppression.</p> <p>En 1969, il participe à la fondation de l'Association des journalistes pour la protection de la nature et de l'environnement (AJPNE). Il sera aussi à l'œuvre pour la création, la même année de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), aujourd'hui France Nature Environnement (FNE) dont il devient secrétaire général. Antoine Reille publie en 1970, en</p>

75 Pour préciser, Antoine Reille entre au bureau de la Ligue de Protection des Oiseaux en 1964. L'année 1986, où il cède la Présidence Allain Bougrain-Dubourg, correspond au début du procès de l'*Amoco Cadiz* à Chicago dans lequel figurait des associations telles que la LPO et la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature).

	<p>collaboration avec François de la Grange, <i>Les Oiseaux du Monde</i>. Il assure aussi la réédition de <i>l'histoire naturelle des oiseaux</i> de François-Nicolas Martinet et publie des guides sur les réserves naturelles et les parcs naturels régionaux.</p> <p>Antoine Reille a aussi appartenu au Conseil national de protection de la nature (CNP) de 1982 à 2000⁷⁶, au WWF France⁷⁷ et il a assuré la direction de la réserve des Sept-Iles de 1993 à 2005⁷⁸. Retiré dans sa propriété de Touraine, il y préside le Syndicat des propriétaires forestiers privés et participe aux comités de pilotage de plusieurs sites Natura 2000 du département⁷⁹.</p> <p>Aujourd'hui comme hier, il partage toujours ses loisirs entre la vénerie et les voyages au long cours à la recherche des oiseaux du monde. »⁸⁰</p>
2.3. Lieu	Château de Baudry 37 390 Cerelles
2.4. Statuts juridiques	Droit privé.
2.5. Fonctions et activités	<p>Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) : Président d'honneur, ancien secrétaire, vice-président et Président,</p> <p>Directeur de la réserve des Sept-Iles de 1993 à 2005,</p> <p>Administrateur au Conseil national de protection de la nature (CNP) de 1982 à 2000,</p> <p>Administrateur à WWF France</p> <p>Animateur et producteur de l'émission <i>Les animaux du monde</i> de 1968 à 1988,</p> <p>Président du Syndicat des propriétaires forestiers privés d'Indre-et-Loire depuis 1999.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Cf. Fonctions et activités.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Mai 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Antoine Reille.

76 Antoine Reille a présidé la commission faune au sein du Comité permanent du CNPN.

77 Au sein de la WWF France, Antoine Reille a été administrateur et a participé au montage des opérations.

78 Pour préciser le rôle d'Antoine Reille dans la Direction de la RN des Sept îles, ce dernier est à l'origine de la réintroduction des macareux avec l'aide du Colonel Millon.

79 Antoine Reille est le Président du Syndicat des propriétaires forestiers privés d'Indre-et-Loire depuis 1999.

80 Biographie écrite par Roger Cans et Jean-Marc Thiollay.

Présentation du contenu conservé par Antoine Reille :

Fonds relatif aux fonctions occupées à Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) (décennies 1980 - 1990) (0,20 ml) : documents de travail, études, courriers ;

Fonctions au sein du Conseil national de protection de la nature (CNP) (décennies 1980 - 1990) (3,5 ml). - Réserves naturelles (dont PNR Vercors, Guyane) : actions (dont procès-verbaux), études classées par aire géographique (dont charte en Guyane), documentation ;

Fonds de la Présidence de la Réserve Naturelle des Sept îles ;

Érismature en corse : études ;

Fonds relatif à la faune classé par espèce (dont Hamster, ortolan, tertres, mammifères marins) : études, actions de la LPO (environ 5,5 ml) ;

Fonds Cormoran : action de déclassement dans le cadre de la LPO et CNPN ;

Dossier de protection « tourterelle » contre les chasseurs ;

Dossier relatif aux trafics d'animaux en tant qu'expert auprès des tribunaux (décennies 1970 -1980) (0,10 ml) : opérations ;

Fonds relatif au réseau faune Nature France – France Nature Environnement ;

Articles ;

Documentation. - Revues et magazines (dont *Alauda, revue d'ornithologie*) (5,0 ml) (1963-2018).

Dates extrêmes	1963 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 16,0 ml
Stockage bureautique conservé	Non renseigné.
Accroissement	Fonds clos.
Mode de classement et état de conservation.	Classement par dossier, le plus souvent par aire géographique ou par espèce. Archives pour la plupart non conditionnées. Très bon état de conservation dans un environnement sain.
Localisation physique	Château de Baudry 37 390 CERELLES
Modalités d'accès	Sur demande. Courriel : antoine.reille@orange.fr

Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement.
1.3. Autres formes du nom	CDPNE
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1972 - Aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) fût constitué sous la forme d'une association de type loi 1901, avec Maurice DRUON comme Président d'Honneur qui définissait cette structure comme « un conseil des sages en Loir et Cher pour que l'application de la science demeure sous le contrôle politique, par instances élues et interposées de la conscience de chacun ».</p> <p>Par la suite, le CDPNE a développé des actions éducatives en matière d'environnement à destination des milieux scolaires et du grand public et a engagé une démarche de gestion et d'animation des sites naturels. Depuis 1972, le CDPNE a contribué à la création de diverses réserves naturelles, notamment celle de « Grand-Pierre et Vitain », création officialisée par décret en 1979.</p> <p>Cette Réserve dont le CDPNE est gestionnaire pour le compte de l'État est associée à la Maison de la Nature à Marolles, récemment aménagée sous forme d'équipements muséographiques. Cette Maison est ouverte au public et plus particulièrement destinée à la sensibilisation des scolaires.</p> <p>Le CDPNE propose depuis plus de 20 ans avec l'appui du Conseil départemental de Loir-et-Cher, des animations, visites et conférences principalement sur les thèmes liés à l'environnement. Ces <u>Rendez-Vous Nature</u>, organisés à Blois avec l'aide financière du Conseil départemental de Loir-et-Cher, se sont étendus depuis 2004 à d'autres villes.</p>
2.3. Lieu	Centre Administratif Porte B 34 avenue Maunoury 41000 BLOIS
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Les orientations du CDPNE se définissent en quatre grands secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Études et expertises : Les collectivités comme les entreprises, s'inscrivent de plus en plus dans une

	<p>démarche de management et de qualité où l'environnement prend une grande place. Elles doivent par ailleurs satisfaire à la demande sociétale (exprimée par les riverains, les associations, la population...) et prendre en compte les contraintes réglementaires. Dans cet esprit, le CDPNE fournit son appui pour définir les éléments d'une politique environnementale, concevoir et finaliser un projet, gérer la mise en œuvre d'actions environnementales. Le CDPNE réalise ainsi diverses prestations pour le compte de donneurs d'ordre privés ou publics et fournit une assistance aux maîtres d'ouvrage (expertises environnementales, études préalables d'environnement, diagnostics environnementaux, études de faisabilité, assistance au maître d'ouvrage, missions de génie écologique, dossiers réglementaires tels que l'autorisation d'installations classées pour la protection de l'environnement, loi sur l'eau, études d'impact, et notices d'incidence Natura 2000).</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Conseils et assistance</u> aux communes, communautés de communes, Pays, Conseil Départemental, pour intégrer au mieux les préoccupations de cohérence et de qualité environnementales. • <u>Gestion d'espaces naturels</u> : Le CDPNE est notamment gestionnaire de la Réserve Naturelle de Grand-Pierre et Vitain, de la Réserve Naturelle Régionale géologique de Pontlevoy, de la Réserve archéologique et géologique des Grouais de Chicheray – Pezou et de la Réserve archéologique et géologique des Grouais de Chicheray – Pezou. Pour accomplir sa mission, l'association dispose de compétences qui lui permettent de mettre en œuvre des opérations de génie écologique, des actions de gestion et d'aménagement des milieux naturels. • <u>Éducation à l'environnement</u> : Le CDPNE anime les sites naturels et les réserves dont il est gestionnaire en proposant des modules de formation sur différents thèmes et des visites guidées. La Maison de la Nature à Marolles propose par exemple une muséographie fondée sur l'interactivité, permettant de donner les clés de lecture et de compréhension de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain en s'adressant principalement au public scolaire. Le CDPNE peut également intervenir dans les structures (écoles, centres de loisirs) sur des thématiques liées à la biodiversité, à l'eau, au sol, au jardin.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	Le CDPNE est une association de statut « loi 1901 ». A ce titre il est constitué de membres actifs qui se réunissent une

	<p>fois par an en Assemblée Générale et élisent leurs administrateurs.</p> <p>Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 22 membres, renouvelable chaque année par tiers et d'un Bureau élu pour un an. En outre, l'association se compose de membres d'honneur, membres associés et membres correspondants (dont 4 membres de droits du Conseil départemental de Loir-et-Cher).</p> <p>L'équipe salariée est actuellement composée de 11 permanents et de 7 non permanents (services civiques, CDD).</p> <p>L'association compte également une centaine d'adhérents.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Le CDPNE est principalement en relation avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher, la Région Centre-Val-de-Loire, le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), Life CROAA, et la DREAL.
3.2. Type de relations	Partenariats et collaborations avec le monde associatif et les collectivités, Conseils aux collectivités, Prestations aux entreprises et aux collectivités, Éducation à l'environnement auprès du public scolaire, Mission de service public par l'intermédiaire de la gestion des espaces naturels.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Avril 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Angélique Vallée-Sygut, Directrice du CDPNE Nathalie Procureur, Secrétaire du CDPNE Site : http://www.cdpne.org/

Présentation du contenu conservé par le CDPNE à Blois :

Administration et composition :

Conseils d'administration, Assemblées générales (1973-2018) (4,0 ml) : Comptes-rendus, procès-verbaux, rapports d'activités.

Correspondance :

Registres des courriers arrivés : 12 pièces (1994-2018) ;
Courriers départs et arrivés (chronos) (1988-2016) (2,0 ml).

Comptabilité :

Grand Livres de comptabilité (1991-2002) ;

Registre journaux de banques ;

Comptes de gestion : exercices (1973-2013) ;

Pièces comptables (1978-2014) (environ 10,0 ml) : factures (dont « fournisseurs »), justificatifs kilométriques et véhicules (1996-2002), pièces justificatives ;

Assurances : devis, factures.

Personnel, salaires :

Registres des salaires, salaires et cotisations, dossiers de personnel (1978-2014) (5,00ml) ;

Fiches horaires dites « Temps de travaux » (1996-2007).

Fonctionnement et activités :

Agréments ;

Subventions (dont demandes et arrêtés) (1981-2018) ;

Conseils aux communes : dossiers par communes (1989-2000) (3,0 ml) ;

Prestations, études. - Propositions d'études (1992-2001), dossiers de prestations (avec devis, factures) (1996-2015), certificats de capacités (décennie 2000) ;

Études (décennie 1970-2005). - Dont sur la faune (réintroduction du Castor, le blaireau, les batraciens, comptages d'oiseaux, nuisibles) : dossiers d'études, documentation, conseils (2,0 ml) ; sur la Loire-Moyenne (1997-1998) (0,5 ml) ; dossier Center Parc de Chaumont-sur-Tharonne ; remembrements ; études d'impacts relatives aux ZAC, lotissements, carrières et stations d'épurations (avec dossiers d'autorisations d'exploitation de carrières et de stockage d'engrais liquides) ;

Manifestation. - *Rendez-vous Nature* : organisation (1979-2007) (3,0 ml) ;

Mise en œuvre de *Natura 2000* ;

Relations avec France Nature Environnement (FNE) : Convocations aux assemblées générales FNE (1999-2007) ;

Participation aux commissions (dont Conseil départemental de l'Hygiène (CDH), Commission locale d'informations (CLIS) (Décennie 1990 – 2016) : dossiers de préparations, procès-verbaux, documentation ;

Participation aux Conférences Régionales de l'Environnement (1991-1997).

Activité, Gestion et projets de Réserves naturelles (RN) :

RN de Grand-Pierre et Vitain (1975-2018) : création (1975-1976), comités de gestion et rapports d'activités, plans de gestion, budgets, bail, projet de convention, dossiers chasse (1979-1991), documentation, courriers, plans, sentiers, commémoration des 30 ans, audioguides, Inventaires de la faune et de la flore (dont ornithologiques, entomologiques, lichens et mousses), suivis des oiseaux, bibliographie (6,0 ml) ;

RN des Grouais de Chicheray : projet d'aménagement, (décennie 1980) (0,50 ml) ;

RN régionale de la Chesnaye – La Ferté Saint-Cyr (vers 1976-1988) : conventions, plans de gestion, plans, cartes, photos, sorties d'études (avec relevés de faune et flore) (décennie 1990) ;

RN naturelle Pontlevoy : missions, aménagements (dont études) (0,50 ml) ;

RN d'Herbaut en Sologne : dossier de projet (fin décennie 1970) ;

Projets de gestion de sites (dont la Rougellerie à Chaumont-sur-Tharonne) ;

Documentation :

Revue de presse (1973-2017) ;

Documentation du CDPNE : dépliants, Cassettes vidéos, affiches ;

Bibliothèque du CDPNE. - Ouvrages, publications et études extérieurs à l'association par thème (la Flore, les réserves naturelles et Parcs, l'éducation à l'environnement, la biodiversité, l'écologie, la faune, les déchets, l'eau, la climatologie, les risques naturels, l'archéologie, le patrimoine, la géologie, le développement durable, l'agriculture, l'aménagement, le jardinage, la chasse et la pêche) (environ 15,0 ml) ;

Thèse « *La Grande Sologne* » par Pierre Gillardot (1981) ;

Revue spécialisée sur les insectes, la faune, la Sologne, la botanique et biologie, le paysage et l'aménagement ;

Bulletins et revues d'associations de la protection de la nature et de l'environnement : dont *La lettre du hérisson*, *Forêt conservation* (1983-1986), *Le courrier de l'environnement*, *Revue du Palais de la Découverte*, *Plein champ*, *Greenpeace*, *Terre Sauvage* (1986-1990), *bulletin de la société herpétologique française*, *Ornitho*, *La Houlette*, *Environnement Magazine*, *Combat Nature* (1977-1984), *Courrier de la Nature* (1969-2008), *Espaces Naturels* (2011-2017), *Les Naturalistes Orléanais* (1984-1994), *Perche Nature*. (12,0 ml) ;

Documentation relative à la chasse : réglementation, plans de chasses (1981-2006) (2,0 ml) ;

Documentation diverse (dont Comptes-rendus de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, observatoire de l'économie et des territoires, textes réglementaires, plans).

Varia :

Fonds botaniste Philippe Maubert, dossiers de travail (1985-2014)⁸¹. - Études et diagnostics sur la faune et la flore (dont études pour des PLU), inventaires botaniques (dont zone des étangs de Sologne et Réserve Naturelle de Chérine), propositions, courriers, conseils. (3,0 ml).

Vrac (dont concours architecture, documentation, photographies, études) (environ 3 ml).

Dates extrêmes	1973-2018
Métrage linéaire conservé	Environ 100,0 ml.
Stockage bureautique conservé	Non renseigné.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation	Plupart des archives mises en boîtes ou dans des cartons, certains fonds sont classés et stockés dans un local dédié ; Bon état de conservation.
Localisation physique	Centre Administratif Porte B 34 avenue Maunoury 41000 BLOIS

81 Philippe Maubert est un ancien permanent du CDPNE.

Modalités d'accès	Sur demande : Tél. : 02 54 51 56 70 Courriel : contact@cdpne.org
--------------------------	---

Écol'eau⁸²

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Écol'eau
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2007 - aujourd'hui
2.2. Histoire	L'association Écol'Eau a été créée en juillet 2007. Depuis sa création, elle a pour objectif de nettoyer les rivières en canoë des nombreux déchets qu'elles contiennent et qui constituent un danger pour la nature et pour l'homme.
2.3. Lieu	5 rue Maréchal Rochambeau 41100 Vendôme
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	L'association organise chaque dimanche d'avril à octobre des sorties en canoë (appelées « ballades écologiques ») lorsque le temps le permet. Elles ont principalement lieu sur le Loir (principalement dans le Vendômois), mais peuvent également se dérouler dans l'Indre ou dans la Sarthe. Lors de ces sorties de 6 à 9 km, les bénévoles œuvrent pour nettoyer les berges et les cours d'eau afin de préserver l'environnement. Entre 100 kg et 200 kg de déchets sont récoltés à chaque sortie et remis dans des bacs à ordures appropriés. Chaque année, c'est environ deux tonnes de matériaux qui sont retirés des rivières. En parallèle, l'association mène des opérations de sensibilisation auprès des scolaires pour informer sur les dangers de la pollution aquatique.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	L'association est entièrement constituée de bénévoles. Le Président actuel est Tony Lukacs.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	L'association entretient principalement des relations avec les autorités locales (Police, Gendarmerie), notamment dans le cadre de signalements avant opérations (comme dans le cadre de découverte de corps).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Février 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.

82 L'association n'a pas été rencontrée. Les informations ci-présentes dans la notice d'autorité et dans l'inventaire ont été transmises par le Président de l'association Tony Lukacs lors d'un échange téléphonique.

4.8. Sources	Tony Lukacs, Président de l'association. Site : https://ecoleau.jimdo.com/
--------------	--

Présentation du contenu conservé par Tony Lukacs, Président de l'association Écol'eau :

Statuts ;

Fiches des sorties en canoë, dites « ballades écologiques » (2011-2017) ;

Photographies.

Dates extrêmes	2007 - 2017
Métrage linéaire conservé	Non communiqué.
Stockage bureautique conservé	Non communiqué.
Accroissement	Fonds non clos.
Localisation physique	Au domicile du Président d'Écol'eau, Tony Lukacs
Modalités d'accès	Par demande auprès de Tony Lukacs, Président d'Écol'eau : Tél. : 06 79 01 95 90 Courriel : ecoleau41@gmail.com

Les Amis des Sources – Fonds Pierre de Brétizel

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association – Personne privée
1.2. Forme autorisée du nom	Les Amis des Sources – Fonds Pierre de Brétizel ⁸³
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1994 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>L'association <i>Les amis des sources</i> a été créée par le géologue et ancien hydrogéologue agrée de Loir-et-Cher Pierre Borel de Brétizel en 1994, alors en pré-retraite. Le siège social de l'organisme dans la commune Peillon correspond avec une recherche menée dans le Massif du Mercantour.</p> <p>L'objectif était de servir d'une part de relais pour les publications des étudiants de l'Institut de Géologie de Cergy Pontoise et d'autre part de réaliser des études hydrogéologiques sur les sources et eaux souterraines en vue de leur protection. Des études ont ainsi été entreprises dans le Massif Mercantour, puis dans l'Arc de Nice, le Perche Vendômois et Bassin du Loir, le Haut-Berry (Sancerrois et zones avoisinantes), le Morbihan (Bassin de l'Elle et Landes de Lanvaux), le Val de Loire Orléanais et le Bassin du Cher. Actuellement un projet de recherche avec la <i>Cellule de recherche et développement d'Expertise et de TRANSfert en TRAçages Appliqués à Hydrogéologie et à l'Environnement</i> de l'Université d'Orléans (CETRAHE) en partenariat avec l'État, la Région Centre Val-de-Loire et l'Agence Loire Bretagne se consacre à l'étude de la Petite Beauce.</p> <p>En parallèle, l'association intervient à titre gracieux comme expert pour des particuliers et des collectivités disposant de moyens trop limités pour payer des cabinets de géologues. On dénombre une vingtaine d'interventions d'expertise depuis 1994. L'une d'entre elle a notamment contribué à l'annulation par le Conseil d'État en 2016 d'un projet de centre de stockage des déchets à Nonant-le-Pin (Orne). Il convient de préciser que <i>Les Amis des sources</i> a un rôle uniquement d'expert et de scientifique et non de militant.</p>
2.3. Lieu	<p><u>Siège social :</u></p> <p>3, le Baous 06440 PEILLON</p> <p><u>Direction technique :</u></p> <p>Malitourne 41270 VILLEBAROUT</p>
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.

83 Pierre de Brétizel est indissociable du fonds de l'association, car il est principal producteur, les archives sont conservées chez lui et il est à l'origine de la création de la structure.

2.5. Fonctions et activités	<p>L'association mène des recherches géologiques sur les eaux souterraines, les systèmes aquifères profonds et leurs émergences naturelles dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur la genèse et l'environnement des sources et des eaux souterraines. Sa principale activité concerne la cartographie de la Petite Beauce jusqu'aux portes de la Gatine Tourangelle. L'ensemble des recherches font l'objet de publications sous forme d'ouvrages ou d'articles de la bulletin de l'organisme.</p> <p>En parallèle et sur demande, l'association intervient à titre gracieux comme expert pour des particuliers et des collectivités.</p> <p>Le site internet http://amisdessources.org rend compte de l'activité de l'association et des publications.</p>
2.6. Textes de référence	Statuts de l'association, publication au Journal Officiel du département des Alpes maritimes de 1994.
2.7 Organisation interne	<p>L'association se compose de géologues confirmés, d'étudiants et d'amateurs (environ 50 membres). Son président est le géologue Pierre Borel de Brétizel.</p> <p>L'organisme se réunit annuellement en Assemblée Générale.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>L'association regroupe et travail avec une quinzaine d'organismes-membres, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AISE Saint-Agil (Loir-et-Cher) • Comité départemental protection nature et environnement (CDPNE) (Loir-et-Cher). • Association Perche Nature (Loir-et-Cher) • Association Saint Just Avenir et Environnement (Cher) • Association Sainte-Montaine (Cher) • Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher <p>Sans être adhérente du réseau France Nature Environnement (FNE) Centre, l'association est affiliée à la structure.</p> <p>D'autres partenariats sont menés selon la nature de l'intervention ou le champ de recherche.</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.3. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Janvier 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://amisdessources.org

Présentation du contenu conservé par Pierre de Brétizel, Président des Amis des Sources :

Création :

Statuts (1994).

Administration et composition :

Comptes rendus des Assemblées générales, convocations.

Correspondance :

Courriers chronos, courriels

Comptabilité :

Journal de caisse, comptabilité analytique, factures, cotisations, dons, subvention de la commune de Peillon.

Fonctionnement et activités (environ 3,0 ml) :

Comptes rendus d'activités ;

Prévisions d'activités ;

Trophée agence Loir-Bretagne (1999) ;

Dossiers des interventions, études générales.

Documentation :

Bulletins de l'association (dont maquettes), publications (dont maquettes)⁸⁴, documents relatifs aux relations avec l'imprimerie Gruel, cartes topographiques et géologiques, ouvrages de géologie, prospectus.

Photographies (environ 1,0 ml) : albums, pellicules argentiques, CD-Rom (Mercantour).

Dates extrêmes	1994-2017
Métrage linéaire conservé	environ 10 ml
Stockage bureautique conservé	100 Go (dont copie numérique de l'ensemble des données en version papiers) ⁸⁵
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Fonds d'archives physiques non classé, aucun instrument de recherche existant. Bon état de conservation, environnement sain.

84 L'ensemble des publications ont été versées à la BnF (N°issn 1265-5139, isbn 978-2-28641050-7-7, isbn 978-2-9536394-2-1)

85 Le volume conséquent résulte du fonds photographique.

Localisation physique	Le fonds est conservé chez Pierre Borel de Brétizel : Malitourne, 41270 VILLEBAROUT
Modalités d'accès	par contact avec Pierre Borel de Brétizel. pierre.debretizel@nordnet.fr

Maison Botanique - Atelier Vivant de Boursay

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Maison Botanique - Atelier Vivant
1.3. Autres formes du nom	L'Atelier Vivant (vers 1991-2001). Maison Botanique - Atelier Vivant (depuis 2001).
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	Vers 1991 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>La création de la « Maison Botanique - Atelier Vivant », remonte à l'installation dans la commune de Boursay au début de la décennie 1980 de Dominique Mansion. Cet artiste, passionné de botanique et également l'un des membres fondateurs de l'association « Perche Nature » décide de s'investir dans la préservation et la valorisation du Perche et plus localement dans sa commune. Il lance alors de nombreuses initiatives avec le Maire de Boursay, Paul Bianquis. À la demande de ce dernier, Dominique Mansion réalise avec « Perche Nature » en 1990 les projets de plantation de haies champêtres autour du terrain de la salle communale et le long du lagunage.</p> <p>Cette dynamique de projets se poursuit à Boursay avec la naissance de l'association « l'Atelier Vivant » vers 1991. En 1993, le projet d'une halte-garderie par la Mairie évolue en centre de loisirs « L'atelier Vivant », sous l'impulsion de l'association et de jeunes parents habitant Boursay et les alentours. Ce centre de loisirs a pour objet de proposer aux enfants du village et des environs des animations nature pendant les vacances scolaires.</p> <p>L'année suivante est créé le chemin botanique à Boursay. Ce chemin, d'environ 2.5 kilomètres de long propose un balisage de la flore arborée, arbustive et herbacée du Perche. Il a été financé par la Région (CRIL), installé par la commune de Boursay et conçu bénévolement par Dominique Mansion, suite à sa réalisation des dessins de la Flore forestière française. L'inauguration du chemin botanique a été l'occasion de présenter son prolongement : le projet de la Maison Botanique.</p> <p>En 2000, soit après 6 ans de réunions, de démarches et dossiers, le projet porté par le Syndicat intercommunal de Droué se réalise. L'association « Maison Botanique - Atelier Vivant » voit le jour ainsi que le centre du même nom. 450 personnes sont présentes lors de l'inauguration des locaux mis à disposition par la Mairie de Boursay (des anciens bâtiments restaurés au cœur du village grâce au concours financier de la Région et du Département).</p> <p>En janvier 2001, les Trogues présentées par Dominique Mansion au Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire reviennent à Boursay, puis sont remises en place en juin 2002 (avec de nouvelles trogues pour un total de 43) le long d'un nouveau chemin reliant la Maison Botanique et le Chemin botanique. Le Chemin des Trogues est alors</p>

	<p>inauguré en novembre 2002, prolongeant et confortant la réputation et la vocation pédagogique de la Maison botanique. L'année suivante est créé le Centre européen des Trognés.</p> <p>En 2006, le Marché bio créé à Romilly par Monique Plateau, devenu Fête bio, prend racine à Boursay. Les salariés et des bénévoles de l'association « Maison Botanique - Atelier Vivant » s'impliquent dans cette manifestation annuelle pour devenir les principaux organisateurs.</p> <p>En 2009, les chemins Botanique et Trognés sont classés en Espace Naturel Sensible par le Département.</p> <p>En 2011, ont lieu les premières Rencontres nationales du plessage à Boursay.</p> <p>En 2015, la Maison botanique et les chemins sont enrichis par la mise en place d'une signalétique venant élargir et détailler le champ d'information autour des enjeux environnementaux, patrimoniaux et sociétaux.</p>
2.3. Lieu	<p>Maison botanique – Atelier Vivant Rue des Écoles 41270 Boursay</p>
2.4. Statuts juridiques	<p>Association Loi 1901.</p>
2.5. Fonctions et activités	<p>La « Maison Botanique - Atelier Vivant » est une association Loi 1901 ayant pour principaux objets la transmission de savoir, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, l'accompagnement à l'environnement (notamment dans le cadre de formations telle que sur le plessage, de stages et de l'accompagnement des agriculteurs à l'agroforesterie) et le développement du tourisme local. Elle aborde un angle d'approche différent selon le public.</p> <p>L'animation de la Maison botanique et la gestion de « L'atelier vivant » (centre d'accueil de Loisirs agréé Jeunesse et Éducation populaire) constituent les principales activités de l'association. « L'atelier vivant » propose ainsi aux enfants de 3 à 12 ans des activités de découverte du patrimoine naturel et culturel local par l'animation d'ateliers (jardin, cuisine sauvage, céramique, mini-stages...), de jeux collectifs extérieurs, de balades et d'activités libres (atelier jardin, jeux de société...). Le fonctionnement du centre de loisirs se veut « éco-citoyen » (tri des déchets, recyclage et réutilisation d'objets, sensibilisation à l'économie d'eau et d'énergie, restauration d'origine locale).</p> <p>« L'atelier vivant » se donne pour objectifs et principes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Susciter des changements de perception et générer des comportements respectueux et responsables vis-à-vis de la nature et de l'environnement, en s'appuyant sur le végétal et les relations entre les Hommes et les végétaux. • Permettre des échanges et des transferts de connaissances sur des savoir-faire liés au monde végétal.

	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la découverte de la nature sur le terrain, s’immerger dans l’environnement, • Éveiller la curiosité au monde végétal, • Transmettre les savoirs et savoir-faire liés au monde végétal, • Sensibiliser aux enjeux environnementaux actuels, • Informer, sensibiliser et favoriser le questionnement, tout en respectant les points de vue de chacun. <p>Selon ses statuts l'association a pour buts⁸⁶ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « L'accueil de la petite enfance et la création d'animations pour les enfants en âge scolaire, ainsi que l'éducation populaire en favorisant les rencontres et activités entre personnes d'âge et d'origine différents. • L'association a également pour but d'animer la Maison Botanique, comprenant un musée sur la flore et la faune locale, les usages et savoir faire qui leur sont liés, en vue d'y accueillir tout public, d'y organiser des animations et d'y dispenser des stages de formation ouverts à tous. • L'association a encore pour but de créer et gérer le Centre Européen des trognes (recueil d'informations, organisation de stages de formation, animations...) y compris le chemin des trognes situé à proximité de la Maison Botanique. • Agir pour le maintien et la protection de la diversité floristique sauvage et domestique et leurs milieux. » <p>La « Maison Botanique - Atelier Vivant » remplit également les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aménagement et l'entretien des sentiers (chemin des trognes et chemin botanique). • L'organisation de la fête du Bio de Boursay depuis 2006. • La participation à l'organisation du Marché au livre de Boursay depuis sa création en 2017. • L'accompagnement de projets de plantations de haies. • L'accompagnement technique sur les trognes par l'intermédiaire du Centre européen des trognes.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	L'association « Maison Botanique - Atelier Vivant » est composée d'un Conseil d'Administration élu chaque année lors de l'Assemblée générale. Il rassemble actuellement 10

⁸⁶ Extrait des statuts du 30/01/2010.

	<p>membres bénévoles qui se réunissent tous les mois à la Maison Botanique. Ils discutent de l'ensemble des activités et préoccupations de l'association et approuvent les projets portés par celle-ci.</p> <p>Le bureau est également élu chaque année par les membres du Conseil d'Administration.</p> <p>Il est actuellement composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sandrine Casarin : Présidente, • Dominique Mansion : Vice président, • Eric Casarin : Trésorier, • Séverine Secretain : Trésorière adjointe, • Martine Coursaget : Secrétaire, • Philippe Cornet : Secrétaire adjoint. <p>L'association compte également une équipe salariée de 4 permanents dirigée actuellement par Étienne Monclus. Des stagiaires et des services civiques viennent régulièrement renforcer cette équipe.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Collectivités et associées : Région ; Département ; Union Européenne et la communauté de commune pour les financeurs ; le Parc naturel régional (PNR) du Perche dans le cadre d'animations ; le Centre Départemental de Soins d'Accompagnement et d'Éducation du Val de Loire (CDSAE) à Herbault ; le Lycée agricole d'Areines (partenariat) ; et la Commune de Boursay comme partenaire local et financeur.</p> <p>Monde associatif : Perche nature (actions communes et partenariats) ; le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loir-et-Cher (CAUE 41) ; le Graine Centre (adhérent) ; la fédération départementale des chasseurs.</p> <p>Divers : Syndicat mixte du Pays Vendomois (relai de financement), agriculteurs locaux, public scolaire.</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juillet 2018
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	<p>Dominique Mansion, Vice-Président et fondateur. Étienne Monclus, Coordinateur et animateur nature. http://www.maisonbotanique.com/</p>

Présentation du contenu conservé par la Maison Botanique - Atelier Vivant :

Administration et composition :

Comptes rendus des réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration : format papier (1991-2013) (0,2 ml), format numérique (1991 - jusqu'en 2018) ;

Rapports d'activités (0,1 ml) ;

Dossiers de direction ;

Déclarations d'accueil ;

Adhésions.

Personnel (0,5 ml) :

Salaires (0,30 ml), stagiaires, « emplois jeunes ».

Correspondance :

Courriers départs/arrivés (chronos).

Comptabilité :

Comptabilité générale (environ 3,5 ml) (vers 2002-2016) : comptes annuels, factures, pièces justificatives, devis (2005-2008), chèquiers, assurances.

Fonctionnements, activités :

Dossiers d'activités et de formations (dont plessage et classes découvertes) (environ 2,0 ml) ;

Marché Bio (2008-2014) (environ 1,0 ml) : préparation, matériel, tickets, factures, affiches et affichage divers.

Documentation :

Documentation pédagogique relative à l'animation nature (3,0 ml) ;

Rapports de stages ;

Brochures et prospectus de la Maison botanique ;

Banderole de la fête Bio de Boursay organisée par l'association.

Expositions (dont « écorces », « champignons », « graines », « racines ») : dossiers de préparations, objets scénographiques, panneaux et affiches (environ 5,0 ml hors panneaux) ;

Herbiers (2 classeurs) ;

Bibliothèque – centre de documentation. - Publications et ouvrages classés par thème ou collection (dont sur le jardinage, la cuisine, la vannerie, la botanique, l'agriculture, l'énergie, la connaissance des simples, les arbres, livres anciens et livres « jeunesse ») (environ 15 ml) ; Cassettes audio et diapositives.

Varia :

Fonds M. Richard⁸⁷ (vers 1934-1970) (0,20 ml) : notes d'ouvrages, dépouillements de flores (dont carnet), recherches sur la végétation de l'Adour, note d'un colloque de 1959, courriers, bulletins « le Monde des Plantes » (1934-1950) et feuille d'information de « Science et Nature » (association des Amis du Muséum d'Histoire naturelle) (1958-1970) ;

Vrac non identifié (environ 1,0 ml).

Dates extrêmes	Vers 1934 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 31 ml
Stockage bureautique conservé	<p>Volume non renseigné (sont notamment conservés : les comptes rendus d'Assemblée Générale et de Conseil d'administration ainsi que les rapports d'activités).</p> <p>Le site de l'association propose également en libre accès un certain nombre d'archives numériques, dont :</p> <p>– Les statuts mis-à-jour du 30/01/2010 : http://www.maisonbotanique.com/images/download/statuts-maison-botanique.pdf</p> <p>– Le Projet pédagogique du centre d'accueil : http://www.maisonbotanique.com/images/download/AV-projet-pedagogique.pdf</p>
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Les fonds sont en bon état, conditionnés en boîte archives pour la plupart, et se situent dans un environnement sain.
Localisation physique	<p>Maison botanique</p> <p>Rue des Écoles</p> <p>41270 Boursay</p>
Modalités d'accès	<p>Sur demande aux coordonnées suivantes :</p> <p>Tél. : 02 54 80 92 01</p> <p>Courriel : contact@maisonbotanique.com</p>

87 Enseignant et botaniste amateur. Un herbier composant le fonds est conservé chez Dominique Mansion.

Perche Nature

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Perche Nature
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1980 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Un petit groupe de défenseurs de la nature d'une dizaine de personnes, composé surtout de naturalistes, décide de créer en 1980 une association afin d'alerter sur la disparition progressive d'une des caractéristiques propre au paysage percheron : la haie.</p> <p>Afin de sensibiliser le public, une exposition « Le bocage, ses rôles, son avenir » est réalisée la même année. Cette exposition rencontre un succès important entraînant dans son sillage des conférences (soirées débats sur le bocage avec diaporama), des articles de presse, des animations publiques et scolaires. Elle va par la suite rapidement être sollicitée à travers toute la France et au-delà des frontières parce qu'il n'existe jusque-là aucune exposition abordant ce thème.</p> <p>Grâce à ce support, Perche Nature prend rapidement une ampleur tant locale que régionale, pour progressivement devenir un interlocuteur privilégié dans le domaine de l'environnement.</p> <p>Elle s'investit notamment sur la question du TGV, la sensibilisation des agriculteurs, la rédaction « d'un inventaire de la biodiversité », des propositions d'inventaires pour préserver la faune et la flore, et la sauvegarde des carrières.</p> <p>En 1992, en raison de contraintes géographiques, une partie des membres de l'association se joignent à la création d'Eure-et-Loir Nature.</p> <p>Depuis, Perche Nature poursuit et renforce sa mission d'étude et de protection de la nature et de l'environnement sur une zone appelée communément « Le Perche Vendômois » et la « Vallée du Loir ».</p>
2.3. Lieu	Maison Consigny 41170 Mondoubleau
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'association PERCHE NATURE - Perche et Vallée du Loir - se donne pour buts⁸⁸ :</p> <ul style="list-style-type: none"> de faire œuvre d'éducation populaire en élevant la conscience écologique, la connaissance des règles qui régissent les équilibres naturels et le respect des patrimoines naturel et lié à l'homme,

⁸⁸ Extrait de l'article II des statuts de l'Association.

- de promouvoir le respect des patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de créer un mouvement de sympathie et d'intérêt autour des patrimoines naturel et lié à l'homme, notamment en contribuant à développer les actions éducatives, récréatives et touristiques autour d'eux,
- de susciter la participation des citoyens à la remise en valeur et à l'entretien du patrimoine naturel et lié à l'homme,
- de défendre les intérêts des usagers, notamment du fait des atteintes à la qualité de la vie et à l'équilibre du patrimoine naturel affectant directement ou indirectement le cadre de vie,
- de protéger la faune et la flore des patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de participer à la lutte contre les nuisances directes et indirectes sur les patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de promouvoir une meilleure gestion du patrimoine naturel, notamment les milieux et espèces dits sensibles, en contribuant à moraliser l'exercice des activités économiques et de loisirs,
- de défendre l'intérêt de ses membres.

Ses orientations se définissent en quatre grands secteurs :

- Étude et protection de la nature et de l'environnement. Le secteur d'étude de l'association, d'un peu moins de 2000 km² (107 communes), couvre l'intégralité du Perche du Loir-et-Cher, quelques communes de la Petite Beauce et de la Gâtine tourangelle. Il est limité à l'ouest par la Vallée de la Brayre et au sud par la limite avec l'Indre et Loire.
- Éducation à l'environnement (notamment dans le cadre de sorties et d'intervention auprès du public scolaire)
- Publications et conseils en environnement
- Participation au débat public

Outre la parution d'un bulletin associatif et de feuilles de diffusion à destination des adhérents, Perche Nature a édité et publié un nombre conséquent d'ouvrages : atlas naturalistes, guides, affiches, cartes postales, plaquettes de randonnées ... mais aussi des ouvrages évoquant des métiers locaux aujourd'hui disparus (comme « La Dernière Brique »). Cette diffusion de documents permet de rendre compte des travaux entrepris par l'association et de sensibiliser le public à l'environnement.

La liste suivante permet de rendre compte des travaux et des ouvrages publiés et édités par Perche nature depuis sa création :

	<p>1983 : Les Oiseaux nicheurs du Perche en Loir-et-Cher (atlas)</p> <p>1985 : Les Orchidées du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)</p> <p>1986 : Les Oiseaux en hiver du Perche-Gouët et Perche Vendômois (atlas)</p> <p>1987 : Les Reptiles et Batraciens du Perche (atlas réactualisé en 1997)</p> <p>1989 : La mémoire en plantant (guide de plantation de haies)</p> <p>1990 : La dernière brique (ouvrage ethnologique)</p> <p>1992 : Synopsis ornithologique (atlas de synthèse de dix années d'observations)</p> <p>1993 : Guide pratique des richesses du Perche (guide écrit en collaboration avec les Amis du Perche)</p> <p>1997 : Amphibiens du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)</p> <p>1998 : Mammifères du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)</p> <p>2004 : Synopsis ornithologique (réactualisation de dix années 1990-2000 de données ornithologiques, diagnostic et évolutions des espèces)</p> <p>2005 : Atlas des Mollusques du Loir-et-Cher</p> <p>2006 : L'Avifaune de Loir-et-Cher, inventaire communal 1997-2002 (ouvrage collectif des associations de protection de l'environnement en Loir-et-Cher)</p> <p>2007 : Les Méandres du Loir</p> <p>2017 : Amphibiens et reptiles du Loir-et-Cher (ouvrage collectif des associations de protection de l'environnement en Loir-et-Cher)</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Perche Nature se compose d'un bureau dont l'actuel Président est Gérard Sauve et s'organise autour de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration.</p> <p>L'association compte une vingtaine de bénévoles actifs.</p> <p>Perche Nature compte également trois salariés permanents dont l'actuel Directeur, Thibaut Bourget.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Associations de protection de la nature et de l'environnement à dimension locales, régionales et nationales (dont France Nature Environnement (FNE), France Nature Environnement Centre Val-de-Loire (FNE CVL), Graine Centre, La Maison botanique de Boursay, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), conservatoire d'espaces Naturels de Loir-et-Cher (CEN 41), Association « Les Amis des Sources »).</p> <p>Collectivités : Communes et Communautés de communes du Perche et de la Vallée du Loir qui par leur subvention annuelle contribuent au bon fonctionnement de l'association,</p>

	Conseil départemental de Loir-et-Cher.
3.2. Type de relations	<p>Perche Nature est adhérente de France Nature Environnement et fait partie du réseau France Nature Environnement Centre Val-de-Loire. En conséquence l'association est en relation avec l'ensemble des associations membres du réseau FNE CVL.</p> <p>L'association est également membre de Graine Centre qui fédère le réseau régional de l'éducation à l'environnement.</p> <p>En plus de ses fédérations régionale et nationale, Perche nature est adhérente à de nombreuses structures afin d'apporter son soutien mais aussi de bénéficier de conseils de la part de ces associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) • Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) • Conservatoire d'espaces Naturels de Loir-et-Cher (CEN 41) • Association « Les Amis des Sources » <p>Perche Nature collabore aussi régulièrement avec de nombreux partenaires associatifs dont, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Loir-et-Cher (CAUE), le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie (CDPA), Les Croqueurs de Pommes, Maison Familiale Rurale des Forges, Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher (SHN 41), Chemins et paysages.</p> <p>Plusieurs communes et Communautés de communes du Perche et de la Vallée du Loir aident Perche Nature par leurs subventions annuelles, contribuant ainsi au bon fonctionnement de l'association.</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Avril 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Christian Andres (Vice-président de Perche Nature) Thibaut Bourget (Directeur de Perche Nature) Site de l'association : http://www.perchenature.fr/

Présentation du contenu conservé par Perche Nature :

Administration et composition :

Conseils d'Administrations : comptes-rendus (décennie 1980 - début des années 2000 ; 2009-2018) ;

Comptes rendus des travaux en cours diffusés auprès des adhérents « Feuilles de liaisons » (décennies 1980-1990).

Correspondance :

Courriers (chronos) (décennie 1980 - 2012) (4,0 ml).

Comptabilité :

Comptes de résultat ;
Subventions.

Fonctionnement et activités :

Rapports d'activités, bulletin annuels (1982-2017) ;
« Chantiers » de nettoyages (1984-1996) (1,50 ml) ;
Études naturalistes de Perche Nature : inventaires sur la faune et la flore (1983-1992), rapports d'études et études d'impacts (2001-2017) ;
Activités naturalistes : herbiers (1960's-1980's) : 3 classeurs (0,60 ml) ;
Participation aux commissions dans le cadre de débats publics (dont Commission départemental d'Hygiène CDH), déchets, aménagement foncier) : dossiers préparatoires, comptes rendus (1997-2012) ;
Animations réalisées par l'association (décennies 1980 -1990) (2,0 ml)
Expositions et communications. - Panneaux de « l'exposition Bocage » (1980), 20 ans de Perche Nature (2000), affiches.

Documentation :

Documents de l'association, dont : bulletins annuels (originaux et maquettes), cartes, sur les zones humides, sur les mares, affiches ;
Publications extérieures : thèses rapports de stages, publications de perche Nature (dont atlas, oiseaux, mollusques, amphibiens) (10,0 ml) ;
Documentation diverse.

Varia :

Fonds naturaliste « Michel Gervais »⁸⁹ : inventaires de la faune, carnets d'observations, photographies (dont chauve-souris, batraciens (dont sonneurs à ventre jaune, reptiles, mollusques) (1,0 ml) (décennies 1980-2000) ;
Cartons Archives concernant principalement des bulletins d'autres associations (dont collection provenant de la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher) (6,0 ml).

Dates extrêmes	1980-2018
Métrage linéaire conservé	Environ 35 ml
Stockage bureautique conservé	323 Go (dont photothèque)
Accroissement	Fonds non clos.

⁸⁹ Membre historique de Perche Nature et naturaliste qui a versé ses archives à l'association.

Mode de classement et état de conservation.	Archives définitives mises dans boites archives ou dans des cartons. Bon état de conservation global malgré la présence de risques environnementaux pour certaines archives (variations de température, rongeurs).
Localisation physique	Maison Consigny 41170 Mondoubleau
Modalités d'accès	Sur demande : Tél : 02.54.80.11.05 Courriel : perche.nature@wanadoo.fr

Sologne Nature Environnement (SNE)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Sologne Nature Environnement.
1.3. Autres formes du nom	SNE
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1984 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Sologne Nature Environnement (SNE) est une association fondée en 1984 par un petit groupe de naturalistes mobilisé contre un gros projet touristique à Saint-Viâtre (projet de l'Arsenderie - Étang du Galop). SNE élit son premier Conseil d'Administration (11 membres) lors de l'Assemblée générale du 4 février 1984. Alain Beignet en est le premier président. Le siège social se situe alors au Centre d'Accueil et de Loisirs de Nouan-le-Fuzelier. À la fin de l'année, l'association compte une centaine d'adhérents. Dès l'année 1984, se met en place un groupe ornithologique avec pour objectif annoncé la réalisation d'un atlas des oiseaux nicheurs de Sologne et un groupe botanique dont l'objectif est de constituer un atlas des plantes rares et localisées en Sologne (le départ des botanistes verra cesser ce travail en 1988). S'élabore ainsi en décembre 1984, le premier suivi en Sologne de la migration des grues cendrées sur l'axe Sully-sur-Loire – Lamotte-Beuvron. En parallèle, l'importance des milieux aquatiques de la Sologne incite certains naturalistes à s'intéresser aux odonates et en particulier aux libellules. Un inventaire est alors envisagé. Dès sa création, SNE s'attache à la diffusion des connaissances et à la sensibilisation des publics à la protection de la nature et de l'environnement. Ainsi, un bulletin trimestriel « Sologne Nature Infos » voit le jour afin d'informer les adhérents au sujet des activités de SNE, l'association élabore en partenariat avec l'Union pour la Culture Populaire en Sologne (l'UCPS) un projet de maisons à thèmes sur l'ensemble de la Sologne ainsi qu'un balisage écologique des étangs sur les communes de Marcilly-en-Gault et de Saint-Viâtre. La même année se tient à Nouan-le-Fuzelier le premier salon du champignon en collaboration avec le Centre d'Animations et de Loisirs local au cours duquel sont décomptés plus de 3000 visiteurs.</p> <p>En 1985 SNE voit l'arrivée de son premier animateur, en tant qu'objecteur de conscience et une employée en contrat TUC (Travaux d'Utilité Collective), comme secrétaire administrative. Concernant les activités, l'association s'associe à la mise en place une commission « Agriculture-tourisme-Environnement », afin de développer un partenariat positif avec les agriculteurs. Les herpétologues de SNE commencent la réalisation d'un inventaire des reptiles et batraciens de la Sologne afin de constituer la base d'un atlas pour la région Centre. L'association entreprend également à cette période l'organisation de randonnées pour adultes (une vingtaine entre 1985 et 1986) et l'encadrement de plusieurs classes découvertes et des week-ends nature pour tous les</p>

âges.

En 1986, un second objecteur de conscience et un second TUC sont recrutés. Alain Callet devient président pour quelques mois.

SNE débute sa participation à de nombreuses études d'impact et à la surveillance des aménagements engagés dans le cadre de révision de POS (Plan d'Occupation des Sols) par les communes en raison de la décentralisation et de la déprise agricole. L'année 1986, voit ainsi l'implication de l'association dans le POS de Nouan-le-Fuzelier (suivront notamment des études d'impacts pour le POS Chaumont-sur-Tharonne en 1988, le projet de zone artisanale sur un site à protéger à Selles-sur-Cher en 1991, le tracé de l'autoroute A 85 en 1997, le diagnostic écologique de l'étang de la Brosse en vue de l'extension des installations de Gaz de France en 2001 ou les études biologiques du Centre de tri de Mur-de-Sologne en 2001 et de celle du Centre de stockage de déchets de St-Laurent-Nouan en 2007).

En 1987, le problème du financement fait irruption. SNE ne peut pas payer un permanent, les différentes subventions étant insuffisantes. Seuls des emplois aidés, TUC et Service national civil peuvent être provisoirement utilisés. Un inventaire ornithologique des forêts domaniales de Lamotte-Beuvron et de Boulogne est entrepris ainsi qu'une étude précise concernant la chronologie de la reproduction des anatidés. L'année 1987 correspond également à l'année européenne de l'Environnement. SNE organise alors des sorties ornithologiques auprès des étangs constituant l'échantillon de suivi pour réaliser l'inventaire et l'étude. L'association organise aussi de nombreuses autres activités, dont la présentation de l'exposition « Pour que vive la Nature », empruntée à Nature Centre (future France Nature Environnement Centre – Val de Loire), à Romorantin-Lanthenay, à Nouan-le-Fuzelier et à Lamotte-Beuvron dans le cadre du premier Festival International du film Chasse-Nature.

En 1988, SNE poursuit son travail au profit de la connaissance du patrimoine naturel de Sologne en continuant l'inventaire de ses richesses naturelles. L'association enquête ainsi sur le Vanneau huppé et sa raréfaction (l'oiseau paraît avoir des difficultés à nicher, sans doute à cause de la déprise agricole), atteste de la présence de la Loutre, de la Genette et du Castor et met ses connaissances au service des acteurs territoriaux en conduisant notamment un inventaire ornithologique sur le POS (Plan d'Occupation des Sols) de Chaumont-sur-Tharonne.

En 1989, le premier permanent salarié sur les fonds propres de l'association est engagé. SNE commence également à recevoir des subventions des communes, notamment de Romorantin-Lanthenay. L'association réalise un travail important en encadrant la découverte des milieux naturels. Ainsi, elle commence la mise en place de stages Nature pour

les scolaires (dont un en liaison avec le magazine WAPITI) et intensifie l'organisation de sorties naturalistes (40 en 1989 – 45 en 1990), notamment en direction des étudiants et des universitaires.

En 1990, le budget prévisionnel atteint 570 000 francs, ce qui devait permettre de financer un Directeur, un animateur et une secrétaire. Cependant, l'aide de l'État, promise, est gelée. Malgré ces difficultés financières, SNE poursuit ses études et enquêtes naturalistes (étude du stationnement hivernal du Grand Cormoran, en liaison avec l'Institut d'Écologie Appliquée qui se poursuivra pendant plusieurs années, et réalisation d'une enquête pour la DRAE (Direction Régionale de l'Agriculture et d'Environnement) permettant d'évaluer les actions à entreprendre pour la préservation des paysages suite à la déprise agricole).

En 1991, SNE organise la première édition de la fête des saisons, au cours de laquelle il s'agit, dans une localité de Sologne, de présenter au grand public une saison avec tout ce qui se passe dans la nature à ce moment-ci. Cette manifestation évoluera par la suite pour devenir la Fête de la Nature. La même année, l'association participe à la réalisation d'un atlas des mammifères en région Centre, lancé par Nature Centre. Ce travail s'achèvera en 1996, et conduira à la publication par SNE d'un pré-atlas des mammifères de Sologne.

Au cours de ces années 1990-1991, l'idée d'un «Observatoire Permanent du Patrimoine Naturel en Sologne» s'active et les discussions, propositions et explications sont ouvertes en vue de la création d'un PNR (Parc Naturel Régional) de la Sologne. L'objectif est de mettre en place un suivi quantitatif et qualitatif des paysages englobant la faune, la flore et l'évolution agricole.

En 1992, la mise en place d'un « contrat vert » avec le Conseil Régional permet l'embauche de Jean-Michel Serveau comme animateur permanent. Cependant, les difficultés de trésorerie sont réelles et perdurent malgré le soutien de nombreuses communes. En parallèle, l'association manifeste ses inquiétudes en ce qui concerne le Plan d'Environnement Sologne, proposé par le Syndicat de Sologne, qui semble valoriser la région uniquement à travers la chasse et néglige la question des enclosures excessives. Si SNE n'est pas opposée à la chasse, elle se bat pour la sauvegarde et la pérennisation des espèces et pour que la réglementation soit respectée. Dans ce cadre, l'association apporte sa contribution à la rédaction du Plan d'Environnement Sologne et milite pour sa bonne mise en œuvre. SNE émet également ses inquiétudes concernant la question des décharges en Sologne pour laquelle elle réaffirme son attachement à une gestion contrôlée des déchets.

En 1993, l'association remet par l'intermédiaire d'Alain Beignet un rapport à la Conférence Régionale de

l'Environnement en vue de développer un tourisme rural, publie sa synthèse des observations de mammifères de Sologne de 1986 à 1992 et commence à participer activement au Conseil Scientifique et aux réunions du Conservatoire Régional du Patrimoine Naturel de la Région Centre (devenu par la suite Conservatoire d'Espaces Naturels Centre - Val de Loire).

En 1994, Hubert Morand prend la succession d'Alain Beignet qui avait repris le poste de Président laissé vacant par Alain Callet. De nouvelles difficultés financières touchent l'association, l'obligeant à licencier son chargé de mission (aide espérée et non obtenue et retards de l'État pour les remboursements des sommes engagées pour les objecteurs de conscience). S'établit alors une ferme rigueur de gestion et la mise en informatique de la comptabilité.

En 1995, SNE se redresse financièrement grâce notamment à une seconde tranche de « contrat vert » avec le Conseil Régional et des subventions communales qui permettent à l'association de recruter trois nouveaux salariés et d'accueillir quatre stagiaires. Concernant les activités, l'association participe notamment aux Journées nationales de l'Environnement et réalise une exposition des différents milieux solognots faite au travers des sentiers-nature ainsi qu'une exposition sur les oiseaux de Loire.

En 1996, SNE compte quatre permanents à temps plein et plus de 200 adhérents. Un nouveau groupe botanique est constitué par des étudiants, quelques initiés et de nombreux débutants. Toujours actif, son objectif n'est pas tant de dresser un inventaire que d'étudier les plantes par familles ou par sites. En parallèle, SNE remet un important rapport sur l'inventaire du patrimoine naturel de Chambord ainsi qu'un inventaire faune-flore sur la commune de Nançay, dans le cadre d'une étude d'impact.

En 1998 vont réapparaître les difficultés financières. Elles vont contraindre l'association à licencier 2 permanents importants. Nature Centre, le Centre d'Animation et de Loisirs (CAL) de Nouan-le-Fuzelier et l'Union pour la Culture Populaire en Sologne (UCPS) vont alors aider SNE en prêtant les fonds nécessaires à la survie de l'association. L'année 1998 marque également l'essor des camps naturalistes organisés par SNE. Ils permettent l'observation systématique de nombreux étangs (250 étangs visités dans l'année) et de préciser les sites de nidification de la Guifette moustac, du Busard des roseaux et du Balbuzard pêcheur.

En 1999, l'association fait appel au nouveau dispositif des emplois jeunes pour embaucher deux animateurs nature, permettant ainsi de proposer un plus grand nombre d'animations de découverte du patrimoine naturel de Sologne et d'actions de sensibilisation à la protection de la nature (elles passent de 90 demi-journées en 1995 à 240 demi-journées en 1999). SNE est également missionnée par la DIREN Centre pour réaliser des inventaires et des

recherches bibliographiques des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt européen de la Sologne des Étangs et de la Sologne de l'Est au titre des annexes I et II de la directive habitats. Enfin, l'année 1999 voit le déménagement des bureaux de l'association au Parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay, « capitale » de la Sologne, pour à l'avenir toucher un plus large public.

En 2000, une nouvelle équipe de sept permanents se constitue autour du nouveau Directeur Maurice Sempé. L'universitaire bio-géographe Bertrand Sajaloli devient le nouveau Président. SNE participe à l'inventaire des rapaces nicheurs de France ainsi qu'à celui des mollusques dans le Loir-et-Cher (par l'intermédiaire de Jean-Pierre Brault et en collaboration avec Michel Gervais, membre de Perche Nature). L'association s'implique aussi dans des formations d'animateurs en liaison avec « Familles rurales » et qui se poursuivront avec le GRAINE Centre.

Les années suivantes se montreront tout aussi positives pour SNE avec une augmentation du nombre des adhérents, un budget autour de 250 000 euros et le renouvellement du parc informatique. L'association met alors en place un dispositif de conventions partenariales et d'associations correspondantes pour s'allier avec des associations plus petites comme l'Association pour la Sauvegarde de la nature et de la Qualité de Vie de Gièvres. Elle crée aussi un « Collectif Chemins », qui regroupe 17 structures concernées et de nombreux particuliers autour de la défense et la promotion des chemins ruraux de Sologne. Dans le cadre de ses activités naturalistes, SNE définit une première cartographie des amphibiens de Sologne après de nombreuses études et observations. L'association prépare aussi la publication de l'inventaire des mollusques du Loir-et-Cher, poursuit ses repérages et comptages de chiroptères et propose l'aménagement de sites de préservation en vue du projet de l'autoroute A 85.

L'année 2003 est marquée par le départ de Bertrand Sajaloli et le retour d'Alain Beignet comme Président, après une période d'Intérim assurée par Hubert Morand. SNE développe un pôle ressources nature au Parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay, dans le cadre d'un Contrat Vert qui propose différents programmes d'animation et de sensibilisation à la nature (dont des interventions en milieu carcéral qui vont permettre à une quinzaine de personnes de s'engager dans une formation de sensibilisation à l'environnement). L'association s'engage aussi en liaison avec le musée de Sologne à Romorantin-Lanthenay, une valorisation du fonds Émile Martin en vue d'une présentation au public⁹⁰.

90 Le fonds Émile Martin est une collection de livres anciens de 2 400 ouvrages que cet ancien juge d'instruction et bibliophile a rassemblé au cours de sa vie (1812-1895). Il a légué cette collection à la ville de Romorantin-Lanthenay.

Aspect méconnu du patrimoine culturel, cette bibliothèque est un reflet des goûts d'Émile Martin (voyages, littérature classique, histoire,...) et se compose surtout d'une précieuse collection de livres de botanique (du XV^e à la fin du XIX^e siècle) accompagnée d'un herbier et d'un meuble à graines.

	<p>En 2004, SNE fête son vingtième anniversaire malgré des incertitudes budgétaires dues notamment à la fin du dispositif « Emplois Jeunes ». Pour autant, l'association organise la première édition du Salon des Eco-consom'acteurs qui se déroule dans le Parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay. C'est aussi l'année où Maurice Sempé quitte son poste de Directeur et où Pierre Havard remplace Alain Beignet comme Président.</p> <p>Une période de transition débute alors à la tête de SNE. En 2005, Thierry Cherrier devient le nouveau Directeur, lequel sera remplacé par Patrice Devineau en 2006. Toujours en 2006, l'association réalise un inventaire des espèces de chiroptères présentes sur la réserve naturelle de la Vallée de Grand Pierre et Vitain et se dote d'une grande exposition intitulée « Le Patrimoine naturel de Sologne : une richesse à transmettre » (40 panneaux), qui a été présentée à travers la Sologne et a été accompagnée d'une conférence-débat. En 2006 et 2007, SNE participe à l'édition de deux ouvrages en partenariat avec les autres associations naturalistes du Loir-et-Cher : « L'Atlas de l'Avifaune de Loir-et-Cher » et « Les oiseaux du Loir-et-Cher ». En 2007, l'association est sollicitée et missionnée à de multiples reprises pour la réalisation d'études (réalisation d'Indices Ponctuels d'Abondance des passereaux sur la Réserve de chasse de Malzone à Millançay pour l'ONCFS, étude complémentaire pour la définition de la ZPS « Étangs de Sologne » pour la DIREN, ou encore suivi des oiseaux des grandes cultures pour le ministère de l'agriculture). En 2007 et 2008, SNE réalise également une étude approfondie sur la présence de la Loutre sur tous les cours d'eau de Sologne et leurs affluents et une muséographie pour la Maison de la Nature et de l'Eau à Chalette-sur-Loing.</p> <p>Depuis, l'association s'est redressée face à ses difficultés financières en continuant de développer les activités d'études et les animations.</p>
2.3. Lieu	23, Route de Selles 41200 Romorantin-Lanthenay
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Sologne Nature Environnement, conformément à son objet social, se consacre à l'étude, à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine naturel de Sologne. Elle privilégie la concertation entre tous les acteurs et s'efforce de rechercher l'intérêt général lié à la protection de l'environnement. Elle œuvre pour un avenir durable de la Sologne, en cherchant à concilier dans la mesure du possible les problématiques économiques, sociales et environnementales, en s'assurant que la dimension environnementale de ce triptyque ne soit pas laissée pour compte.</p> <p>À ces fins, Sologne Nature Environnement réalise de nombreuses actions concernant tout particulièrement :</p>

La connaissance du patrimoine naturel de la Sologne et les diagnostics environnementaux :

Depuis sa création, SNE a mis en œuvre un inventaire des richesses naturelles de la Sologne qui est le fruit du travail de ses bénévoles et de ses salariés. L'association réalise alors des études et des diagnostics, des suivis faunistiques (ornithologie, entomologie, mammalogie, herpétologie, malacologie) et floristiques, étudie les habitats et les écosystèmes de Sologne, et elle participe également à divers programmes scientifiques nationaux et internationaux (WETLANDS International) afin de préconiser des modalités de gestion appropriées dans l'esprit d'un développement durable.

La sensibilisation et l'éducation à la nature et à l'environnement :

Par l'intermédiaire de son équipe d'animateurs, SNE propose des activités pédagogiques à destination des scolaires et des sorties nature pour tous à la découverte de l'environnement et du patrimoine naturel solognots. L'objectif est également de rendre accessible et de partager ce patrimoine naturel très privatisé. L'association sensibilise chaque année environ 10 000 personnes, dont près de 7 000 scolaires, et s'investit en faveur de la valorisation éco-touristique du patrimoine naturel de Sologne.

Les expertises-conseils, la participation au débat public et les actions à vocation territoriale :

SNE veille à ce que l'aménagement du territoire et les politiques publiques tiennent compte des préoccupations environnementales. En tant que membre affiliée à France Nature Environnement et association de protection de la nature et de l'environnement, SNE prend position dans le débat public en participant à de nombreuses commissions départementales, régionales, et nationales, liées tout particulièrement à l'aménagement durable du territoire et à l'environnement. Elle accompagne également les collectivités locales et des acteurs du secteur privé en mettant à disposition ses compétences juridiques, scientifiques et techniques, notamment dans le cadre de conventions partenariales (exemple : conventions de gestion de sites avec les communes). SNE mène aussi de nombreuses actions à vocation territoriale, telles que :

- Participation aux opérations « Objectif Zéro Pesticides » et « Jardins au Naturel »,
- Participation à des salons,
- Organisation d'une fête de la nature devenue par la suite Salon des Eco-consomm'acteurs (arrêtée au début de la décennie 2010),
- Organisation et participation au salon du champignon en octobre (avec accueil du congrès national de mycologie en 2017).

	<p>L'information, la diffusion des connaissances et la formation du public et des acteurs socio-économiques :</p> <p>SNE met à disposition sa documentation bibliographique, iconographique et informatique sous forme d'un Pôle Ressource Nature. Elle publie des ouvrages et son bulletin « Sologne Nature Infos » (4 fois par an, existe depuis la création de l'association) pour partager et diffuser les connaissances. SNE réalise également des expositions, publie des documents pédagogiques, crée et aménage des sentiers d'interprétation et organise des manifestations, des conférences et des colloques. Les permanents assurent régulièrement l'encadrement de stages pour la formation des étudiants (scolaires, universitaires).</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Sologne Nature Environnement se réunit une fois par an en Assemblée générale. L'association dispose d'un Conseil d'administration, composé actuellement de :</p> <p>Président : Emmanuel Regent Trésorier : Didier Roux Secrétaire : François Grison Autres membres : Stéphane Baldeck, Francine Carton, Pierre Havard, Jean-Marie Ravel, Michel Roubalay, Samuel Senave, Thomas Thevenet.</p> <p>SNE dispose également d'une équipe de 10 salariés permanents (les trois-quarts sont des animateurs nature, deux chargés de missions naturalistes, une chargée de mission environnement, un chargé de communication et un comptable), des stagiaires et des services civiques. L'actuel Directeur est Patrice Devineau.</p> <p>L'association fait appel à un commissaire aux comptes et un expert comptable.</p> <p>SNE compte aussi sur le soutien de 300 adhérents (60 à 80 bénévoles actifs) répartis sur les trois départements qui composent la Sologne.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Sologne Nature Environnement entretient ou a entretenu les relations suivantes :</p> <p>- Monde associatif (partenariats et associations amis), dont : France Nature Environnement (FNE) (affiliation par l'intermédiaire de son adhésion à la fédération régionale France Nature Environnement Centre – Val de Loire), Graine Centre (membre actif et administrateur du réseau), l'Union pour la Culture Populaire en Sologne (UCPS), les associations membres de FNE Centre – Val de Loire (notamment, Nature 18, Eure&Loir Nature, Loiret Nature Environnement, le CDPNE, Loir-et-Cher Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Touraine et Perche Nature), Conservatoire d'Espaces naturels Centre – Val de Loire.</p>

	<p>- État et collectivités (partenariats, financements), dont : services déconcentrés de l'État (dont DREAL et anciennement DIREN), Région Centre – Val de Loire, Conseil départemental de Loir-et-Cher, communes (dont Romorantin-Lanthenay), l'Agence régionale de santé (prestations, partenariats, IBC).</p> <p>- Membre de commissions et participant à différents programmes, dont : Syndicat de la Sologne, Plan d'Environnement pour la Sologne, Pays d'accueil Sologne, commissions de la Conférence Régionale de l'Environnement pour un développement durable, Comité de programmation LEADER et Charte Forestière du Pays de Grande Sologne, Comité de pilotage Natura 2000 et directive Habitats, Conseil de développement des Pays Grande Sologne, Romorantinais et du Monestois, Sologne Val Sud, Châteaux et Sancerre Sologne, Conseil départemental d'hygiène de Loir-et-Cher (devenu CODERST), Commission Locale d'Information (CLI) pour le démantèlement de St-Laurent-des-Eaux, CLI sur les grands équipements énergétiques du Loir-et-Cher (Centrale de Saint-Laurent-des-Eaux et Centre de stockage de gaz de Chémery), Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, Commission Locale de l'Eau du SAGE Sauldre, Comité de pilotage du Syndicat du Cosson, Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron, Mission Inter-Services de l'Eau, Commission pour l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles du Loiret-Cher, Commission de nomination des commissaires enquêteurs.</p> <p>- Secteur privé, entreprises (accompagnement, sensibilisation), dont : accompagnements de chantier avec Cofiroute.</p> <p>- Divers : Agences de l'eau, Maison du braconnage, La Maison des étangs, la société Française d'orchidophilie.</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Patrice DEVINEAU, Directeur et coordinateur de Sologne Nature Environnement. « Sologne Nature Environnement 1984-2009 : 25 ans d'actions en faveur de l'environnement en Sologne » Site : https://www.sologne-nature.org/

Présentation du contenu conservé par Sologne Nature Environnement (SNE) :

Création :

Récépissé de la déclaration des statuts et enregistrement au Journal officiel (1984).

Administration et composition :

Assemblée générale (1985-2012) : comptes rendus (1985-1992), rapports d'activité (1998-2012) ;

Conseil d'administration (1988-1996) : comptes rendus des réunions et enregistrements audio en cassette ;

Fichier des adhérents (1984-2018) ;

Adhésions (1984-1986).

Correspondance :

Courriers (dont chronos) (1984 - vers 2003).

Personnel :

Salaires, charges et cotisations ;

Objecteurs de conscience (avec candidatures) ;

Stagiaires ;

Services civiques ;

Emplois jeunes ;

Fiches horaires des salariés.

Comptabilité :

Comptabilité générale (1984-2017) (environ 19,0 ml). - Grands-Livres, facturiers, factures (fournisseurs, clients, animations, prestations diverses), adhésions, pièces justificatives, comptes bancaires, subventions.

Fonctionnement et activités :

Dossiers isolés de Direction (0,50 ml) ;

Contrats verts (décennie 1990) : dossier de projets ;

Études (environ 15,0 ml). - Faune-flore (avec documentation et données de terrain et recensements), dont : loutres (0,60 ml), amphibiens, oiseaux, odonates ; inventaires ZNIEFF (0,50 ml), Plans d'Occupation des Sols (POS) ; études d'impacts ; zones humides ; sites (avec atlas et enrichissement des bases de données) ;

Inventaires de biodiversité communale (IBC) ;

Dossiers sur les infrastructures de transport : Ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Lyon (0,10 ml), Dossiers Autoroute A 85 (0,20 ml) et Autoroute A 71 ;

Dossier contre le projet « les Veillas » au sujet d'un passage pour les cervidés (0,20 ml) ;

Dossier agriculture ;

Suivi Natura 2000 ;

Animations thématiques (dont astronomie, faune-flore, l'eau, la Loire, alimentation, le jardin potager, le bruit, la forêt) (1993-2018) (environ 6,50 ml) : dossiers de travail (avec supports) (4,0 ml), dossiers des partenaires (dont graines), programmes (1,0 ml), bilans, projets, propositions, devis, factures ;

Outils pédagogiques (1,0 ml) ;

Tourisme (0,80 ml) : études, bilans, documentation ;

Manifestations, organisation, participation (décennie 1990) (1,0 ml), dont.- « Journée de l'environnement », sentiers nature (maquette), « Fêtes du printemps » (été, automne, hiver) ;

Consultations (2013-2015) (0,40 ml) ;

Relation avec le Graine Centre (décennies 2000-2010) (0,20 ml) : participation aux Conseils d'administration (notes), aux ateliers, dossiers réseau ;

Participation aux commissions (dont sur les déchets) (2,0 ml) ;

Affaires juridiques (1,50 ml) (dont POS, rapports d'activités d'usines).

Documentation :

Publications de SNE (environ 7,50 ml) : bulletin « Sologne Nature Infos » (1984-2018) (108 numéros) ; « Sologne Nature Infos : hors séries », prospectus (dont lettre d'information « Objectif zéro Pesticide »), brochures (dont « baromètre de la nature »), ouvrages, plaquettes et affiches ;

Maquettes de bulletins et publications de l'association (vers décennie 1990) ;

Publications extérieures à SNE (environ 15,0 ml). - Revues extérieures à l'association concernant principalement la Sologne (dont : « Les naturalistes Orléannais », « le Courrier de la nature », « Le journal de la Sologne », le « bulletin de la Société d'étude de la protection de la nature de Loir-et-Cher » (SEPNLC) / « Loir-et-cher nature » (1973-2010)) (4,0 ml) ; ouvrages relatifs à la faune et à la flore (dont atlas des oiseaux) (5,0 ml) ; Publications thématiques (dont pêche, jardin, écologie, réglementation) (3,0 ml) et documentation thématique (dont mycologie, botanique, forêt, espace naturel, zones humides, herpétologie, ornithologie, énergie, Parcs Naturels Régionaux (PNR), eau, POS, chasse, air, nucléaire) (3,0 ml) ;

Panneaux d'expositions de SNE ;

Dossiers et communiqués de presse (décennie 1990) ;

Revue de presse (1984-1993) ;

Coupures de presse (0,20 ml) ;

Diapositives faune-flore (0,70 ml) ;

Cartes des chemins communaux (0,60 ml) : classeurs ;

Cartes IGN ;

Documentation diverse (décennie 1990-2018).

Dates extrêmes	1984 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 97,0 ml.
Stockage bureautique conservé	Environ 1,33 To. Stockage des archives électroniques sur un serveur dédié avec sauvegardes fréquentes, comprenant notamment, les courriels, une photothèque, les dossiers courant en fonction du poste et/ou de la mission, et les dossiers archivés.

Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Les archives se trouvent dans un environnement sain et sont dans un très bon état de conservation. Une pièce sert de local de stockage pour les fonds les plus anciens de l'association pour un volume estimé à 50,0 ml, lesquels sont conditionnés et identifiés. Les autres fonds d'archives sont répartis dans les différentes pièces de l'association selon leur utilité ou typologie.
Localisation physique	23, Route de Selles 41200 Romorantin-Lanthenay
Modalités d'accès	Sur demande : Courriel : info@sologne-nature.org Tél. :02.54.76.27.18 Patrice DEVINEAU (coordinateur, dir.) : Courriel : Patrice.devineau@sologne-nature.org

Fonds Dominique Mansion

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Personnalité
1.2. Forme autorisée du nom	Dominique Mansion
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1952 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Né en 1952 à Chauvigny-du-Perche, Dominique Mansion est un auteur et artiste-plasticien de renommée nationale (dessinateur, sculpteur, peintre, illustrateur botaniste et naturaliste et photographe). Il est également une figure emblématique de la protection de la nature et de l'environnement du Perche Vendômois.</p> <p>Après avoir fait ses études dans le secondaire à Blois, Dominique Mansion entre à l'École des Beaux-Arts à Tours entre 1972 et 1976 pour être formé dans l'art et non dans les sciences naturelles. Il est ensuite recruté par la société Heuliez dans les Deux-Sèvres comme styliste et <i>designer</i> en carrosserie automobile (1976-1978), et obtient entre-temps son diplôme en 1977 avec les félicitations du Jury.</p> <p>En 1979, Dominique Mansion change de carrière et devient Directeur animateur de « l'Atelier Vivant » au centre d'animation municipal de la ZUP de Blois. Il y monte des animations autour de la nature en recrutant des amis des Beaux-Arts à partir de séquences d'animations très précises, puis se laisse à davantage de libertés en faisant intervenir des acteurs et en proposant des jardins éducatifs dans une volonté de transmettre.</p> <p>Parallèlement à cette activité au large aspect créatif, ses racines percheronnes le rattrapent. Dominique Mansion s'investit alors dans la protection de la nature et de l'environnement dans un contexte de disparition progressive d'une des caractéristiques propres au paysage percheron : la haie.</p> <p>Ainsi, née en 1980 l'association Perche Nature, dans laquelle il fait figure de membre fondateur au même titre que notamment que Patrick Chevallier ou François Léger. Son engagement y est total. Dominique Mansion sera même bénévole à temps plein durant un an. Avec Dominique Pilon, le premier permanent de cette association, il réalise en 1982 les dessins et les textes d'une exposition itinérante « le bocage, ses rôles, son avenir ». Cette exposition rencontre un succès important entraînant dans son sillage des conférences (soirées débats sur le bocage avec diaporama), des articles de presse, des animations publiques et scolaires. Elle va par la suite rapidement être sollicitée à travers toute la France et au-delà des frontières parce qu'il n'existe jusque-là aucune exposition abordant ce thème.</p> <p>En 1983, il sort l'un de ses premiers livres aux éditions Perche Nature : « Les oiseaux nicheurs du Perche », avec Alain Perthuis, agent de l'Office National des Forêts (ONF).</p>

Petit à petit, Dominique Mansion se fait connaître par sa production artistique. Il réalise ses premiers dessins botaniques en participant notamment au catalogue de typologies des stations forestières pour le Ministère de l'Agriculture vers 1983-1984, puis se voit confier la réalisation entre 1985 et 2008 des illustrations des trois tomes de la « Flore forestière française ». Entre-temps son statut d'artiste est officiellement reconnu avec son affiliation à la Maison des Artistes de Paris. Son travail artistique et son engagement à destination de la protection de la nature sont récompensés et reconnus dès 1987 avec l'obtention du Prix de l'environnement décerné par le Conseil Général de Loir-et-Cher.

Dans la décennie 1990, Dominique Mansion poursuit sa production artistique. Il réalise notamment les illustrations de « La Mémoire en Plantant » pour Perche Nature (1990, avec textes), du deuxième tome de la Flore Forestière Française » (1994), de « l'Atlas de la flore des Hautes-Alpes » pour le Conservatoire botanique Alpin (1994) et collabore avec de nombreux éditeurs (Éditions Ouest-France, Actes Sud, Gallimard...). En 1997, Dominique Mansion reçoit le premier prix d'illustration du salon des artistes naturalistes du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Successivement en 1998 et 1999, il expose un certain nombre de ses œuvres au Musée des Arts et Traditions Populaires du Perche et à l'Hôtel de Ville de Tours (exposition « Dessins à la noix et bandes de glands »). Parallèlement à cette effervescence artistique, il devient salarié du Conservatoire aux espaces naturels (CEN) de Loir-et-Cher, dans lequel il restera douze ans.

Dominique Mansion poursuit également son engagement en faveur de la protection de la nature et de l'environnement avec la volonté de transmettre ses connaissances. En 1994, il crée ainsi le premier chemin forestier à Boursay intitulé le « chemin botanique ». La même année, il est sollicité par l'organisation du festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire pour réaliser des animations, de la formation et pour un projet de jardin d'acclimatation sur la thématique des trognes et de la renaissance du bocage. Faute de temps, Dominique Mansion doit décliner la proposition qui verra finalement le jour au festival de 1999 avec la création du « Jardin des Trognes » dans lequel sont exposées 28 trognes. Remarqué, ce jardin se prolonge l'année suivante à Chaumont-sur-Loire. Depuis, ses recherches sur ces arbres taillés périodiquement pour produire du bois constituent une documentation unique sur le sujet.

En 2000, il fonde la Maison botanique de Boursay, dans l'objectif de transmettre la connaissance de la nature. Dominique Mansion continue à œuvrer pour redorer le blason des trognes. Sur ce thème, il a notamment l'appui du « monde » de l'agroforesterie. En janvier 2001, les trognes présentées au Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire reviennent à Boursay, puis sont remises en place en juin 2002 (avec de nouvelles trognes pour un

	<p>total de 43) le long d'un nouveau chemin reliant la Maison Botanique et le Chemin botanique. Le Chemin des Trognés est alors inauguré en novembre 2002. L'année suivante est créé le Centre européen des Trognés au sein de la Maison botanique dans l'objectif de conduire des actions multiples sur cette thématique. En 2006, Dominique Mansion organise à Vendôme avec la Maison Botanique de Boursay le premier colloque européen sur les trognés. Suivent alors pour lui de nombreuses autres actions en faveur des trognés et de la mise en valeur de la nature (réalisation en 2007 d'une exposition à Asnières-sur-Seine, conférence Angleterre à l'invitation du <i>Wood Land Trust</i> en 2007, parrainage d'une plantation de haie champêtre pour le lycée agricole de Bourges en 2008, exposition « Trognés menhirs vivant » au sein du Parc naturel régional du Perche en 2009, conférences notamment dans l'Orne et en Espagne en 2010, exposition « Mansion Nature » à la médiathèque d'Issoudun en 2011, expositions et conférences à Marciac en 2011 et 2012, exposition « Têtard et têteaux, arbres paysans aux mille usages à l'Écomusée de la Brenne au Blanc en 2012, exposition « Biennale de l'arbre » à Blois en 2016, formations au plessage en 2017 et 2018, organisation du deuxième colloque européen sur les Trognés à Sare dans le Pays-Basque en 2018...)</p> <p>Aujourd'hui retraité, Dominique Mansion poursuit son action en faveur de la nature et des trognés, par la transmission de ses connaissances et par ses créations et ses œuvres d'art.</p>
2.3. Lieu	Boursay.
2.4. Statuts juridiques	Droit privé.
2.5. Fonctions et activités	<p>Dominique Mansion s'engage auprès de deux activités, intimement liées.</p> <p>Son activité artistique couvre un vaste champ qui va du dessin naturaliste et botanique rigoureux à des réalisations abstraites, de recherches à la photocopieuse sur la disparition et la transformation de l'image et du message au détournement et à la création d'ustensiles culinaires, de la récupération et de l'installation d'arbres d'arbres détruits (trognés) issus du bocage en voie d'effacement à des interventions sur le terrain et à des expositions pour promouvoir leur création dans les paysages ruraux et urbains, et de photos témoin de trognés.</p> <p>Son engagement militant et naturaliste est orientée vers la préservation de l'environnement et de la biodiversité au cœur d'une création qui ne cherche pas à s'installer dans un style particulier et qui s'est toujours méfiée des cadres institutionnels. Notamment défenseur des trognés et du paysage percheron, il milite à sa manière par la transmission de son savoir, par la volonté de créer des dynamiques (création de Perche Nature et de la Maison botanique), et par ses dessins botaniques et autres œuvres artistiques (dont, trois tomes de la « flore forestière française » et la publication annuelle depuis 2002 d'un « agenda nature » aux éditions Ouest-France).</p>

Synthèse des activités de Dominique Mansion :

Carrière professionnelle (actuellement retraité) :

- Directeur animateur de « l'Atelier Vivant » au centre d'animation municipal de la ZUP de Blois.
- Salarié du Conservatoire aux espaces naturels (CEN) de Loir-et-Cher pendant douze années.

Carrière artistique :

- Artiste-plasticien affilié à la Maison des artistes depuis 1984 (dessinateur, sculpteur, peintre, illustrateur botaniste et naturaliste, photographe)
- Auteur

Monde associatif :

- Vice-Président et fondateur de la « Maison botanique – Atelier Vivant » à Boursay
- Fondateur de l'association « Perche Nature »

Bibliographie partielle de Dominique Mansion ⁹¹:

« Les Oiseaux nicheurs du Perche en Loir-et-Cher », *illustrateur*, Perche Nature, 1983.

« Flore forestière française t. 1 plaines et collines », *ill.*, IDF, 1989.

« La mémoire en plantant », *texte et ill.*, Perche Nature, 1990.

« Flore forestière française t. 2 Montagnes », *ill.*, IDF, 1993.

« Atlas de la flore des Hautes-Alpes », *ill.*, Conservatoire botanique alpin, 1994.

« La forêt de Rambouillet », *ill.*, éditions Ouest-France, 1996.

« Île de Batz », *ill.*, Actes Sud, 1997.

« Les insectes », *ill.*, Millepages, 1998.

« Les mésaventures du petit mouton », *ill.*, Gallimard, 1998.

« Les jardins du Rayol », *ill.*, Actes Sud, 1999.

« Le sapin », *ill.*, Actes Sud, 2000.

« Agenda Nature 2002 », *ill.*, éditions Ouest-France, 2002.

« Agenda Nature 2003 », *ill. et texte*, éditions Ouest-France, 2003.

« Tisanes et vieux remèdes », *ill.*, Éditions Ouest-France, 2004.

« Les Mots du mois », *ill.*, Donner à voir, 2005.

« Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes », *ill.*, Naturalia-SAPN, 2006.

« Flore forestière française t. 3 Méditerranée », *ill.*, IDF, 2008.

« Petit atlas des plantes de bord de mer », *ill.*, Delachaux Niestlé, 2009.

« Les trognes, l'arbre paysan aux mille usages », *texte et ill.*, éditions Ouest-France, 2010.

« 12 mois pour jardinier bio », *ill.*, éditions Ouest-France, 2011.

« Cette nature secrète qui nous entoure », *texte et ill.*,

91 Dans le référencement de la BNF (data.bnf.fr), Dominique Mansion est auteur de 8 ouvrages et illustrateur de 64 ouvrages.

	<p>éditions Ouest-France, 2013. « Guide des arbres et arbustes du bocage costarmoricain », <i>ill.</i>, « Conseil Général des Côtes d'Armor », 2014. « Petit guide du trogneur », <i>texte et ill.</i>, collectif d'associations, 2018.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées et types de relations	<p>Dans le cadre de sa carrière professionnelle (actuellement retraité) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mairie de Blois (Directeur animateur de « l'Atelier Vivant » au centre d'animation municipal de la ZUP de Blois). • Conservatoire aux espaces naturels (CEN) de Loir-et-Cher (salarié pendant douze années). <p>Dans le cadre de sa carrière artistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Maison des artistes (affilié depuis 1984). • Collectivités, musées, parcs naturels régionaux (notamment pour les expositions). • Associations. • Éditeurs (dont éditions Ouest-France, Actes Sud, Gallimard). • Artistes et auteurs. <p>Dans le cadre de son engagement militant en faveur de la protection de la nature et de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La « Maison botanique – Atelier Vivant » à Boursay (administrateur, fondateur) • « Perche Nature » (fondateur, bénévole, auteur et illustrateur) • Commune de Boursay (sentiers pédagogiques)
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Novembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Dominique Mansion.

Présentation du contenu conservé par Dominique Mansion :

- **Papiers personnels**

Archives administratives relatives au travail de Dominique Mansion (décennie 1980 – 2018) (0,80 ml) : comptes, contrats avec les éditeurs, devis.

- **Papiers de fonctions**

Engagement à titre individuel en faveur de la protection de la nature – Fonds relatifs aux actions nature :

Fonds Trognés (6,0 ml) : Notes et travail de recherche, diapositives classées par localités, documentation (dont études), carte postale ;

Articles rédigés par Dominique Mansion relatif à la connaissance de la nature (notamment sur la transplantation de haies dans « Le courrier de la nature » et « Combat nature ») ;

Diapositives « nature et environnement » classées dans des classeurs par thème ou sujet (dont, oiseaux, poiriers, habitats et paysages locaux, plessage) (3,50 ml).

Activité au sein de l'association « Perche Nature » - Fonds « Perche Nature » (1980 - début de la décennie 1990) (0,5 ml) :

Création et vie statutaire de « Perche Nature », dont. - Projet des premiers statuts : brouillons et notes (1980) ; Conseils d'Administration : cahiers de notes de séances, feuilles de présence, ordres du jour ;

Courriers ;

Activités et fonctionnements.- Actions entreprises dans la décennie 1980 (dont plantations de haies et dossier habitat) ;

Publications de Perche nature. - Feuilles de liaisons ; bulletins : dessins réalisés par Dominique Mansion, maquettes ; esquisses d'autocollants ; publications diverses (dont « Oiseaux nicheurs du Perche », « La mémoire en plantant », prospectus et brochures) ; bons de commande ;

Documentation. - Coupures de presse.

Activité au sein de la Maison botanique de Boursay :

Dont diapositives et dossier d'inauguration.

Carrière professionnelle :

Animateur à la ZUP (quartiers nord) de Blois : animations arts et nature.

- **Œuvres**

Œuvres d'art n'ayant aucun lien particulier avec la nature (décennie 1970 – 2018) (volume non estimé) : peintures abstraites, sculptures, détournements d'objets ;

Dessins, aquarelles et croquis. - Aquarelles classées par thème ou sujet (principalement relatives à la flore) conservées dans cartonniers à dessins (environ 5 ml) ; Fonds d'aquarelles sur la faune et la flore classées dans des classeurs par sujet (dont originaux d'ouvrages) (1,20 ml) ; dessins au trait (0,80 ml) ; carnets de croquis ; dessins publiés et illustrations diverses ;

Publication de la « Flore forestière Française ». - Dossiers de travail (vers 1985) : courriers, contacts, listes de plantes, dessins originaux, croquis de terrain (environ 0,5 ml), documents préparatoires ;

Créations, expositions dont : chemin botanique (avec réactualisation), chemin des trognés, Jardin des Trognés du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire, jardin médiéval de la Commanderie d'Arville (2001), exposition « Mansion Nature » à la

médiathèque d'Issoudun (2011), exposition à Selommes « le jardin et son cadre », Perche Nature ;

Expositions, préparations et rétrospectives (dont Chapelle Saint-Jacques à Vendôme en 2000, Hôtel de Ville de Tours en 1999, Maison du Loir-et-Cher) (environ 2,0 ml) : photographies, catalogues ;

Expositions, créations. - Panneaux, réalisations diverses ;

Travail sur la « disparition de l'image » (avec exposition).

- **Varia**

Bibliothèque principalement composée d'ouvrages naturalistes avec une prédominance botaniste (environ 13 ml) ;

Documentation diverse rassemblée ou produite par Dominique Mansion (dont sur le plessage et le bouturage) (0,80 ml) ;

Cassettes relatives aux interviews, colloques, entretiens à la radio et la télévision de Dominique Mansion ;

Coupures de presse relatives aux interventions, conférences, articles, expositions, films, et animations pour la Maison botanique de Boursay (1973-2018) (1,0 ml) ;

Fonds Marcel Mansion⁹² (vers 1925 – décennie 1950) (0,10 ml) : carnets de dessins, courriers.

Herbier de M. Pousset (pharmacien et ancien Maire de Mondoubleau) sur la flore du canton de Mondoubleau (début XX^e siècle) (9 volumes) ;

Herbier de M. Richard⁹³.

Dates extrêmes	1925 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 53,5 ml ⁹⁴
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné. Il comprend un fonds photographique (70 000 photographies) principalement sur les trognons, similaire au fonds diapositive conservé
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Très bon état de conservation dans un environnement sain. Les dessins et aquarelles sont notamment conservés dans des cartonniers adaptés à leur bonne conservation. La masse la plus importante des archives est conservée soit dans des classeurs identifiés ou dans des boîtes archives également identifiées. Classement selon les activités de Dominique Mansion ou selon le format des documents.

92 Il s'agit du père de Dominique Mansion.

93 Enseignant et botaniste amateur. Son fonds d'archives se trouve à la Maison botanique de Boursay et il est composé des éléments suivants :

Fonds M. Richard (vers 1934-1970) (0,20 ml) : notes d'ouvrages, dépouillements de flores (dont carnet), recherches sur la végétation de l'Adour, note d'un colloque de 1959, courriers, bulletins « le Monde des Plantes » (1934-1950) et feuille d'information de « Science et Nature » (association des Amis du Muséum d'Histoire naturelle) (1958-1970).

94 Calcul somme tout relatif en raison du nombre conséquent d'œuvres d'art réalisées ne pouvant pas toujours être pris en considération dans le comptage dudit volume.

Localisation physique	Au domicile de Dominique Mansion à Boursay (Loir-et-Cher)
Modalités d'accès	Sur demande : Tél. : 02 54 80 94 75 Courriel : dominique.mansion@orange.fr

**Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire
(CEN Centre – Val de Loire)**

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire
1.3. Autres formes du nom	CEN Centre Val-de-Loire Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre (ancien nom entre 1990 - 2014)
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1990 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire a été créé en 1990, à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement, sous la dénomination suivante : « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre ». Les statuts de l'association ont été adoptés lors de l'Assemblée générale du 27 octobre 1990.</p> <p>Cette création est le résultat d'un processus de plus de 20 ans remontant à la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et à son application. Cette application de la loi sur le patrimoine naturel se concrétise essentiellement par la création des parcs et des réserves naturelles. Cette démarche est longue et complexe (en près de 30 ans, les sites préservés en France, comme en région Centre, concernent moins de 1 % du territoire), mais devant la dégradation rapide des milieux naturels et de la biodiversité, les mesures réglementaires se révèlent parfois insuffisantes.</p> <p>C'est pourquoi un large réseau d'associations s'est engagé en faveur d'une politique de préservation des sites remarquables. Les conservatoires d'espaces naturels sont alors nés de cette initiative. En 1987, le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher est fondé par des membres du tissu associatif du département sous le nom de « Conservatoire des sites de Loir-et-Cher ». Dans une volonté d'un élargissement à l'ensemble de la région Centre – Val de Loire une seconde structure – indépendante de la première - est créée : le « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre ». Association d'initiative citoyenne, consensuelle et professionnelle, le CEN permet, grâce au soutien de plusieurs partenaires convaincus de l'intérêt de sa démarche, de compléter les mesures réglementaires à une échelle plus fine, et plus adaptée aux différents contextes locaux dans l'ensemble de la région.</p> <p>En 2015, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région</p>

	<p>Centre change de nom pour devenir Conservatoire d'espaces naturels Centre Val-de-Loire, mais ses objectifs et missions restent les mêmes, à savoir la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique.</p> <p>Après 20 ans d'action, le CEN Centre-Val de Loire et ses quatre antennes (Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir, antenne Cher/Indre) gèrent et protègent un réseau de près de 120 de sites protégés, répartis sur près de 3 500 hectares en région Centre-Val de Loire, dont la Réserve naturelle du Val de Loire.</p>
2.3. Lieu	3, rue de la Lionne 45000 Orléans
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre - Val de Loire est une association Loi 1901 qui s'est donnée pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.</p> <p>Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies...) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...). Le CEN assure ainsi la gestion et la protection de près 120 sites répartis sur près de 3500 hectares⁹⁵.</p> <p>Ses axes de travail et activités principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection. <p>Le CEN Centre – Val de Loire réalise des études et s'appuie sur les inventaires nationaux tels que les ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et sur le réseau Natura 2000 principalement pour définir ses priorités d'intervention et les objectifs de gestion établis. Il fait également appel à l'expertise de son Conseil scientifique composé de bénévoles choisis et reconnus pour leurs compétences scientifiques. Grâce à son expérience de gestionnaire, le CEN intervient également comme expert dans de nombreuses instances (Natura 2000, Conférence régionale de l'environnement pour un développement durable, politiques Espaces Naturels Sensibles...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage. <p>En fonction du contexte, le CEN Centre - Val de Loire dispose de différents moyens d'intervention afin de pérenniser les actions en faveur des espaces et des espèces et de les rendre efficaces : signature de baux (emphytéotiques...), conventions d'usage (avec des</p>

95 Chiffres de 2017.

	<p>propriétaires privés ou des collectivités), conventions avec les services de l'État pour la gestion du domaine public fluvial et acquisitions en propre. Le cas échéant, des mesures réglementaires peuvent être appliquées pour renforcer la protection : réserve naturelle, arrêté de protection du biotope...</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des espaces naturels. <p>Chaque site du réseau des espaces protégés par le CEN Centre - Val de Loire fait l'objet de la rédaction d'un plan de gestion pour définir les actions à mettre en œuvre pour entretenir, voire restaurer la biodiversité. Ces actions consistent notamment à des travaux de fauche, à la mise en place de pâturage, au débroussaillage de pelouses, à la restauration de mares, à la réhabilitation de carrières, à l'entretien ou à la libre évolution des forêts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La valorisation des espaces et des espèces. <p>Les sites naturels en région Centre - Val de Loire constituent un support pour l'éducation à l'environnement et à la sensibilisation du grand public (animations « balades nature », chantiers de bénévoles, conférences, informations...) et des scolaires (actions et projets pédagogiques à destination des établissements scolaires proches). Pour la plupart ouverts au public, les espaces sont aménagés pour favoriser une découverte autonome ; un effort particulier est mené sur les sites propices au développement du tourisme de nature.</p>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges, les deux premiers avec voix délibérative. Ainsi, le Conseil d'administration est composé de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 membres de droit : Conseil régional (deux sièges), Conseils départementaux du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret (un siège chacun), France Nature Environnement Centre-Val de Loire (deux sièges), Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher (un siège), Conseil scientifique (un siège), représentants du personnel du Conservatoire (deux sièges), Comités de bassin (un siège pour Loire-Bretagne, un siège pour Seine-Normandie), délégué des conservateurs de sites (un siège) ; • 21 membres élus par l'Assemblée générale parmi les adhérents. Treize d'entre eux forment le Bureau, dont figure l'actuel Président de l'association : Michel Prévost, également délégué départemental de l'Indre. • Un collège de membres invités, avec voix consultative. <p>Le CEN Centre – Val de Loire dispose également d'un Conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques</p>

	<p>(disciplines naturalistes, gestion de sites...) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels. Par ses avis et ses propositions, le Conseil scientifique guide le Conseil d'administration sur le choix des sites à acquérir, sur les études à y réaliser et sur leur gestion. Il est le garant de la rigueur scientifique du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.</p> <p>Le CEN Centre – Val de Loire se décline également à l'échelle départementale par l'intermédiaire de ses quatre antennes (Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir, antenne Cher/Indre) et des délégués départementaux. Ces derniers, au nombre de six, sont des bénévoles qui ont pour mission de représenter le CEN à l'échelon départemental. Ils coordonnent ainsi l'action sur les sites et s'attachent à mettre en œuvre la politique du Conservatoire. Leur rôle est d'établir un relais entre le Conseil d'administration et le réseau des conservateurs. Les délégués départementaux sont également conservateurs provisoires des sites non encore pourvus.</p> <p>Le CEN Centre – Val de Loire s'appuie aussi sur son réseau de conservateurs bénévoles, nommés par le Conseil d'administration, et chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel et d'assurer sa surveillance et son entretien. Ils veillent aussi aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion.</p> <p>Le CEN Centre – Val de Loire emploie 31 personnes aux fonctions diverses (directeur, chargé de mission territoriale, responsable scientifique et technique, responsable communication-animation, géomaticien, chargé d'études scientifiques, chargé de gestion écologique, animateur, secrétaire, comptable, animateur Natura 2000). Ils sont répartis entre le siège social à Orléans, les antennes Indre-et-Loire/Loir-et-Cher (à Tours), Cher/Indre (à Vierzon), Eure-et-Loir/Loiret (à Orléans), la mission Eure-et-Loir (à Chartres) et la Réserve naturelle du Val de Loire dont le Conservatoire est co-gestionnaire (à Pouilly-sur-Loire). L'actuel Directeur est Frédéric Breton.</p> <p>Enfin, l'association compte environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (conservation de sites).</p>
<p>3. Zone des relations</p>	
<p>3.1. Collectivités, personnes ou familles associées</p>	<p>Le CEN Centre – Val de Loire entretient les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésions au CEN Centre – Val de Loire - Collectivités : Mairie de Barjouville, Mairie de Bonny-sur-Loire, Ville de Chartres, Mairie d'Oulins, Ville de Beaugency, Ville de Dordives, Syndicat mixte de la Vallée de l'Ouanne et du Loing, Ville de Neung-sur-Beuvron, Ville de Châtillon-sur-Loire, Ville de Vierzon. - Entreprises et associations : Entomologie tourangelle et ligérienne (ETL), Ligue de protection des oiseaux (LPO)

Touraine, Bon'Eure de Vivre, Saint-Martin-d'Abbat demain, Castel vie et joie, Association pour la valorisation des coteaux Luinois, Foyer rural de Couffy, Société de chasse La Saint Hubert, Société pour le Muséum d'Orléans et les sciences, GEOD SARL, Pisciculture Hennequart.

- **Partenaires financiers**

- L'État par le biais du ministère de l'Écologie et de sa direction régionale, la DREAL Centre-Val de Loire : l'État soutient le CEN depuis sa création dans le cadre du contrat de plan État-Région et du Plan Loire Grandeur Nature notamment. Le CEN accompagne l'État dans l'application en région des politiques de préservation de la biodiversité, dont Natura 2000.

- L'Union européenne : Plusieurs dispositifs européens permettent au Conservatoire de financer ses actions, notamment dans le cadre du plan Loire grandeur nature (Life, Fonds européen de développement régional, Fonds européen agricole pour le développement rural).

- Le Conseil régional Centre-Val de Loire (dans le cadre du contrat de plan État-Région et du Plan Loire Grandeur Nature, dans le cadre des politiques régionales de préservation de la biodiversité comme la mise en place des réserves naturelles régionales, du réseau écologique régional ainsi que dans le cadre d'ÉcoPôle).

- Les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie (actions liées aux zones humides dans le cadre de leur 10^e programme (2013-2018) et dans le respect de la directive cadre sur l'eau (DCE), les contrats restauration entretien (AELB) ou contrats garde zones humides (AESN)).

Les conseils départementaux (Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Loiret) dans le cadre de mise en œuvre de politiques, d'assistances, de gestions de sites et espaces naturels, de conventions et du plan Loire Grandeur Nature.

- EDF/Centre nucléaire de production d'électricité de Dampierre-en-Burly (Loiret) (EDF soutient notamment le projet de réinstauration du pâturage comme mode de gestion et de préservation des bords de Loire et des actions de mises en oeuvre sur les sites proches de Benne (Dampierre-en-Burly) et la Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire).

- **Partenaires techniques**

L'Agence française de biodiversité (AFB) Centre - Val de Loire, le réseau France Nature Environnement Centre - Val de Loire, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, la SAFER Centre, le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher (avec qui le CEN Centre travail en étroite collaboration), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre, les Directions départementales des territoires (DDT), les Chambres d'agriculture, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la Fédération régionale des chasseurs, les fédérations départementales pour la pêche et la

	<p>protection du milieu aquatique, les Maisons de Loire, le Graine Centre-Val de Loire, le SINP (système d'information sur la nature et les paysages), les Agences de développement touristique, et les Gîtes de France Loiret.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécénat d'entreprise (dont Caisse d'Épargne Loire-Centre, Cemex, Fondation du Patrimoine)
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Frédéric Breton, Directeur du CEN Centre – Val de Loire. Isabelle Gravrand, Responsable communication – animation. Site : https://www.cen-centrevaldeloire.org/
4.9. Fonds associés	Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : antenne Cher/Indre. Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire : antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher.

Présentation du contenu conservé par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire au sein de son siège à Orléans :

- **Fonds du siège du CEN Centre – Val de Loire**

Administration et composition :

Vie statutaire (1990 – 2017) (5,50 ml). - Assemblée générale (1995-2017), Conseil d'administration (1990-2009, 2013-2017), Bureau (2000-2008, 2011-2017) et réunions internes (2003-2007) : comptes rendus des réunions, procès-verbaux, feuilles d'émargement, extraits des délibérations et dossiers de séances ; agréments ; déclarations de modification des statuts ; maîtrise foncière des locaux ; Conseil scientifique (0,80 ml) ;

Rapports d'activités (2001-2017) (0,20 ml) ;

Projets stratégiques (2007-2013) (0,10 ml).

Personnel :

Dossiers de carrières, salaires, cotisations et charges (1,50 ml) ;

Formations des salariés et des conservateurs bénévoles (avec états de frais et remboursements) (0,70 ml).

Comptabilité, biens de l'association :

Comptabilité générale (2006 – 2014) (8,0 ml). - Bilans financiers, factures, notes de frais, devis, appels d'offres, taxes foncières ;

Subventions reçues et demandées par le CEN Centre – Val de Loire (dont Agence de l'eau Loire Bretagne, Région Centre, État, Conseil départemental du Loiret) (1999-2015) (5,0 ml) ;
Assurances ;
Maîtrise foncière et d'usage des sites : actes notariés (3,50 ml).

Fonctionnement et activités :

Gestion des locaux (0,10 ml) ;
Réserve Naturelle Val de Loire (1993-2000) (0,10 ml) : convention, courriers ;
Plans de gestion de sites gérés par le CEN Centre – Val de Loire principalement classés par département (avec rapports d'activités et études) (environ 4,0 ml) ;
Fonds d'études et d'inventaires réalisés par le CEN Centre – Val de Loire et des partenaires extérieurs (dont thématiques sur la Loire, les forêts et dans le cadre de Natura 2000) (5,0 ml) ;
Études diverses réalisées par le CEN Centre – Val de Loire (originaux) (2,0 ml) ;
Plan Loire Grandeur Nature (2,0 ml) : programmes, études, documents de travail, cartes documentation ;
Participation au programme *Life* relatif aux pelouses (avec rapports techniques, plans de gestion, études et documentation) (1,0 ml) (décennie 2000) ;
Dossiers de travail relatifs à la communication et à l'animation (4,0 ml) ;
Études de fréquentation des sites protégés.

Documentation :

Bulletin du CEN Centre - Val de Loire « La Feuille de liaison Expli-sites » (1991-2015) ;
Newsletter du CEN Centre – Val de Loire (support informatique) ;
Plaquettes du CEN Centre – Val de Loire ;
Communiqués de presse ;
Revue de presse (1991-2017) (1,0 ml) ;
Expositions ;
Affiches ;
Diapositives et photographies des sites protégés par le CEN et des événements (0,50 ml) ;
Publications extérieures au CEN Centre – Val de Loire : bulletins associatifs et autres (dont courrier de l'environnement de l'INRA) (2,0 ml) ;
Documentation juridique (1,50 ml) ;
Documentation diverse (environ 5,0 ml), dont. - Ouvrages, publications et études extérieures au CEN (4,0 ml) ; films VHS ; dessins d'illustrateurs.

Varia non identifié (1,50 ml).

• **Fonds de l'antenne Eure-et-Loir conservé à Orléans (environ 1,50 ml)⁹⁶**

Inventaires communaux du Patrimoine naturel de l'Eure et Loir (2001-2004) (0,60 ml) ;
Schéma de gestion des sites dans le département de l'Eure-et-Loir ;
Cartographie Nationale des Enjeux Territoriaux de Biodiversité remarquable réalisée par le CEN Centre – Val de Loire « Carnets B » ;
« Cahiers du Patrimoine naturel d'Eure-et-Loir » (2001-2008) ;
Photographies et diapositives.

96 Les fonds les plus récents de l'antenne Eure-et-Loir du CEN Centre Val de Loire sont situés au siège de ladite antenne :

21, rue de Loigny-la-Bataille - 28000 Chartres
Téléphone : 02 37 28 54 48
Courriel : antenne28@cen-centrevaldeloire.org

- **Fonds de l'antenne Loiret conservé à Orléans (environ 5,50 ml)**

Gestion et études par site (3,0 ml) (dont Vallée des ardouses, Val de Sully) ;

Suivis de travaux par site (0,30 ml) ;

Études (1,0 ml) ;

Programmes transversaux avec le CEN Centre (dont Ligerio et Pasto Loire) (1,0 ml) ;

Photographies et diapositives.

Dates extrêmes	1990-2017
Métrage linéaire conservé	Environ 61 ml.
Stockage bureautique conservé	<p>Volume total estimé : 1,68 To. Stockage sur un serveur (avec sauvegardes très fréquentes). Les archives numériques sont divisées en fonction des missions et des fonctions de l'association sur plusieurs disques et suivent une arborescence précise. L'association adopte depuis peu le nommage des fichiers.</p> <p>L'arborescence est dans ses grandes lignes la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Siège : <ul style="list-style-type: none"> - Vie statutaire - Administratif - Comptabilité - Communication – Animation - Scientifique - Iconographie (191 Go, 60 000 fichiers) • Antenne : <ul style="list-style-type: none"> - Sites - Photothèque - Valorisation • Vidéos et visites virtuelles • Archives informatiques • Plan d'action quinquennal <p>Certains documents numériques produits par le CEN sont consultables sur le site :</p> <p>Films et vidéos : https://www.cen-centrevaldeloire.org/videos</p> <p>Photographies concernant principalement des sites gérés par le CEN : https://www.cen-centrevaldeloire.org/images-photos</p>

	<p>Documentation éditée par le CEN (dont certains numéros du bulletin « Expli-Sites ») :</p> <p>https://www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/view,remository/sort_order/</p>
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	<p>Le CEN Centre – Val de Loire organise ses archives dans un but d'efficacité dans le travail quotidien de l'équipe salariée. Ainsi, certains fonds sont non conditionnés (en raison de leur utilité permanente, les études et les plans de gestion des sites sont classés comme un fonds documentaire et ne disposent pas de conditionnement particulier pour la plupart ; les actes notariés relatifs aux sites sont classés dans des armoires). D'autres fonds sont rangés dans des boîtes ou carton pour archives. De manière générale les fonds ne sont pas éclatés et sont répartis en fonction de leur typologie dans les bureaux ou dans des pièces (exemples : fonds des antennes Loiret et Eure-et-Loir dans un même bureau, subventions dans une pièce à part...).</p> <p>Très bon état de conservation des fonds d'archives localisés pour la grande majorité dans un environnement sain (exception faite pour les archives comptables les plus anciennes qui sont situées dans le sous-sol de l'ÉcoPôle, un environnement potentiellement soumis à d'importantes variations de température et à la poussière).</p>
Localisation physique	<p>3, rue de la Lionne</p> <p>45000 Orléans</p>
Modalités d'accès	<p>Sur demande :</p> <p>Téléphone : 02 38 77 02 72</p> <p>Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org</p>

Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études (CERCOPE)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études
1.3. Autres formes du nom	CERCOPE
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2005
2.2. Histoire	<p>La création de la CERCOPE fait suite à un groupe plus ou moins informel d'entomologistes spécialisés dans les Odonates qui réunissait les adhérents régionaux de la Société française d'Odonatologie (les Libellules).</p> <p>Le projet de lancement d'une étude pluriannuelle régionale sur deux espèces protégées de cette faune avec l'appui financier de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) a poussé ce groupe à prendre son autonomie, la DIREN ne souhaitant pas apporter son financement à un organisme national.</p> <p>La CERCOPE est à ce jour la seule association d'entomologie à l'échelle régionale</p>
2.3. Lieu	<p>Siège :</p> <p>3 rue de la Lionne</p> <p>45000 Orléans</p>
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901 déclarée le 1er mars 2005 au Blanc (Indre).
2.5. Fonctions et activités	<p>La CERCOPE est une association pluridisciplinaire, spécialisée dans le domaine des invertébrés, intégrant l'ensemble des Ordres d'Insectes, mais également les autres Arthropodes et les Mollusques.</p> <p>L'activité associative se divise en deux parties principales, souvent liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une part, les études (de sites, d'espèces, de groupes d'espèces...) menées de façon collective ou individuelle, l'organisation des études ainsi que les rendus auprès des financeurs lorsqu'il y en a, revenant au salarié de l'association. • d'autre part, les sorties de prospection sur le terrain, ouvertes aux entomologistes des autres structures. •
2.6. Textes de référence	Statuts de l'association publiés au Journal Officiel.
2.7 Organisation interne	<p>La CERCOPE se compose d'environ 10 à 15 membres selon son évolution.</p> <p>Elle emploie un salarié permanent à plein temps depuis avril 2013.</p>

3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	La CERCOPE entretient des contacts avec des associations et groupes entomologiques de la région Centre-Val-de-Loire. L'association est également membre de France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire.
3.2. Type de relations	En tant que membre affilié à France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire, la CERCOPE participe par ce biais au Pôle faune de l'Ecopole à Orléans.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Février 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Jean-Louis Pratz, trésorier de la CERCOPE.

Présentation du contenu conservé par la CERCOPE⁹⁷ :

A part les comptes-rendus d'activité annuels sous format informatique qui reprennent principalement les études en cours ou réalisées, la CERCOPE génère très peu d'archives.

La production la plus importante de l'association se résume aux données brutes produites par ses membres et sont pour une grande part versées sur un compte spécial auprès du MNHN (base de données collective Cardobs saisies en ligne et régulièrement versées dans l'INPN accessible à tous publics). La base compte actuellement 90 000 données saisies pour 4500 taxons de faune et de flore (certains travaux amènent à produire également des données en flore et vertébrés).

La rédaction d'un listing des études et publications scientifiques menées par l'association et/ou ses membres depuis la création de l'association a été engagé. Toutes ces études sont archivées sous format informatique, moins systématiquement en format papier.

Dates extrêmes	2005 - aujourd'hui
Métrage linéaire conservé	Inconnu.
Stockage bureautique conservé	Inconnu.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Fonds principalement composé d'archives numériques.

97 En raison du volume d'archives restreint et de la disponibilité de M. Pratz, les locaux de la CERCOPE n'ont pas été visités. La liste des archives a été donnée par Jean-Louis Pratz.

Localisation physique	<ul style="list-style-type: none">- Au siège social de l'association, 3 rue de la Lionne à Orléans.- Chez les différents membres de l'association.
Modalités d'accès	Les données numériques relatives aux études sont accessibles en ligne sur la base de données Cardobs (https://cardobs.mnhn.fr/).

France Nature Environnement (FNE) : fonds complémentaire conservé à Orléans

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	France Nature Environnement
1.3. Autres formes du nom	FNE, FFSPN
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1968 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>France Nature Environnement (FNE) est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Créée en 1968 sous le nom de Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), la fédération est née de la volonté de plusieurs associations régionales et nationales de protection de la nature de s'unir pour décupler leurs forces, tout en gardant chacune son originalité et son autonomie.</p> <p>Entre 1969 et 1971 elle se mobilise pour la sauvegarde du Parc de la Vanoise.</p> <p>La fédération est reconnue d'utilité publique en 1976. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, en métropole et outre-mer.</p> <p>Elle est devenue en 1989, France Nature Environnement (FNE). Le logo de la Fédération est le hérisson, sa signature est « Partout où la nature a besoin de nous ».</p>
2.3. Lieu	3 rue de la Lionne ORLÉANS
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est à ce titre la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.</p> <p>La fédération réunit 44 associations territoriales (qui sont souvent elles-mêmes des fédérations d'associations), 14 associations nationales, qui se mobilisent pour une cause environnementale spécifique, et 12 associations correspondantes.</p> <p>France Nature Environnement est également membre du Bureau européen de l'environnement, qui rassemble 140 associations européennes.</p> <p>Elle a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Stopper les causes d'érosion de la biodiversité et la surexploitation des ressources » • « Protéger l'homme et participer à la vie

	démocratique » face aux risques sanitaires environnementaux <ul style="list-style-type: none"> • « Changer de modèle de développement »
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	L'association réunit des militants, bénévoles et/ou environ 46 salariés .
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Février 2018
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	https://www.fne.asso.fr/
4.9 Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - Jean-Pierre RAFFIN, Daniel SIBONY et David WESTERN (sous la dir.), <i>La nature n'est plus ce qu'elle était</i>, étude, Éditions de l'Aube, 2002. - Sophie BOBBÉ et Jean-Pierre RAFFIN, <i>L'ABCdaire des ours</i>, Flammarion, Paris, 1997. - Jean-Pierre RAFFIN, <i>L'écologie: comprendre la nature : rencontre avec Jean-Pierre Raffin, Lucien Buisson, Jocelyne Pied, Pierre Guérin</i>, réal. Jean-Pierre Raffin, ill. . interview de Jean-Pierre Raffin, la Bocca : Coopérative de l'enseignement laïc, Cannes, 1987. - J. P. LE DUC et J. P. RAFFIN (sous la dir. de), <i>Connaître les plantes protégées</i>, Fédération française des sociétés de protection de la nature, Paris, 1986. - <i>Les cahiers rationalistes</i>, n° 274 : La Vanoise et les parcs nationaux français, Jean-Pierre Raffin et Roland Platel, 1970. - <i>Les cahiers rationalistes</i>, n° 265 : Plaidoyer pour la zoologie Jean-Pierre Raffin et Roland Platel, 1969.

Présentation du contenu conservé par FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT :

Administration et composition :

Vie statutaire (1983-2002). - Procès-verbaux de Bureaux (1994, 1996-2002) ; Assemblée Générale (dont documents préparatoires et compte-rendus) (1983-1993) ; Conseil d'Administration : registres des procès-verbaux (1968 à 1996) ; Conseil National : registre des signatures (1985-1997).

Correspondance :

Chronos (1996-2012).

Comptabilité (vers 2002-2016) :

Comptabilité générale, salaires, factures, fournitures, notes de frais, taxe foncière.

Fonctionnement et activités :

Appels d'offres (2014) ;

Convention Legs Leyvastre (v. 2005 – v. 2007) ;

Comité 21 (1996-1997) ;

Charte concertation ;

Pétition pesticides (2008) ;

Entretien de Ségur 96-97 ;

Animation des réseaux. - Forêt, Énergie, transport, protection faune-chasse, nature, agriculture, tourisme, eau (dont barrage de Charlas, nappe de Beauce) ; dossiers d'activités (dont classeurs (1995-1999)), documentation (dont revue *La lettre du style*), textes législatifs.

Documentation :

Revue (dont n°4-266 de *La Lettre du Hérisson* (1996-2017), *Combat Nature*), brochures, Directive Cadre Eau (DCE) (avec textes de lois, questionnaires du ministère), coupures et communiqués de presse.

Varia :

Conseil d'Administration Agence Loir Bretagne (2010-2012), rapports d'activités d'entreprises, Conseil national de la vie associative (doubles).

Dates extrêmes	1968-2016
Métrage linéaire conservé	Environ 57 ml.
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné. Dont chronos (courriers départs/arrivées) sous format numérique.
Accroissement	Non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Conservation en boîte ou en carton archives. Risques de développement de moisissures pour les fonds situés dans l'environnement du sous-sol.
Localisation physique	Le fonds est conservé dans les bureaux et le sous-sol de l'association à l'adresse suivante : 3 rue de la Lionne ORLÉANS
Modalités d'accès	À déterminer
Sources Complémentaires	Répertoire numérique détaillé du versement 217AS : Activités de France nature environnement (1941-2003)

France Nature Environnement (FNE) Centre Val-de-Loire

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	France Nature Environnement Centre Val-de-Loire
1.3. Autres formes du nom	FNE CVL FRAPEC (ancien nom, 1980 - 1987) Nature Centre (ancien nom)
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1980 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>France Nature Environnement Centre Val-de-Loire, est une association Loi 1901 fédérée à France Nature Environnement⁹⁸. Elle a été fondée le 15 février 1980 (date de la déclaration à la préfecture du Loiret) sous la dénomination « Fédération Régionale des Associations de Protection de l'Environnement du Centre » (FRAPEC). Cette création résulte du regroupement de six associations départementales qui décidèrent de créer une nouvelle structure dans la région Centre, afin de coordonner leurs actions et de communiquer sur les dossiers pluridépartementaux qu'elles suivent.</p> <p>La première décennie de l'association est marquée par son engagement militant.</p> <p>Ainsi, au début de la décennie 1980, deux préoccupations environnementales majeures concernent le Val-de-Loire et la Loire en particulier. La première est celle de l'important développement du nucléaire. Tandis que les réacteurs des premières centrales de la région produisent leurs premiers kilowatts, ceux de la seconde génération sont en cours de construction à Chinon, Saint-Laurent, et Dampierre-en-Burly. L'autre sujet préoccupant de l'époque est l'aménagement hydraulique du fleuve. L'Association Nationale pour l'Étude de la Communauté de la Loire et de ses Affluents (ANECLA) réclame pas moins de 15 ouvrages. L'État accorde alors des crédits, notamment pour éviter aux centrales qui sont de grosses consommatrices d'eau de se retrouver « à sec ».</p> <p>Très préoccupée par ces enjeux et leurs conséquences sur l'environnement ligérien, la toute jeune FRAPEC organise en novembre 1980 à Tours le colloque « L'écologie et l'aménagement de la Loire » qui fut l'événement fondateur de la fédération. L'objectif est d'établir un « bilan des connaissances sur les différents paramètres écologiques du bassin de la Loire » afin que ceux-ci soient pris en compte « dans les opérations d'aménagement et de gestion du fleuve ». Grâce à l'organisation de ce colloque, la FRAPEC est désormais reconnue. Dans le contexte des « états généraux de l'environnement » dans toutes les régions, décidés en 1981 par le gouvernement, la jeune fédération est alors sélectionnée pour organiser ceux de la région</p>

98 France Nature Environnement a été créée en 1968 sous le nom de Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN).

Centre. Ils se tiennent en 1982 à Orléans. La FRAPEC s'organise et embauche ses 2 premiers salariés en qualité d'objecteurs de conscience.

En 1983, la FRAPEC édite la première « feuille de liaison », destinée à maintenir le lien entre des membres disséminés à l'échelle régionale. L'année suivante, cette publication évolue et laisse sa place à « Nature Environnement en région Centre ».

Entre-temps, l'engagement militant de la FRAPEC relatif à la Loire se poursuit en raison de l'accélération du programme hydraulique. Après le refus qu'un siège soit accordé à la fédération au sein du récent Établissement Public pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (EPALA), créé par l'État, un accord tripartite est signé en février 1986 entre l'EPALA, l'État et l'Agence de bassin Loire-Bretagne. En réaction, la FRAPEC lance l'idée d'un outil de combat spécifique à la Loire. Ainsi, née le 14 juin 1986 Loire Vivante, dont l'objectif est de rassembler le maximum d'acteurs écologistes. La FRAPEC assure la coordination par l'intermédiaire de son représentant Jean Louis Sénotier, puis par une permanente biologiste de formation, Christine Jean. La stratégie de Loire Vivante évolue très rapidement. Elle ne consiste plus seulement à opposer des arguments « naturalistes » (comme la protection des sternes), mais de démontrer méthodiquement l'argumentaire technique et scientifique de l'EPALA. Dans cet objectif, Jean-Louis Sénotier fait rentrer à Loire Vivante Bernard Rousseau, un scientifique, membre du Comité de bassin Loire Bretagne, et Vice-président de la FRAPEC. Le travail des dossiers et la sensibilisation des journalistes permettent de mettre en lumière le combat Loire auprès de la presse. Par l'intermédiaire de la FRAPEC - devenue entre-temps Nature Centre -, Loire Vivante sensibilise également les journalistes avec des présentations d'arguments techniques et de documentations, organise de nombreuses visites des déversoirs, des vals inondables et des repères de crues, et informe sur le réseau associatif qui œuvre depuis le Mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à l'estuaire de la Loire.

En 1989, Nature Centre organise avec Loire Vivante pendant 15 jours l'opération des « Marcheurs de l'eau » qui rencontre un énorme succès⁹⁹.

En février 1990, Loire Vivante est reçue par Michel Rocard à Matignon et présente ses revendications. Bernard Rousseau, Président de Nature Centre, est présent et remet au Premier Ministre deux flacons d'eau d'un vert éclatant, puisée dans les barrages de Villerest et de Grangent, fortement eutrophisés. Impressionné par le niveau de pollution de ces barrages, le Premier Ministre s'y référera souvent dans ses décisions.

En août 1990, se renouvelle pendant 15 jours l'opération des « Marcheurs de l'eau » qui se termine par le dynamitage symbolique de l'effigie du barrage de Poutès Monistrol, obstacle à la migration des saumons, suivi d'une fête sur le

99 Portée à dos d'homme vers la mer, l'eau de la Loire est prélevée à chaque étape depuis les sources du Mont Gerbier de Jonc jusqu'à son estuaire à Nantes.

site de Serre de la Fare.

En septembre 1991, Nature Centre organise la fête de l'eau à Orléans en bord de Loire. Théodore Monod préside la manifestation. Au cours de cette fête une pyramide de 3 mètres de haut est construite, sur laquelle des échantillons d'eau polluée, prélevés en rivières ou en sortie des stations d'épuration ou ailleurs sont installés.

Le début de la décennie 1990 annonce une nouvelle période pour Nature Centre ; celle de l'institutionnalisation progressive de la fédération. Si de nombreux « naturalistes » s'étaient transformés en militants ligériens, d'autres ne se retrouvaient pas le combat Loire. Ainsi, tout en gardant un œil sur la Loire, de nouvelles thématiques sont découvertes (Air, Énergie, Déchets, ...).

Le Président de Nature Centre, Bernard ROUSSEAU, annonce son départ en février 1991 et devient administrateur de France Nature Environnement (puis Président de mars 1999 à décembre 2004). En parallèle, un Directeur est embauché à Nature Centre pour piloter les projets et coordonner les actions de la fédération.

Depuis la fin de la décennie 1980, Nature Centre s'implique dans la création et le lancement d'un conservatoire régional du patrimoine naturel pour la région Centre. Ce projet aboutit en 1990 avec la création d'un Conservatoire sous la forme d'une structure indépendante assurant la gestion et la protection des espaces naturels, réputés pour leurs qualités biologiques ou esthétiques.

L'année suivante la région Centre crée sa propre Direction de l'Environnement qui a pour objectif de guider la politique de la région en matière d'environnement. Daniel Muselet, ancien président de Nature Centre, en est le premier Directeur. Une politique contractuelle voit alors le jour. Dans ce cadre Nature Centre se voit proposer des « contrats verts » (pour la réalisation d'études, de chantiers sur le terrain, d'actions pédagogiques en direction du public ou des scolaires) par la Région.

Toujours en ce début des années 1990, deux nouvelles structures voient le jour : la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et l'Environnement (DRIRE). Ces nouveaux acteurs sont appelés bien souvent à prendre des décisions, et les écologistes se positionnent en partenaires à même d'apporter une expertise technique. Nature Centre apprend ainsi à s'institutionnaliser, en s'asseyant dans les commissions, au milieu des fonctionnaires de l'État, où elle est censée apporter son expertise technique aux cotés de lobbys (agriculture, chasse,...).

En 1994, l'État et l'EPALA co-signent le Plan Loire Grandeur Nature (1994-2000), qui représente un tournant dans l'histoire du fleuve. Si un volet hydraulique subsiste, il n'est plus question de chercher à « dompter » la Loire (le Plan 2 (2000-2006), portant la marque de Dominique Voynet, mettra l'accent sur la reconquête des milieux naturels et après un

échec en 1999, la Loire est finalement inscrite au Patrimoine de l'Humanité le 30 novembre 2000, lors d'une assemblée de l'UNESCO à Cairns).

De 1994 à 1996, Nature Centre participe à l'élaboration du plan régional des déchets spéciaux avec la DRIRE. Il s'agit de s'impliquer dans la rédaction de ce plan, d'étudier notamment l'implantation d'un « centre de stockage de déchets ultimes stabilisés » (CSDUS) dans la région Centre. Un partenariat avec la société France Déchets sera formalisé le 29 avril 1996 par une convention pour 3 ans incluant une participation financière en échange de laquelle Nature Centre s'engage à mener des actions de sensibilisation sur les déchets auprès du public dans la région. C'est la première fois que Nature Centre se lie à une société privée. Pour autant, une polémique naît autour d'un projet de création de centre à Charenton dans le Cher par France déchets. « L'indépendance » de Nature Centre est alors mise en doute, puis le 15 décembre 1997, la fédération dénonce la convention avec France Déchets.

Dans le contexte de la loi de 1996 sur le niveau de pollution et la qualité de l'air dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants, Nature Centre participe à la création de LIG'AIR, le 27 novembre 1996 (association mandatée pour assurer la surveillance de la qualité de l'air dans la région Centre).

En 1997, Nature Centre lance l'idée d'un rassemblement du monde associatif de l'environnement sur un seul lieu. Ainsi sont notamment pressentis, la Fédération Nationale des Conservatoires du Patrimoine Naturel, le Conservatoire Régional du Patrimoine Naturel, Nature Centre et le GRAINE. De plus, après un soutien de l'État, de la Région, de la Ville d'Orléans, plusieurs projets émergent en faveur de la réalisation d'un centre régional de ressources sur le développement durable permettant d'offrir une vitrine aux associations de niveau national et régional œuvrant dans le domaine de l'environnement, et du développement de la formation des acteurs et de la sensibilisation du public. Ce projet évolue, d'abord par la création d'un Écopôle virtuel, puis physiquement avec la création de l'Écopôle au 3 rue de la Lionne à Orléans qui regroupe aujourd'hui dans ces locaux des associations telles que FNE, FNE Centre – Val de Loire et le CEN Centre – Val de Loire et qui fédère un réseau régional d'une cinquantaine d'associations.

À partir de 1999, Nature Centre est particulièrement active dans l'élaboration du Plan Régional sur la Qualité de l'Air (PRQA) et innove en introduisant la notion du risque sanitaire. En parallèle, la fédération réalise une « Expo Air » qui fera, par la suite, le tour de tous les réseaux en France.

En décembre 1999, Nature Centre participe à un séminaire de réflexion sur les milieux naturels, organisé par FNE. La fédération est peu organisée sur ces questions agricoles, en dehors de son réseau « eau » qui travaille sur la mise en place des SAGE. Progressivement Nature Centre avance sur le sujet et met en place un réseau « agriculture » (Nature Centre négociera par la suite avec les agriculteurs pour

effectuer un diagnostic d'évaluation de la biodiversité sur les exploitations agricoles et en 2006 une trentaine seront effectués par 3 des associations du réseau par l'intermédiaire de financements de la Région).

Au début de la décennie 2000, Nature Centre affirme sa capacité d'action.

Ainsi, la fédération met à cette période à disposition un centre de prêt d'outils pédagogiques à vocation régionale, sur des thèmes aussi divers que les déchets, l'air, l'énergie, et sur des supports variés (du CD Rom à la mallette pédagogique...). Cependant suite aux restructurations internes, l'outilhèque sera transférée, courant 2008, chez Loiret Nature Environnement qui en assure désormais la gestion.

Toujours au début des années 2000, Nature Centre crée une banque de données sur les habitats et les espèces de la région (ODONAT) qui est toujours utilisée par la majorité des associations fédérées et qui continue d'être alimentée régulièrement. La fédération travaille également à l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de la seconde génération. Au 31 décembre 2004, malgré les problèmes de trésorerie, plus de 350 sites sont proposés par les associations du réseau. Néanmoins en 2005, la convention ZNIEFF entre la fédération et la DIREN n'est pas reconduite.

À partir de 2003, Nature Centre intervient dans la préparation des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) et insiste pour que le réchauffement climatique et la prise en compte des émissions de CO₂ y soient intégrés.

La période du début des années 2000, est pourtant marquée par des difficultés financières pour Nature Centre et le monde associatif en général. En 2002, le gouvernement décide de supprimer les emplois jeunes et incite les associations à se tourner vers les collectivités locales. Le monde associatif est déstabilisé, et en 2005, Nature Centre - qui avait compté jusqu'à dix permanents - est contrainte de supprimer 2 postes et demi. La note suivante apparaît alors dans son rapport d'activités de l'année : « Le désengagement de l'État est également assorti d'une pression très forte pour que les associations de protection de la nature et de l'environnement trouvent les moyens de leur fonctionnement en proposant des « prestations », en intégrant le « marché ». Une telle orientation serait contraire à l'éthique du mouvement associatif, ferait perdre aux militants ce rôle si précieux de médiateur et d'animateur du débat public, pour transformer les associations en bureaux d'études, ou en entreprises de communication à vocation commerciale, désertées par l'engagement citoyen ».

Après les années bouillonnantes de 2000, les subventions ont baissé et la fédération, malgré les nombreuses déclarations sur le développement durable, accuse le coup. Après une diminution importante du personnel, Nature

	<p>Centre décide de repenser son organisation.</p> <p>C'est l'objet d'un séminaire interne de février 2008 qui oriente son action en concentrant d'une part son rôle de coordination auprès de ses associations fédérées et d'autre part en revendiquant clairement son attitude militante. Ainsi, elle choisit de renforcer ses activités autour de trois pôles majeurs que sont la biodiversité, l'agriculture, l'eau. Ces orientations ne laissent pas de côté pour autant des réflexions et des réactions sur le changement climatique, l'énergie et les transports...</p> <p>C'est ainsi que Nature Centre, devenue entre-temps France Nature Environnement Centre – Val de Loire, se distingue sur de nombreux dossiers d'actualité : la réduction de l'usage des pesticides, des manifestations contre l'ouverture de l'autoroute A19, sa participation aux plans régionaux santé environnement, sur les déchets spéciaux, sur la qualité de l'air.</p> <p>Son travail collégial avec ses associations affiliées lui permet de promouvoir plusieurs dispositifs du Grenelle comme la trame verte et bleue, les plans climats territoriaux, la place de l'éolien, la dynamisation de l'agriculture biologique...</p>
2.3. Lieu	3 rue de la Lionne 45000 ORLÉANS
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901
2.5. Fonctions et activités	<p>France Nature Environnement Centre-Val de Loire (anciennement FRAPEC, puis Nature centre) est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Centre - Val de Loire.</p> <p>FNE Centre-Val de Loire est apolitique, affiliée à France Nature Environnement, sa fédération nationale depuis 1980, et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1984. Forte des 16 associations locales qui lui sont affiliées, elle est reconnue comme l'interlocutrice des collectivités et administrations en région Centre-Val de Loire.</p> <p>Au travers de ses différentes missions, la fédération s'est donnée pour objectifs la protection et la conservation du patrimoine naturel ainsi que la restauration de la biodiversité dans une perspective de développement durable en proposant, favorisant et accélérant les démarches et en assurant le relais de la connaissance scientifique.</p> <p>Pour parvenir à ses objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Fédération fait émerger des projets d'ampleur régionale poursuivant les buts précédemment cités. • Elle assure une mission d'animation et de coordination avec chacune des associations affiliées pour les accompagner dans la mise en œuvre de la déclinaison des projets régionaux sur leur territoire d'action. • Elle participe aux débats publics en faisant part de sa position et en étant force de proposition. Les solutions qu'elle apporte visent toujours à préserver et protéger l'environnement (FNE Centre Val-de Loire siège dans

	<p>plusieurs organismes consultatifs tels que le Comité de Bassin Loire-Bretagne et le Conseil économique, social et environnemental de la région...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par l'intermédiaire de la rédaction et de l'élaboration d'outils de communication, FNE Centre-Val de Loire œuvre à la sensibilisation du grand public et des professionnels sur de nombreuses thématiques (usage des produits phytosanitaires, plantes invasives, biodiversité animale et végétale...).
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>France Nature Environnement Centre Val-de-Loire dispose d'un Conseil d'administration comptant actuellement 29 membres, représentatifs et issus des 16 associations qui la composent.</p> <p>Le Bureau de FNE Centre Val-de-Loire se compose de huit membres, dont l'actuel Président Samuel Senave.</p> <p>FNE Centre Val-de-Loire dispose de cinq salariés permanents, dont l'actuelle Directrice Lucile Pierrard.</p> <p>Les Présidents successifs de la fédération sont les personnalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean-Paul Thévenin (1980-1982) - Jean-Louis Senotier (1983-1984) - René Pecherat (1985-1987) - Daniel Muselet (1988) - Bernard Rousseau (1989-1991) - René Pecherat (1991-1994) - Guy Janvrot (1995-1998) - Bernard Rousseau (1999-2001) - Guy Janvrot (2001-2017) - Samuel Senave (2017 - aujourd'hui)
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>France Nature Environnement Centre Val-de-Loire entretient les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre du réseau national France Nature Environnement. - Composée d'un réseau de seize associations, réparties dans l'ensemble de la région Centre – Val de Loire et qui ont, de par leur histoire et leur contexte local, chacune leur spécificité et leurs domaines de compétences privilégiés, mais se coordonnent au sein de la fédération dans l'objectif de protéger la nature et l'environnement : l'AVERN, le CDPNE, la CERCOPE, Corbeaux Gâtinais Nature, Eure-et-Loir Nature, Indre Nature, Loiret Nature Environnement, LPO-Touraine, Loir-et-Cher Nature, Mardiéval, Mauves Vivantes, Nature 18, Perche Nature, la SEPANT, Sologne Nature Environnement, Société française d'orchidophilie Centre-Loire. - Partenariats avec notamment le Conseil régional Centre – Val de Loire, l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux

	<p>aquatiques), Agence de l'eau Loire Bretagne, ÉcoPôle de la région Centre – Val de Loire, Agence régionale de santé, DREAL Centre – Val de Loire, DRAAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt).</p> <p>- Représentation dans des instances extérieures, dont : le Conseil économique social et environnemental, le Mouvement associatif, le Comité de suivi des fonds européens, le Comité régional d'attribution des aides de l'ADEME, l'Observatoire régional d'énergie, Lig'Air, la Commission régionale de la forêt et du bois, le Conservatoire d'espace naturels de la région Centre-Val de Loire, le Comité de bassin Loire-Bretagne, le Comité de pilotage éolien de la région Centre-Val de Loire, le Groupe de concertation nitrates.</p>
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	<p>Samuel Senave, Président de FNE Centre – Val de Loire et Administrateur à Sologne Nature Environnement.</p> <p>Guy Janvrot, Vice-président de FNE Centre – Val de Loire, ancien Président de FNE Centre – Val de Loire et Administrateur à Loiret Nature Environnement</p> <p>Site : http://www.fne-centrevaldeloire.org/</p>

Présentation du contenu conservé par France Nature Environnement (FNE) Centre Val-de-Loire et Guy Janvrot :

- **Fonds FNE Centre Val-de-Loire conservé au sein de son siège 3, rue de la Lionne à Orléans (1980-2017) (environ 10,0 ml)¹⁰⁰**

Administration et composition :

Comptes rendus de Conseils d'administration (1996-1998).

Personnel (1,0 ml) :

Salaires (1993-2003), dossiers de personnels.

Comptabilité :

Livre de compte de la FRAPEC (1980-1984) ;

¹⁰⁰ La majeure partie des fonds de FNE Centre – Val de Loire ont été détruits vers 2007, lorsque la fédération était en proie avec d'importantes difficultés financières et menacée de perdre ses anciens locaux.

Comptabilité générale (1994-2017) (4,0 ml). - Grand Livre et bilans financiers (1996-2001), factures (dont ventes) (1996-2017), subventions, impôts, cotisations, talons de chèquiers.

Fonctionnement et activités :

Élaboration du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Nappe de Beauce (1997-2005) (1,0 ml) : dossiers de réunions et de groupes de travail, études et diagnostics (dont étude préalable de 1999) (1983-2005), courriers, comité de suivi, documents de communication (dont plaquettes et lettres d'information) ;

Dossier de travail sur les pesticides (2003-2008) (0,10 ml) ;

Biodiversité. - Étude et diagnostic dans les exploitations agricoles ; dossier de travail relatif à l'élaboration du livre rouge ; inventaires ZNIEFF.

Documentation

Publications diverses de la FRAPEC, Nature Centre et FNE Centre – Val de Loire : « Recherches naturalistes », « Annales biologiques du Centre : mammalogie », 1985), brochures et plaquettes FNE CVL, documents de sensibilisation divers ;

Affiches ;

Banderole ;

Photographies et diapositives (0,50 ml) ;

Mémoires sur les mares et zones humides ;

Documentation diverse (dont inondations et crue de la Loire (décennie 1990)).

- **Fonds d'archives numériques FNE Centre Val-de-Loire « Guy Janvrot » (1996-2017) (16 Mo)¹⁰¹**

Administration et composition, vie statutaire :

Statuts de Nature Centre (1997) ;

Adhésion au Graine Centre (1997) ;

Règlement intérieur de Nature Centre (1998) ;

Projet fédéral Nature Centre de l'année 2005 ;

Rapport d'activités de l'année 2006 ;

Information de Guy Janvrot sur la refondation de Nature Centre (2007) ;

Séminaire de Nature Centre de 2008 à l'abbaye de Seuilly : compte-rendu ;

Projet politique de Nature Centre (2009).

Correspondance :

Courriers de Nature Centre - FNE CVL, dont : à la DRAF (2006), au Préfet de région au sujet des biocarburants (2006), au Préfet de région au sujet de la qualité de l'environnement et du développement durable (2006) ;

¹⁰¹ Passionné de photographie dès l'âge de 15 ans, et amoureux de la nature, Guy Janvrot a investi son temps de loisir à la préservation de l'environnement en présidant l'association Loiret Nature Environnement (LNE) pendant 6 ans, puis pendant 23 ans, en présidant la fédération régionale Nature Centre - France-Nature-Environnement Centre-Val de Loire (FNE CVL). Guy Janvrot est actuellement administrateur de LNE et Vice-Président de FNE CVL).

Lettre de Bernard Rousseau à Monsieur Gayssot, Ministre de l'Équipement, du Transport et des Logements au sujet de l'aéroport de Beauvilliers (15 mars 2000).

Activités :

Charte entre Nature Centre et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre (30 avril 1996) ;

Intervention de Nature Centre au CESR sur la consultation préalable à la réalisation du TGV Tours - Bordeaux (1998) ;

Plate-forme d'orientation du réseau déchets régional de Nature Centre (1998) ;

Propositions de Nature Centre au Conseil régional pour les élections (1998) ;

Réflexion sur le contrat de plan 1999-2004 (1998) ;

Compte rendu de la rencontre avec le SAFER (2010) ;

Accord cadre régional 2010-2012 ;

Contributions de Nature Centre relatives : à l'élaboration d'un plan régional en région Centre (1999), au CDSUS de Charenton-sur-Cher (1999), à l'élaboration du schéma de services collectifs sur l'énergie (1999), au Contrat de plan 2007-2013 (2006), à la stratégie régionale Biodiversité de Nature Centre (2010), au SCRAE (2012), au FEADER (2013) ;

Projet de questions soumis aux candidats lors des élections de 2004 (2004) ;

Projet du « Grand Défi pour la Biodiversité régionale » (2010) : présentation ;

Énergies. - Note sur les interventions de Nature Centre lors de la discussion sur le SSC énergies (1999) ; contribution de Nature Centre pour la région Centre relative aux expériences et propositions : document de travail (2000) ; réflexion sur l'émergence de la demande chez les particuliers et sur la sensibilisation et l'information (2006) ;

Étude de faisabilité d'un Parc naturel régional de Sologne par Jean-Pierre Bernagaud (2001) ;

Étude sur le positionnement stratégique de Nature Centre : rapport final (2007) ;

Étude de faisabilité de la mise en œuvre de la stratégie biodiversité en région Centre (2011) ;

Prises de position de Nature Centre, dont : sur le troisième aéroport bassin parisien (2000), sur le projet de plan régional de la qualité de l'air en région Centre (2001), sur l'agriculture (2006), sur les boues des stations d'épuration (2009), sur l'Agence régionale de biodiversité (ARB) (2017) ;

Réflexion et position de Nature Centre pour une Conférence régionale de l'Environnement modifiée (1998) ;

Argumentaire de la fédération Nature Centre dans le cadre de la préparation de la loi sur la biodiversité ;

Discours de Guy Janvrot en tant que Président de Nature Centre (1997-2014) (dont à l'occasion de l'inauguration du SIRFF (Système d'Information Régional sur la Faune et la Flore) et inauguration de l'observatoire régional de la biodiversité).

Documentation produite par Nature Centre – FNE CVL :

Livre Blanc (1997) ;

Lettres d'informations FNE CVL ;

Historiques de la FRAPEC - Nature Centre (2008).

Dates extrêmes	1980 – 2017
-----------------------	-------------

Métrage linéaire conservé	Environ 10,0 ml.
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné (comprends notamment les comptes rendus des Assemblées générales (2010-2017), des vidéos et des publications, disponibles sur le site de l'association)
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Bon état de conservation des archives, situées dans un environnement sain, malgré le manque d'espace de stockage. La plupart des documents disposent d'un conditionnement.
Localisation physique	3 rue de la Lionne 45000 ORLÉANS
Modalités d'accès	Sur demande : Courriel : contact@fne-centrevalde Loire.org Tél. : 02.38.62.78.57

Loiret Nature Environnement (LNE)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Loiret Nature Environnement.
1.3. Autres formes du nom	LNE, anciennement Naturalistes Orléanais, anciennement Naturalistes Orléanais et de la Loire Moyenne.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1946 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>L'Association est créée en 1945 par quelques enseignants (instituteurs, professeurs de sciences naturelles) amoureux de la nature. L'objectif est alors d'organiser des sorties de groupes pour mieux faire connaître et aimer le pays orléanais à travers les sciences naturelles. Le 24 janvier 1946, elle est déclarée à la préfecture d'Orléans sous le nom de Les Naturalistes Orléanais. Le Siège social est alors au musée d'histoire naturelle, à Orléans. L'association a pour objectif de faire connaître l'Orléanais, y développer le goût des sciences naturelles et faciliter les études des spécialistes de ces sciences.</p> <p>Paul Sougy est le premier président, Roger Gauthier le secrétaire et Bernard Perroneau le trésorier. Les autres membres fondateurs sont Jean Avezard et Lucien Fardet. Maurice Genevoix est le Président d'honneur.</p> <p>Dans les années 1950, l'association dont le siège social est situé au Muséum de Sciences naturelles d'Orléans se structure peu à peu en diverses sections spécialisées qui ne prendront leur essor que quelques années plus tard : Botanique, Mycologie, Entomologie, Ornithologie, Archéologie, Géologie, Spéléologie, Histoire & Géographie locales sont les disciplines étudiées à cette époque. Les Naturalistes Orléanais reçoivent l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire.</p> <p>En 1962, l'association crée la Station ornithologique de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin avec un encadrement bénévole quasi-permanent en la personne de François Larigauderie. Toujours dans les années 1960, le Muséum de Sciences naturelles accueille pour la première fois en 1966 le salon du champignon qui existe depuis 10 ans. L'année suivante une salle Roger Gauthier est inaugurée le 14 janvier par le maire d'Orléans Roger Secrétain.</p> <p>Dans les années 1970, la notion de protection de la nature prend de l'importance dans les esprits des adhérents de l'Association, au point d'ajouter le sous-titre «Association pour l'Étude des Sciences Naturelles et la Protection de la Nature en Région Centre». Ce caractère régional se perdra peu à peu avec l'apparition de plusieurs Sociétés d'Étude et</p>

de Protection de la Nature dans d'autres départements de la région.

Un concours annuel de photographies de Sciences naturelles voit le jour avec la collaboration du Photo-cin-club orléanais.

A l'initiative de François Larigauderie et du président de l'association, Michel Rivière, est créée en 1975 la première réserve naturelle nationale pour la Région Centre. La réserve de l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin sur la Loire fait alors l'objet d'une convention de gestion et d'animation (convention entre l'État, le Conseil Général du Loiret et les Naturalistes Orléanais). Cela permet l'embauche d'un premier salarié (François Larigauderie) chargé de la gestion, de l'animation et de la surveillance de la Réserve ainsi que de l'animation sur les bases de loisirs dépendant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Le site de la « station ornithologique » de la réserve naturelle accueille alors de nombreux élèves et étudiants et devient aussi un lieu de formation pour les passionnés de nature. En 1977, ses responsables présentent un travail d'étude de recherche mené depuis les années 1960 sous la houlette du Muséum d'Histoire Naturelle National de Paris. Plus de 200 000 oiseaux ont été bagués à Saint-Mesmin, près d'un million de données biométriques ont été recueillies et les 3 000 « reprises » effectuées ont prouvé les grandes distances parcourues par les oiseaux visiteurs de l'Oural à l'Afrique du Sud.

En 1978, l'association reçoit du Ministère de l'Environnement son agrément au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur la Protection de la Nature. Un groupe mammalogie est créé et fournit un travail important de réflexion en cette période de rage vulpine suivi de la réalisation d'une exposition et de la publication d'un numéro spécial de la revue de l'association.

Dans la première moitié des années 1980, les objectifs de l'association sont redéfinis. L'assemblée générale extraordinaire de 1980 décide de développer les activités de protection et de sensibilisation à l'Environnement et de se doter de moyens tant matériels qu'humains. L'association participe notamment à l'élaboration du livre blanc sur l'Environnement. De nombreuses actions de protection de la faune sauvage sont initiées par les adhérents notamment en faveur des sternes et des rapaces. Le balbuzard pêcheur effectue son retour naturel en forêt d'Orléans. Les ornithologues de l'association s'impliquent fortement pour surveiller le site de nidification. En parallèle, sont créés un groupe herpétologique qui entreprend le premier inventaire de l'herpétofaune du Loiret ainsi qu'un groupe de réflexion sur les cervidés. Un nouvel outil audiovisuel sur le thème du recyclage, des huiles usagées et du papier est également créé.

L'association est aussi déjà représentée dans beaucoup de commissions consultatives préfectorales (commission des sites, des carrières, plan de chasse...). Au début de la décennie le Préfet signe les premiers « arrêtés de biotope »

officialisant la protection de plusieurs zones sensibles : l'une au confluent Loire/Loiret, à la Pointe de Courpain ; l'autre pour préserver une héronnière à Ouvrouer-les-Champs. Quatre nouveaux arrêtés préfectoraux de protection de biotope permettent de préserver des sites de nidification des sternes en Loire.

Sous l'impulsion des Naturalistes Orléanais, la Fédération Régionale des Associations de Protection de l'Environnement du Centre (la FRAPEC, aujourd'hui *France Nature Environnement Centre-Val de Loire*) est créée et organise un premier colloque sur la Loire et son aménagement.

En raison de l'accroissement des activités de l'association celle-ci est alors contrainte de se réorganiser. Cela se traduit par l'embauche de salariés. Le siège social doit également déménager dans un bâtiment préfabriqué situé à l'arrière du Muséum pour cause de travaux d'extension et de modernisation du Musée.

En 1986-1987, après une souscription lancée auprès des adhérents, les Naturalistes Orléanais décident d'acheter un immeuble à Orléans afin de créer la première maison de la nature et de l'environnement (MNE). Cette première MNE est inaugurée en mars 1987, Année Européenne de l'Environnement. Elle est sise au n° 96 rue du Faubourg Saint-Vincent à Orléans.

La catastrophe de Tchernobyl amène à réfléchir sur la question du risque nucléaire. C'est pourquoi l'association décide en 1987 de parrainer la création de l'A.C.I.R.A.D. Centre, organe indépendant spécialisé dans le domaine du nucléaire. La même année est créé un poste de conservateur de la Réserve Naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin qui sera confié à Michel Chantereau. Un premier plan de gestion est alors rédigé puis validé par le comité de gestion réuni par le préfet du Loiret.

Toujours en 1987, l'assemblée générale décide d'ajouter les mots « *et de la Loire moyenne* » au nom de l'association.

A la fin de la décennie 1980, la présence de l'association est toujours plus grande sur le front des débats sur les grands problèmes d'environnement (autoroutes, élimination des déchets, aménagement de la Loire...). Elle est également représentée à la commission départementale d'hygiène et rédige la Charte départementale des Usagers de la Loire qui est signée par de nombreux élus locaux et des associations. Un premier contrat d'étude est aussi passé avec la ville d'Orléans, tandis que la barre des 10 000 enfants ayant bénéficié des actions de sensibilisation par les animateurs professionnels de l'association est franchie.

Au début des années 1990, la première MNE étant devenue trop petite, le Conseil d'administration décide d'acheter une maison plus grande dotée d'un jardin. Les adhérents aident au financement de cette acquisition. L'aménagement de bureaux, de la boutique, de la salle d'exposition et du jardin ont demandé des milliers d'heures de travail à un noyau de

bénévoles. C'est également avec le soutien d'entreprises mécènes que la nouvelle MNE devient opérationnelle et identifiable au 64 route d'Olivet à Orléans. Jean-Louis Pratz devient en même temps le premier directeur des naturalistes Orléanais, grâce au Fonds Régional pour l'Emploi. L'équipe des permanents s'étoffe quant à elle régulièrement et le centre d'information et de documentation sur la nature voit le jour grâce à l'obtention d'un Contrat Vert avec le Conseil Régional.

En 1994, la Maison de la Nature et de l'Environnement est inaugurée en présence de Théodore Monod.

En 1996, l'extension du périmètre de protection de la Réserve Naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin est approuvée par le Préfet du Loiret après plusieurs années d'instruction.

Entre 1997 et 1999, l'activité d'animation se diversifie avec une approche sur le thème du jardin grâce à l'embauche d'une animatrice permettant l'ouverture et la réorganisation progressive des 600 m² du jardin pédagogique de la MNE. Un premier catalogue des animations, édité dans le cadre d'un Contrat Vert avec le Conseil Régional, est diffusé dans tous les établissements scolaires du Loiret. L'association soutient ou organise également des activités périscolaires et mène des actions de sensibilisation auprès des scolaires, notamment sur les thèmes de l'eau, de l'air et de l'énergie et de l'élimination des déchets. Par exemple, les Naturalistes Orléanais rencontrent un grand succès lors du dixième concours scolaire lancé auprès de toutes les écoles primaires du Loiret sur le thème l'eau (cent soixante classes du département participantes). Une exposition à la MNE, présentant les réalisations des classes, couronne l'opération avec succès.

En parallèle, l'association poursuit sa professionnalisation avec des recrutements, dont celui de trois médiateurs environnement en contrat emplois jeunes qui viennent peu à peu remplacer les objecteurs de conscience. Le niveau de qualification de ces nouveaux professionnels permet de répondre aux attentes des adhérents et des partenaires de façon plus efficace et plus spécialisée.

En 2000, un important travail préparatoire est engagé à la demande du Ministère de l'Environnement pour étudier un agrandissement conséquent de la Réserve Naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Au printemps 2001, une caméra vidéo est mise en service sur l'un des très rares sites de reproduction du Balbuzard pêcheur de France.

En 2002, l'association adopte la Convention Collective Nationale de l'Animation socioculturelle, mais l'association se retrouve en difficulté pour pérenniser ses emplois après l'abandon par l'État du système d'aide à l'emploi jeune.

En 2003, pour la première fois, et pour être en conformité avec la loi, un commissaire aux comptes a été appelé. En

parallèle l'association mène plusieurs études collaboratives sur des sujets tels que le peuplier noir et l'éolien.

En 2004, la MNE devient l'un des pôles de distribution des paniers bio, opération initiée par l'association « Les Jardins de Cocagne ».

En 2005, le site internet est créé tandis que les derniers restes de la station ornithologique de la rue Deffier à Saint-Pryvé-Saint Mesmin sont retirés du terrain.

En 2006, se lance l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages » qui a pour but d'impliquer les communes dans la réduction de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics. Elle est le fruit du travail collaboratif entre un groupe de bénévoles de l'association, la FREDON et les Jardiniers de France. La même année est créée la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Saint-Mesmin, résultat de huit années de travail. La RNN n°26 protège et gère un tronçon de 7,5 kilomètres de Loire, principalement sur le Domaine Public Fluvial et s'étend sur 263 hectares. Elle touche désormais six communes : Saint Pryvé-Saint-Mesmin, Mareau-aux-Prés, La-Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Ay, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Olivet.

En 2007, l'Assemblée Générale extraordinaire dote les Naturalistes Orléanais et de la Loire moyenne de nouveaux statuts et entérine le changement de nom et de logo de l'association qui désormais s'appelle : Loiret Nature Environnement (LNE) et adopte le Hérisson comme logo. Ces changements symboliques sont destinés à marquer l'affiliation de LNE à France Nature Environnement et à Nature Centre.

En 2008, l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages » connaît un tournant avec la signature de la charte par la ville d'Orléans. En parallèle, la rénovation de la MNE est engagée pour être plus respectueuse de l'environnement et pour des raisons de mise aux normes « zone inondable ».

En 2009, en droite ligne de l'opération Objectif Zéro Pesticide qui voit la signature de sept nouvelles communes, deux nouvelles opérations sont lancées : opérations : « Mon jardin au naturel », « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » qui consistent à accompagner les enseignes de l'Agglomération d'Orléans vendant des produits phytosanitaires vers les alternatives et à initier un changement de comportements des jardiniers amateurs. L'opération « Pull-Over Plus » destinée à engager les écoles et mairies à réduire significativement leurs émissions de gaz à effet de serre et à adopter des gestes écocitoyens est également lancée la même année. L'année 2009 voit également se dérouler la première édition de la fête de la Réserve Naturelle de Saint-Mesmin.

En 2010, la Maison de la Nature et de l'Environnement fête ses 20 ans en présence notamment d'élus dont la vice-présidente de la Région, Pascale Rossler. L'opération Objectif zéro pesticide est quant à elle régionalisée par la fédération Nature Centre. Dans le même temps s'opère un

regroupement des 3 opérations « Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages », « jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » et « Mon jardin au naturel » sous l'appellation : « Pesticides, comment s'en passer ? ». Le projet de « transmission d'images » du nid de balbuzard de l'étang du Ravoir au Muséum d'Orléans se concrétise également la même année.

En 2011, l'association cherche à se renforcer sur la question des inventaires relatifs aux espèces et des territoires peu connus par la pérennisation d'un second poste de chargé d'étude et par le soutien de la Région Centre. LNE lance aussi l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » avec pour point d'orgue l'organisation d'un week-end Portes-ouvertes dans 24 jardins sur 15 communes.

En 2012-2013, démarre un Inventaire de la biodiversité communale sur la commune d'Ingré tandis que le programme Val Mares dans le pays Loire-Beauce se termine par l'inauguration de l'exposition photographique « Zoom sur la mare » et la finalisation du Circuit des mares dans le pays. En 2013 se déroule le colloque international sur le balbuzard pêcheur qui est organisé par le Muséum d'Orléans, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et Loiret Nature Environnement. Les actions pédagogiques de l'association bénéficient également de la création de nouveaux outils, dont celui de « la malle aux herbes folles » qui est un outil mobile destiné à l'acceptation des herbes sauvages par les habitants des communes signataires. L'année 2013 est également marquée par l'arrivée officielle de la Loutre dans la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin.

En 2014, les bénévoles du centre de documentation de la M.N.E. se lancent dans l'informatisation de la photothèque qui contient plus de 30 000 clichés.

En 2015, l'association participe au lancement de la base de données régionale SIRFF (Système d'information régional sur la faune et la flore), rendant accessible en ligne la nouvelle base de données naturalistes de LNE. L'association se voit également reconduire la gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin pour 5 ans après validation du nouveau Plan de gestion de celle-ci. En parallèle est créé un nouveau sentier de découverte à la réserve naturelle sur le site de Micy. LNE participe à la COP 21 de Paris par l'intermédiaire du témoignage vidéo de Didier Papet Président de l'association sur les opérations de développement durable menées conjointement avec la ville d'Orléans. L'animation du Plan Régional d'Action « Pélobate brun » est confiée par la DREAL (Direction régionale de l'Environnement), confirmant ainsi l'importance des stations à pélobates à l'orée de la Sologne du Loiret.

En 2016, le site du Ravoir est visité par la secrétaire d'état Barbara Pompili lors de la signature d'un engagement des différents partenaires (ONF, RTE, ville d'Orléans, LNE...) pour la relance du projet de caméra sur le nid de Balbuzard pêcheur avec transmission des images par internet et animations autour de cet oiseau emblématique. L'année est également marquée par les 70 ans de LNE qui voit la ré-

	édition du livre de Jacques Baillon <i>Faune sauvage des temps jadis – Orléanais, Beauce, Sologne, Gâtinais</i> [...] dans lequel est inclus un cahier spécial « Historique de l'association » illustré de photos issues des archives de l'association.
2.3. Lieu	Maison de la nature et de l'environnement 64, route d'Olivet 45 000 Orléans
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901, inscrite au journal officiel en date du 24 janvier 1946.
2.5. Fonctions et activités	<p>A l'origine une société de naturalistes, Loiret Nature Environnement est désormais pluridisciplinaire. L'association mène principalement des projets d'éducation et de sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement ainsi que des inventaires, suivis scientifiques et des diagnostics « biodiversité » sur les exploitations agricoles.</p> <p>Selon ses statuts, LNE a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'étudier et de protéger les milieux naturels, dans une perspective de léguer une nature préservée aux générations futures ; • De veiller et de participer activement à la préservation de la faune, de la flore et des sites nécessaires à la conservation de celles-ci ; • d'œuvrer dans un souci d'éducation à l'environnement de tous publics par une vulgarisation scientifique rigoureuse s'appuyant sur les recherches en cours ; • de participer au débat public auprès des institutions locales, départementales, régionales ou nationales ; • d'engager toute action visant à réduire les impacts néfastes de l'homme sur son environnement. <p>Les principales actions de LNE dans le département du Loiret sont donc les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître pour mieux préserver • Éduquer à l'environnement pour sensibiliser un large public • Agir pour plus d'éco-citoyenneté <p>Loiret Nature environnement faisait paraître jusqu'en 2005 un Bulletin, remplacé depuis par des lettres d'information. Elle crée également de nombreux documents de sensibilisation et des outils pédagogiques.</p> <p>Loiret Nature Environnement dispose également de plusieurs agréments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection de la nature (au titre de loi de 1976) • Habilitation à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives départementales

	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunesse et éducation populaire • Association éducative complémentaire de l'enseignement public (local, départemental et académique) • Formation continue • Code de l'Urbanisme <p>Loiret Nature Environnement est gestionnaire d'une réserve naturelle nationale depuis 1975 : la Réserve Naturelle de Saint Mesmin.</p>
2.6. Textes de référence	<p>Les statuts complets sont accessibles sur le site de l'association à l'adresse suivante :</p> <p>http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Loiret_Nature_Environnement/Pr%C3%A9sentation/statut-lne.pdf</p>
2.7 Organisation interne	<p>LNE est formée par des bénévoles et des salariés.</p> <p>Un Conseil d'administration est élu chaque année par l'Assemblée générale. Il est actuellement de 15 membres qui se réunissent tous les trimestres à la Maison de la Nature et de l'Environnement d'Orléans. Ils discutent de l'ensemble des activités et préoccupations de l'association et approuvent les projets portés par celle-ci.</p> <p>Issu du Conseil d'Administration, le bureau se réunit régulièrement à la Maison de la Nature et de l'Environnement d'Orléans.</p> <p>L'équipe salariée est quant à elle composée de 14 membres et se divise entre l'administration générale de l'association et 4 pôles (réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, pôle animations, pôle inventaire et expertises, pôle projets : zéro pesticides et développement durable).</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Associations et organismes privés : Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Graine Centre, France Nature Environnement (FNE), Réserves Naturelles de France, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la région Centre (FREDON)...</p> <p>Organismes publics : Office national des forêts (ONF), ONCFS, Agence française pour la biodiversité (AFB), communes.</p>
3.2. Type de relations	Loiret Nature Environnement est membre de France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire.
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Mars 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Didier Papet (actuel vice-président de LNE) Site de l'association : http://www.loiret-nature-environnement.org/

Présentation du contenu conservé par Loiret Nature Environnement (LNE) :

Création :

Pièces isolées (1945 - décennie 1950).

Administration et composition :

Dossiers préparatoires d'Assemblées Générales ;

Bureau : dont comptes-rendus de bureaux (1993-1999) ;

Dossiers de l'inauguration Maison de la Nature (avec invitations) (1994) ;

Relations avec le Muséum d'Histoire Naturel d'Orléans (années 1970).

Comptabilité :

Facturiers, salaires.

Fonctionnement et activités :

Feuilles mensuelles d'activités (vers 1958- années 1980) ;

Programmes des conférences ;

Fiches d'observations ;

Études et suivi sur les balbuzards (avec cahiers de terrain (1984- 1994)) ;

Analyses (vers années 1970) ;

Dossiers de suivi des communes concernant principalement le projet « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » ;

Dossiers thématiques : dont chasse, pollution, mycologie, entomologie, faune (loups, lynx, loutres, castors, balbuzards...) ;

Concours scolaires ;

Expositions (vers décennie 1980-2017) : affiches, panneaux (dont cinquantenaire de LNE), photographies ;

Consultations relatives aux enquêtes publiques du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) (2012-2015) ;

Archives de la réserve naturelle de Saint-Mesmin (doubles) (5ml) : plans de gestion de la RN, cadastre, POS, , commission animation (documentation), recensements d'oiseaux.

Documentation :

Revue. - Bulletin *Les naturalistes orléanais*, *Loiret Nature* (1945-2017) : « première édition » avril (1945-1957), nouvelle édition (1958-2005) ; lettres d'information¹⁰² ; collections

¹⁰² Les lettres d'informations de LNE ont remplacé les bulletins. Elles sont au nombre de trois par année et accessibles sur le site de l'association.

de bulletins reçues de sociétés savantes et d'associations scientifiques et de protection de la nature et de l'environnement (dont *Gazette de Loir-et-Cher*, *Perche Nature*, *bulletin climatologique du Loiret*, *Courrier de la nature*, *Salamandre*, *Loire et ses terroirs*, *Société géologique de France*) (environ 25,0 ml) ;

Revues de presse sur la thématique de la nature et de l'environnement ; coupures de presse ;

Études ;

Cartes géologiques ;

Textes législatifs (dont Natura 2000) ;

Plaquettes de l'association ;

Diapositifs et photographies concernant principalement la faune et la flore locale en lien avec l'activité naturaliste de l'association.

Varia :

Outils pédagogiques ;

Documents de protection de la nature donnés par Roger Gauthier (années 1970).

Dates extrêmes	1945-2005
Métrage linéaire conservé	Environ 130 ml
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné, dont : bulletins des Naturalistes Orléanais numérisés 1965-2004, diaporama de plus de 200 photographies numérisés relatif aux 70 ans de LNE disponible sur le site de l'association.
Accroissement	Non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Fonds majoritairement non classé avec conditionnement en boîte archives cartonnées dans un environnement sain. Classement documentaire pour les ouvrages de la bibliothèque.
Localisation physique	Maison de la Nature et de l'environnement 64 route d'Olivet 45 000 Orléans
Modalités d'accès	Accueil de chercheurs sur demande à la Maison de la Nature.

Association MARDIÉVAL

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Mardiéval
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1972 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Mardiéval est à l'origine une association créée en 1972 sous le nom « d'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la Commune de Mardié ».</p> <p>Tombée progressivement en sommeil, l'association est relancée en 1996 pour réagir au projet de grand contournement d'Orléans et d'un second pont sur la Loire près de Jargeau. Ce projet de déviation routière, notamment défendu par le cabinet d'avocat de Corinne Lepage, s'inscrit dans le cadre des politiques d'aménagement de l'agglomération orléanaise débuté en 1974 avec l'adoption d'un SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Quant au projet de construction d'un second pont à proximité de Jargeau, il a pour objectif de dévier le trafic hors du bourg de la commune. La première intention était de le construire à proximité de « Chenailles » à l'ouest de Jargeau. L'idée est rapidement abandonnée pour le choix de la commune de Mardié au cœur de la « ceinture verte » ou « coupure verte » d'Orléans. Partant d'un besoin de défendre le patrimoine communal et la tranquillité du village, des habitants de Mardié en sont venus à prendre conscience de la valeur inestimable du patrimoine naturel et paysager ligérien local. Ils se sont alors réunis au sein de « l'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la Commune de Mardié » afin de le protéger contre ce projet routier. L'association, disposant alors des statuts pour mener une action en justice entama alors une procédure qui fut par la suite déboutée.</p> <p>Le projet de déviation et de pont sur la Loire se poursuit dès lors. Vers 2002, un collectif de défense contre le grand contournement d'Orléans est alors créé. Il permet alors aux différentes associations de protection de l'espace ligérien autour de l'agglomération orléanaise (dont « Mauves Vivantes ») de coordonner leurs actions lors de l'enquête publique. En 2004, des études sont lancées pour la construction du pont de Mardié, puis le début des travaux est annoncé pour 2006.</p> <p>Malgré un premier échec, « l'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la Commune de Mardié » est rebaptisée en septembre 2006 MARDIÉVAL et ses statuts sont sensiblement rénovés. Le VAL de ce nouveau nom évoque à la fois le Val de Loire, auquel appartient la commune de Mardié, et la notion de valorisation qui doit prendre le pas sur celle de défense, laquelle avait prévalu dans le passé. Cette évolution traduit également la prise de conscience de l'importance des enjeux de la</p>

valorisation comme ceux de la préservation du cadre de vie et de l'environnement, dans une dimension collective, et des besoins d'initiatives offensives et défensives, de stratégies, d'organisation et de communication nécessaires pour atteindre les objectifs de l'association.

En 2009, l'association est marquée par le retrait pour cause de maladie de son Président, Yves de la Martinière qui décède la même année.

Suite aux actions menées, les travaux de construction du pont sont retardés. En parallèle, Mardiéval s'implique contre un projet de carrière de soixante hectares (la carrière de « l'étang ») en soutenant l'action en justice entreprise par la commune de Mardié. Tout en faisant toujours front contre ces projets menaçants, l'association développe un certain nombre d'initiatives en faveur de la valorisation et de la protection du Patrimoine ligérien. En 2010, Yann Arthus-Bertrand vient soutenir l'action de Mardiéval en parrainant les deux premiers Balbuzards pêcheurs nés sur une aire que l'association a installée à Mardié. La même année, un blog est lancé, devenu par la suite [Loire & biodiversité](#) afin d'illustrer l'exceptionnelle biodiversité que l'on peut rencontrer près de la Loire à Mardié, et plus largement dans le Val de Loire du Loiret.

En 2014, Mardiéval redéfinit ses statuts. L'année suivante un nouveau collectif dénommé « La Loire vivra » est fondé. Incluant l'association ainsi que Mauves Vivantes, il a pour objectif de se coordonner contre le projet de contournement est d'Orléans qui redémarre.

Durant l'automne 2015, une webcam filmant le nid des Balbuzards pêcheurs est installée par l'association.

En mars 2016, l'association lance le site [BalbuCam](#) qui permet de suivre chaque année la saison de reproduction du balbuzard pêcheur, un rare rapace migrateur piscivore. Cette initiative au budget relativement modeste (investissement 3 500 euros) rencontre un important succès (60 000 visiteurs passionnés ayant ouvert 400 000 sessions en 2017).

La même année se déroule l'enquête publique relative au pont de Mardié. Dans ce cadre, Mardiéval dépose un dossier de 40 pages parmi 2200 autres (1600 défavorables au projet, 600 favorables). À la fin de l'année, la déclaration d'utilité publique (DUP) est adoptée. L'association engage alors un recours devant le tribunal administratif, tandis que 10 hectares de bois sont défrichés et qu'un Partenariat Public Privé est mis en place à l'initiative du Conseil départemental du Loiret.

Afin de poursuivre son action en justice Mardiéval, doit faire appel aux dons en 2017 et collecte 15 000 euros (l'objectif était de 10 000 euros).

En septembre 2018, un nouvel arrêté pris par la préfecture du Loiret permet la reprise des travaux de déboisement liés au projet de déviation. Mardiéval entreprend alors avec le concours de France Nature Environnement Centre – Val de Loire de déposer un nouveau recours au Tribunal administratif. Le mois suivant, le Conseil d'État rend une

	décision défavorable à la commune au sujet de l'exploitation du site de « l'Étang » par l'entreprise « Ligérienne Granulats SA ».
2.3. Lieu	Siège social (adresse postale) : Mairie de Mardié 105, rue Maurice Robillard 45430 Mardié
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Mardiéval est association Loi 1901 de protection de la nature et de l'environnement de la commune de Mardié et plus largement dans le Val de Loire du département du Loiret.</p> <p>Selon ses statuts, elle a pour buts :</p> <p>« a. D'assurer aux habitants un cadre de vie équilibré et sain. De contribuer au respect et à l'amélioration de la qualité de la biodiversité et des paysages. De contribuer à la connaissance et à la valorisation des milieux, et à l'éducation à l'environnement.</p> <p>b. De protéger ces territoires et leurs patrimoines naturels et urbains, face à toute menace, contre toute atteinte d'où qu'elle vienne et de quelque nature qu'elle soit ; notamment à l'occasion de tout plan d'ensemble, de tout programme et/ou de tout projet d'infrastructure, d'aménagement ou d'urbanisme public ou privé.</p> <p>c. A ces occasions, le cas échéant, de défendre les intérêts légitimes des habitants de ces territoires. Et/ou de contribuer à la sauvegarde des droits de ses membres, ou de tiers concernés, face à toute collectivité ou de tout organisme public ou privé.</p> <p>Les solidarités pourront amener l'association à soutenir des actions hors de son territoire d'élection. »¹⁰³</p> <p>Plus précisément, Mardiéval a pour principales activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La défense et la protection du patrimoine naturel de Mardié et plus largement du milieu ligérien, partie intégrante du Patrimoine Mondial de l'Humanité désigné par l'UNESCO, et qui est classé par l'Europe Zone de Protection Spéciale Natura 2000, au titre de la directive Oiseaux, et Site d'importance communautaire au titre de la directive Habitats : <p>En conséquence, Mardiéval lutte contre le projet de déviation routière d'Orléans incluant le projet de construction d'un pont traversant la Loire au cœur de la « ceinture verte » ou « coupure verte » d'Orléans dans la commune de Mardié, et contre le projet de carrière sur le site de « l'Étang ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le partage de la connaissance par l'inventaire de la

103 Extrait de l'article II des statuts modifiés du 17 octobre 2014.

	<p>très riche biodiversité locale (avec notamment plus de cent trente espèces d'oiseaux sauvages tels que balbuzards pêcheur, plus de trente espèces d'Odonates, castors, loutres...) et sa diffusion sous forme d'inventaire photographique vivant et observations naturalistes faites sur le site/blog Loire & biodiversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La valorisation du patrimoine ligérien et la restauration de sa biodiversité : <p>L'association participe et soutient des actions menées par la commune de Mardié pour ouvrir le milieu naturel au public tout en le respectant. Les rives de Loire ont ainsi accueilli de plus en plus d'activités de randonnées et de loisirs « verts ». De plus, l'association a lancé depuis 2016 l'initiative du suivi de la saison de reproduction du balbuzard pêcheur « balbucam » grâce à l'installation d'une plate-forme dédiée au rapace et d'une caméra. Depuis cette opération, Mardiéval organise une fête annuelle dénommée « balbufête ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'éducation et la sensibilisation à l'environnement, principalement à destination du public scolaire.
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Mardiéval se réunit en Assemblée générale une fois par an. Elle dispose d'un conseil d'administration qui se réunit en principe tous les mois, ou sur convocation expresse du Président.</p> <p>L'association se compose d'un Bureau, dont les principaux membres sont actuellement Jean-Marie Salomon (Président), Sylvie-David Rousseau (Vice-Présidente, également membre d'une association luttant contre un projet de déviation à Sully-sur-Loire), Thierry Solé (également Conseiller départemental EELV de l'arrondissement de Chécy), Sylvie Boyon (Secrétaire), Sylvette Beziat, Jérôme Lamour (se consacre au projet balbucam).</p> <p>Mardiéval compte également environ 200 à 250 adhérents, dont une dizaine de bénévoles actifs.</p> <p>L'association ne dispose d'aucun salarié.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Mardiéval entretient principalement les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Membre de la fédération France Nature Environnement Centre – Val de Loire (FNE cvl) depuis 2012. - Actions communes avec les associations membres du réseau FNE cvl (notamment avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire dans le cadre d'activités naturalistes et avec l'association Mauves Vivantes dans le

	<p>cadre des luttes de protection du Val de Loire).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ami de la fondation de Yann Arthus-Bertrand (parrainage des deux premiers Balbuzards pêcheurs nés sur une aire que l'association a installée à Mardié). - Actions communes avec la commune de Mardié dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la commune. - En contact avec le conseiller général Europe Ecologie Les Verts de Chécy, Thierry Soler (soutien contre le projet de contournement d'Orléans).
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	<p>Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval.</p> <p>Site de l'association : http://le-castor-enerve.fr/ <i>Site d'observation du Balbuzard pêcheur :</i> http://www.balbucam.fr/fr/accueil/ Site de valorisation du patrimoine naturel ligérien : http://www.loire-et-biodiversite.com/</p>

Présentation du contenu conservé par Mardiéval :

Administration et composition :

Assemblée générale : comptes rendus de séances ;

Activités de trésorerie : comptes rendus.

Fonctionnement et activités :

Actions entreprises par Mardiéval contre la déviation d'Orléans à Mardié et la construction du pont.- Recours en justice ; dossier relatif à l'enquête publique ; réception aux commissions plénières au Parlement Européen ; pièces annexes ; plans ; copies des études d'impact ; participation à la commission permanente du Conseil départemental du Loiret ;

Communiqués de presse ;

Sorties avec le public scolaire : plaquettes ;

« Balbucam » (2015-2017) : projet (2015), documents de communication ;

« Balbufêtes » : signalétique, affiches ;

Contre inventaire naturaliste site Natura 2000 de Mardié est (2006-2007) ;

Projet Mardié-Loire pour la création d'un observatoire et mise en valeur de la propriété ;

Recours contre la carrière de l'étang (2011-2017) ;

Dossier groupe Pandions (sur étude du balbuzard) ;

Actions diverses ;

Relations avec France Nature Environnement Centre – Val de Loire.

Documentation :

Publications de Mardiéval. - « BalbuCam la lettre » (2015-2018), « La lettre du Castor » (format recto verso ou 4 pages) (2006-2018), plaquettes de l'association, « La Fiche du Castor » sur différents thèmes, tracts ;

Panneaux d'exposition.

Varia :

Archives de l'ancienne présidence (1994-2005) (2,50 ml) concernant principalement le dossier « Grand contournement d'Orléans » (avec pétition, documentation et études, délibérations du Conseil Général du Loiret, conférences de presse, coupures de presse, correspondance).

Dates extrêmes	1994 - 2018
Métrage linéaire conservé	Environ 4,80 ml.
Stockage bureautique conservé	Volume estimé à 18,6 Go. Classement chronologique des documents. Classification des données, dont : -Courriers ; -Carnets d'adresses ; -Dossier « agir contre le pont » et la déviation d'Orléans (avec communication, contentieux, documentation) (9 Go) ; -Photographies classées chronologiquement et par espèce ; -Publications de l'association en format numérique. À noter que les « Lettres du Castor » sont disponibles sur le site de l'association en format .doc ou en .pdf.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Bon état de conservation des archives dans un environnement sain. Les archives les plus anciennes sont conservées dans des boîtes dédiées. Les archives courantes sont quant à elles classées dans des dossiers.
Localisation physique	Au domicile de Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval, à Mardié.
Modalités d'accès	Sur demande auprès de Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval : Courriel : jean-ma.salomon@wanadoo.fr Tél. : 06.08.70.67.37

Annexes

Table des annexes

- 1 – Fiche « producteur »
- 2 – Fiche « état des fonds »
- 3 – Plan de classement des archives d'associations
- 4 – Plan de classement des archives des personnalités de la protection de la nature et de l'environnement
- 5 – Notice de sensibilisation à l'archivage
- 6 – Tableau de gestion simplifié
- 7 – Modèle d'une lettre d'intention de don (contrat de don)
- 8 – Modèle d'un contrat de dépôt
- 9 - Modèle-type de convention AHPNE – association

Annexe 1 – La fiche « producteur »

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	
1.2. Forme autorisée du nom	
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	
2.2. Histoire	
2.3. Lieu	
2.4. Statuts juridiques	
2.5. Fonctions et activités	
2.6. Textes de référence	
2.7 Organisation interne	
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	
3.2. Type de relations	
4. Zone du contrôle	
4.1. Identification de la notice d'autorité	
4.2. Règles ou conventions	
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	
4.7. Langue(s) et écriture(s)	
4.8. Sources	

Annexe 2 – La fiche « état des fonds »

Dates extrêmes	
Métrage linéaire conservé	
Stockage bureautique conservé	
Accroissement	
Mode de classement et état de conservation.	
Localisation physique	
Modalités d'accès	

Annexe 3 – Plan de classement des archives d'associations

1. CRÉATION

Cette partie concerne tout ce qui peut renseigner sur la création de l'association.

On y trouve, par exemple :

- les statuts,
- le règlement intérieur,
- la déclaration de création,
- la reconnaissance d'utilité publique.

2. ADMINISTRATION ET COMPOSITION

Cette partie regroupe tout ce qui concerne l'administratif ainsi que le fonctionnement de l'association :

- les comptes rendus d'assemblée générale,
- les comptes rendus du conseil d'administration,
- tout ce qui concerne le bureau,
- les relations avec les autorités publiques et autres associations,
- le recrutement des membres,
- les adhésions,
- les dossiers des membres,
- les démissions.

3. CORRESPONDANCE

Cette partie concerne tous les échanges de courriers ou de courriels avec les divers interlocuteurs de l'association.

4. COMPTABILITÉ

- les grands livres, les comptes de résultat,
- les journaux de banque,
- les journaux de recette et de dépenses,
- les historiques de comptes, les pièces justificatifs de comptes et de convention pour le financement de l'association.

5. ACTIVITÉS

Dans cette partie, on trouve tous les documents en rapport avec les actions de l'association, classés soit en grands thèmes, si l'association a plusieurs champs d'actions (une partie scientifique, une partie pédagogique, une partie communication...), soit par ordre chronologique.

6. DISSOLUTION

Comptes rendus d'assemblée générale extraordinaire, récépissé de dissolution, contrats de dévolution

7. DOCUMENTATION

Dans cette partie, on trouve, on trouve tous les documents tels que :

- des documents ou plaquettes de l'association ou autre,
- des articles de presse
- des ouvrages divers,
- des journaux, des affiches, des photographies ou diapos,

Annexe 4 – Plan de classement des archives des personnalités de la protection de la nature et de l'environnement

- **Papiers personnels :**

Documents d'état civil, documents relatifs à la scolarité et à la formation, à la situation militaire, à la carrière (arrêtés de nomination et d'avancement, décorations), documents financiers, biens mobiliers et immobiliers, relations extérieures et familiales, rapports avec les éditeurs et droits d'auteur, carnets d'adresses, agendas, notes...

- **Correspondance générale**

- Courriers envoyés.
- Courriers reçus.

- **Papiers de fonctions**

- privées : engagement à titre individuel, engagement au sein d'une structure associative, carrière professionnelle.
- électives
- publiques ou officielles

- **Œuvres**

Projets, plans, notes, ébauches, fragments, versions successives, manuscrits, dactylogrammes, épreuves, éditions, conférences et colloques, expositions, œuvres (dessins, croquis, publications, photographies...), correspondance, adaptations, critiques...

- **Varia**

Documentation extérieure (publications, coupures de presse...), photographies, diapositives...

Annexe 5 – Notice de sensibilisation à l'archivage

Documents complémentaires :

- Plaquette archives
 - Plan de classement des archives des associations.
 - [Plan de classement numérique](#) téléchargeable sur site Inventaires de l'AHPNE.
 - Tableau de gestion.
- **Définitions.**

Les **archives** sont des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité. (Livre II du Code du Patrimoine)

Les **archives privées** ne sont donc pas des archives produites par un organisme public ou dans le cadre d'une mission de service public.

- **L'utilité d'une bonne gestion des archives.**
 - Pouvoir gérer de manière efficace l'administration de la structure et ainsi éviter une perte de temps.
 - Pouvoir retrouver une information rapidement.
 - Pouvoir apporter des preuves et justifier des droits le cas échéant (en cas de contentieux par exemple).
 - Sauvegarder une mémoire et possibilité de faire des recherches sur l'histoire de l'association.

- **Trier et conserver**

Un tri s'avère nécessaire lors des trois âges de la vie des archives :

- Les **archives courantes** : d'utilité quasi quotidienne, elles sont d'une proximité immédiate ;
- Les **archives intermédiaires** : n'étant plus d'usage courant elles peuvent être conservées un peu plus à l'écart des bureaux ;
- Les **archives définitives** : ne possédant plus qu'une valeur historique, elles peuvent être archivées dans un local à part, ou déposés/données au service d'archives en adéquation (généralement les Archives départementales) pour être conservées et protégés dans des conditions *optimum*.

Un document est donc considéré comme une archive dès sa création. Il est important de procéder à du tri et à du classement de façon régulière, afin de ne pas laisser s'installer le vrac, de gagner un temps et une place considérable et d'assurer la bonne conservation des archives historiques.

Afin d'effectuer le tri, il est nécessaire de se référer au **tableau de gestion des archives** ci-joint en annexe. Ce dernier est un outil, sous la forme d'un tableau qui n'a aucune prétention d'être exhaustif, mais permet de guider et d'apporter des réponses concrètes sur le sort final des archives (élimination ou conservation selon la durée d'utilité administrative et l'intérêt historique).

Les archives qui n'ont plus d'utilité courante peuvent être rangées dans un local si possible, que leur durée d'utilité administrative soit révolue ou non. Elles doivent être conditionnées proprement dans des dossiers et dans des boîtes, et identifiées. Concernant leur classement, il peut être utile d'établir un inventaire afin de gagner du temps pour leur gestion et pour mieux les identifier et les protéger. Un travail d'identification est auparavant nécessaire (cotation, et/ou description du contenu). Pour réaliser cet inventaire, il est conseillé de classer les archives selon des thématiques (fonctionnement, activités, comptabilité, documentation...). Le **plan de classement** ci-joint permet justement de fixer cette organisation des archives.

- **Le don et le dépôt**

Il est possible de donner ou de déposer ses archives à un service d'archives public (Archives nationales, Archives départementales, Archives municipales¹⁰⁴). Le don ou le dépôt permet de garantir la conservation et la protection des archives et donc de conserver une mémoire. De plus, il s'agit d'un moyen de valoriser cette mémoire, car l'accès aux chercheurs est facilité (publications des instruments de recherches en ligne et en version papier, consultations facilitées par la présence des salles de lectures qui garantissent en même temps la sécurité des documents...). De même, des institutions telles que les archives départementales mènent souvent des opérations de valorisation des fonds conservés, telles que des expositions.

- Le **don** est le transfert de la propriété matériel des archives. Le donateur cède cette propriété matérielle, mais n'entraîne pas automatiquement le droit d'auteur qu'il peut détenir (propriété intellectuelle), sauf mention spécifique dans l'acte de donation.
- Le **dépôt** n'entraîne pas le transfert de propriété. Il s'agit d'un contrat par lequel le propriétaire (déposant) confie ses archives à une personne (le dépositaire, en l'occurrence le service d'archives). Le dépositaire accepte de garder et de protéger lesdites archives et s'engage à les restituer au déposant lorsque la demande lui sera faite.

Comme toute archive, la consultation répond à des critères stricts afin de garantir la protection de l'information et des personnes. La mise à disposition des documents auprès des chercheurs est définie en amont avec l'accord de l'association dans le contrat de don ou de versement. Pour les documents qui sont conservés dans les locaux de l'association, l'AHPNE

104 Les services d'Archives municipales sont moins recommandés, car ils ne répondent pas toujours aux critères de conservation.

souhaite qu'ils puissent être accessibles aux chercheurs sur demande. L'opération d'inventaire a donc aussi pour objet de faciliter la connaissance de ces fonds d'archives privés pour les chercheurs et de les leur rendre accessibles.

- **Contacts pour toutes questions ou conseils relatifs à l'archivage**
 - Julien de Gand, archiviste chargé de mission pour l'AHPNE (pour l'année 2018)
degandjulien.ahpne@gmail.com
 - Patrick Cavalié, administrateur de l'AHPNE, chargé de l'activité « Archives »
patrick.cavalié@developpement-durable.gouv.fr
 - Les Archives départementales

Annexe 6 – Tableau de gestion simplifié¹⁰⁵

Existence / création de l'association
<p>Les documents concernant la création de l'association doivent être conservés pendant toute la durée d'existence de l'association. Il est conseillé de les conserver de manière illimitée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Déclaration de l'association (copie du dossier déposé en préfecture)• Récépissé de la déclaration• Copie de la demande d'insertion au des associations et fondations d'entreprise (JOAFE)• Extrait du JOAFE dans lequel a été publiée la déclaration (témoin de parution)• Statuts modifiés par ordre chronologique• Règlements intérieurs modifiés par ordre chronologique• Liste des dirigeants successifs• Liste des membres successifs par ordre chronologique
Fonctionnement de l'association
<p>Les documents relatifs au fonctionnement de l'association sont à conserver au minimum 5 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">• Convocations de l'assemblée générale• Feuilles d'émargement, pouvoirs• Procès-verbaux d'assemblée (conseillé de les conserver de manière illimitée)• Bilan d'activités (conseillé de les conserver de manière illimitée)• Rapports du commissaire aux comptes (conseillé de les conserver de manière illimitée)
Les documents financiers
<p>Les documents financiers doivent être conservés au minimum 10 ans : comptes annuels, livres comptables et pièces justificatives (dont factures).</p> <p>NB : Pour les documents de synthèses tels que les livres de comptes, il est conseillé de les conserver de manière illimitée.</p>
Les documents fiscaux
<p>Les documents permettant de justifier ce que l'association doit ou non aux services fiscaux sont à conserver au minimum 6 ans. Il en est de même des doubles des reçus des dons remis aux donateurs pour réduction d'impôt.</p>

105 Source : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F32081>

Vérfifié le 04 juillet 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Documents concernant le personnel de l'association		
Type de document	Durée de conservation	Texte de référence
Bulletin de paie (double papier ou sous forme électronique)	5 ans	art. L.3243-4 du code du travail
Registre unique du personnel	5 ans à partir du départ du salarié	art. R.1221-26 du code du travail
Document concernant les contrats de travail, salaires, primes, indemnités, soldes de tout compte, régimes de retraite...	5 ans	art. 2224 du code civil
Document relatif aux charges sociales et à la taxe sur les salaires	3 ans	art. L.244-3 du code de la sécurité sociale et art. L.169 A du livre des procédures fiscales
Comptabilisation des horaires des salariés, des heures d'astreinte et de leur compensation	1 an	art. D.3171-16 du code du travail
Déclaration d'accident du travail auprès de la caisse primaire d'assurance maladie	5 ans	art. D.4711-3 du code du travail
Documents concernant les locaux de l'association		
Type de document	Durée de conservation	
Titres de propriété et actes de ventes	Durée d'existence de l'association. Il est conseillé de les conserver de manière illimitée.	
Contrats de bail, état des lieux, quittances de loyer	durée du contrat + 5 ans	
Contrat d'assurance	durée du contrat + 2 ans	
Factures de gaz et d'électricité	2 ans	
Factures d'eau	4 ans si la distribution est assurée par une personne morale publique (commune par exemple) ; 2 ans si elle est assurée par une entreprise privée	
Factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet	1 an	
Conservation des archives		
<p>Il n'y a pas d'obligation légale pour les associations de verser leurs archives aux archives municipales ou départementales.</p> <p>Les documents des associations présentant un intérêt historique peuvent être proposés aux archives municipales ou départementales.</p> <p>Les archives municipales collectent, conservent et valorisent tous les documents produits ou reçus</p>		

par les services municipaux et les établissements publics municipaux et les documents d'origine privée concernant la ville concernée.

Les archives départementales collectent, conservent et communiquent les documents produits par les services publics implantés dans le département, ainsi que les documents privés intéressant l'histoire locale.

Textes de références

- [Code de commerce : article L123-22](#)
- [Livre des procédures fiscales : article L102B](#)
- [Code civil : article 2224](#)

Annexe 7 – Modèle d'une lettre d'intention de don¹⁰⁶

DIRECTION DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES ET DU PATRIMOINE

Rue Heurtault de Lamerville
18000 BOURGES
TÉL. 02 48 55 82 60
FAX. 02 48 55 82 61
<http://www.archives18.fr>
direction.archives@departement18.fr

Lettre d'intention **DONATION A TITRE DEFINITIF SANS CONDITION, NI CHARGE**

IDENTITÉ DU DONATEUR

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

.....

.....

Téléphone :

Adresse électronique :

DÉCLARATION DE DON

Je soussigné(e).....
déclare faire don des documents ou objets suivants dont je suis propriétaire au Conseil
départemental du Cher - direction des Archives départementales et du Patrimoine du
Cher - Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher :

.....

.....

.....

.....

Par la présente, le donateur fait transfert irrévocablement et inconditionnellement de ses
droit, titre et intérêt complets dans le ou les document(s)et/ou objets, au Conseil
départemental du Cher, donataire.

Je souhaite que la communication et la reproduction de ces documents soient libres. Les
reproductions à usage professionnel (publication, fiction, documentaire...) autre que

106 Modèle des Archives départementales du Cher.

celles faites par la direction des Archives départementales et du Patrimoine pour son usage seront soumises à l'accord du directeur des Archives départementales.

Le directeur des Archives départementales s'engage à faciliter l'accès de ces documents au présent donateur.

L'acceptation des dons est soumise à l'adoption d'un arrêté d'acceptation à titre définitif du Président du Conseil départemental pour les donations faites sans charges, lequel sera notifié au donateur.

La remise des documents et/ou objet(s) s'effectue selon les modalités suivantes :

- Il(s) est (sont) déjà déposé(s) à la direction des archives départementales et du patrimoine – Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher. La remise définitive interviendra à la date de notification de l'arrêté d'acceptation définitive.
- Il(s) sera (ont) remis à la notification de l'arrêté de d'acceptation définitive.

Date :

Signature :

Annexe 8 – Modèle d'un contrat de dépôt¹⁰⁷

ENTRE

Le Département du Cher représenté par le président du conseil départemental, ci-après nommé le dépositaire,
D'une part,

ET

Prénom, nom, adresse, ci-après nommé le déposant,
D'autre part.

Après avoir préalablement exposé ce qui suit :

Les Archives départementales du Cher ont vocation à collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser les archives publiques et privées de leur ressort et présentant un intérêt pour l'histoire du département.

Le département du Cher et *Nom, prénom* décident de coopérer pour la sauvegarde, le traitement, la conservation et la communication du patrimoine archivistique de ce dernier. *Décrire ici en quelques lignes la teneur et l'intérêt du fonds.*

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

- Le déposant dépose aux Archives départementales du Cher le fonds d'archives qu'il détient, en raison de son intérêt historique pour l'histoire du département. Le descriptif sommaire du fonds est établi et annexé à la présente convention.
- Le dépositaire prend à sa charge et réalise les travaux archivistiques requis (classement et analyse, rédaction de l'instrument de recherche, indexation...). Un double des instruments de recherche et travaux produits relatifs au fonds est remis au déposant.
- Le fonds déposé est conservé par le dépositaire qui en assure le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle).
- Les deux parties passant convention se donnent pour objectif, au-delà de la sauvegarde des fonds et de leur traitement archivistique, de contribuer au développement de la recherche historique en facilitant la consultation des documents.

La communication des documents se fait aux Archives départementales selon les modalités fixées par le règlement intérieur de celles-ci. Tous les documents sont librement communicables au public.

- Les reproductions (microformes, photographies, photocopies) de documents et les applications audiovisuelles ou informatiques dont ils peuvent être le support sont autorisées par le déposant. Elles sont réalisées par le dépositaire ou sous son autorité.

Les reproductions restent la propriété du dépositaire qui établit la fixation des droits afférents dont la perception est inscrite en recette au budget départemental.

- Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve la possibilité de reprendre en charge tout ou partie des dépôts avec un préavis de 6

107 Modèle des Archives départementales du Cher.

mois et s'engage dans ce cas à autoriser la numérisation des documents par le dépositaire avant reprise.

- En cas de vol, perte ou de destruction des documents déposés, et en l'absence de faute ou de négligence du dépositaire, celui-ci sera exonéré de toute obligation de restitution ou d'indemnisation. Le déposant contractera toute assurance qu'il jugera utile garantissant les documents déposés.
- La présente convention, passée pour une durée de *NN ans (préciser)*, est renouvelable par tacite reconduction.

Fait en deux exemplaires originaux.

*A commune, le date complète
Nom et prénom,*

Annexe 9 - Modèle-type de convention AHPNE – association

Logo acteur APNE

16, rue de l'Ecole
77610 CHATRES
<http://www.ahpne.fr>

Convention entre (...) représenté par son /sa président(e), (...) d'une part et l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (dénommée ci-après AHPNE) représenté par son président, M. Henri Jaffeux, d'autre part pour autoriser la diffusion de l'inventaire des archives privées de la protection de la nature et de l'environnement de (...) sur le site de l'AHPNE.

Exposé des motifs

Afin de préserver et de valoriser le patrimoine de l'écrit des acteurs impliqués dans la protection de la nature et de l'environnement et de l'éducation à l'environnement, tout en les sensibilisant à la conservation et au classement de leurs archives, l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (www.ahpne.fr) se propose de réaliser l'inventaire des archives des associations et des personnalités liées à ce mouvement.

L'association milite pour la préservation et la valorisation du patrimoine de l'écrit des acteurs impliqués dans la protection de la nature et de l'environnement et de l'éducation à l'environnement, tout en les sensibilisant à la conservation et au classement de leurs archives.

En effet, sans cesse appelées à travailler dans l'urgence, les associations de protection de la nature et de l'environnement n'ont pas toujours eu la possibilité de conserver une trace pérenne de leurs actions. Il apparaît qu'au fil du temps la mémoire et les traces des réalisations passées se diluent, s'effacent. Ne reste plus alors qu'une vision institutionnelle, officielle, des combats menés pour protéger la nature et l'environnement... qui ne peut présenter qu'une vision partielle, voire orientée, de la réalité.

Or la constitution d'une mémoire que questionneront les historiens d'aujourd'hui et de demain passe, notamment, par l'identification et la connaissance des fonds d'archives et par la protection de documents dotés d'une valeur historique que peuvent détenir les associations de protection de la nature et de l'environnement et certaines personnes privées.

L'AHPNE a déjà mené des inventaires de cette nature dans le [Finistère](#) et en [Seine-Maritime](#) en partenariat avec les services départementaux d'archives de ces départements. Elle a pour ambition de traiter, à terme, l'ensemble des départements français, si elle arrive à s'en donner les moyens.

Elle réalise en 2018 une opération semblable pour tous les départements de la région, et cela grâce à l'aide financière de la Région Centre-Val-de-Loire et en partenariat avec France Nature Environnement Centre qui fédère les associations de protection de la nature de la région.

Article 1^{er}. Rôle de l’AHPNE

L’AHPNE réalise l’inventaire et la description des fonds des personnalités et des associations de protection de la nature et de l’environnement. Un archiviste diplômé, Julien de Gand (degandjulien.ahpne@gmail.com), recruté par l’AHPNE pour une durée de douze mois, en poste depuis le 2 janvier 2018, réalise cet inventaire. Son travail s’effectue en trois étapes :

- prise de contact par courriel et/ou téléphone, identification des principaux paramètres de la structure,
- visites successives dans chaque association souhaitant bénéficier de la démarche, pour effectuer un diagnostic des fonds d’archives, sensibiliser et conseiller sur la conservation des archives, sur d’éventuels dons aux Archives départementales ou nationales (si l’action dépasse le cadre départemental) et discuter des possibilités d’accès des chercheurs aux fonds d’archives.
- élaboration d’un document normalisé et réalisation d’un inventaire sous la forme d’un état général des fonds des acteurs associatifs du département ainsi que de « fiches producteurs » et d’état des fonds d’archives par association ou personnalité visitée.

Le pilotage régional de l’opération est assuré par M. Rémi Luglia (remi.luglia@unicaen.fr), agrégé et docteur en histoire, administrateur de l’AHPNE avec l’assistance technique de M. Patrick Cavalié, archiviste au ministère de la Transition écologique et solidaire, administrateur de l’AHPNE, en charge de l’activité « archives » au sein de l’association.

Article 2 : Autorisation de diffusion de l’inventaire sur le site « Inventaires » de l’AHPNE

(...) autorise l’AHPNE a diffuser sur son site « Inventaires » (<http://archives-apne.e-monsite.com/>), le document normalisé sous la forme d’une notice producteur et d’un inventaire des archives réalisé suite à la visite de Julien De Gand, archiviste chargé de mission par l’AHPNE.

Article 3 :

La mise-à-jour de l’inventaire interviendra en tant que besoin à l’initiative de l’association selon des modalités à convenir entre les deux parties.

A (...), le

Pour

Le Président de l’AHPNE

Liste des sigles

AHPNE	Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement
AQUAVIT	Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle
AVERN	Association Vie Environnement Respect Nature
BVD	Blaise Vallée Durable
CDQMN	Comité de défense du quartier des Moulins Neufs
CDPNE	Comité départemental protection nature et environnement
CEN	Conservatoire d'espaces naturels
CERCOPE	Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'étude
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
ENS	Espaces naturels sensibles
FEEL	Fédération Environnement Eure & Loir
FNE	France nature environnement
LNE	Loiret nature environnement
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
SDN	Sortir du nucléaire
SEPANT	Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine
SFEPM	Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères
SNE	Sologne nature environnement
SPVCV	Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie
ZNIEFF	zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Sites Internet

- **AHPNE**

Portail :

<http://ahpne.fr/>

Site des inventaires :

<http://archives-apne.e-monsite.com/>

- **Partenaires**

Région Centre – Val de Loire

<http://www.regioncentre-valdeloire.fr>

France Nature Environnement

<https://www.fne.asso.fr/>

France Nature Environnement Centre – Val de Loire

<http://www.fne-centrevaldeloire.org/>

Archives départementales du Cher

<http://www.archives18.fr/>

Archives départementales d'Eure-et-Loir

<http://www.archives28.fr/>

Archives départementales de l'Indre

<http://www.archives36.fr/>

Archives départementales d'Indre-et-Loire

<http://archives.cg37.fr/>

Archives départementales de Loir-et-Cher

<http://www.culture41.fr/Archives-departementales>

Archives départementales du Loiret

<https://www.archives-loiret.fr/>

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre – Val de Loire

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>